« Sans Visa » : [illegible] le vétéran du ciel

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14753 – 7 F

SAMEDI 4 JUILLET 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Afrique du Sud : danger

LE fil du dialogue laborieusement tissé par les deux principaux acteurs de la scène politique sud-africaine, M. Frederik De Klerk et M. Nelson Mandela, serait-il sur le point de se rompre ? En accusant, jeudi 2 juillet, le Congrès national africain (ANC) d'avoir sciemment « saboté » le processus des négociations constitutionnelles, le président De Klerk n'a pas fait que répondre, en termes virulents, à l'agressivité des organisations noires à son égard. Il a confirmé – et c'est là le plus grave – le gouffre immense qui continue de séparer le régime au pouvoir, dominé par les Blancs, et les représentants de la majorité noire.

Trois mois, jour pour jour, après le référendum du 17 mars, véritable plébiscite de la communauté blanche en faveur du chef de l'Etat et de son programme de réformes, le massacre de Boipatong est venu rappeler l'extrême précarité de la situation politique et les terribles risques qui pèsent sur l'avenir du pays.

LA décision de l'ANC de suspendre sa participation aux travaux de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), annoncée au lendemain de la tragédie de Boipatong, n'avait rien, en réalité, de très surprenant.

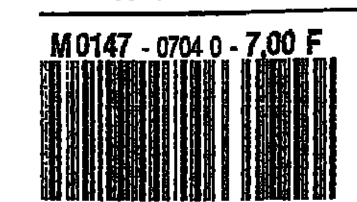
En effet, depuis l'échec de la CODESA, fin mai, il était devenu de plus en plus difficile, pour les cadres de l'ANC, de continuer à prôner les vertus d'un dialogue, qui, tout en restant la seule voie possible de progrès politique, n'a pas, à l'évidence, réussi à améliorer, de manière substantielle, la vie quotidienne de la population noire. Celle-ci se montre, plus que jamais, impatiente de voir les grands principes, consacrant la mort du système d'apartheid, prendre corps et réalité. La grève générale, dont la menace vient d'être brandie par la Confédération des syndicats sud-africains (COSATU), risque de traduire, de façon explosive – et désastreuse pour l'économie –, ce mécontentement, légitime, de la rue.

« LE gouvernement ne cherche pas l'affrontement », a promis M. De Klerk, visiblement soucieux de ramener l'ANC à la table des négociations. Mais il en faudra plus pour convaincre M. Mandela et ses alliés, durablement échaudés par les hésitations du régime à « sauter le pas » et à former, comme il est théoriquement convenu, un gouvernement intérimaire multiracial. Conscients d'avoir repris l'initiative, jusque-là « confisquée » par le chef de l'Etat, les dirigeants de l'ANC et de la COSATU savent aussi que leur marge de manœuvre est étroite. Les dérapages démagogiques à l'adresse d'une « base » prompte à en découdre et à verser le sang risquent de conduire à des situations incontrôlables.

La violence et la haine ethnique, que certains militaires et policiers semblent peu empressés de contenir, laissent planer le spectre d'une « Yougoslavie à l'africaine ». Ni l'ANC, à forte composante xhosa, ni le mouvement Inkhata, à dominante zouloue, ne paraissent en mesure de tenir leurs troupes. Aussi, l'efficacité et l'impartialité – jusqu'à présent très contestées – des forces de l'ordre vont constituer, dans les semaines qui viennent, un élément majeur pour une reprise éventuelle du dialogue politique.

Lire page 5 l'article de FRÉDÉRIC FRITSCHER

M 0147 - 0704 0 - 7,00 F



Nouveau président du Haut Comité d'Etat algérien

M. Kafi entend « continuer l'œuvre de Mohamed Boudiaf »

Le Haut Comité d'Etat, la présidence collégiale au pouvoir depuis janvier, a coopté, jeudi 2 juillet, M. Ali Kafi, soixante-quatre ans, pour remplacer, à sa tête, Mohamed Boudiaf, assassiné, lundi, à Annaba. M. Kafi, s'est dit « résolu à continuer l'œuvre de Mohamed Boudiaf, quels que soient les sacrifices à payer ». Sans désigner explicitement les islamistes, il a affirmé sa détermination à « affronter avec toute la force nécessaire ceux qui veulent mettre en danger l'intérêt de la nation ».

ALGER

de notre envoyé spécial

Le carré des Martyrs du cimetière de Dar-El-Alia ne désemplit pas. Mercredi, l'on y mettait en terre Mohamed Boudiaf. Le lendemain, comme si un malheur en appelait un autre, l'on y conduisait Slimane Amirat, militant nationaliste de renom, président du Mouvement démocratique pour le renouveau algérien (MDRA), terrassé par une crise cardiaque au moment même où il s'inclinait devant la dépouille du président du Haut Comité d'Etat (HCE). Et si, par-delà ces faits avérés, il fallait accorder crédit aux folles rumeurs algéroises – l'ancien président Ahmed Ben Bella aurait été assassiné ; M. Sid Ahmed Ghozali, premier ministre, aurait failli l'être ; le général Larbi Belkheir, ministre de l'intérieur, serait en fuite, etc. – il y aurait de quoi désespérer, à tout jamais, de ce pays en pleine déprime, n'était la nomination, enfin, du successeur de Mohamed Boudiaf à la tête de la présidence collégiale.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite et nos informations, page 5

La Réserve fédérale baisse son taux d'escompte

M. Bush tente de ranimer l'économie américaine

Répondant à l'appel du président Bush, qui veut ranimer l'économie américaine, la Réserve fédérale a diminué son taux d'escompte d'un demi-point jeudi 2 juillet pour le ramener à 3 %. Mais le département de l'emploi annonçait un taux de chômage de 7,8 % en juin, contre 7,5 % le mois précédent, et le département du commerce faisait état d'une diminution de 0,8 % des commandes à l'industrie en mai. Wall Street a accueilli ces annonces par une baisse sensible du Dow Jones.

NEW-YORK

de notre correspondant

Toujours plus bas ! En l'espace d'un an et demi, la Réserve fédérale aura procédé à sept diminutions consécutives de son taux d'escompte, ramené jeudi 2 juillet à 3 % (en baisse de un demi-point sur son niveau du 20 décembre dernier), ce qui le situe désormais à son plus bas niveau depuis vingt-neuf ans. En décembre 1990, il se situait encore à 6,50 %. En utilisant l'arme monétaire, faute de pouvoir utiliser l'outil budgétaire, la banque centrale s'efforce de revigorer une reprise économique qui s'étiole après une embellie au premier trimestre 1992.

La veille, à l'occasion d'un entretien accordé à la chaîne de télévision CBS, M. George Bush avait souhaité qu'intervienne une nouvelle baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

SERGE MARTI

Lire la suite page 20 et page 21 le cinquième volet de l'enquête sur la situation des pays riches V. – Etats-Unis : les embarras de M. Bush

Selon M. Bérégovoy

Le permis à points sera maintenu

Ecourtant son voyage en Espagne, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a réuni vendredi 3 juillet un comité interministériel pour étudier les conséquences du mouvement des transporteurs routiers contre le permis à points. Ce dernier *« sera maintenu »*, a-t-il déclaré à l'issue de la réunion.

Des négociations entre les pouvoirs publics et des délégués des routiers s'étaient poursuivies toute la nuit du 2 au 3 juillet. Un aménagement du permis à points pourrait être proposé dans les prochaines semaines par la commission de suivi de la nouvelle réglementation.

De nombreux axes routiers restaient impraticables vendredi en fin de matinée, mais le nombre des barrages était en diminution : 120 contre 150 la veille.

Lire nos informations pages 9 et 26

L'opposition désaccordée

L'approche du référendum et la préparation des législatives rendent la droite fébrile et inquiète

par Daniel Carton

« Les types qui croient en quelque chose passeront la période sans casse ; ceux qui ne croient en rien vont devenir fous. » En ce début d'été, Bernard Bosson n'est pas le seul à se demander de quoi l'automne de la droite sera fait. Bien entendu, le secrétaire général du CDS croit en l'Europe. Il en est même l'un des missionnaires les plus ardents. Ministre des affaires européennes dans le gouvernement Chirac de la cohabitation, il pensait avoir tout vu. Il n'en est aujourd'hui plus du tout certain.

Voici en effet l'opposition de nouveau fébrile, incertaine, inquiète. Divisée sur Maastricht, appréhendant le référendum qui s'annonce, se prenant même à douter de ses chances de victoire aux élections législatives qui suivront, ne voulant plus entendre parler de recomposition avant l'heure, la droite se prend la tête.

Pour le référendum, il y a les optimistes. Les optimistes du « oui », tel Raymond Barre pronostiquant un *« 60/40 »*. Les optimistes du « non », comme Charles Pasqua : *« Je vois bien*, dit-il, *pourquoi le « non » se renforcera, je vois moins bien pourquoi le « oui » l'emporterait. »* Et les raisonnables. Les raisonnables du « oui », comme Valéry Giscard d'Estaing, qui pensent que, malgré le risque d'une rentrée sociale perturbée, les Français seront assez lucides pour distinguer l'essentiel de l'accessoire. Les raisonnables du « non », enfin, comme Edouard Balladur, qui n'excluent pas un camouflet sur Maastricht, mais supplient par avance qu'on n'en fasse pas un drame.

Valéry Giscard d'Estaing est prêt à tirer à lui toute la couverture de Maastricht. Décoré depuis longtemps sur le front européen, il a l'Histoire avec lui. Et son histoire. L'Europe lui a toujours profité. Depuis deux mois, comme le dit un de ses proches, il semble *« en plein dans son emploi. »*

Lire la suite et l'entretien avec M. Philippe Séguin page 7

Le Mondial 98 en France



Alors que la France a été choisie pour organiser la Coupe du monde de football en 1998, Michel Platini abandonne ses fonctions de sélectionneur national.

Lire le dossier POINT page 13

La gueule de bois du cinéma russe

Après le réformisme joyeux et les vertiges du marché les prémices d'une difficile reconstruction

MOSCOU - SAINT-PÉTERSBOURG

de notre envoyé spécial

« En 1986, quand les cinéastes soviétiques à la pointe de la perestroïka naissante mettaient à bas les anciennes structures, des amis étrangers nous ont dit : « Ne touchez pas aux subventions d'Etat. » *Nous les avons accueillis comme quelqu'un qui téléphone alors qu'on est en train de faire l'amour. L'euphorie du changement était si grande ! Aujourd'hui, on regrette... »* Exprimé de manière plus ou moins imagée, ce sentiment se retrouve chez beaucoup de professionnels du cinéma russe.

Après les enthousiasmes des débuts, après la table rase des infrastructures, puis les conflits personnels et l'éclatement des Républiques, après les ivresses de la découverte du marché et les flots d'« argent noir » soudain versés à la régalade, le cinéma russe a la gueule de bois. Fourbu, à tâtons, mais avec une modestie et une opiniâtreté nouvelles, il essaie aujourd'hui de reconstruire, malgré l'environnement hostile d'une crise économique généralisée, d'une disparition des réglementations et d'un émiettement des anciennes solidarités.

Avant même l'éclatement de l'URSS, l'organisation de son cinéma avait explosé. Le Goskino (ministère du cinéma) ne contrôlait plus grand-chose, les studios d'Etat avaient troqué la peur de la censure contre l'angoisse de la rentabilité, la distribution était partie à vau-l'eau. On ne produisait plus ? Au contraire, on n'a jamais autant produit qu'en 1991 – quatre cents films environ, – tant pis si la quasi-totalité étaient des petits polars violents, vaguement érotiques et nettement nuls, tant pis même si la plupart ne sont même jamais sortis : le cinéma était devenu une gigantesque blanchisserie pour recycler l'« argent noir », celui de la mafia mais aussi de tous ceux, entreprises d'Etat ou hommes d'affaires privés, qui avaient quelques centaines de milliers de roubles pas clairs à remettre dans le circuit.

JEAN-MICHEL FRODON

Lire la suite page 18

[illegible]

Dans la capitale italienne, le festival Romaeuropa investit quatorze lieux. L'un des plus beaux est la villa Médicis où défilent les jeunes loups de la danse contemporaine française. On y a vu Sylvie Guillem et Laurent Hilaire dans un récital Balanchine, Robbins et Béjart.

page 16

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F, Côte-d'Ivoire, 465 F CFA, Danemark, 14 KRD, Espagne, 190 PTA ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Boudiaf

La mort de cet homme remarquable

par Sami Naïr

L'ASSASSINAT de Mohamed Boudiaf signe un double échec du système politique algérien. L'Algérie perd un homme exemplaire, rare ; le système, lui, est brusquement ramené à la case départ, celle du coup d'Etat du 19 janvier 1992. Boudiaf incarnait l'intégrité, l'intelligence, mais aussi une certaine fermeté. Celle-ci lui a peut-être été fatale – car en s'alliant aux militaires qui avaient besoin de lui, Boudiaf ne renonçait pas pour autant à jouer un rôle autonome, ce qui ne plaisait pas nécessairement à ses protecteurs. Le système politique et les forces armées en son sein, se retrouvent donc confrontés au même tragique dilemme : accepter la logique de la démocratie formelle, c'est perdre à coup sûr le pouvoir face aux islamistes ; refuser la démocratie, c'est affaiblir chaque jour une forteresse « moderniste » déjà honnie par les exclus. L'armée algérienne est sans doute capable de proclamer l'état de siège, mais en réalité, c'est elle qui est assiégée par une société qu'elle ne contrôle plus.

En refusant l'alternance en janvier, l'armée avait créé une situation d'affrontement radical avec les islamistes : elle pensait cependant rallier autour d'elle les suffrages des démocrates effrayés par le fanatisme vengeur des intégristes. Elle n'y réussit en fait que très partiellement : la plupart des partis politiques n'adhérèrent que du bout des lèvres à l'opération Boudiaf, car ils ne pouvaient pas ne pas y voir une ultime manipulation pour les tenir à l'écart. Mais aux yeux de l'armée, les démocrates pouvaient-ils prétendre être associés au pouvoir après que le sort des urnes leur eut été si défavorable ? L'armée avait les mains libres, et Boudiaf, marginal par rapport aux jeux des uns et des autres, apparaissait comme le moindre mal. Qui donc, la veille du coup d'Etat, se souvenait encore de son nom ?

Très rapidement, la dynamique de l'affrontement l'emporta : d'un côté, le nouveau pouvoir n'avait rien à proposer à la société, de l'autre, les intégristes passèrent à la propagande par le fait : assassinats et répression, le cycle se développa alors inexorablement. Le coup d'Etat de janvier n'avait de sens que dans la mesure où ses auteurs pouvaient proposer à la société *autre chose que la simple sécurité* des baïonnettes. Les couches dirigeantes algériennes – économiques, politiques, culturelles – devaient relever le défi d'une démocratisation difficile de leur société ; elles ne sont d'ailleurs pas seules dans ce cas : comme dans beaucoup de pays du tiers-monde, ici aussi la transition vers la démocratie est contrariée à la fois par des relations économiques internationales d'airain et par l'attachement des possédants locaux *à leurs avantages. Les élites* dirigeantes algériennes n'échappent pas à la règle. Les mêmes qui, voilà cinq ou six ans, clamaient leur fidélité aux droits de l'homme soutiennent aujourd'hui les forces armées et ferment les yeux devant les camps islamistes du désert.

Or l'islamisme continuera à prospérer en Algérie tant que les causes qui le rendent possible dureront. Tout calcul politique, ou politicien, qui oubliera cela échouera. Il y a trois manières, et trois seulement, pour faire face à cette calamité des temps modernes. Ou la force, ou la temporisation, ou la grande politique.

La force : c'est la mauvaise manière. On peut intimider, bâillonner, emprisonner, torturer tant que l'on voudra, le boomerang reviendra toujours sur ceux qui le lancent, tout simplement parce qu'on ne peut pas écraser ni réduire au silence la moitié de la société, sinon les trois quarts. Les jeunes, les chômeurs sont autant de militants du désespoir dans une société où ils n'ont aucun espoir. Les forces de répression ne sont pas non plus *totalement imperméables aux mouvements* de la société : la contestation finira inévitablement par gagner leurs propres rangs, et cela non par une loi de nature, mais tout bonnement parce que, pour les jeunes appelés, c'est souvent la misère et le chômage qui attendent au sortir du service militaire. Rétablir l'autorité de l'Etat dans une telle situation, ce n'est pas seulement faire entendre le bruit des armes, c'est aussi faire *accepter* cette autorité par la grande majorité *de la société. La force est sans* doute nécessaire ; elle n'est pas suffisante. La guerre civile larvée en Algérie le prouve aisément.

Deuxième manière : la temporisation. L'objectif, c'est de gagner du temps, de diviser l'ennemi, de clientéliser et même d'attirer les dirigeants du FIS dans des compromis vagues, aussi dangereux pour la société que pour ceux qui les mettent en œuvre. Bref, d'intégrer par le haut des groupes dirigeants isla*mistes dans le processus politique*. Cette stratégie n'a de chance de réussir que si les deux parties ont quelque chose à s'offrir réciproquement. Or qu'est-ce que le pouvoir en place peut offrir aux intégristes qui leur permette de se justifier aux yeux de leurs troupes ? Inversement, pourquoi les intégristes accepteraient-ils de partager le pouvoir avec des couches dirigeantes dont ils n'ont rien à attendre ? Temporiser, dans ce cas, revient *non à gagner du temps mais* à en perdre .

Une dérive sans précédent

Troisième manière : la grande politique. Attaquer le mal à la racine. Cela suppose une condition préalable : d'abord bien diagnostiquer la maladie. Or ce pays est malade non d'une identité culturelle troublée, non d'une crise d'inadaptabilité à la modernité, non d'une incapacité congénitale à accéder aux mœurs démocratiques d'aujourd'hui. Ce pays est accablé d'une dérive sociale sans précédent, fouet*tée par la corruption, la promis*cuité, le fanatisme religieux. Les principales menaces contre le processus démocratique se déclinent brutalement : absence de travail, de logement, d'éducation. Tant que le pouvoir en place ne sera pas capable de répondre à ces trois défis, l'intégrisme prospérera. Pour faire face, le pouvoir, quelque pouvoir que ce soit, devra revoir deux axes de sa politique : premièrement, négocier sa dette internationale en tenant compte des rapports de puis*sance réels, c'est-à-dire redéployer* les paiements et accepter certains rééchelonnements s'ils doivent permettre de gagner du temps en matière sociale et économique ; définir de nouvelles orientations de développement centrées sur ces trois objectifs et importer non seulement des capitaux mais aussi du savoir et des métiers. Créer, en somme, de la richesse sur place. Deuxièmement, partager. C'est-à-dire imposer aux élites dirigeantes une répartition plus égalitaire, moins dramatiquement injuste, des richesses. Car c'est bien cela qui constitue l'axe principal de mobilisation de toutes les couches marginalisées depuis des années : elles *appellent à plus de justice économique*, plus de solidarité, moins de mépris culturel. Or ce partage implique un contrôle des partis démocratiques sur les stratégies gouvernementales – et la mise en place de véritables politiques sociales. Tant que celles-ci ne seront pas mises en place, les pauvres renverront au front de la société la seule arme dont ils disposent, et que nul ne peut leur enlever : la religion.

Le président Boudiaf a été assassiné, et l'on ne saura sans doute jamais qui sont les vrais commanditaires de l'acte. Mais ses malheureux six mois de pouvoir lui auront permis de prendre la juste mesure des blocages et de l'acharnement des privilégiés à ne renoncer en rien à leurs privilèges. Tel est le drame des élites dirigeantes dans le tiers-monde : aveugles à la misère qui les environne, elles sont condamnées à vivre l'arme au pied. Puisse la mort de cet homme remarquable au moins les faire réfléchir.

► Sami Naïr est professeur de sciences politiques. Il est l'auteur du *Regard des vainqueurs*, (Ed. Grasset, 1992).

Les orphelins

par Jacques Roseau

QUI aurait pu prédire il y a trente-huit ans, à l'aube de l'été 1954, que les Français d'Algérie, conduits entre-temps, après huit longues années de sang et de larmes, à l'exode de leur terre natale, apprendraient non seulement sans réjouissance mais encore avec tristesse la disparition sanglante de celui qui avait pourtant été leur plus redoutable adversaire.

L'histoire reconnaîtra vraisemblablement un jour le rôle suprême joué par Mohamed Boudiaf dans le déclenchement de la lutte armée du 1er novembre 1954, dans la création du CRUA (Comité révolutionnaire d'unité et d'action) au *printemps* 1954, et dans celle du FLN à l'automne de la même année. Un destin qui relève de la tragédie antique que celui de Mohamed Boudiaf, véritable père de l'indépendance algérienne, aujourd'hui froidement assassiné par l'un des enfants de cette nouvelle nation qui n'aurait pu naître sans lui.

Ce parricide apparaîtra aux observateurs d'autant plus injuste que le président du Haut Comité d'Etat *ne pouvait encourir aucun* reproche quant à l'état actuel de la situation algérienne, puisqu'il s'était opposé, dès le lendemain de l'indépendance, aux dictatures de Ben Bella puis de Boumediène, et aux concepts économiques qui allaient ruiner le pays.

Trente ans se sont écoulés depuis notre exode. Si notre mémoire reste intacte quant aux responsabilités des uns et des autres, notre tristesse d'assister impuissants au naufrage de notre ancienne patrie grandit de jour en jour. C'est aussi pour cela que la folie et la bêtise qui ont armé le bras de l'assassin de Mohamed Boudiaf nous indignent aujourd'hui. *Parce que cet acte va* accélérer tous les processus tragiques, pour le plus grand malheur de tous les Algériens, certes, mais aussi pour le nôtre, dans la mesure même où la ruine, la faillite, le chaos, renforceront inéluctablement les flux migratoires.

Nous ne cessons depuis des années de dénoncer ce fléau obscurantiste et médiéval que représente l'intégrisme. C'est pourquoi nous refusons toutes les dialectiques de ceux qui tentent de nous rassurer en nous expliquant qu'Alger n'est pas Téhéran. La violence, les attentats, les bombes démontrent chaque jour un peu plus que les méthodes des intégristes algériens n'ont rien à *envier à celles des Iraniens. Si par* malheur ils accédaient au pouvoir, nous pouvons parier que les tribunaux islamiques feraient aussitôt régner l'ordre islamique, avec autant de férocité qu'en Iran.

Pour une politique méditerranéenne

Il ne faudrait tout de même pas que, obnubilés par Maastricht et ses effets pervers pour les uns, délicieux pour les autres, de politique politicienne intérieure, les Français oublient que chaque minute, chaque heure, chaque jour se développent en s'aggravant, dans leur dos, sur la rive sud de la Méditerranée, des problèmes de plus en plus gigantesques dont la poussée de l'intégrisme n'est pas le moindre.

La France, après ses atermoiements, ses démissions consacrées par la plus honteuse d'entre elles en 1962, aura-t-elle le courage, l'intelligence, l'imagination d'élaborer enfin une véritable politique *franco-algérienne et, plus* largement méditerranéenne ?

Nous le souhaitons ardemment, nous les exilés d'une terre algérienne que nous avons tant aimée, à l'évolution de laquelle l'histoire et le gouvernement français nous ont totalement sacrifiés et dont les dérives et les faillites successives nous rendent encore plus que jamais orphelins.

***► Jacques Roseau est président* du RECOURS-France.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
1991

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

TRAIT LIBRE

COURRIER

Vichy et la France

Dans *le Monde* daté du 17 juin, est paru le texte d'un appel au président de la République, qui demande à celui-ci de reconnaître *« les crimes de l'Etat français de Vichy contre les juifs »*, à l'occasion de l'anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv'.

Si je suis entièrement d'accord pour reconnaître qu'il est largement temps de poser un acte symbolique au nom de la France, reconnaissant publiquement les crimes faits également en son nom pendant la *période 1940-1944, je ne puis être* d'accord sur la formulation qui en attribue toute la responsabilité au seul *« Etat français de Vichy »*.

Cet Etat était la France, il n'était pas de Vichy. Le Parlement l'avait investi à la majorité de ses membres. Jusqu'aux derniers jours, l'immense majorité des Français le reconnaissait comme légitime. Jusqu'en 1942 je crois, les Etats-Unis avaient un ambassadeur auprès de lui. Lorsque Willy Brandt fit acte de repentir à Varsovie, il le fit, à ma connaissance, pour les crimes de l'Allemagne et non pas du IIIe Reich. Je ne me sens pas personnellement plus coupable de ce que firent les autorités françaises de 1942 que de ce que firent les mêmes autorités françaises à Madagascar ou à Constantine pendant les luttes coloniales. *Mais, en tant que* citoyen, je fais partie d'une histoire et d'une tradition. Je crois sain de reconnaître les faits historiques et les responsabilités assumées au nom de la France par ses gouvernements successifs.

Nul n'a le droit de déclarer qu'un régime comme celui *« de Vichy »* est nul et non avenu : il a existé, je puis en témoigner.

Je répète donc que je souhaite que l'on condamne officiellement au nom de la France les crimes commis au nom de la France contre les juifs.

HUGUES DE VARINE
Paris

BIBLIOGRAPHIE

Ardente Afrique

LE PETIT SOLDAT DE L'EMPIRE
par Guy Georgy
Flammarion. 271 pages, 97 F.

AUX dernières pages de *la Folle Avoine* – savoureuse évocation de son enfance en Périgord, – Guy Georgy préparait résolument l'Ecole coloniale, un rêve d'Afrique en tête. Le voici, en novembre 1944, qui vogue maintenant vers Douala, à bord du *Marrakech*, dont c'est l'ultime voyage. Il gardera intact le souvenir exalté de ses premières ivresses tropicales : les couleurs d'un marché, l'éclat d'un orage, le goût d'une mangue.

Quinze années ardentes attendent ce « petit soldat de l'Empire », des certitudes de l'après-guerre aux espoirs – et aux premiers doutes – des indépendances. Entre de brefs intermèdes parisiens, où il observe de près les contradictions de la politique coloniale, Guy Georgy sera tour à tour *jeune administrateur au Cameroun*, secrétaire général du territoire au Gabon, gouverneur au Congo.

Il aime et respecte l'Afrique, ses hommes et ses arbres, sa luxuriance et ses sortilèges. De savane *en forêt, il n'aura de cesse d'en* percer les énigmes, dans les livres comme à l'écoute des sorciers et des chefs. Lors d'une tournée solitaire dans la brousse du Sud du Cameroun, il passe ainsi de longues nuits à traduire une vieille monographie allemande découverte au fond d'un garage. A tout moment, cet épieur inlassable recherche en Afrique *« s'il n'existe pas, quelque part, une autre façon de comprendre le temps et les choses »*. *En ces temps encore* héroïques, la charge du fonctionnaire colonial – pourvu qu'il y croie – n'a rien d'une sinécure. Serviteur d'une République lointaine, il règne sur d'immenses contrées où il voyage sans arme ni escorte. Mieux vaut, pour réussir, qu'il goûte tous les métiers et sache déployer, en toute circonstance, des trésors d'énergie et d'imagination.

Il n'était pas donné au premier *venu, à l'époque*, de trouver et d'acheminer en vingt-quatre heures de Brazzaville à Paris, après lui avoir fait traverser le fleuve Congo, un robuste éléphanteau offert en cadeau, le lendemain, au président Eisenhower en visite en France. Une anecdote entre mille, que l'auteur orne de son humour espiègle. L'accueil qu'une tribu de pétomanes zélés du nord du Cameroun réserve à des inspecteurs de l'ONU nous vaut une scène d'anthologie.

Guy Georgy n'est pas toujours tendre avec le Blanc d'Afrique – fonctionnaire ou colon – trop enclin à l' *« infatuation du moi »* ou à la *« paranoïa bénigne généralisée »*. Il souligne avec pertinence la dépendance du Blanc envers le boy, *« auxiliaire fondamental sans lequel la colonisation aurait tourné court* (...) *et principale courroie de transmission avec le pays réel »*.

Il déplore les habitudes trop autoritaires et jacobines d'une administration française où tout était conçu et dirigé depuis Paris par des experts omniscients. Plus tard, il méprisera surtout les petits maîtres à penser – en majorité des *agents de l'Etat* – dénigreurs et démagogues, conseilleurs mais jamais payeurs, qui prétendent faire le bonheur de l'Afrique au nom de la lutte des classes, un abus de confiance politique dont celle-ci ne s'est pas encore remise.

Sur les Noirs et les nègres – distinction chère à Senghor – Guy Georgy porte un regard tendre et lucide. Constamment sous le charme de l'Afrique, il n'en est jamais dupe. La fascination fraternelle et ludique qu'elle exerce ne peut lui faire oublier ses faiblesses et ses retards. Rien ne l'irrite plus que la légèreté de ceux qui, pour complaire à l'Afrique, lui racontent des histoires en niant l'écart d'évolution – technique, mentale, sociale – dont elle continue de souffrir.

Aujourd'hui, comme il y a trente ans, Guy Georgy regrette qu'on ait accablé l'Afrique nouvellement indépendante de formules magi*ques et de recettes miracles*, qu'on ne lui ait pas laissé plus de temps pour prendre en main son destin, pour s'éveiller à la conscience collective et au sens des responsabilités. Car, comme dit un proverbe local : *« Quand le caïman se coud un pantalon, il sait toujours où il fera passer sa queue. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Les orphe[...]

Ardente Afri[...]

BOSNIE-HERZÉGOVINE : dans l'attente de ravitaillement

Sarajevo reprend vie

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Des gens, déjà presque une foule, qui déambulent dans les rues ravagées par la guerre : le contraste était flagrant jeudi 2 juillet, à Sarajevo, avec le spectacle qu'offrait depuis deux semaines la capitale de la Bosnie-Herzégovine. Rarement le centre avait connu aussi forte affluence. Rarement les détonations avaient été aussi espacées. Partout, la ville garde son aspect de désolation : façades trouées, fenêtres arrachées... Mais certaines de ses avenues, parcourues par de rares autobus rouges qui foncent entre deux arrêts, ont commencé à être nettoyées. Des carcasses de voitures ont été dégagées sur les trottoirs, tandis que les pelles râclent le sol dans un bruit de verre pilé.

A ce répit s'ajoutent les premiers signes de l'imminence d'un ravitaillement de la population assiégée. Depuis lundi, plusieurs avions militaires français ont atterri à l'aéroport de Sarajevo, désormais sous le contrôle de l'ONU. Mais, la sécurité de la route reliant l'aéroport à la ville n'étant pas encore assurée, l'aide apportée par ces appareils ne pouvait encore parvenir qu'au compte-gouttes jeudi.

Le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés met en place l'infrastructure nécessaire à la distribution de l'aide internationale, ce qui ne va pas sans poser de graves problèmes tant de sécurité que de transport. Cette aide sera distribuée par l'intermédiaire de la centaine de centres bosniaques créés dans la capitale et chargés des affaires de quartier (de la défense à l'entraide). Pour l'heure, le système se met en place en attendant que l'aéroport puisse remplir pleinement son rôle.

Jeudi, le bataillon canadien tant attendu est arrivé. C'est à lui, ainsi qu'à près de cinq cents soldats français, qu'est dévolue la protection de l'aéroport, que les forces serbes viennent d'abandonner à la Force de protection de l'ONU (FORPRONU). Mais contrôler les pistes sans garantir le libre passage vers la population ne servirait à rien, et ce sont les mêmes bataillons français et canadiens qui seront chargés de protéger la route d'accès à la ville, une mission qui risque de se révéler extrêmement délicate. Une fois celle-ci menée à bien, le ravitaillement de plus de trois cent mille personnes assiégées depuis des semaines pourra véritablement commencer.

Un « objectif limité »

Aux yeux de certains ici, pour utile et nécessaire que soit l'ouverture de l'aéroport, elle ne représente qu'un *« objectif limité »*, qui *« ne résoud qu'une partie du problème »*. *« Le piège serait de se focaliser uniquement sur cette question de l'aéroport, alors que l'agression* [serbe] *se poursuit »* en d'autres endroits de Bosnie-Herzégovine, où la situation est souvent bien pire qu'à Sarajevo et où *« les gens sont constamment menacés »*, estime ainsi M. Kamal Mustic, l'un des conseillers du président Aljia Izetbegovic.

Une grande inquiétude étreint visiblement les autorités bosniaques : que la réouverture de l'aéroport polarise l'attention, fasse oublier la situation générale en Bosnie-Herzégovine, jette un voile sur les responsabilités des Serbes dans la guerre et permette à la communauté internationale de se donner bonne conscience à moindre coût : *« A force de ne parler que de l'aéroport, on ne voit plus que la Bosnie-Herzégovine a été attaquée »*, souligne Kamal Mustic.

Pour un journaliste de Sarajevo, qui exprime plus crûment un sentiment identique, *« la réouverture de l'aéroport de la capitale résoud le problème de nos repas mais pas la façon dont nous allons survivre, car les Serbes n'ont pas bougé et sont toujours autour »* de Sarajevo. Et M. Kemal Kurspahic, rédacteur en chef du quotidien *Oslobodenje*, de prévoir de nouveaux combats tant que l'artillerie serbe sera en mesure de sévir.

A cet égard, relève M. Mustic comme M. Kurspahic, *« certains »* ici, tout en saluant l'acte courageux de M. François Mitterrand et *« le bon coup d'une bonne politique »*, se posent des questions quant aux véritables conséquences de la venue du président français à Sarajevo samedi dernier. *« Certains,* disent le journaliste et l'homme politique en des termes identiques, pensent que la visite de M. Mitterrand a *retardé ou empêché une intervention militaire internationale »* contre les Serbes.

Une intervention que le pouvoir bosniaque appelle de tous ses vœux, estimant que c'est la seule façon de mettre fin aux combats en s'attaquant à la racine du conflit, l'agression serbe, et en ne se contentant plus de soigner l'un de ses symptômes. *« Une intervention militaire internationale serait nécessaire pour que le mal ne se propage pas*, insiste M. Mustic, *elle aurait déjà dû avoir lieu depuis longtemps afin de neutraliser les armes lourdes et l'aviation serbes »* et sauver ainsi des milliers de vies humaines. *« Il faut soit neutraliser les armes de l'agresseur, soit nous donner des armes »*, ajoute-t-il.

M. Kamal Mustic se montre assez critique à l'encontre de la FORPRONU, qui, selon lui, regarde les gens mourir en se noyant dans les détails et les arguties. Critique, le conseiller du président Izetbegovic l'est également à l'égard du président de la Conférence européenne sur la Yougoslavie, lord Carrington, qui était attendu vendredi à Sarajevo, dont il dit *« ne pas comprendre ce qu'il veut »*.

En tout état de cause, affirme-t-il, *« nous allons nous libérer, avec ou sans aide internationale ; personne ne peut nous l'interdire »*. Reste cependant, comme il en convient, que les dirigeants bosniaques ne disposent pour ce faire *« pas plus de gens prêts à se battre que de fusils »* pour les équiper.

YVES HELLER

YOUGOSLAVIE : homme d'affaires américain d'origine serbe

M. Milan Panic a accepté le poste de premier ministre

BELGRADE

de notre correspondante

Le 15 juin dernier, l'écrivain serbe, M. Dobrica Cosic, était élu premier président de la nouvelle Yougoslavie, désormais réduite à la Serbie et au Monténégro. L'arrivée de cet intellectuel, apprécié pour son talent littéraire, devait contribuer à redorer le blason de la Yougoslavie mise au ban des nations et soumise à un blocus international. C'est justement pour le même objectif que le milliardaire américain d'origine serbe, M. Milan Panic, sera officiellement promu, en début de semaine prochaine, à la tête du gouvernement yougoslave.

Homme d'affaires de soixante-deux ans, naturalisé américain et résidant en Californie depuis 1956, Milan Panic a accepté, jeudi, le poste de premier ministre de la nouvelle Yougoslavie que lui avait proposé, mercredi soir, le président Cosic. Cette décision a recueilli l'approbation d'une grande partie de l'opinion serbe, convaincue que le président de la puissante société américaine ICN Pharmaceuticals de Costa-Mesa (Californie) réussirait à sortir la Serbie de l'isolement international dans lequel l'a conduite la politique du président serbe, M. Slobodan Milocevic.

Des liens étroits avec le président Milosevic

Personne ne doute en effet des *capacités de ce chimiste belgradois* qui a achevé ses études dans la prestigieuse université de Heidelberg, en Allemagne, avant d'émigrer avec sa famille aux Etats-Unis. D'autant plus que la légende veut qu'il soit arrivé sur le nouveau continent avec *« 20 dollars et deux valises »* et qu'il ait fondé ICN en 1960 avec *« 200 dollars en poche »*.

M. Panic, qui a accepté d'*« aider son pays natal »*, après avoir eu plusieurs consultations avec de hauts fonctionnaires américains, n'est pas « le candidat des Etats-Unis ». Le département d'Etat a en effet précisé, jeudi à Washington, qu'*« il ne le soutenait pas et qu'il n'avait aucune opinion sur cette nomination »*. Les autorités américaines ont toutefois demandé que *M. Panic n'approuve aucune action* de son gouvernement allant à l'encontre des sanctions commerciales imposées par l'ONU contre Belgrade.

M. Panic, attendu vendredi dans la capitale serbe, s'est engagé à respecter les principes de la démocratie et à résoudre pacifiquement les conflits dans l'ex-Yougoslavie. En attendant l'arrivée de M. Panic, on évoquait à Belgrade les liens étroits qui existent entre le futur premier ministre yougoslave et le président de Serbie, Slobodan Milosevic, en rappelant également que le PDG de la filiale belgradoise d'ICN, M. Brankovic, est le leader du Parti démocratique serbe (SDS) de Serbie. Le SDS, qui avait été fondé il y a un peu plus de deux ans au niveau yougoslave, avait poussé les Serbes de Croatie, puis de Bosnie, à la rébellion armée. M. Radovan Karadzic, dont les forces armées font le siège de Sarajevo, préside en l'occurrence le SDS de Bosnie-Herzégovine.

FLORENCE HARTMANN

La Suède est favorable à une répartition par quotas des réfugiés yougoslaves

STOCKHOLM

de notre correspondante

Depuis le début des hostilités en Yougoslavie, la Suède a accueilli sur son territoire quelque 35 000 réfugiés, dont 11 000 en juin et 3 000 durant la seule dernière semaine, a indiqué jeudi 2 juillet le chef de la police du port d'Ystad, dans le sud du pays. Les structures d'accueil sont déjà largement insuffisantes et l'Office national de l'immigration a donné, le 26 juin, de nouvelles instructions au personnel des postes-frontières pour refouler les ressortissants de Bosnie-Herzégovine dès leur arrivée en Suède.

La reconnaissance de la Bosnie le 22 mai dernier par la Suède ne s'est pas accompagnée, comme cela avait été le cas pour la Slovénie et la Croatie, d'accords de libre circulation, et les Bosniaques sont donc tenus d'être munis d'un visa en arrivant en Suède. Ne disposant pas encore de passeport bosniaque, ils voyagent avec leur ancien passeport yougoslave qui leur garantissait jusqu'ici l'entrée libre en Suède – et qui le garantit toujours aux Yougoslaves d'*aujourd'hui*, les Serbes et les Monténégrins. Le week-end dernier, une centaine de nouveaux arrivants ont ainsi été refoulés immédiatement vers l'Allemagne par laquelle ils avaient transité, la loi de 1954 permettant de renvoyer les demandeurs d'asile vers le premier pays d'accueil. Le ministre de l'immigration, M[me] Birgit Friggebo, a indiqué que son gouvernement n'avait pas l'intention de modifier la décision de l'Office de l'immigration, soulignant par ailleurs que c'est vers l'Allemagne et non vers leur pays d'origine que les ressortissants de Bosnie-Herzégovine sont renvoyés...

Si les Yougoslaves sont aujourd'hui aussi nombreux à demander l'asile en Suède, c'est qu'il existe déjà sur place une forte population arrivée dans les années 60 et 70, qui avait alors trouvé du travail et s'était fixée dans ce pays. Les autorités suédoises ne voient cependant pas pourquoi elles devraient assumer avec l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et la Suisse, le fardeau croissant des demandes d'asile alors que les autres pays européens ne fournissent pas d'efforts proportionnels. Ainsi le premier ministre, M. Carl Bildt, aurait-il l'intention de présenter lors du sommet de la CSE à Helsinki, le 9 juillet prochain, un projet aux termes duquel les pays européens *devraient s'engager à se répartir « solidairement »* le flot de réfugiés selon un système de quotas.

FRANÇOISE NIÉTO

Contre la mainmise du pouvoir sur les médias

Cent mille personnes ont manifesté à Belgrade

BELGRADE

de notre correspondante

Environ cent mille personnes ont défilé dans le centre de Belgrade, dans la soirée du jeudi 2 juillet, pour dénoncer la mainmise sur les médias par le régime du président serbe Slobodan Milosevic. Le leader charismatique de l'opposition, *M. Vuk Draskovic, qui avait* appelé à une manifestation pacifique, salua pendant quelques instants cette *« Bastille »* défendue par *« des hommes casqués et des tireurs d'élite »*.

Pendant plus de deux heures, la foule défila calmement, en scandant : *« Vive la télé libre dans une Serbie libre »*, *« Nous voulons la vérité, vous avez trahi le peuple serbe... »* Tandis que certains manifestants appelaient les forces de l'ordre à rejoindre *« la Serbie démocratique »* ou à *« arrêter le président Milosevic »*, d'autres suggéraient de ne plus payer la redevance.

L'opposition, qui organise depuis le 28 juin des manifestations contre M. Milosevic, a ainsi fait une nouvelle démonstration de force en remplissant les rues de Belgrade. Mais si la contestation prend racine dans la capitale, le mouvement ne s'est pas encore véritablement élargi à la province, qui est victime du « blocus médiatique ».

Belgrade, en effet, dispose de deux chaînes commerciales indépendantes qui échappent, tant bien que mal, au contrôle du pouvoir tandis que le reste de la Serbie doit se contenter de la propagande officielle diffusée par les deux chaînes publiques.

Dans l'espoir de percer « le blocus de l'information » imposé par le pouvoir, qui ressasse constamment que l'opposition n'a aucun appui dans l'opinion publique, les contestataires poursuivront leur action dans les rues de Belgrade pour montrer qu'ils existent et qu'ils veulent *« une autre Serbie »*.

F. H.

MOLDAVIE

Le Parlement va reconnaître le droit à l'autodétermination de la Transnistrie

nous déclare M. Nicolae Iu, ministre des affaires étrangères

Les présidents russe et moldave, Boris Eltsine et Mircea Snegur ont conclu, vendredi 3 juillet à Moscou, un accord de cessez-le-feu dans le conflit du Dniestr, prévoyant une zone neutre tenue par des « unités d'interposition ». La 14[e] armée russe stationnée dans le Dniestr sera retirée une fois que le Parlement moldave aura déterminé le statut de la région à majorité russophone. A Chisinau, le chef de la diplomatie moldave, M. Nicolae Iu, nous a déclaré jeudi que le Parlement de Chisinau allait accorder à la Transnistrie, peuplée de séparatistes russophones, le droit à l'autodétermination en cas de réunification de la Moldavie avec la Roumanie voisine.

CHISINAU

de notre envoyé spécial

Le chef de la diplomatie moldave n'aime pas qu'on parle de cela : il dit *« cette chose »* ou *« les garanties dont vous parlez »*. Mais, alors que les combats meurtriers se poursuivent entre Moldaves et russophones à Bendery et sur le front du Dniestr où s'accumulent les blindés – malgré un premier accord de cessez-le-feu *« personnellement »* garanti par les présidents Snegur et Eltsine le 25 juin, – les autorités moldaves, comme l'a dit mardi lors d'un appel poignant M. Snegur, font *« des efforts colossaux pour trouver une solution de compromis »*.

Le chargé d'affaires américain à Chisinau explique que la clause de la nation la plus favorisée vient d'être accordée aux Moldaves *« pour les encourager dans la voie de la négociation »*. Et le chef de la diplomatie à Chisinau, M. Nicolae Iu, a admis jeudi ce que son gouvernement n'avait jamais voulu à ce jour accepter : *« Le Parlement va adopter*, nous a assuré M. Iu, *une décision sur le statut* [de la Transnistrie, NDLR] *avec les garanties dont vous parlez. »* C'est-à-dire le droit d'autodétermination, par un référendum ou bien par décompte des voix séparé dans la région du Dniestr lors d'une consultation sur une réunification de la Moldavie avec la Roumanie.

« Tu votes contre, on te tue »

Cependant, poursuit M. Iu, *« cette chose »* – le droit à une éventuelle sécession de la Transnistrie – *doit s'exercer par un référendum une fois que les forces para-militaires russophones auront été désarmées et la XIV[e] armée russe, principal facteur d'aggravation du conflit »* selon M. Iu, *« rapatriée »*. Car *« le droit international ne prévoit pas qu'un territoire ait un statut spécial à cause de la présence de forces armées »*, souligne-t-il.

En Transnistrie vivent *« des Moldaves qui ne veulent pas quitter la Moldavie et des Russes. Tous ont droit à l'autodétermination »*, insiste le ministre. Pour consulter la population de l'est du Dniestr, *« il faut désarmer la « garde » russophone »*. Aujourd'hui, un référendum est impossible parce qu' *« ils sont armés et tirent : « ah, toi tu votes contre nous, tu es roumain, on te tue ! »*, insiste le chef de la diplomatie de Chisinau.

Jeudi, le Parlement moldave, en l'absence de députés russophones du Dniestr, a dû renvoyer à plus tard, après les entretiens prévus à Moscou, l'examen du statut spécial du Dniestr. Mais en se prononçant pour le droit à l'autodétermination de la Transnistrie, Chisinau, privé de gaz et d'essence par un blocus économique russe, accepte *« une solution raisonnable »*, base de discussion avec la Russie, alors que, comme le dit M. Snegur, *« l'irréparable peut se produire »* avec une internationalisation du conflit impliquant la Russie, l'Ukraine et la Roumanie.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

□ **GÉORGIE : M. Gamsakhourdia en Finlande le 12 juillet.** – Le président géorgien déchu Zviad Gamsakhourdia pourra venir en Finlande le 12 juillet, date de la clôture de la conférence de la CSCE à Helsinki, a annoncé jeudi 2 juillet un porte-parole du ministère finlandais des affaires étrangères. Depuis sa fuite en Tchétchénie (Caucase) en janvier dernier, M. Gamsakhourdia n'avait pu obtenir de visa pour l'étranger. – *(AFP.)*

□ **UKRAINE : ratification de l'accord sur la réduction des armes conventionnelles.** – Le Parlement ukrainien a ratifié mercredi l'accord sur la réduction des armes conventionnelles (CFE), a annoncé jeudi 2 juillet le vice-ministre ukrainien des affaires étrangères, M. Boris Tarassouk, au cours d'une conférence de presse à Kiev. Il a précisé qu'en novembre 1995, conformément à l'accord mis au point lors du sommet de la CEI à Tachkent, l'Ukraine posséderait 4 080 chars, 5 050 véhicules blindés, 4 040 systèmes d'artillerie, 1 090 avions de combat et 330 hélicoptères militaires. – *(AFP.)*

□ **MONGOLIE : résultats officiels des législatives.** – Selon les résultats officiels des législatives du 28 juin, le parti ex-communiste (PPRM) a obtenu 70 des 76 sièges du « Grand Khoural ». Son principal rival, la Coalition démocratique, en remporte 4, et le Parti social-démocrate 1 : un indépendant a également été élu.

EUROPE

BELGIQUE : l'enquête sur l'assassinat d'un ancien vice-premier ministre

La Chambre a levé l'immunité parlementaire d'un député socialiste

BRUXELLES

de notre correspondant

C'est à l'unanimité que la Chambre des députés a levé, jeudi 2 juillet, l'immunité parlementaire du député socialiste et ancien ministre, Alain Van der Biest, que le procureur de Liège souhaite interroger dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat, il y a un an à Liège, de l'ancien vice-premier ministre André Cools.

Une mission rogatoire s'était rendue il y a quelques jours à Milan pour entendre M. Carlo Todarello, un personnage au passé trouble, souvent présenté comme un mafieux de l'immigration italienne en Belgique, qui accuse M. Van der Biest d'être le commanditaire de l'assassinat d'André Cools. Apparemment inquiet pour sa sécurité, M. Todarello vient de se réfugier en Belgique, où il a été immédiatement incarcéré et où il maintient ses accusations. Tout cela a paru assez grave au procureur du roi à Liège, M. Léon Giet, pour demander la levée de l'immunité parlementaire de M. Van der Biest, sans évidemment préjuger de sa culpabilité ou de son innocence. Le député s'était lui-même prononcé pour cette mesure, afin, assure son défenseur, de se laver rapidement de soupçons insupportables.

Agé de quarante-neuf ans, fils d'un mineur flamand, grandi dans *la banlieue pauvre de Liège*, M. Van der Biest est une forte personnalité, auteur de plusieurs romans talentueux, auquel sa liberté de parole et de comportement ne vaut pas que des amis. Il paraît établi qu'il était très mal entouré, son chauffeur et son «secrétaire particulier» s'étant peut-être servis de voitures officielles pour faire passer à l'étranger des titres bancaires volés. M. Cools – dont les réseaux au sein d'un parti socialiste local en proie à *d'âpres rivalités fonctionnaient* bien – aurait découvert la vérité.

De là à imaginer que M. Van der Biest aurait voulu faire taire *M. Cools grâce aux services d'un* tueur à gages, il y a un pas que peu des gens franchissent. Cette affaire désole les autres élus de Liège, qui ne méritent pas d'être mis dans le même sac que les vedettes du *«socialisme d'affaires»*, comme écrit l'hebdomadaire *le Vif-l'Express*, prolixe sur ce sinistre imbroglio.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

ALLEMAGNE

Le journal de Goebbels aurait été retrouvé à Moscou

La version intégrale du journal de Joseph Goebbels, ministre de la propagande du III[e] Reich, a été retrouvée à Moscou, affirme le quotidien britannique *The Independent, dans ses éditions* du vendredi 3 juillet. Seuls des extraits étaient connus jusqu'à aujourd'hui. Ce journal couvrirait la période allant de 1924 (un an après la tentative de putsch de Hitler à Munich) à l'écroulement du nazisme en avril 1945.

Les dernières pages auraient *été écrites le 29 avril, deux* jours avant que ce fidèle de Hitler se donne la mort, avec sa femme et ses enfants, alors que les troupes soviétiques écrasaient Berlin. Ces journaux (reproduits sur plaques photographiques) auraient sommeillé quarante-sept ans dans les archives de Moscou.

L'historien allemand Elke Fröhlich, de l'Institut d'histoire contemporaine de Munich, a pu les examiner et les authentifier, affirme *The Independent*. Le *Sunday Times* souhaite publier ces carnets dans le courant de l'année, à la suite d'un accord entre les Russes et l'historien britannique David Irving. Le *Sunday Times* estime que cette publication pourrait constituer un apport essentiel à l'histoire du III[e] Reich.

La présence de M. Irving dans cette affaire suscite déjà des réactions négatives. Cet historien a publié un ouvrage *(Hitler's War)* dans lequel il tente d'exonérer *Adolf Hitler* de la responsabilité personnelle de la «solution finale» (extermination des juifs). C'est également lui qui *avait attiré l'attention du Sunday Times* sur l'intérêt des fameux «carnets de Hitler» qui étaient, en fait, des faux dont on ignore toujours aujourd'hui l'origine exacte (on penche pour un montage d'anciens nazis avec la participation d'Allemands de l'Est).

Selon *The Independent*, l'authenticité des carnets de Goebbels serait indéniable. L'historien Hugh Trevor-Roper, qui a *travaillé sur les fragments déjà* connus du journal de Goebbels, estime que la version intégrale confirmera le fait que le führer du III[e] Reich était bien l'artisan principal de la «solution finale».

EN BREF

□ **IRLANDE DU NORD : ouverture des pourparlers entre Dublin, Londres et les partis politiques locaux.** – Les représentants des gouvernements de Londres et de Dublin, ainsi que ceux des principaux partis politiques d'Irlande du Nord, à l'exception du mouvement républicain Sinn Fein, doivent entamer, lundi 6 juillet, à Londres, des discussions sur l'avenir de l'Ulster, a appris l'*AFP*, jeudi soir à Dublin. Ce sera la première fois depuis la partition de l'île en 1922 que des dirigeants des partis politiques d'Irlande du Nord seront à la même table que le gouvernement irlandais. L'Armée *républicaine irlandaise (IRA)* a, *par* ailleurs, revendiqué, jeudi, l'assassinat, la veille, de trois de ses membres accusés de collaborer avec la police britannique. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : le gouvernement Amato a obtenu la confiance du Sénat.** – Par 173 voix contre 140, le Sénat a voté, jeudi 2 juillet, la confiance au gouvernement formé par le nouveau président du Conseil, M. Giuliano Amato (socialiste). Les élus de la Démocratie chrétienne (DC), du Parti socialiste (PSI), du Parti libéral (PLI) et du Parti social-démocrate (PSDI) ont apporté leur soutien au gouvernement; en revanche, les anciens communistes (PDS), la Ligue lombarde (fédéraliste), le Parti républicain (PRI), les écologistes et les néo-fascistes (MSI) se sont prononcés contre. M. Amato, qui doit encore obtenir la confiance des députés, a comparé la situation actuelle à celle des années 1946-1947, *«quand l'Italie était confrontée à des problèmes économiques et à la réforme des institutions»*. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : sursis pour M. Pawlak.** – Le président Lech Walesa a refusé, jeudi 2 juillet, la démission présentée le même jour par le premier ministre, M. Waldemar Pawlak, nommé début juin. *Une nouvelle tentative dans la soirée* de former un gouvernement avec les amis de M. Mazowiecki a échoué. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TURQUIE : attaque des rebelles kurdes.** – Au moins sept personnes, dont deux enfants, ont été tuées et huit autres blessées lors de l'atta*que de deux villages de la province* de Van (proche de la frontière iranienne) par environ trois cents indépendantistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (*PKK*, marxiste), selon l'agence semi-officielle Anatolie. Cette nouvelle agression porte le nombre de morts dans la région à sept cents de part et d'autre en seulement quatre mois. – *(AFP, UPI.)*

ASIE

Le Sri-Lanka empoisonné par la «guerre tamoule»

La plus grande partie de l'île vit comme si de rien n'était mais nul n'est épargné par le conflit entre l'armée et les «Tigres»

COLOMBO

de notre envoyé spécial

Le premier étonnement du visiteur est de constater qu'une guerre sévit à *moins* de 300 kilomètres au nord et à l'est de la capitale de Sri-Lanka sans que son million d'habitants en paraisse affecté.

Tout au plus les contrôles volants *de l'armée, occasionnels aux carre*fours, sont-ils plus fréquents dans ce quartier de Colombo qui a été surnommé *«la petite Jaffna»* (1) pour être habité par une majorité de Tamouls – ethnie dont une représentation politique et militaire, le LTTE, se bat là-bas contre l'armée.

Il est de fait que, occasionnellement, un attentat a lieu dans cette *ville : la dernière fois, ce fut au Nou*vel An cinghalais, le 12 avril, où une voiture piégée a tué près de 200 personnes. Il est vrai, aussi, que plus on «monte» vers le nord, plus croît la *probabilité de croiser un convoi mili*taire; quant à Anuradhapura, ville bien connue des visiteurs pour abriter un des sanctuaires bouddhistes les plus vénérés de Ceylan, c'est une vraie place forte, la base arrière du front septentrional. Mais il est non moins avéré que 300 000 touristes sont venus en 1991 bronzer sur les plages du sud de l'île, ou visiter Kandy, Sigiriya et Polonnaruwa, hauts lieux du «triangle culturel» srilankais où ne battent que rarement les vagues d'un conflit vieux de neuf ans.

Il existe donc deux, voire trois pays en cette île. Ils mènent une vie radicalement différente *(le Monde* du 1[er] juin). On peut même les considérer comme séparés, tant il est difficile *de franchir les barrages militaires qui* les isolent. A l'exception de quelques poches gouvernementales, que tente d'élargir une offensive militaire en cours, le Nord est à ce jour une entité indépendante, quoique dépourvue de reconnaissance internationale; il est administré par les «Tigres» de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), une faction politico-militaire qui a évincé par la force tous ses rivaux.

Deux promesses électorales

Dans l'Est, une population com*posite, tamoule, cinghalaise et musul*mane (2), s'efforce de n'être pas broyée dans la cruelle guerre de guérilla qui oppose l'armée de Colombo au LTTE. Le Sud-Ouest enfin – *«le sud», comme on dénomme les sept* autres provinces, centrées sur Colombo, qui forment les deux tiers de l'île et le cœur du pays – a retrouvé une vie à peu près normale *depuis l'écrasement, en 1989-1990*, des jeunes rebelles nationalistes et populistes du JVP, au point de connaître aujourd'hui un développement économique notable.

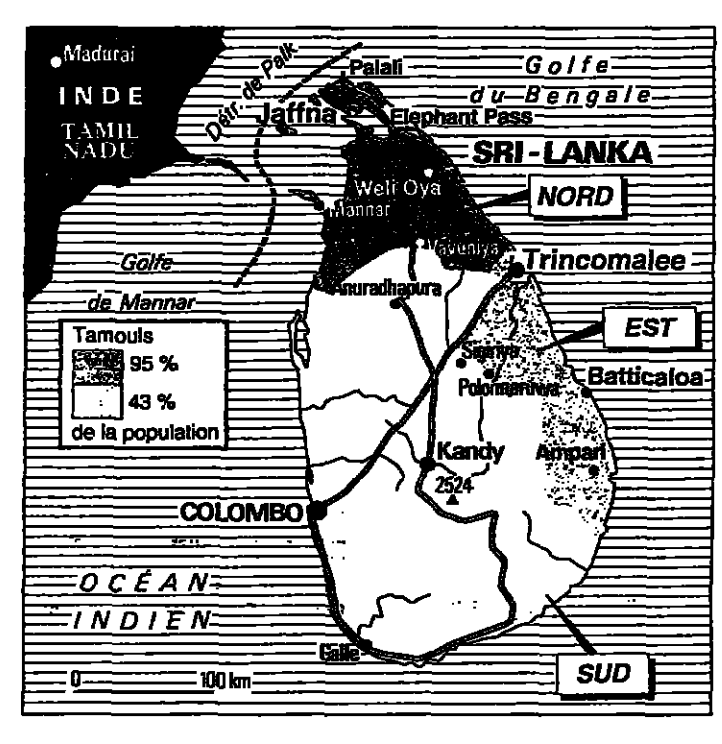
Quoique atténués, les échos de la *«deuxième guerre tamoule»*, comme on nomme ici le conflit (3), retentissent bien entendu dans le reste du pays. Depuis 1983, au demeurant, Sri-Lanka vit sous l'empire de lois d'exception qui limitent de façon non négligeable la portée de son système démocratique. Tout autant qu'entre le Parti national unifié (*UNP*, conservateur au pouvoir depuis 1977) du président Ranasinghe Premadasa et le Parti de la liberté (SLFP, centre gauche, populiste) de l'ex-premier ministre *M[me] Sirima Bandaranaike, les Cin*ghalais se divisent en «faucons» et «colombes» à propos du conflit.

La majorité de la population, de langue sinhala et de confession bouddhique, est d'un nationalisme à toute épreuve – face à une minorité tamoule hindoue qu'elle perçoit comme raciste à son endroit, et de surcroît menaçante du fait qu'elle peut en théorie, et naguère en pratique, s'adosser au Tamil Nadu indien, fort de plus de 50 millions d'âmes. C'est sur cette donnée que, vers le milieu des années 50, s'était appuyé *Solomon Bandaranaike*, mari de l'actuel chef de l'opposition, pour déboulonner l'UNP, alors auréolé du prestige du *«père de l'indépendance»*, Don Stephen Senanayake. Une loi *faisant du sinhala l'unique* langue nationale a donné, en 1956, le signal de la première de ces émeutes qui allaient, à intervalles réguliers, répandre le sang des Tamouls.

Aujourd'hui encore, c'est le SLFP qui affiche la position la plus dure sur la question, sans doute par souci de ne pas laisser à son adversaire conservateur le bénéfice d'une pose plus nationaliste. *«Mme B.»*, comme on l'appelle dans l'île, vient en particulier de faire reproche au gouvernement de ne pas avoir interdit le LTTE, après la décision récemment prise en ce sens par New-Delhi, qui accuse les «Tigres», et d'abord leur chef Velupillai Prabhakaram, d'avoir assassiné l'ex-premier ministre *Rajiv* Gandhi.

Le SLFP vient, en outre, de faire connaître sa décision de se retirer de la commission parlementaire mixte qui *travaillait depuis l'été 1991 sous* la houlette de l'un des siens, M. Mangala Moonesinghe : prise pour protester contre *«l'attitude d'affrontement»* du gouvernement envers *l'opposition, cette décision confirme* que «la question tamoule» est traitée ici non comme une donnée première de la politique nationale, mais comme un élément d'une querelle entre Cinghalais – ce que le LTTE ne cesse d'ailleurs de proclamer.

Le chef de l'Etat, dès lors, passe aisément pour une «colombe». Il avait construit sa victoire de décem*bre 1988 sur deux promesses* : conduire l'Inde à retirer la force d'interposition entre Colombo et les Tamouls que ce grand voisin avait, en 1987, contraint son prédécesseur M. Jayawardene à accepter – cela pour demeurer en phase avec le nationalisme ambiant; mais aussi rechercher la négociation avec le LTTE. M. Premadasa a tenu la première partie de son programme. Mais il peine à mettre en œuvre l'autre volet.



L'affaire des «Chats noirs»

Il est vrai que le chef des «Tigres» ne lui a pas facilité la tâche. Alors que les deux hommes avaient, au début de 1989, négocié un cessez-le-feu qui devait rendre intenable la position de la «Force de paix» indienne, M. Prabhakaram a repris le combat contre Colombo à la mi-1990, dans des conditions qui ont choqué les Cinghalais (4). Il a en outre été révélé que M. Premadasa avait alors, pour mieux combattre les Indiens, livré aux Tamouls des armes que ceux-ci *ont, depuis, retournées* contre l'armée sri-lankaise. Ce n'est là que l'un des traits de ce machiavélisme dont ses adversaires, entre autres accusations, lui font grief.

C'est ainsi que le président est, depuis des semaines, au centre d'une tempête : un document qui circule dans les milieux politiques, les rédactions des journaux, les ambassades, le *met en cause pour avoir ordonné* le recours à des escadrons de la mort afin de venir à bout du JVP en 1989. Plus grave : ces «Chats noirs» s'en seraient pris aussi à des adversaires politiques du président, dont des militants du SLFP; un journal d'opposition a publié une longue liste de personnalités ainsi assassinées. Plus explosif encore, si l'on peut dire : le document laisse entendre que l'assassinat à la voiture piégée, le 3 mars 1991, du ministre de la défense et alors homme fort du régime, Ranjan Wijeratne, aurait été commandité en haut lieu...

Et qui porte ces accusations? Le commissaire divisionnaire Premadasa Udugampola, qui fut le fer de lance policier de la lutte contre le JVP, et qui est tenu pour responsable, à ce titre, de milliers d'assassinats – à commencer par ceux perpétrés par les «Chats noirs», dont il a été le créateur et le chef. Pourquoi ce déballage, fait par un homme contraint désormais de vivre dans la clandestinité?

En apparence, il a voulu se venger contre une mise à la retraite anticipée ordonnée par le chef de l'Etat à son encontre au début de l'année. Une telle décision aurait été réclamée à M. Premadasa par des bailleurs de fonds occidentaux de plus en plus réticents à maintenir leur aide financière à un pays du tiers-monde devenu avant bien d'autres, il y a trois lustres, très libéral en matière économique, mais qui est régulièrement dénoncé pour ses graves violations des droits de l'homme. M. Premadasa est sur la défensive, d'autant que l'affaire est maintenue à flot *moins par le SLFP que par une scis*sion de son propre parti : le DUNF. Cette formation a été créée l'automne dernier par dix députés conservateurs qui venaient d'échouer de peu à destituer le président, soupçonné de rien de moins que de *«corruption»*, *«incompétence»*, *«trahison»*, *«abus de pouvoirs»*, *«violation des devoirs de sa charge»* et d'*«infirmité mentale»* (5).

Parmi les accusateurs figurent deux ex-ministres, personnalités assez populaires dans le Sud, MM. Lalith Athulathmudali et Gamini Dissa*nayake, à qui* M. Premadasa avait été préféré par M. Jayawardene pour assurer sa succession. Bien que le président, qui capitalise sur la modestie de ses origines, ait tenté de *disqualifier l'action de ses adversaires* en évoquant un *«complot aristocratique»*, un «détail» ne peut que le hanter : au moment de la lutte contre le JVP, M. Athulathmudali était *ministre de la sécurité*...

C'est dire que M. Premadasa lutte à présent sinon pour sa survie politique, en principe garantie par le système présidentiel, du moins pour tenter d'assurer sa réélection, plus qu'incertaine, en 1994.

Flatter l'armée et le clergé bouddhiste

Et quel meilleur moyen, à Sri-Lanka, de ressaisir l'avantage que de prendre l'offensive contre les Tamouls? C'est bien ce qui se passe aujourd'hui dans la péninsule de Jaffna. Le chef de l'Etat flatte ainsi deux facteurs de pouvoir importants dans le pays : l'armée, certes pas tout entière acquise à la manière forte contre le LTTE, mais où le poids des «faucons» ne saurait être sous-estimé; et le clergé bouddhiste, très nationaliste, que M. Premadasa courtise assidûment. C'est dire que nul ne voit d'issue évidente à ce conflit qui a déjà fait 22 000 morts.

JEAN-PIERRE CLERC

(1) Jaffna est la grande ville tamoule du Nord.

(2) Les Tamouls, de confession hindoue, sont un peu plus de 3 millions, sur un total de 17,5 millions de Sri-lankais. *Mais ils comptent pour 43 % de la population* de la province de l'est – dont les Cinghalais forment 25 % et les musulmans *(Moors)* 31,5 %. Dans le Nord, la quasi-totalité de la population est tamoule. Sur le plan national, les Cinghalais, bouddhistes, sont 12 millions, et les musulmans 1,3 million. L'île compte en outre 1,2 million de chrétiens.

(3) Une première guerre avait eu lieu de 1983 à 1989.

(4) Alors qu'un cessez-le-feu avait été signé et que des négociations de paix se poursuivaient pour formaliser l'emprise du LTTE sur le Nord-Est, les «Tigres» ont arrêté des centaines de policiers, qui ont été abattus de sang-froid.

(5) Le document demandant la destitution de M. Premadasa faisait état, pour justifier cette accusation, de l'usage par le chef de l'Etat d'un trône reproduisant *à l'identique celui du dernier roi de l'île*, et de son recours à des occultistes fréquemment amenés du sud de l'Inde à bord d'avions officiels.

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Les troupes gouvernementales entreprennent un contrôle des irréguliers

Des tirs de roquettes et de mitrailleuses ont éclaté jeudi 2 juillet à Kaboul lorsque des troupes fidèles au ministre de la défense, M. Ahmed Shah Massoud, se sont déployées en vue de regrouper dans des casernes hors de la capitale tous les combattants non affiliés aux forces régulières.

L'opération viserait en particulier des groupes qui se sont partagé la ville en fiefs, *s'affrontant à plusieurs* reprises et se livrant au pillage. Le fer de lance de cette opération est la 70[e] division du général Abdoul Momin, l'officier tadjik du régime *excommuniste qui, le premier, avait* refusé d'obéir au président Najibullah, en janvier. Selon le ministère de la défense, les irréguliers qui ont attaqué les gouvernementaux ont été *dispersés*.

Un officier de la puissante milice ouzbèke du général Dostom a précisé que ses troupes ne participaient pas à l'opération, et que leur sort *n'était pas réglé*. – *(AFP, Reuter.)*

CAMBODGE

Les Khmers rouges n'acceptent toujours pas d'être désarmés

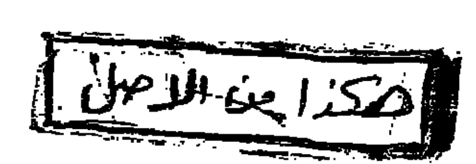
Le dirigeant khmer rouge, M. Khieu Samphan, ne s'est pas plié, *lors d'une réunion du Conseil* national suprême cambodgien (CNS), le jeudi 2 juillet, aux injonctions des Nations unies. Le chef de l'Autorité provisoire des Nations unies (APRO*NUC), le Japonais M. Yasushi* Akashi, avait convoqué le CNS pour discuter des propositions élaborées lors d'une conférence réunie à Tokyo le 22 juin, au cours de laquelle les principaux signataires des accords de paix de Paris avaient accordé aux Khmers rouges un délai de dix jours, jusqu'au 2 juillet préci*sément, pour déposer les armes*. M. Khieu Samphan a refusé, par trois fois, de faire savoir s'il acceptait de coopérer avec les «casques bleus» en vue d'un désarmement de ses troupes. *M.* Hor Namhong, ministre des affaires étrangères de Phnom-Penh, a déclaré que cette absence d'accord de la part de M. Khieu Samphan signifiait un refus des propositions de l'ONU. – *(AFP.)*

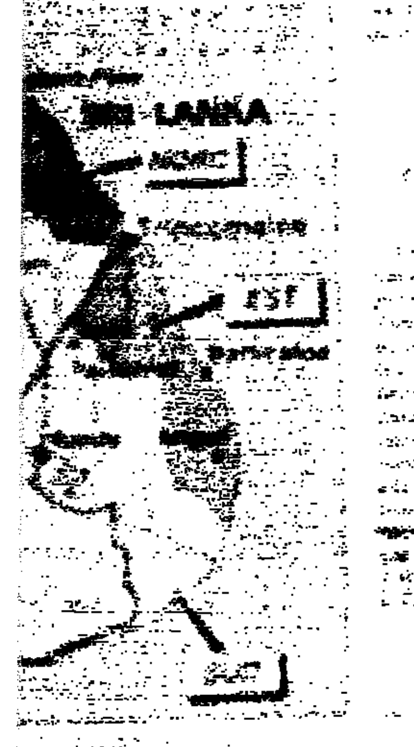
EQUATEUR

Le second tour de l'élection présidentielle opposera deux conservateurs

Guayaquil contre Quito : la tradition est respectée pour le second tour *décisif de l'élection présiden*tielle, le dimanche 5 juillet, en Equateur. M. Sixto Duran, âgé de soixante-dix ans, conservateur, et réservé comme tout homme de la *Sierra*, est *opposé à M. Jaime* Nebot, quarante-cinq ans, né à Guayaquil, sur le littoral Pacifique, conservateur lui aussi, mais exubérant et impulsif.

Quel que soit le vainqueur, ce sera un virage à droite et l'adoption d'un plan d'austérité néolibéral après la présidence sociale-démocrate de M. Rodrigo Borja. M. Duran est favori car le clan de Guayaquil est divisé. Le populiste Abdallah Bucaram, l'un des patrons du principal port du pays, appelle à voter pour M. Duran, par hostilité personnelle envers M. Nebot. Trafic de drogue, apparition d'un groupe de guérilla, inflation et chômage en hausse, le prochain gouvernement devra affronter une situation difficile.





AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : dans un discours très sévère

Le président De Klerk somme l'ANC de choisir entre la négociation et l'« affrontement »

JOHANNESBURG

de notre correspondant

« L'ANC et ses alliés ont choisi délibérément de saboter les négociations et de précipiter le pays dans une crise créée artificiellement » : en rejetant ainsi sur les organisations noires la responsabilité de l'impasse politique actuelle, le président Frederick De Klerk a choisi, jeudi 2 juillet, dans une déclaration à la nation, de répondre à la fermeté par la fermeté.

En préambule de son discours, M. De Klerk n'a pas manqué de faire l'inventaire des promesses qu'il a faites – et tenues – depuis son accession à la présidence de la République, en septembre 1989. Et il n'a pas oublié non plus de rappeler ce que les négociations auraient pu apporter au pays si la deuxième session plénière de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), réunie fin mai, n'avait pas échoué : *« Un Parlement élu et un gouvernement qui, pour la première fois de l'histoire, auraient représenté tous les Sud-Africains. »*

Appelant les dirigeants de l'ANC à faire preuve de *« calme »* et de *« responsabilité »*, les exhortant explicitement à *« revenir »* s'asseoir à la table des négociations, le chef de l'Etat a toutefois prévenu qu'il ne laisserait pas le pays devenir *« ingouvernable »*. Il n'a pas hésité à réveiller les vieux démons anti-socialistes, en accusant le Congrès sud-africain des syndicats (COSATU) et le Parti communiste (SACP) de manipuler l'ANC. Selon lui, il n'y a désormais que deux solutions : celle des négociations, menant à une *« nouvelle Afrique du Sud, où tous les citoyens vivront en paix, prospérité et respect mutuel »*, et celle de *« la mobilisation des masses, conduisant à l'affrontement, à la pauvreté et aux conflits »*.

L'allocution télévisée du chef de l'Etat visait, en fait, à rendre publique une lettre qu'il avait adressée, *dans la journée, au président de* l'ANC, M. Nelson Mandela, en réponse à l'ultimatum en quatorze points élaboré par l'organisation nationaliste, en vue d'une reprise des négociations. Celles-ci ont été suspendues après le massacre de Boipatong, le 17 juin. Dans cette lettre, M. De Klerk réitère l'invitation faite à l'ANC de renouer le dialogue, proposant deux jours de discussions, *« nécessaires »* pour étudier ses exigences. Le ministre du développement constitutionnel, M. Rolf Meyer, devait confirmer, peu après l'intervention présidentielle, que *« les demandes de l'ANC »* devaient être *« satisfaites »*.

De son côté, le ministre de l'intérieur, M. Hernus Kriel, a précisé qu'il n'était pas question, pour l'instant, d'envisager un retour à l'état d'urgence, levé en 1990. Evoquant, en termes très critiques, l'alliance ANC-SACP-COSATU et le récent appel à une grève générale (*le Monde* du 3 juillet), M. Kriel a estimé que le temps était venu pour l'ANC d'*opérer sa « mue »* et, cessant de se comporter en *« mouvement de libération »*, de se transformer en un *« véritable parti politique »*.

Le président De Klerk et ses ministres ont fermement rejeté toutes les accusations de complicité lancées contre le gouvernement et les forces de sécurité, dans la violence endémique qui secoue le pays. M. Meyer, en évoquant l'idée simpliste de guerre fratricide entre militants de l'ANC et membres du mouvement Inkatha, à dominante zoulou, a relancé l'idée d'une rencontre trilatérale, invitant *MM. Mandela et Buthelezi à s'entretenir* avec M. De Klerk, *« gardien de la loi et de l'ordre »*.

Le gouvernement a mis dix jours à répondre aux exigences de l'ANC. Jeudi soir, l'organisation de M. Mandela affirmait qu'elle réagirait *« dans les sept jours »* aux contre-propositions de M. De Klerk. A l'évidence, les deux ténors de la scène politique sud-africaine entretiennent la tension.

Mais, en dépit des apparences, convaincus de l'inéluctabilité des négociations, ils prennent bien soin, pour l'instant, d'éviter la rupture totale.

FREDERIC FRITSCHER

L'enquête sur le massacre de Boipatong

Des militaires étrangement passifs

Des militaires sud-africains se trouvaient non loin du bidonville de Boipatong, lors du massacre du 17 juin, mais ils ont néanmoins choisi de ne pas intervenir *pour stopper* la tuerie, car ils s'estimaient «trop peu nombreux». C'est ce qu'a révélé, jeudi 2 juillet, à Pretoria, un officier des Forces de défense sud-africaines (SADF), témoignant devant la commission judiciaire chargée du dossier.

Ce même officier a expliqué, en outre, qu'une deuxième patrouille de l'armée avait interrompu la circulation sur la route voisine, pour permettre à un groupe comprenant de quatre-vingt à trois cents Zoulous, venant de Boipatong et brandissant des lances et des bâtons, de traverser tranquillement la chaussée pour se rendre à *l'hostel* (foyer pour travailleurs migrants) de Kwadala tout proche. Les huit soldats n'ont même pas essayé de savoir ce que faisait cet *« impi »* (régiment zoulou) en pleine nuit, a-t-il reconnu. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : M. Ali Kafi nommé président

Un militant nationaliste de la première heure

Sa rondeur, son abord plutôt avenant, tranchent avec la raideur de M. Boudiaf, originaire, comme lui, de l'est du pays. Né en 1928 *dans la région d'El Harrouch, dans* la wilaya (préfecture) de Skikda (ex-Philippeville), M. Ali Kafi, fils d'un petit paysan, milite d'abord aux côtés de Messali Hadj, au sein du *Parti du peuple algérien* (PPA) qui prit ensuite le nom de Mouvement pour le triomphe des libertés *démocratiques* (MTLD).

Enseignant en arabe, il se prononce pour la lutte armée et gagne le maquis au début de l'année 1955. Promu colonel – le plus haut grade dans l'Armée de libération nationale (ALN) –, il est nommé à la tête de la wilaya II (Nord-Constantinois) et assiste comme délégué, au mois d'août 1956, au congrès de la Soummam qui définit, dans un langage marxisant, *la plate-forme politique du* FLN. En 1959, il participe aux travaux du Conseil national de la révolution algérienne (CNRA). Militant courageux, il traverse, à deux reprises, *la ligne Morice*, barrage électrifié établi le long de la frontière tunisienne.

Après l'indépendance, s'ouvre, pour lui, une carrière diplomatique qui, jusqu'en 1975, le voit représenter son pays, successivement en Egypte, en Syrie, au Liban, en Libye et en Tunisie. Alors membre du comité central du FLN, il fait partie du bureau du IV• congrès qui, au mois de février 1979, choisit le colonel Chadli Bendjedid comme candidat unique au poste *de préside nt de la République*, en remplacement du colonel Houari Boumediène.



En accédant, au mois de novembre 1990, au secrétariat général de l'Organisation nationale des moudjahidiness (anciens combattants) qui était, jusqu'alors l'une des organisations-sœur du *FLN*, il prend ses distances avec l'ancien parti unique ou du moins avec certains de ses «barons». Dans le conflit qui oppose M. Sid Ahmed Ghozali, le premier ministre, à M. Mouloud Hamrouche, son prédécesseur, il joue la carte du premier contre le second.

M. Kafi n'en conserve pas moins des liens solides avec ses anciens compagnons de route puisque beaucoup de responsables du FLN – jusqu'à M. Hamrouche lui-même – siègent, aujourd'hui encore, au conseil national de l'ONM. Au mois de janvier dernier, il est appelé à faire partie du Haut Comité d'Etat, sorte de présidence collégiale, aux côtés de M. Boudiaf qui en assure la présidence, soutenant, avec discrétion, son action en faveur de réformes en profondeur.

Au mois de février, abordant le problème de la corruption, M. Kafi s'en prend aux *« opportunistes de tous bords, infiltrés dans l'appareil de l'Etat »* et estime que *« cette déviation est à l'origine de tous les maux dont souffre actuellement le pays »*. Lorsque M. Boudiaf lance le Rassemblement national patriotique (FLN), il juge *« l'idée mobilisatrice »* et met les moyens de l'ONM au service de cette idée-là. Lors de sa première allocution en tant que nouveau chef de l'Etat, il vient de promettre de *« rester fidèle aux volontés du président défunt »*.

J. de B.

Le Haut Comité d'Etat

Voici la composition du Haut Comité d'Etat (HCE) algérien après le remplacement de Mohamed Boudiaf par M. Ali Kafi et la désignation de M. Redha Malek *comme nouveau membre :*

– M. Ali Kafi, président *(Voir l'encadré ci-contre.)*

– Le général Khaled Nezzar. Agé de cinquante-quatre ans, il est considéré comme l'homme fort de l'Algérie. Il fait partie des premiers cadres qui ont façonné l'armée algérienne après l'indépendance. Nommé ministre de la *défense le 25 juillet 1990*, il avait été reconduit dans ses fonctions ministérielles en juillet de l'année suivante par le premier ministre, M. Sid Ahmed Ghozali.

– M. Ali Haroun. Docteur en droit, avocat à la Cour suprême, l'un des fondateurs de la Fédération de France du FLN, au début de la guerre d'Algérie, M. Haroun, soixante-quatre ans, avait été appelé au gouvernement en tant que ministre délégué aux droits de l'homme le 18 juin 1990, pour la première fois en Algérie. Il est devenu ministre de plein droit lors d'un remaniement ministériel en octobre de la même année.

– M. Tedjini Haddam. Recteur de la Mosquée de Paris de 1989 à 1992, le docteur Haddam, soixante et onze ans, chirurgien, fut ministre des affaires religieuses puis de la santé en Algérie, de 1964 à 1970. Ancien *ambassadeur en Tunisie et en* Arabie saoudite, il est proche de M. Ghozali, natif comme lui de la région de Tlemcen, dans l'ouest de l'Algérie.

– M. Redha Malek. Ce diplomate a joué, en 1980 et 1981, un rôle important dans la négociation pour la libération des 52 Américains pris en otage dans l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. Il est né en 1931 à Batna, dans les Aurès, berceau de l'insurrection de 1954. Après des études *secondaires à Alger, puis* une licence de lettres et de philosophie à Paris, il rejoint Tunis en 1957 où il est nommé directeur d'*El Moudjahid*, organe du FLN *ayant une grande importance sur* le double plan de la doctrine et de la formation politique dans la révolution algérienne. Porte-parole du FLN aux négociations d'Evian *en 1961, il sera nommé un an* plus tard ambassadeur à Belgrade, à Paris de 1965 à 1970, puis à Moscou. Ministre de l'information en 1978, M. Malek partira de *nouveau comme ambassadeur à* Washington en 1979, et à Londres où il restera jusqu'en 1984, année où il décide de ne plus assumer de fonctions officielles. Il reviendra *sur la scène politique* après l'arrivée au pouvoir de M. Boudiaf. Le 26 avril 1992, il avait été élu président du Conseil consultatif national (CCN).

Continuer l'œuvre de Mohamed Boudiaf

Suite de la première page

Mais comment faire taire ces rumeurs si habilement jetées en pâture aux Algérois par ceux qui, pour arriver à leurs fins, s'emploient à entretenir un sentiment de confusion et d'insécurité qui peut conduire au pire? Les gens d'ici sont d'autant mieux disposés, aujourd'hui, *à prêter une oreille* attentive à ces faux bruits que, tout invraisemblable qu'elle ait été, la nouvelle de l'assassinat de Mohamed Boudiaf ne s'est pas, hélas! révélée être une plaisanterie de mauvais goût.

En revanche, l'information donnée *« de source autorisée »* par l'agence APS – et démentie, selon le quotidien *El Watan*, par *« une source digne de foi au ministère de la défense »* – selon laquelle l'auteur de l'assassinat de Mohamed Boudiaf était un sous-lieutenant appartenant à la direction du contre-espionnage n'a pas eu l'heur de *combler* la curiosité de ceux qui exigent de connaître l'exacte identité du ou des tueurs et des commanditaires. Plus le temps passe, en effet, plus les versions diffèrent, et les *pistes se* brouillent quant aux circonstances du drame d'Annaba.

L'étonnant de ce crime – meurtre sur ordonnance ou pas – est qu'il ait été commis dans un espace clos aux accès facilement contrôlables, que l'arrière de la tribune sur laquelle Mohamed Boudiaf avait pris place et d'où les coups de feu sont partis, était à découvert, que le minutage de cette *« exécution »* était parfaitement réglé. Ces indices donnent à penser que ce *« travail de pro »* a été l'œuvre d'hommes du sérail, qui paraissent avoir eu accès à tous les secrets qui entouraient cette *deuxième sortie, hors* d'Alger, du président du HCE, la première ayant eu lieu, quelques jours plus tôt, dans l'ouest du pays, notamment à Oran, où il avait assisté à la finale de la Coupe de football d'Algérie.

Si les témoignages diffèrent sur le déroulement du drame proprement dit, notamment sur le sort qui a été réservé à l'assassin de Mohamed Boudiaf, mais aussi sur l'origine et les auteurs de la fusillade qui a suivi à l'intérieur de la salle, puis, semble-t-il, aux abords du palais de la culture, du moins *concordent-ils* pour souligner que cette opération a été menée par plusieurs hommes, si mal identifiés soient-ils. Des informations officieuses laissent entendre qu'une bonne dizaine d'arrestations auraient été opérées sur-le-champ, mais rien ne permet d'affirmer que celui qui a dirigé son arme contre le président du HCE soit bien celui qu'en haut lieu l'on présente comme tel et qui serait sous les verrous.

Le film du drame tourné par la télévision algérienne aurait pu répondre à plusieurs de ces interrogations si, avant d'être diffusé sur le petit écran, il n'avait subi les ciseaux de la censure gouvernementale. Il est, à cet égard, étrange de constater que, dans sa version courte, n'apparaît, à aucun moment, le visage du ou des tueurs, *laissant* ainsi la voie ouverte à toutes les suppositions et à toutes les manipulations.

Autre fait singulier : le général Larbi Belkheir, *ministre de l'intérieur*, qui a brillé par son absence, jeudi, au cimetière de Dar-El-Alia, n'avait accompagné Mohamed Boudiaf dans aucune de ses deux *premières sorties* hors d'Alger. Celui qui fut un proche collaborateur de l'ancien président Chadli et qui, récemment encore, se vantait de bien maîtriser le problème de la sécurité, est, aujourd'hui, la cible de certains milieux politiques qui réclament sa démission pour sanctionner la tragique *« défaillance »* d'Annaba. On rappelle que M. Ali Ben Mohamed, ministre de l'éducation, lui, avait dû quitter le gouvernement, à la mi-juin, après la découverte de fuites de grande envergure lors des épreuves du baccalauréat.

Le HCE, en tout cas, n'est pas resté insensible aux cris de la foule qui, lors des obsèques de Mohamed Boudiaf, réclamait que toute la lumière soit faite sur son assassinat. Sa première décision, maintenant que M. Ali Kafi en assure la présidence, a, en effet, été de nommer une commission nationale d'enquête, chargée d'élucider les circonstances et d'identifier les auteurs de ce crime.

Reste à savoir si la nomination de M. Kafi est de nature à créer ce *« déclic »* dans la population que le fils aîné de Mohamed Boudiaf appelait, mardi, de ses vœux. Le nouveau président du HCE n'est, en effet, guère connu du grand public, auprès duquel il ne peut revendiquer aucune *« légitimité historique »*, *contrairement à son prédécesseur.* Ancien responsable du FLN, avec lequel il prit, très tard, ses distances, il appartient à cette vieille classe politique honnie par beaucoup d'Algériens. D'aucuns seront ainsi tentés de mettre en doute sa capacité à conduire le *« changement radical »* voulu par Mohamed Boudiaf.

Des qualités de conciliateur

On voit mal, à cet égard, qu'il réussisse à s'affirmer face à l'armée, le premier « parti » du pays, qui devrait continuer, comme par le passé, à imprimer sa marque sur la vie politique. Celle-ci a résisté à la tentation – dangereuse pour sa cohésion – d'apparaître sur le devant de la scène en plaçant à la présidence du HCE l'un des siens, en l'occurrence le général Khaled Nezzar, ministre de la défense. La préoccupation de ce dernier et de ses pairs de privilégier le retour à l'ordre transparaît, cependant, dans l'insistance avec laquelle, dans son premier discours à la nation, M. Kafi a évoqué la nécessaire *« restauration de l'autorité de l'Etat »*.

Formé à la diplomatie, M. Kafi qui, à la différence du président défunt, connaît bien le sérail algérien et n'a de comptes à régler avec personne, aura pour lui des qualités de conciliateur qui devraient faciliter une éventuelle ouverture politique que les partis politiques réclamaient en vain à son prédécesseur. Le nouveau président du HCE a suffisamment d'entregent et de savoir-faire pour réussir si tant est que, par la violence, les islamistes ne le distraient pas trop de cette tâche, et surtout que l'armée lui laisse les moyens de la mener à bien. Déjà, langue aurait été reprise avec quelques chefs de file de l' « opposition », comme MM. Aït Ahmed, secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), Abdelamid Mehri, secrétaire général du FLN et Ahmed Ben Bella, ancien chef de l'Etat.

En tout cas, l'idée trop ambitieuse de mettre sur pied une sorte de *« présidence d'union nationale »* et, pour ce faire, d'élargir le HCE aux représentants de tous les grands courants de l'opinion publique, des islamistes modérés aux laïcs convaincus, et des vieux partis aux nouvelles formations, n'a pas été retenue, les risques de récupération politicienne sous couvert de réconciliation ayant paru trop forts à certains. Pour l'heure – respect du disparu oblige –, M. Kafi se présente à ses compatriotes comme l'homme de la continuité, reprenant à son compte le combat là où M. Boudiaf l'avait brutalement abandonné.

JACQUES DE BARRIN

Lire également en page « Débats » les articles de SAMI NAÏR et de JACQUES ROSEAU

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

M. Rabin a été officiellement chargé de former le nouveau gouvernement

Après la victoire du Parti travailliste aux élections législatives, M. Itzhak Rabin a été chargé, jeudi 2 juillet, par le président de l'Etat d'Israël, M. Haïm Herzog, de former un nouveau gouvernement. *« Je souhaite que mon cabinet soit aussi large que possible, afin qu'il soit en mesure à la fois de faire progresser la paix, notamment le projet d'autonomie des Palestiniens, et de modifier les priorités nationales, car il faut enrayer le chômage et réussir l'intégration des immigrants »*, a déclaré M. Rabin à la sortie de la présidence. Il dispose d'une période – renouvelable – de vingt et un jours pour former son cabinet et obtenir l'investiture du Parlement.

Dans les territoires occupés, la victoire travailliste a attisé chez les Palestiniens le conflit entre les partisans de l'organisation islamiste Hamas, hostile au processus de paix, et ceux du Fath, qui sont au contraire favorables aux négociations. Ainsi, lors d'un accrochage jeudi dans la localité de Bani Suheilah, dans la bande de Gaza, six membres de Hamas ont été blessés lors d'une fusillade avec des partisans du Fath. Cet incident est le plus grave depuis le début de l'Intifada en décembre 1987, selon des sources palestiniennes.

Par ailleurs, un tribunal militaire a acquitté le commandant des « unités spéciales » pour la bande de Gaza occupée, qui était accusé du meurtre d'un Palestinien en octobre 1989, ont indiqué des sources militaires. Cet officier, dont le nom n'a pas été divulgué, a été seulement reconnu coupable de *« négligence »*. – *(AFP.)*

□ **IRAK : échec d'une tentative de putsch, selon l'opposition en exil.** – Des militaires irakiens, membres de la garde républicaine, ont tenté, lundi 29 juin, de renverser le président Saddam Hussein, a fait savoir, jeudi à Londres, le Congrès national irakien (CNI), qui affirme grouper les différentes tendances de l'opposition en Irak. Le putsch aurait été tenté par une brigade mécanisée de la garde républicaine, qui a fait route vers Bagdad, mais a été interceptée dans la banlieue nord par les forces spéciales de sécurité du président irakien, commandées par le général Kamal Mustapha. Durant les combats qui ont suivi, le commandant de la brigade, le général Sabri Mahmoud, *aurait été tué. Mais, ajoute le CNI, « de nombreux instigateurs de cette tentative de coup d'Etat restent en mesure de poursuivre »* dans la même voie. – *(AFP.)*

□ **IRAN : La ville de Bakhtaran recouvre son nom de Kermanchah.** – Le gouvernement iranien a décidé, jeudi 2 juillet, à la demande du Parlement, de redonner à la ville et à la province de Bakhtaran (ouest de l'Iran), leurs noms d'avant la révolution islamique, Kermanchah et Kermanchahan. Parce qu'il comportait le mot « chah » et avait été donné à la ville au début du règne des Pahlavi, dans les années trente, le nom de Kermanchah avait été changé en 1981 en Bakhtaran (qui signifie « occidental »). – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La tournée en Europe du président George Bush

La célébration d'un « nouvel ordre » européen n'aura pas lieu

A la veille de s'embarquer pour une tournée européenne, le président George Bush a confirmé que les Etats-Unis allaient immédiatement participer à l'opération humanitaire en cours dans l'ex-Yougoslavie et s'est attaché, jeudi 2 juillet, à réaffirmer haut et fort que l'OTAN, même si elle n'intervenait pas dans ce conflit, devait rester la principale organisation de défense en Europe.

WASHINGTON

de notre correspondant

Malmené dans les sondages, en quête d'une réélection qui s'annonce plus difficile que prévu, le président américain aurait aimé venir célébrer en Europe la nouvelle ère de coopération annoncée par le démantèlement de l'URSS. La guerre dans l'ancienne Yougoslavie – le conflit le plus grave et le plus sanglant que l'Europe ait connu depuis 1945 – l'en empêche. La guerre n'est pas seulement venue mettre à mal la rhétorique américaine sur le « nouvel ordre mondial »: elle a aussi relancé le débat sur le rôle de l'OTAN à l'heure de l'après-guerre froide, celui sur la constitution d'une éventuelle entité européenne de défense, bref quelques-uns des sujets de litige entre les Etats-Unis et certains de leurs alliés européens (l'Allemagne et la France, notamment).

Si l'OTAN n'est pas capable, pour une raison ou une autre, d'intervenir dans une guerre de cette ampleur sur le Vieux Continent, à quoi peut bien servir, a-t-on demandé à M. Bush, le maintien de soldats américains en Europe? « *L'OTAN reste une police d'assurance* » pour la sécurité en Europe, a-t-il répondu lors d'un entretien avec la presse étrangère: le fait qu'elle ne joue pas de rôle dans la crise yougoslave, a insisté le président, « *ne témoigne aucunement d'un échec de l'OTAN, qui reste et restera la plus efficace et la plus importante organisation de défense en Europe.* »

Pour le moment, l'action principale a lieu dans le cadre de l'ONU et il ne s'agit pas de résoudre une crise « *très complexe* » mais, de manière plus limitée, d'organiser une opération de secours humanitaire. M. Bush s'est voulu prudent et nuancé. Il n'a aucune envie d'« *envoyer un seul soldat américain* » sur un terrain qui relève de la « *guérilla* » urbaine et estime qu'il n'y a « *pas de demande en ce sens* ». Son secrétaire à la défense, M. Dick Cheney, venait d'expliquer, quelques heures plus tôt, que les Etats-Unis apporteraient un « *soutien naval et aérien* » à l'opération de secours humanitaire. Ils y participeront aussi de manière directe : deux avions cargo C-130 devaient décoller vendredi d'une base en Allemagne et gagner Sarajevo – même sans cessez-le-feu complet.

Mais comme on lui demandait si les Etats-Unis avaient *définitivement* décidé de ne pas dépêcher de forces terrestres dans l'ex-Yougoslavie – ce qu'avait laissé entendre M. Cheney, – le président a répondu qu'une telle décision ne dépendait que de lui et que, pour l'heure, il ne voulait rien exclure « *ni dans un sens ni dans l'autre* ». Interrogé par une journaliste canadienne sur les périls qui attendaient les soldats canadiens membres de la force de l'ONU active sur l'aéroport de Sarajevo, M. Bush a lancé une manière d'avertissement détourné aux milices serbes : « *Les forces canadiennes*, a-t-il dit, *doivent savoir, qu'en cas de problème, elles ont ici des amis...* »

Les différends avec la France

Le président doit quitter Washington samedi, faire une brève visite en Pologne, avant de participer au sommet du groupe des sept pays (1) les plus industrialisés à Munich (du 6 au 8 juillet), puis gagner Helsinki pour une réunion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Il doit s'entretenir avec M. François Mitterrand dimanche soir à Munich, à l'occasion d'un dîner de travail qui intervient à un moment ou les relations entre les deux pays sont pour le moins tendues. Si M. Bush a tenu, de nouveau, à « *saluer* » la visite que M. Mitterrand a faite le week-end dernier à Sarajevo, la Yougoslavie reste un sujet d'énervement réciproque : par ce geste, le président français a, notamment, voulu manifester son irritation devant les leçons de morale répétées que les Etats-Unis adressent à des Européens accusés d'impuissance dans la crise yougoslave. Ailleurs, les différends ne manquent pas non plus : défense européenne, place de l'Europe sur la scène diplomatique de l'après-guerre froide, relations commerciales, enfin, avec l'éternelle bataille sur le GATT.

Là encore, la France est la première visée par les Etats-Unis. Elle est accusée d'empêcher la conclusion, après six ans de négociations, d'un nouvel accord au sein du GATT – l'Uruguay Round – destiné à libéraliser davantage le commerce mondial. Les pourparlers achoppent sur un différend entre les Etats-Unis et la CEE (en fait, l'Allemagne et la France) à propos de la politique agricole commune (la PAC). Washington juge que la récente réforme de la PAC va dans le bon sens, celui d'une diminution des mécanismes de protection de l'agriculture européenne, mais n'est pas suffisante : les Américains veulent une réduction de 24 % du volume des exportations agricoles subventionnées; les Européens proposent 18 %.

La Russie dans le G7?

M. Bush ne souhaite pas que cette discussion « *domine* » le sommet du G 7. Il constate qu'« *il reste bien peu de temps* » pour trouver une solution avant la réunion de Munich, mais il dit *que les efforts se poursuivent et* qu'il ne veut « *pas baisser les bras* ». C'est vague, et les milieux européens à Washington ont l'impression que les Etats-Unis ne redoublent pas d'initiatives pour faire aboutir le dossier. S'il ne se passe rien d'ici à la fin juillet, font-ils valoir, la perspective d'un accord s'estompera encore un peu plus avant le référendum de septembre en France puis l'élection présidentielle de novembre aux Etats-Unis, d'autant que la toute récente démission, pour raisons familiales, du sous-secrétaire américain à l'agriculture chargé des affaires internationales, M. Richard Crowder, ne devrait pas faciliter les choses.

On n'avance guère non plus sur le dossier de l'aide à la Russie. M. Bush se déclare prêt à envisager une éventuelle entrée de la Russie dans le G 7 *(qui deviendrait le G 8)* et, en tout cas, à en discuter à Munich, où le président Boris Eltsine sera présent le troisième jour. Mais le Congrès n'a toujours pas voté la part qui revient aux Etats-Unis dans le « paquet » d'aide à la Russie décidé en avril dernier par le G 7. Le président américain « *espère que ça va bouger au Sénat* » avant son départ pour Munich. Les sénateurs ont progressé, laborieusement. Une partie d'entre eux, sensibles à la position des pays baltes, voulaient faire dépendre le vote de cette aide de garanties expresses de Moscou quant au retrait des troupes russes d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie. Un compromis a été trouvé : voter l'aide tout de suite et la suspendre dans un an s'il n'y a pas de progrès sur la question du départ des soldats russes.

ALAIN FRACHON

(1) L'Allemagne, le Canada, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon.

Le processus de construction de l'Union européenne

Luxembourg : le Parlement a ratifié le traité de Maastricht

Le Parlement luxembourgeois a ratifié jeudi 2 juillet à une large majorité le traité de Maastricht sur l'Union européenne : 57 des 60 députés ont pris part au vote jeudi soir; 51 se sont prononcés pour la ratification et 6 contre. Le texte doit encore être signé par le grand-duc Jean pour devenir loi du pays.

C'est le second Etat qui ratifie le traité de Maastricht, et le premier à le faire par voie parlementaire. L'Irlande *a procédé à un référendum, le* 18 juin dernier, qui a donné une large majorité en faveur du « oui » tandis que la France devra se prononcer par la même voie le 20 septembre. Le Danemark a dit « non » au début du mois de juin. La Grande-Bretagne et les Pays-Bas ont entamé leur procédure de ratification parlementaire, la Grèce et la Belgique devraient faire de même cet été, les autres pays devraient commencer à l'automne.

Le débat à la Chambre des députés du Luxembourg a duré trois jours. Le président du Parlement, M. Robert Thelen, a souligné le fait que cette durée était assez exceptionnelle pour une Assemblée qui ne consacre en général que quelques heures par sujet. « *Nous n'avons de tels grands débats qu'une fois par an ou tous les deux ans* », a-t-il souligné. Les principaux adversaires ont réclamé un référendum pour modifier les clauses constitutionnelles empêchant la participation des étrangers aux élections municipales.

La question du droit de vote des citoyens des autres pays membres de la CEE a d'ailleurs largement dominé le débat dans le Grand-Duché, dont les 400 000 habitants comptent 113 000 étrangers, pour la moitié portugais ou italiens. Sur les 78 000 habitants de la capitale Luxembourg, 25 000 sont des ressortissants d'autres pays de la Communauté et, dans certains villages, les Luxembourgeois sont minoritaires.

Les ressortissants de la CEE pourront voter, mais ne pourront pas être élus aux fonctions de bourgmestre (maire). En revanche, ils pourront être élus au sein des conseils municipaux mais leur nombre ne devra pas excéder 25 % du nombre de conseillers. Ils devront en outre résider depuis dix ans au Luxembourg et parler le luxembourgeois. Deux dispositions du traité de Maastricht – l'Union monétaire et le droit de vote des étrangers – ne sont toutefois pas conformes à la Constitution luxembourgeoise. Les députés, qui se présenteront devant les électeurs en juin 1994, se sont donc engagés à la déclarer révisable à compter du 31 décembre 1994. – (*AFP, AP.*)

Espagne : M. Gonzalez écarte la voie du référendum pour la réforme constitutionnelle

Le Tribunal constitutionnel a rendu publique, mercredi 1er juillet, une déclaration selon laquelle la Constitution devra être modifiée pour qu'il n'y ait pas d'antinomie avec le traité de Maastricht. Cette modification concerne uniquement l'article de la Constitution qui stipule que seuls les Espagnols sont titulaires du droit de vote mais que *« compte tenu de critères de réciprocité, le droit de suffrage actif pour les élections municipales peut être établi par traité ou par loi »*.

MADRID

de notre correspondant

Le Tribunal constitutionnel espagnol a estimé, mercredi 1er juillet, que la Constitution devra être modifiée pour être mise en conformité avec le traité de Maastricht pour ce qui concerne le droit de vote des ressortissants de la CEE. Les étrangers peuvent participer à des scrutins locaux en Espagne quand un accord international ou une loi le prévoit.

En revanche, le suffrage passif, c'est-à-dire la possibilité d'être élu, prévu par le traité de Maastricht, ne figure pas dans la loi fondamentale. Il faudra donc l'y inclure. Ce qui sera fait puisque la décision du Tribunal constitutionnel – prise à l'unanimité – lie le gouvernement. Le pouvoir exécutif, qui avait demandé son avis à la haute juridiction, a toujours *affirmé qu'il respecterait les termes* de cette consultation.

Cette modification de la Constitution, la première depuis son adoption en 1978, devrait être réalisée très rapidement, peut-être au cours de la session extraordinaire du mois de juillet. Tous les partis politiques ont en effet exprimé le souhait d'aller vite. Pour ce faire, le gouvernement devra soumettre le projet de réforme au Congrès des députés puis au Sénat. Les deux chambres devront l'adopter à une majorité des trois cinquièmes, soit par 210 députés et 153 sénateurs.

Ratification en automne

En principe, cette réforme ne devrait présenter aucune difficulté *puisque le principal parti d'opposition*, le Parti populaire (droite) est en faveur « *d'une modification douce* » et que toutes les autres formations se sont déclarées satisfaites de la décision du Tribunal constitutionnel. Reste néanmoins que les députés et les sénateurs ont la possibilité de demander un référendum. L'article 166 de la Constitution prévoit en effet que un dixième des députés (35) ou des sénateurs (25) peuvent, dans un délai de quinze jours après l'adoption de la réforme constitutionnelle, demander « *la ratification* » par référendum.

Des petits partis comme le parti « andaluciste », le parti aragonais et une formation basque, Eusko Alkar*tasuna, se sont prononcés en faveur* d'un référendum en citant comme exemple le Danemark, l'Irlande et la France. Cette possibilité peut, plus sérieusement, être utilisée par la gauche unie (Izquierda Unida) dont l'assemblée fédérale s'est prononcée contre Maastricht. Le Parti communiste, qui fait partie majoritairement de cette coalition, n'a jamais caché ses réticences face aux accords. Pour le moment cependant, rien ne permet de penser qu'il ne votera pas la réforme constitutionnelle bien qu'ayant exprimé le souhait d'une renégociation du traité.

Devant le Congrès des députés, mercredi 1er juillet, le chef du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, a affirmé qu'un référendum ne lui « *paraissait ni nécessaire, ni opportun* », tout en précisant qu'il n'était pas foncièrement contre pour ne pas donner l'impression qu'il ne voulait pas consulter les citoyens, mais que cela présentait aussi l'inconvénient de réduire « *la représentivité démocratique* » de la Chambre. Le premier ministre, M. Gonzalez, européen convaincu, a de nouveau exprimé la volonté du gouvernement de ratifier les accords de Maastricht (sans doute à l'automne) ajoutant qu'il n'y aurait pas d'élections anticipées pour faciliter cette ratification.

MICHEL BOLE-RICHARD

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Toutes les armes nucléaires tactiques stationnées à l'étranger ont été rapatriées

Le président George Bush a annoncé jeudi 2 juillet que les Etats-Unis avaient achevé, comme ils s'y étaient engagés, le retrait des 2 400 armes nucléaires tactiques terrestres ou navales basées à l'étranger et qu'ils commenceraient bientôt leur destruction. « *Aujourd'hui, je peux dire que les retraits annoncés sont achevés* », a-t-il dit dans un communiqué publié par la Maison Blanche. « *Toutes les armes nucléaires tactiques terrestres ont été rapatriées sur le territoire américain, ainsi que toutes les armes nucléaires tactiques navales* », a affirmé M. Bush.

Les Etats-Unis se sont toujours refusés à dévoiler l'emplacement exact de ces armes, mais la plupart d'entre elles étaient basées en Europe et en Corée-du-Sud, en prévision d'attaques menées par l'Union soviétique. Les Etats-Unis ont officiellement informé jeudi leurs alliés de l'OTAN du retrait d'Europe de leurs armes nucléaires tactiques, a indiqué un communiqué de l'Alliance atlantique publié à Bruxelles.

Le retrait concernait 1 000 têtes nucléaires d'artillerie, 700 missiles Lance, 200 bombes sous-marines B-57 et 500 armes nucléaires embarquées sur des navires de guerre. M. Bush avait annoncé en septembre dernier que, du fait de l'effondrement de l'URSS et de la fin de la guerre froide, Washington rapatrierait son arsenal. Il avait mis au défi le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, qui venait d'échapper à une tentative de putsch, de faire de même.

Le président américain a précisé jeudi que le retrait n'avait été achevé qu'après que les dirigeants de Russie, d'Ukraine, du Kazakhstan et de Biélorussie eurent accepté d'honorer les engagements pris par M. Gorbatchev. M. Bush avait par ailleurs annoncé le 16 juin, lors de la visite à Washington du président russe Boris Eltsine, une réduction spectaculaire des arsenaux stratégiques des deux pays, de l'ordre des deux tiers, qui sera la plus importante de toute l'Histoire.

Un budget de 252 milliards de dollars

La Chambre des représentants a d'autre part adopté jeudi un budget de la défense de 252 milliards de dollars (1 285 milliards de francs) pour l'année budgétaire 1993, qui débute le 1er octobre prochain, ce qui représente une baisse de 9 milliards *par rapport à ce qu'avait souhaité le* gouvernement. Ce vote – acquis par 328 voix contre 94 – est également marqué par les scandales qui secouent actuellement l'armée. Conformément au vote de l'une de ses commissions, la Chambre a en effet voté pour la suppression de 10 000 postes administratifs au sein de la marine.

Cette décision fait suite aux révélations sur le scandale mettant en cause la marine. Des officiers participant à un congrès l'été dernier avaient harcelé vingt-six femmes, dont la moitié sont des militaires qui participaient à cette réunion. La hiérarchie est accusée par ces femmes ainsi que par les parlementaires de n'avoir pas fait toute la lumière sur cette affaire.

Le Sénat devrait se prononcer en septembre prochain sur le budget de la défense, et les deux Chambres devront alors se mettre d'accord sur un budget définitif. Le vote de la Chambre des représentants accorde 4,3 milliards de dollars pour l'initiative de défense stratégique, surnommée la « guerre des étoiles », alors que l'administration avait demandé 5,4 milliards de dollars.

Le bombardier « furtif » B-2 se voit attribuer 4 milliards de dollars. La Chambre a entériné la décision de l'administration de mettre fin au programme de construction de vingt exemplaires, mais elle a refusé un amendement visant à diminuer de 2,7 milliards de dollars le budget total alloué au B-2. – (*AFP, AP, Reuter.*)

□ **M. Ross Perot n'aurait pas eu la maturité suffisante pour être officier dans la marine.** – Le virtuel candidat indépendant Ross Perot n'avait pas la maturité suffisante pour poursuivre une carrière d'officier dans la marine, selon un commentaire rédigé en 1955 par son commandement et sorti par la suite de son dossier militaire, affirmait jeudi 2 juillet le *Los Angeles Times*. Selon ce quotidien, ce commentaire a été fait alors que M. Perot cherchait à être réformé des cadres de la marine à la suite d'un différend l'opposant à son commandant de bord. M. Perot a demandé par la suite que la remarque soit retirée de son dossier. Formé à l'Ecole navale d'Annapolis (Maryland), le lieutenant Perot a servi quinze mois dans la marine avant de demander en 1955 à être rayé de ses cadres. – (*AFP.*)

DROITS DE L'HOMME

Présent dans de nombreux pays en guerre

Le CICR déplore que la communauté internationale n'honore pas ses engagements humanitaires

GENÈVE

de notre correspondante

Au cours d'un entretien qu'il nous a accordé, M. Cornelio Sommaruga, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), déplore que trop peu de pays honorent les engagements pris dans le cadre des conventions humanitaires de Genève. L'article 1er de ces conventions stipule que les Etats signataires « *s'engagent à respecter et à faire respecter* » les règles édictées par ces textes. On est très loin de cela, et le CICR, dont les délégués sont au cœur des combats – et s'y font tuer parfois, – se sent tragiquement isolé, voire même abandonné.

« *Certes*, poursuit M. Sommaruga, *la communauté internationale se manifeste en certains points du globe sous forme d'envoi de casques bleus ou d'assistance médicale et alimentaire, comme c'est le cas actuellement en Bosnie-Herzégovine. Je ne puis qu'apprécier le courage du président Mitterrand à Sarajevo, en souhaitant qu'il serve d'exemple.* »

Le sentiment prévaut cependant que les efforts déployés par le CICR pour parvenir à un cessez-le-feu effectif ne sont pas appuyés autant qu'il le faudrait pour que son action humanitaire puisse se poursuivre. Le CICR avait réussi à réunir à Genève les représentants des différentes communautés bosniaques et avait obtenu d'eux un accord permettant à ses délégués de reprendre leur activité humanitaire (*le Monde* du 11 juillet). Mais des violations de l'accord ne cessent d'être signalées du côté serbe.

Des délégués de la Croix-Rouge espèrent néanmoins pouvoir porter secours à la population dans cinq villes de Bosnie (Banja-Luka, Bihac, Bijeljina, Grude et Trebinje), dès que l'accord conclu à Genève sera respecté.

Le CICR est présent dans le reste de l'ex-Yougoslavie et particulièrement actif à Dubrovnik et au Kosovo où il dispense son aide, surtout sur le plan médical, aux groupes les plus vulnérables de la population. Dans ce pays où l'on compte à ce jour près d'un million et demi de réfugiés, l'Agence centrale de recherches du CICR s'efforce aussi de réunir les familles dispersées ou, tout au moins, de les informer sur le sort de leurs proches.

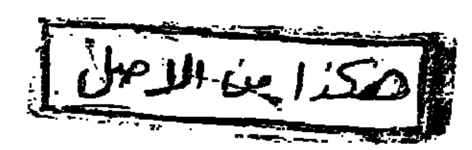
La Somalie : un chaos total

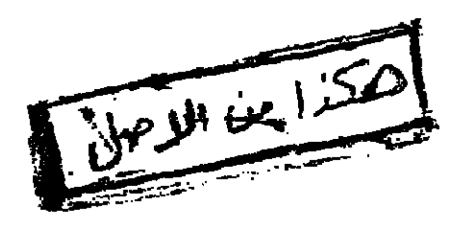
Autre souci de M. Sommaruga : la Somalie. Soigner un blessé, confectionner des prothèses, cela coûte beaucoup plus cher à l'adversaire que d'ensevelir ses morts : « *Tel est*, affirme le président du CICR, *le calcul diabolique que font les responsables des quatre ou cinq factions qui s'entre-déchirent en Somalie. Le pays est en effet jonché d'une quantité colossale de mines qui continueront des années durant à mutiler, surtout des civils. Les combattants détiennent en outre un nombre terrifiant d'armes meurtrières et de munitions qui viennent de partout, malgré un embargo que trop de gouvernements ne respectent pas. Cela mène à un chaos total auquel se heurte toute forme d'assistance, ne serait-ce que médicale.* »

Dans ce pays affamé, cinq mille enfants meurent chaque jour et deux millions de personnes déplacées sont menacées de mort. M. Sommaruga estime que les pays qui pourraient agir « *ne sont pas suffisamment mobilisés* » et regrette que les organisations du système onusien manquent de ressources financières. Le CICR a *réussi, grâce à deux avions* gros porteurs, neuf bateaux et deux convois de trente véhicules, grâce aussi à une délégation de soixante personnes, à acheminer de fin janvier à fin mai 45 000 tonnes de nourriture, ce qui est nettement insuffisant. Au surplus, pour parvenir à ce résultat,les convois marqués de la Croix-Rouge doivent être précédés et suivis de camions militaires. Il en est de même dans d'autres pays africains en proie à des guerres civiles : Libéria, Mozambique, Soudan, entre autres...

ISABELLE VICHNIAC

□ **Réunion à Ouagadougou (Burkina) du Congrès sur les droits de l'Homme en Afrique.** – Le congrès constitutif de l'Union interafricaine des droits de l'homme (UIADH) s'est ouvert, jeudi 2 juillet, à Ouagadougou (Burkina) en présence des représentants de plus de vingt organisations africaines, européennes et américaines de défense des droits de l'homme. Ce Congrès, organisé par le mouvement burkinabé des droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP), doit adopter les statuts et le règlement intérieur de l'Union. – (*AFP.*)





POLITIQUE

Le débat sur l'Union européenne

Un entretien avec M. Philippe Séguin

« Il serait logique que M. Chirac se prononce, à titre personnel, pour le « oui » et laisse aux membres du RPR la liberté de vote », nous déclare le député des Vosges

M. Philippe Séguin, l'un des chefs de file du « non » au sein du RPR, souhaite que M. Jacques Chirac laisse aux membres de son mouvement la liberté de vote. Il lui suggère de se prononcer lui-même, à titre personnel, en faveur du « oui ».

« En appelant à voter « non » au référendum, ne vous sentez-vous pas isolé au sein du RPR ?

– Pas franchement ! J'ai le sentiment que le « non » y est majoritaire mais je ne revendique pas qu'il prenne cette position. Je demeure attentif, en effet, aux intérêts de notre candidat « virtuel » à la présidence de la République et je pense que, compte tenu de la position qu'il a exprimée au lendemain de la négociation de Maastricht, il est logique et souhaitable qu'il la confirme, à titre personnel. S'il me demande mon avis, je l'inciterai à suivre ce qui est sa conviction, c'est-à-dire rester en cohérence avec ce qu'il a annoncé initialement et ne surtout pas rechercher un ralliement tardif au « non » ou une position acrobatique qui consisterait à s'abstenir.

» J'espère qu'il saura bien l'expliquer et qu'il saura en tirer la conséquence logique, en laissant aux membres du RPR la liberté de vote et d'expression. Je souhaite qu'il annonce solennellement au pays que, en fonction de ce qu'ont été ses responsabilités passées et de ce que sont ses responsabilités présentes, compte tenu du sentiment qu'il a que certains de nos partenaires étrangers, peu avertis de nos réalités internes, pourraient interpréter une autre attitude que le « oui » comme la remise en cause de ses convictions européennes, il ne peut pas dire autre chose que « oui »... tout en comprenant et en respectant les arguments de ceux qui s'apprêtent à voter « non ».

» J'accorde beaucoup de prix à la façon dont il va présenter son « oui ». J'espère qu'il voudra bien comprendre que les partisans du « non » ont d'autres raisons que celles que leur a consenties M. Sarkozy [secrétaire général adjoint du RPR], à savoir le simple rejet de M. Mitterrand et de sa politique. Ce « non » est aussi inspiré par une appréciation négative du traité de Maastricht, dont M. Chirac pourrait au passage reconnaître que ses arguments ne sont pas infondés. Pour rester en cohérence avec lui-même, il devrait dire enfin que, dans la mesure où le traité reste largement à écrire, il appartiendra à ceux qui seront élus et qui auront à l'appliquer du côté français de l'infléchir dans le bon ou le mauvais sens.

– Il est tout de même paradoxal d'être « attentif » aux intérêts présidentiels de M. Chirac alors que, sur une affaire que vous jugez d'une extrême importance, vous soutenez des positions radicalement opposées aux siennes.

– Je ne crois pas que nous soyons opposés sur les objectifs en matière de construction européenne. Jacques Chirac n'est pas favorable à une évolution fédérale de la Communauté. Là où nous divergeons, c'est que lui ne croit pas, semble-t-il, aux dangers du traité, parce qu'il doute de son applicabilité, alors que je formule un diagnostic différent.

Le précédent de 1969

– Il a parlé, à propos du traité, d'« un petit pas dans le bon sens ».

– J'ai plutôt tendance à considérer qu'il risque d'être un grand pas dans le mauvais sens. Disons qu'il s'agit d'un pronostic différent sur la compatibilité du traité avec nos objectifs communs.

– Si M. Chirac vote « oui » et que le RPR, comme vous le pensez, est majoritairement favorable au « non », cela veut dire qu'il n'est pas en phase avec son parti. Est-ce acceptable ?

– Il y a des précédents. En 1969, on trouve le président des républicains indépendants [M. Giscard d'Estaing] se prononçant pour le « non » alors que son parti, autant que je me souvienne, faisait campagne majoritairement pour le « oui ».



– Vous ne demanderez pas à M. Chirac de quitter la présidence du RPR ?

– C'est un autre problème. Avant même la signature du traité de Maastricht, j'ai toujours pensé qu'il renforcerait ses chances d'être président de la République s'il prenait quelques distances avec le RPR. C'est ce qu'il fait, en tout état de cause, à la veille de chaque campagne. Cela prouve bien qu'il ressent le besoin de montrer qu'il n'est pas à titre principal un homme de parti. Je souhaiterais que cette démonstration soit permanente. Mais c'est une décision qui n'appartient qu'à lui.

– On accuse les partisans du « non » de jouer à la fois sur les peurs des Français et sur leur rejet de M. Mitterrand.

– Ceux qui portent ces accusations n'écoutent pas nos arguments. Notre campagne est d'une autre noblesse que la leur. Nous étions de ceux qui pensaient que le peuple devait être consulté. Ce respect pour les Français débouche naturellement sur le respect de leur capacité à comprendre et à décider sur le seul sujet en cause. Je pourrais d'ailleurs retourner l'argument contre nos accusateurs. Ainsi, lorsqu'on nous dit que Maastricht, c'est la paix, cela donne à penser que nous sommes des fauteurs de guerre et que, dès le lendemain d'un « non » éventuel, nous allons devoir nous porter sur la ligne Maginot pour empêcher le déferlement des hordes barbares

» Quant au rejet de M. Mitterrand, je n'ai pas dit une seule fois et je ne dirai pas une seule fois : dites « non » à Maastricht parce que ce sera une façon de dire « non » à M. Mitterrand. Je fais seulement un parallèle entre la politique intérieure et la politique communautaire, en disant que le gouvernement cherche à transposer au niveau communautaire une politique que je réprouve. Ce n'est d'ailleurs pas une politique socialiste, mais une politique d'inspiration largement technocratique, une politique qui confond les contraintes et les objectifs, une politique où tous les indices paraissent très importants, sauf le taux de chômage et le niveau de vie réel, une politique qui fait de l'austérité salariale l'alpha et l'oméga.

« Il faut renégocier »

– N'êtes-vous pas ébranlé par le désir de beaucoup de pays européens d'adhérer à cette communauté modelée par Maastricht ?

– Je ne suis pas ébranlé du tout ! Le sommet de Lisbonne m'apparaît de nature à conforter tous les sentiments que j'ai nourris jusqu'ici car les partenaires de M. Mitterrand, même s'ils ont été quelque peu irrités par son voyage en Yougoslavie, lui doivent quand même un grand merci. Si le président de la République n'avait pas regagné Paris en faisant un détour par Sarajevo, et j'ai salué cette démarche, tout le monde parlerait de l'échec cuisant de Lisbonne.

» On nous avait dit que nous parlions à tort d'un ex-traité de Maastricht ou d'un traité caduc. On nous avait dit qu'on allait régler ce petit problème juridique. On n'a strictement rien réglé. On se trouve, au contraire, dans la situation inouïe où une grande partie des chefs d'Etat et de gouvernement ont refusé les propositions Delors. Or je rends cette justice à M. Delors qu'il est parfaitement cohérent avec le traité de Maastricht en proposant ses fameux « paquets ». Il faut, dans la logique de Maastricht, des mesures de cohésion pour rendre possible l'espace économique et monétaire unique. Certains économistes disent qu'il va falloir multiplier par sept ou huit les dépenses communautaires. Sans aller jusque là, M. Delors propose déjà une augmentation de 30 % à 40 %, et on lui répond qu'il n'en est pas question. Cela montre que les pays riches n'ont pas la volonté de s'engager dans ce processus. Tirons-en donc les conséquences.

» Quel que soit le mot employé, il faut renégocier. A onze, à douze ou ni à onze ni à douze, il faut refaire le traité. Par mon « non », je demande justement une renégociation. Si je dis « non », ce n'est pas pour mettre un terme à la construction européenne, c'est pour qu'elle revienne sur de meilleures bases. Il ne s'agit pas de renégocier uniquement sur quelques petits points de remise en cohérence juridique, mais de renégocier sur le fond. En la circonstance, je reprendrais textuellement les propositions que formulent depuis peu, sous l'empire de la nécessité, les négociateurs, les commissaires européens et certains partisans du « oui ». Il serait souhaitable que ces promesses verbales soient écrites noir sur blanc. En demandant la renégociation, nous sommes d'ailleurs les seuls à garantir une Europe à douze.

– Avez-vous l'impression que, d'ici au 20 septembre, la façon dont va s'organiser la campagne du référendum va avoir une influence sur l'union de l'opposition ? En clair, peut-on être en désaccord sur l'Europe et gouverner ensemble ?

– Les désaccords sur l'Europe remontent aux lendemains de la seconde guerre mondiale. Il y a eu d'autres crises. Elles ont même été souvent plus graves que celle d'aujourd'hui. Un des moments forts, cette fois-ci, a été l'excommunication lancée par François Léotard contre ceux qui ne votaient pas « oui ». Qu'est-ce que c'est à côté du départ du gouvernement, en 1962, de trois ministres centristes ? La situation présente est beaucoup moins conflictuelle qu'en 1954. Cette année-là, la France était seule à s'opposer à la CED [Communauté européenne de défense], aujourd'hui, nous ne serions jamais que les seconds.

» On nous dit : si le « non » l'emporte, cela va être terrible. Reprenons justement la chronologie de 1954. Quelques mois après le « non » à la CED, on crée l'UEO [Union de l'Europe occidentale] et trois ans après, on signe le traité de Rome. Ou est la catastrophe ? On est seulement reparti sur d'autres bases. Comme en 1954, il y a en 1992 une embardée fédérale. L'histoire est là pour démontrer que ce sont les fédéralistes qui, à chaque fois, font peser un risque sur l'Europe, en voulant aller trop loin.

– Etes-vous sensible à l'argument selon lequel le prochain président de la République devra avoir dit « oui » à Maastricht ?

– Cela m'impressionnerait que ce ne serait pas une raison suffisante pour m'empêcher de dire « non ». Si je n'avais qu'un parcours présidentiel en tête, je ne me serais pas engagé dans cette voie.

– Les campagnes du Parti communiste et du Front national en faveur du « non » ne vont-elles pas brouiller votre image ?

– Probablement. Et certains ne se priveront pas de faire des rapprochements abusifs. Vous imaginez bien que mes raisons de dire « non » n'ont rien à voir avec les leurs. Il est hors de question de faire quoi que ce soit de commun avec l'un ou avec l'autre. Ce n'est pas au nom de la même France que nous disons « non ».

Propos recueillis par
OLIVIER BIFFAUD
et THOMAS FERENCZI

L'opposition désaccordée

Suite de la première page

Même des centristes dont le giscardisme est plutôt évolutif reconnaissent aujourd'hui que, *« s'il ne s'était pas comporté en véritable chef, les difficultés avec les parlementaires de l'UDF auraient été aussi grandes qu'au RPR ».*

L'UDF est mobilisée pour une grande campagne *« d'information et de conviction »* dès le début septembre. Objectif : décrocher un « oui » net et sans ambiguïté. Consigne : *« Porter l'effort sur les femmes, parce que l'Europe, c'est la paix ; les jeunes, parce qu'ils ont crompris que l'Europe était leur avenir : les entrepreneurs, parce qu'ils ont compris que l'Europe était leur intérêt. »* Précaution à l'adresse de M. Mitterrand : *« Qu'il s'en mêle le moins possible. »* Sous-entendu : je m'occupe de tout !

« Moi, rétorque M. Pasqua, *je n'ai jamais sous-estimé M. Mitterrand. Ses préoccupations de politique intérieure ne sont jamais étrangères à sa démarche de politique internationale. »* Avec Philippe Séguin, il a l'intention de conduire sa campagne pour le « non » comme n'importe quelle campagne, les manches retroussées. *« Pendant des années, nous avons subi le terrorisme intellectuel de la gauche,* dit-il, *ce n'est pas pour subir maintenant celui des européanistes. »* M. Pasqua a des moyens. Une grande fête anti-Maastricht à Bercy avec Philippe de Villiers devrait être le moment fort de sa campagne.

Les dirigeants de l'UDF ont proposé mercredi à leurs partenaires du RPR la création d'un comité de coordination pour cette campagne, au cas où le mouvement de M. Chirac dirait enfin officiellement « oui » à Maastricht. Ultime provocation ! A ses cadres, M. Chirac devait samedi laisser la liberté de vote, en ne s'engageant pour le « oui » qu'à titre personnel. Pendant que MM. Pasqua et Séguin occuperont les tribunes, que M. Giscard d'Estaing se dépensera avec entrain, restera-t-il à la maison ? *« Ce sera très difficile d'expliquer aux Français ce que pense vraiment Chirac,* observe M. Pasqua. *S'il avait pris la tête du « non », il aurait pu faire d'un seul coup le ménage. Il ne l'a pas voulu. Tant pis ! »* M. Balladur, qui tient personnellement à ne pas se réfugier dans un *« oui honteux »*, a une autre appréciation : *« Chirac est à un tournant. Pour la première fois, il a l'occasion de s'émanciper. Ce ne peut que lui être profitable pour l'avenir. »*

Les ambitions de M. Giscard d'Estaing

Car malgré tous les engagements officiels, il ne s'agit plus seulement de l'Europe. Si M. Pasqua peut récupérer dans cette campagne le fonds de commerce du RPR pour conjuguer à nouveau gaullisme et ambition, il ne s'en privera pas. Si M. Giscard d'Estaing peut faire la démonstration que l'UDF est devenue *« le mouvement majeur »* de l'opposition face à un RPR perturbé, il ne laissera pas non plus passer l'occasion.

En cas de cohabitation, pense-t-il, le chef de l'Etat appellera à la tête d'un gouvernement le chef du premier parti de la nouvelle majorité. M. Giscard d'Estaing a déjà tout en tête : il occupera Matignon, confiera les grands ministères à l'UDF, distinguera au RPR, parmi ceux qui auront dit « non » à Maastricht, ceux qui auront eu néanmoins un comportement acceptable à l'égard de l'UDF, fera procéder à la réduction du mandat présidentiel à cinq ans et... retournera à l'Elysée.

« Giscard, relève M. Pasqua, *a compris ce que Chirac n'a pas vu : Mitterrand devant s'en aller, un premier ministre de la cohabitation qui réussira a toutes les chances pour lui. Mais il y a une chose que Giscard n'a pas comprise : dans ce pays, il est très rare qu'on rappelle les monarques après leur abdication. »*

Sur la toile de fond de toutes ces arrière-pensées, la guerre des nerfs entre UDF et RPR n'est pas finie, menaçant non seulement de perturber la campagne du référendum, mais d'hypothéquer les chances de succès aux élections législatives. Pour l'heure, RPR et UDF préparent leurs investitures en se regardant du coin de l'œil. Le RPR brandit la menace de primaires généralisées. L'UDF lui dit « chiche. »

Les revoici près de quinze ans en arrière quand, aux élections législatives de 1978, l'UDF nouvellement bâtie, emmenée par M. Barre qui prônait *« le pluralisme organisé »*, défiait M. Chirac, qui dénonçait une *« conjuration anti-RPR »*. Les primaires eurent lieu. UDF et RPR s'en sortirent au coude à coude. Ce fut l'éclosion d'une nouvelle génération qui s'impose aujourd'hui, de Charles Millon à Philippe Séguin. L'UDF en a gardé une certaine nostalgie.

Moins que jamais, M. Giscard d'Estaing croit au système des primaires pour la prochaine élection présidentielle. *« Les véritables primaires,* confie-t-il, *ne peuvent avoir lieu que devant le peuple. »* M. Pasqua convient aussi qu'il est plus sage d'enterrer le projet d'un parti unique RPR-UDF, du moins jusqu'à la prochaine élection présidentielle : *« Cette phase-là est dépassée, nous sommes condamnés à revenir à une simple stratégie d'alliance plutôt que d'union »,* dit-il. *« Vous verrez, vous verrez,* promet M. Barre, *une fois le référendum passé, ils vont tous se rabibocher. Je n'ai aucun doute qu'ils vont tous se précipiter sur tous les postes. La décomposition va encore durer quelque temps. »* Ce n'est pas pour lui déplaire. Tranquillement, M. Barre attend son heure.

M. Balladur attend la sienne. *« Dans l'opposition,* affirme-t-il, *ce qui nous rassemble reste plus important que ce qui nous divise. Après cette émulsion politique, les choses vont se remettre. L'UPF devra bien repartir. Aucun d'entre nous ne représente à soi seul 40 % du corps électoral. »* M. Bosson connaît ces contingences mais il souhaite que l'opposition ne se contente pas d'organiser des primaires face aux candidats de gauche. *« Les primaires,* affirme-t-il, *nous devons les faire face aux candidats de chez nous qui ont trois mandats ou plus de soixante-dix ans. »* Le débat est loin d'être clos. Tant il est vrai que beaucoup ont conscience que si victoire aux législatives il y a en 1993, elle signera avant tout le rejet des socialistes. Désunie aujourd'hui sur l'Europe, que ferait la droite demain, sur ce terrain, dans un gouvernement d'union ?

DANIEL CARTON

M. Juppé (RPR) votera « oui » au référendum

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a affirmé, jeudi 2 juillet à Poitiers, que *« les Français sont prêts à dire « oui » à l'Europe en septembre et décidés à dire « non » aux socialistes en mars »* 1993, précisant que lui-même voterait « oui » au référendum de ratification du traité de Maastricht. Soucieux de *« dédramatiser la situation »*, M. Juppé a assuré que *« le RPR ne se fracturera pas »* sur le traité de Maastricht. *« La solution, lorsqu'on est décidé à rester ensemble, à mener ensemble le vrai combat qui est celui des élections législatives, et qu'on n'est pas d'accord sur un sujet, important mais pas historique et décisif, c'est de s'en remettre à la liberté de conscience de chacun »*, a-t-il ajouté.

« Une plate-forme de gouvernement »

Evoquant le débat parlementaire sur la révision constitutionnelle, M. Juppé a reconnu qu'*« il y avait eu un problème »* entre le RPR et l'UDF, mais il s'est déclaré *« sûr »* qu'à la fin de l'année 1992 l'opposition se sera accordée *« sur une plate-forme de gouvernement et une alliance électorale solide pour aller aux législatives ». « Il n'y a pas de solution de rechange à l'union de l'opposition RPR-UDF »*, a-t-il affirmé.

□ **Selon M. Raymond Barre, M. Mitterrand s'est montré « précis et sobre ».** – M. Raymond Barre, invité, jeudi 2 juillet, de Radio O'FM, a commenté les propos tenus la veille par M. François Mitterrand en jugeant que le président de la République s'était montré *« précis et sobre »*. L'ancien premier ministre a également estimé que M. Mitterrand avait *« clairement montré quels étaient les avantages fondamentaux de la poursuite de la construction européenne »* et *« mis les Français devant la responsabilité de leur choix »*. Il a souligné que *« l'affaire européenne [était] suffisamment importante pour qu'on n'entre pas sur le point de savoir si l'on vote pour ou contre M. Mitterrand ». « C'est le cadet de mes soucis »*, a-t-il conclu.

M. Rocard estime que Maastricht « construira une vraie puissance publique au niveau européen »

Dans un entretien publié, vendredi 3 juillet, par *Libération*, M. Michel Rocard conteste que le traité de Maastricht consacre l'avènement d'une Europe libérale : *« Cette thèse est fausse,* affirme l'ancien premier ministre. *Mais, curieusement, la gauche ne paraît pas en état de faire la réponse qu'il faudrait. Pourtant, la construction européenne n'est pas autre chose que l'édification d'une puissance publique. Cette idée n'est pas libérale. Elle est l'organisation du dispositif commun de décision puis de contrôle et de sanctions sans lesquels la liberté est celle de la jungle. Cela m'amuse et me ravit de voir la droite prendre feu et flamme pour construire une vraie puissance publique au niveau européen.*

» Si 340 millions d'Européens – bientôt 400 millions avec les demandes d'adhésion – ont effectivement un pilotage commun, gèrent leurs rapports avec le reste du monde dans une seule monnaie, parlent au GATT, au G 7, comme la plus grosse puissance du monde, ajoute M. Rocard, *on a là quelques chances d'imposer des règles. Mon raisonnement est profondément social-démocrate. A vrai dire, je n'ai pas encore compris pourquoi les libéraux veulent de cette Europe-là... »*

A propos du voyage surprise de M. François Mitterrand à Sarajevo, M. Rocard indique notamment : *« Ce voyage, qui suscite chez moi une grande admiration, est immensément audacieux. Il se veut une interpellation de la communauté internationale. En l'état actuel des choses, une telle décision ne pouvait être prise que par le titulaire d'un pouvoir légitimé à le faire. Ce n'est pas encore le cas de l'Europe. Dans une douzaine d'années, le président en exercice de l'Union politique européenne issue du traité de Maastricht aura la possibilité de faire la même chose. En attendant, la pratique d'une action collective n'a heureusement jamais interdit l'initiative individuelle. Et celle-là est couronnée d'un succès qui sauve des vies. »*

□ **Annulation de la réunion du Mouvement européen avec MM. Delors, Barre et Mauroy.** – M. Jean François-Poncet, président du Mouvement européen, a annoncé, mardi 30 juin, l'annulation de la réunion publique sur le traité de Maastricht qui devait se tenir, vendredi 3 juillet à Lille, avec MM. Jacques Delors, président de la Commission européenne, et deux anciens premiers ministres, MM. Raymond Barre et Pierre Mauroy, maire de la ville. Cette rencontre, qui devait succéder à celles de Sélestat, Nevers, Caen et Bordeaux, a été annulée, selon M. François-Poncet, sur recommandation du préfet du Nord, par crainte de manifestations d'agriculteurs et de routiers.

Un sondage SOFRES-« Figaro Magazine »

M. Mitterrand en hausse M. Bérégovoy en baisse

Selon le baromètre mensuel de la SOFRES publié dans le *Figaro Magazine* du 4 juillet, 54 % des Français déclarent faire *« confiance »* à M. Pierre Bérégovoy pour *« résoudre les problèmes qui se posent actuellement en France »*. Le premier ministre perd six points par rapport à l'enquête de juin qui le créditait d'une cote de 60 %. En revanche, M. François Mitterrand voit sa cote de confiance gagner un point, passant de 37 % à 38 %.

A droite, M. François Léotard arrive en tête des personnalités que les Français *« souhaitent voir jouer un rôle important au cours des mois et des années à venir »* avec 45 % (contre 40 % en juin), rejoignant Mme Simone Veil (45 % également), qui perd six points. A gauche, M. Jacques Delors est la seule personnalité à enregistrer un gain avec 62 % (contre 59 % en juin). L'enquête a été effectuée du 22 au 24 juin (soit avant l'annonce de l'inculpation de M. Léotard le 29 juin) auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

Après trois années de travail parlementaire

Les députés ont adopté la réforme du code pénal

Les députés ont adopté, jeudi 2 juillet, les quatre livres du projet de nouveau code pénal présenté par M. Michel Vauzelle, garde des sceaux. Ces livres, qui avaient fait auparavant l'objet d'accords au sein de *commissions mixtes paritaires (CMP)* réunissant les députés et les sénateurs, définissent respectivement les principes généraux du nouveau code, les peines contre les personnes, contre les biens, contre l'Etat et la paix publique. Ils devraient être adoptés par le Sénat le 7 juillet, mettant ainsi fin à un travail législatif commencé en juin 1989.

***L'adoption du projet a été assurée par le* seul groupe PS, en dépit d'une polémique sur le rétablissement de l'incrimination d'auto-avortement, qui a entraîné l'abstention de certains députés socialistes. Le PC a voté contre l'ensemble du projet et la droite s'est abstenue. Dans la nuit de jeudi à vendredi, les députés ont ensuite adopté dans les mêmes conditions le projet de loi prévoyant l'entrée en vigueur du nouveau code pénal.**

Si l'adoption des livres I, III et IV du projet de code pénal n'a pas posé l'ombre d'une difficulté, celle du livre II, particulièrement sensible puisque consacré aux crimes et délits contre les personnes, a failli en revanche être compromise du fait de l'émoi soulevé par l'incrimination de l'avortement pratiqué par la femme sur elle-même.

Cette pénalisation, présente dans le code actuellement en vigueur, ne figurait pas initialement dans le texte du gouvernement. Elle avait été introduite par la droite au Sénat puis supprimée à l'Assemblée nationale. En commission mixte paritaire, devant l'obstination des sénateurs qui en faisaient un *casus belli*, les députés avaient accepté une formulation nettement adoucie, les peines encourues (deux mois d'emprisonnement et 25 000 F d'amende, au lieu de six mois et de 20 000 F dans la première version du texte) pouvant même ne pas être appliquées *« en raison des circonstances de détresse ou de la personnalité de l'auteur »*.

Le maintien de la pénalisation, précisément parce qu'elle ne peut s'appliquer qu'à une personne placée dans une situation de grande détresse, compte tenu de l'efficacité de la loi Veil, a été cependant particulièrement mal accueilli par certains socialistes, qui se sont vainement efforcés de convaincre le gouvernement – qui en a seul la possibilité – de supprimer par amendement cette disposition votée par la CMP.

« Les convictions de chacun sont éminemment respectables, mais pourquoi faudrait-il que certaines triomphent, même pour le prix de l'adoption d'un nouveau code pénal ? » a déploré en séance publique M. Alain Vidalies (PS, Landes). M. Jean-Marie Le Guen (PS, Paris) a condamné *« le scandale de cet ajout* (...) *archaïque et dangereux »*, alors que M. Gilbert Millet (PC, Gard) assurait que cette *« abomination »* porte atteinte *« à la dignité de la femme »*.

M. Vauzelle s'est efforcé de calmer les esprits en rappelant qu'*« aucune condamnation pour auto-avortement n'a été prononcée depuis de nombreuses années »*. *« Ne donnons pas à cette question une dimension qu'elle n'a pas »*, a-t-il ajouté sans convaincre pour autant quinze députés socialistes – dont MM. Gérard Gouzes, président de la commission des lois, Jean-Christophe Cambadélis, Julien Dray, Christian Pierret et Mme Yvette Roudy – qui n'ont pas pris pas au vote sur le livre II.

Un « toilettage législatif »

Les députés ont ensuite procédé à l'examen, en première lecture, du projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal, qui tire les conséquences de l'adoption des livres I, II, III et IV. Vingt-trois codes et trente lois particulières sont ainsi modifiés par ce texte. Le rapporteur du projet, M. Alain Vidalies (PS, Landes), a toutefois regretté que ce *« toilettage législatif »* soit soumis au Parlement avant l'examen de la réforme du code de procédure pénale, renvoyé à la session d'automne. Les députés ont donc été contraints de supprimer du projet tous les articles de coordination avec le code de procédure pénale.

La plupart des deux cent soixante-deux articles du texte procèdent à de simples adaptations législatives ou à des abrogations de dispositions devenues sans objet. Les députés ont cependant introduit, jeudi 2 juillet, quelques amendements importants.

• **Création d'une cour d'assises spéciale pour les crimes liés aux stupéfiants.** A l'initiative de M. Jacques Toubon (RPR, Paris), les députés ont adopté un amendement créant une cour d'assises spéciale, composée uniquement de magistrats, pour la répression des crimes liés aux stupéfiants. Ce dispositif, calqué sur celui existant en matière de crimes de terrorisme, a reçu le soutien de M. Vauzelle, qui a souligné que la *« technicité des affaires en cause et leur rattachement à une criminalité de type mafieux extrêmement dangereuse »* justifiait la volonté de confier la répression de ces crimes à des magistrats professionnels, moins vulnérables aux pressions, aux menaces ou aux manipulations des trafiquants qu'un jury populaire.

• **Casier judiciaire des personnes morales.** Les députés ont estimé que la reconnaissance, dans le livre I, du principe de la responsabilité pénale des personnes morales impliquait la création d'un casier judiciaire qui leur soit spécifique. Pour concilier à la fois le souci de transparence et celui de la protection des entreprises contre une exploitation abusive de leur passé pénal, les députés ont introduit dans le texte les dispositions suivantes : ce casier judiciaire sera un fichier *« positif »*, qui ne contiendra que les personnes morales ayant fait l'objet d'une condamnation et dont la gestion sera confiée au casier judiciaire national.

Le bulletin n° 1, qui comprend le relevé intégral du contenu de la fiche de la personne morale, ne sera communiqué qu'aux autorités judiciaires. En revanche, le bulletin n° 2 sera délivrable à toute personne qui en fait la demande, mais seules y figureront les condamnations à des peines d'amende supérieures à 200 000 F, correspondant à deux ans d'emprisonnement. Les peines particulières applicables aux personnes morales (dissolution, interdiction d'exercer une activité ou d'émettre des chèques, etc.) seront également mentionnées.

• **Infractions militaires.** Les députés ont repris, par amendement, une proposition de loi de M. Jean Gatel (PS, Vaucluse), ancien secrétaire d'Etat à la défense, qui assouplit la législation en matière d'infractions militaires. Ils ont en effet estimé que le droit actuel, qui interdit à la victime ou à sa famille de mettre en mouvement l'action publique, est d'une rigueur excessive. La disposition adoptée autorise désormais le recours à l'action publique par la partie lésée, lorsque les conséquences de l'infraction militaire sont *« particulièrement graves »*, c'est-à-dire lorsqu'elles ont entraîné le décès de la victime, ou une mutilation, ou une infirmité permanente.

Ce projet de loi ne sera examiné au Sénat qu'au cours de la prochaine session d'automne. Devant le scepticisme des parlementaires, M. Vauzelle a réaffirmé la volonté du gouvernement de voir le nouveau code pénal entrer en vigueur au 1er mars 1993.

GILLES PARIS et PASCALE ROBERT-DIARD

Le débat sur la PAC

Les sénateurs réclament un allègement de la charge fiscale et sociale des agriculteurs

Même plaidoyer, mêmes réquisitoires. Une semaine après celui qui s'était déroulé à l'Assemblée nationale, le débat au Sénat sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) n'a pu éviter les redites. M. Louis Mermaz, ministre *de l'agriculture, a longuement* défendu l'opportunité et le principe de l'abandon du soutien des prix communautaires au profit d'aides directes. Il a aussi insisté sur les mesures déjà adoptées en faveur de l'allègement des charges fiscales des exploitants agricoles.

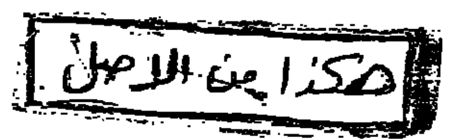
Le ministre est également revenu sur les mesures en faveur du secteur agricole glanées par la délégation française au cours du dernier conseil des ministres de la Communauté (*le Monde* du 2 juillet). *Il* a indiqué, à propos de la possibilité pour les éleveurs des zones défavorisées produisant à la fois du lait et de la viande de bénéficier des primes à la vache allaitante, que le plafond de cette disposition passerait de 60 000 litres à 120 000 litres. M. Mermaz a rappelé qu'une déclaration de la commission a garanti la possibilité de pratiquer, comme le souhaite la France, une gestion administrative des droits à prime, et qu'il a enfin obtenu la possibilité de régionaliser les aides pour les oléagineux d'une manière différente de celles prévues pour les céréales, compte tenu du fait que les zones de bons rendements de ces productions ne sont pas identiques.

M. Mermaz n'est pas parvenu pour autant à convaincre l'écrasante majorité des trente-sept orateurs qui se sont succédé ensuite à la tribune. *Les encouragements fort* nuancés et souvent circonspects des sénateurs socialistes n'ont pas, loin de là, fait taire les critiques qui ont fusé, des bancs communistes à ceux de la droite. Exposés dans leurs départements aux manifestations de mécontentement des agriculteurs, les sénateurs, de M. Jean François-Poncet (RDE, Lot-et-Garonne), président de la commission des affaires économiques, à M. Christian Poncelet *(RPR, Vosges), président* de la commission des finances, ont réclamé avec insistance un allègement supplémentaire de la charge fiscale et sociale des agriculteurs, des aides accrues en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs et une véritable politique d'aménagement du territoire.

La perspective d'une *« agriculture puissante »* qui doit *« rémunérer convenablement* (...), *occuper l'espace, l'entretenir et le valoriser »*, évoquée par M. Mermaz en conclusion de son discours, a paru, cette fois encore, bien lointaine.

G. P.

□ **Le Sénat modifie les dispositions du RMI.** – Les sénateurs ont adopté, après l'avoir profondément modifié, mardi 30 juin, le projet de loi portant adaptation de la loi du 1er décembre 1988 créant le revenu *minimum d'insertion (RMI)*, présenté par M. René Teulade, ministre des affaires sociales et de l'intégration. Les socialistes et une partie du Rassemblement démocratique et européen ont voté contre alors que le PC s'est abstenu. Au cours de la discussion, les sénateurs ont adopté plusieurs amendements qui suppriment l'actuelle cogestion du RMI par les présidents de conseils généraux et par les préfets, considérée comme un facteur de dysfonctionnement. Ils ont également décidé d'assouplir la règle du report de crédits non utilisés pour les actions d'insertion au profit des bénéficiaires du RMI, ces sommes pouvant être affectées à des dépenses solidarité logement ou à des dépenses d'action sociale au profit des «RMistes». *Les sénateurs se sont* également opposés à la création obligatoire de fonds départementaux d'aide aux jeunes. Ils ont enfin décidé de supprimer dans le texte du gouvernement les dispositions rénovant et élargissant l'aide médicale. Ils n'ont conservé que deux dispositions : la prise en charge du ticket modérateur et du forfait journalier pour les bénéficiaires du RMI et celle des cotisations de l'assurance personnelle des jeunes de dix-sept à vingt-cinq ans.



SOCIÉTÉ

Les manifestations des chauffeurs routiers contre le permis à points

Des barrages sont levés d'autres s'installent

Malgré des premières levées de barrages, l'axe Lille-Paris-Marseille restait le principal point noir vendredi 3 juillet dans la matinée.

● **Dans le Nord**, l'autoroute A 1 était toujours *bloquée à hauteur* de Phalempin, l'A 23 à Genech, l'A 26 à Béthune dans le sens Calais-Paris et l'A 22 à Villeneuve-d'Ascq-Pont-de-Bois. Les accès aux communes de Bapaume, Douai, Hautmont et Louvroil étaient également bloqués par des barrages sur les axes secondaires.

● **Aux sorties de Paris**, il était possible de gagner Chartres, Rouen et Reims par autoroute. Quelques barrages avaient été levés dans la matinée, notamment à Nemours sur l'A 6 et la N 6. Il *fallait néanmoins toujours quitter* l'A 1 avant Roissy en direction de Lille.

● **En région Rhône-Alpes**, des barrages subsistaient sur l'autoroute A 7 à hauteur de Valence-*Sud, de Solaise et à Lyon, au pont* Pasteur-Perrache. La N 7 était également occupée par des routiers à Valence et à Pierrelatte, dans la Drôme. D'autres auto*routes étaient coupées dans la* région, l'A 40 dans l'Ain, à hauteur d'Attignat, dans le sens Genève-Mâcon, puis au péage de Cluses. L'A 46 était bloqué à Saint-Priest et l'A 47 vers Saint-Etienne. Quelques départementales étaient également coupées, *notamment à Donzère (Drôme) et* à Saint-Symphorien-d'Ozon (Rhône).

● **Dans le Sud-Est**, les routiers empêchaient toujours les accès à Avignon et Orange. La N 7 était *également barrée à Cavaillon et* Pont-de-Bompas. L'A 9, la Languedocienne, était coupée entre *Roquemaure (Gard) et le point de* jonction avec l'A 7.

● **Dans la région toulousaine**, la situation s'améliorait avec la levée de plusieurs barrages à 10 heures. En revanche, d'autres *régions voyaient de nouveaux blocus* s'organiser, au pont de Tancarville en Normandie, sur l'en*trée de l'autoroute A 13 à Caen et* sur la N 7 à hauteur de Nevers. Le Grand Prix de formule 1 était menacé par l'absence de plusieurs écuries.

● **A Bordeaux enfin**, la circula*tion était de plus en plus difficile* après la mise en place d'opérations-escargots. Le pont d'Aqui*taine était toujours fermé, ainsi* que l'A 63 à hauteur de Bègles. Un nouveau barrage s'était formé en direction de Bayonne, à Cap-de-Pin, remplaçant celui de *Liposthey*.

Un sondage favorable aux routiers... et à la nouvelle législation

Six Français sur dix approuvent les actions des chauffeurs routiers, selon un sondage réalisé pour *le Parisien* du 2 juillet par l'IFOP. 38 % des personnes interrogées désapprouvent les manifestations et les barrages, et 2 % ne se prononcent pas.

En même temps, ce sondage *révèle un léger avantage* en faveur des partisans, chez les personnes interrogées, du permis à points. 49 % *pensent* qu'il s'agit d'*« une bonne chose »* et 47 % sont d'un avis contraire. Et, surtout, une nette majorité (62 %) estime que l'instauration de ce système pourra améliorer la sécurité sur les *routes*.

Ce *sondage* a été *réalisé* auprès de 990 personnes, selon la méthode des quotas.

Histoire d'un recul

Comment les pouvoirs publics sont-ils passés d'une attitude de fermeté à d'importantes concessions? Après avoir brandi, mercredi 1er juillet, des menaces de sanctions contre les « meneurs » et réaffirmé son refus de modifier la réglementation du permis à points, le gouvernement a *annoncé, jeudi 2 juillet, la suspension* des contrôles rétroactifs de vitesse pour les poids lourds. Ce revirement spectaculaire est l'aboutissement d'une longue négociation entre les pouvoirs publics et une poignée de délégués des chauffeurs-routiers dont les camions barraient l'autoroute A 6 à *la hauteur de Ury-Nemours*.

Après deux jours de discussions sans résultats de cette délégation avec le préfet de Seine-et-Marne, M. Gérard Deplace, les routiers avaient demandé à rencontrer un représentant du ministre de l'équipement et des transports, M. Jean-Louis Bianco. Le directeur de son *cabinet, M. François Mercereau*, les a reçus dans la nuit du 1er au 2 juillet à l'arche de la Défense, en compagnie *de M. Deplace et de M. Jean-Michel* Bérard, délégué interministériel à la sécurité routière. Les chauffeurs routiers exigent que les méthodes utilisées pour constater leurs infractions aux limitations de vitesse entrent dans *« le droit commun »*, c'est-à-dire uniquement à l'occasion de flagrants délits. *En fin de nuit*, M. Mercereau leur propose un accord en trois points. Une infraction aux limita*tions de vitesse constatée par un* moyen classique (radar) entraînera pour les chauffeurs routiers les mêmes conséquences que pour les autres usagers (contravention, amende, suspension éventuelle du permis et retrait d'un ou deux points). Une infraction qui vient d'être commise, constatée sur le dis*que du chronotachygraphe à l'occasion* d'un contrôle routier, provoquera la même sanction. En revanche, les infractions commises antérieurement à un contrôle inopiné ou à une visite d'entreprise ne pourront entraîner de poursuites.

Radars inadaptés aux poids-lourds

Ce *texte*, présenté très rapidement, jeudi 2 juillet, par l'UNOSTRA *(Union nationale des organisations* syndicales des transporteurs routiers automobiles) comme un accord de portée nationale, avait fait l'objet, pendant toute la nuit, de consultations téléphoniques avec les membres du cabinet de M. Georges Sarre. Le secrétaire d'Etat aux transports rou*tiers et fluviaux, artisan de la* réforme du permis à points, ne pouvait, en effet, accepter que la nouvelle réglementation soit dénaturée le jour de son entrée en vigueur. Ses services ont toujours expliqué que le chronotachygraphe est le seul moyen de contrôle efficace de la vitesse des poids *lourds. Les radars peuvent être* difficilement réglés aux vitesses imposées à cette seule catégorie de *véhicules et l'arrêt de mastodontes* sur *les* bas-côtés des voies de circulation pose des problèmes de sécurité.

Mais M. Sarre, comme les autres ministres du gouvernement, guette depuis le début du conflit des signes d'ouverture de la part des chauffeurs-routiers. *Il appuie donc l'accord signé* avec les délégués d'Ury-Nemours. Ceux-ci annoncent d'ailleurs la levée de *leur* barrage. *L'interprétation du* texte par M. Bianco, à l'occasion de l'installation de la commision de *suivi sur l'application du permis à* points dans la matinée du 2 juillet, sème la consternation dans le cabinet du secrétaire d'Etat. En affirmant que les contrôles sur examen du disque sont désormais supprimés, M. Bianco laisse entendre que tout regard sur les excès de vitesse va *désormais* être *supprimé* pour *les* poids lourds. Les techniciens du secrétariat d'Etat, qui avaient pu *imposer sans trop de vagues le chronotachygraphe*, craignent qu'il soit très difficile de revenir un jour en arrière *et* de *réimposer son usage* pour autre chose que pour le contrôle du temps de travail.

Comment imaginer, dans ces conditions, que les chauffeurs routiers puissent désormais refuser les consignes de leurs employeurs? Assurés de bénéficier d'une relative impunité, ils seront tentés, dès la fin du mouvement, d'accélérer leurs livraisons pour rattraper le temps perdu.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Essence sous escorte à Lyon

LYON

de notre bureau régional

Vers 5 heures, vendredi *3 juillet, une vingtaine* de fourgons de CRS et des gendarmes ont pris position aux entrées du dépôt d'hydrocarbures Shell à Collonges-au-Mont-d'Or, dans la banlieue de Lyon. Le petit groupe de rou*tiers sur place* s'est incliné devant la demande d'évacuation formulée par les forces de l'*ordre*, qui étaient accompagnées d'une dépanneuse. La dizaine de taxis présents n'a pas opposé *non* plus de *résistance*. Seules quelques voitures de cibistes ont tenté en *vain de perturber les opérations* de l'évacuation, qui avait sans doute été « négociée » dans la *nuit* entre le préfet et quatre délégués des barrages. Ceux-ci ont obtenu en échange les moyens de rencontrer dans la matinée à Paris un représentant de M. Sarre. C'est sous escorte de deux motards que *chaque* camion-citerne quittait ensuite le dépôt pour reprendre l'approvisionnement des *stations*-services de l'agglomération.

POINT DE VUE

Déjà en infraction

par Francine Cicurel

LE *permis à points* est entré en vigueur le 1er juillet. Contre son application, il y a des *voix, des gestes* et des *bagarres*. Des hommes furieux qu'on entend grogner à la télévision et à la radio *bloquent les routes*; *c'est* dans le hurlement et la gesticulation que se manifeste leur réprobation. Ils disent qu'ils *risquent de perdre* leur travail, car ils roulent davantage et ont donc plus de chances de voir leur nombre de points *diminuer*.

On peut s'étonner qu'ils aient davantage peur de perdre un point plutôt que la vie. Or le permis à *points* a été *mis* en place pour protéger les usagers de la route.

Comme beaucoup de Français, j'ai perdu une jeune enfant à qui on *avait dit que le feu rouge protège* le piéton, et elle l'a cru. Désormais, le franchissement illicite du *feu rouge va coûter deux points* et, à cause de ces précieux deux points, on peut espérer que les *conducteurs pressés n'accéléreront* plus à l'orange et ne brûleront plus un feu, épargnant ainsi celui qui se trouve sur *leur route* au mauvais moment.

A mes oreilles, la colère des routiers, des chauffeurs de taxi et des *ambulanciers* résonne *ainsi* : déjà ils savent qu'ils vont être en infraction, déjà ils ont décidé de passer à l'orange et de dépasser *les vitesses permises*. Ce que révèle la révolte des professionnels de la route – car c'est d'eux qu'il s'agit – *c'est qu'ils sont déjà déterminés* à être dans la situation où ils vont perdre des points. Il ne s'agit pas alors d'un comportement qu'on ne *pouvait maîtriser*, *mais d'un acte* délibéré de mise en danger de la vie d'autrui.

Il me semble qu'il faut faire comprendre plus clairement aux Français *la nature du message du permis à points*. La circulation routière comporte des règles strictes qu'il faut suivre ; on pourrait faire la comparaison *avec un jeu dans* lequel le joueur qui ne suit pas la règle est sanctionné ou éliminé, mais ici il ne s'agit pas d'un jeu, car l'infraction à la règle *risque* de *provoquer la mort d'autrui*, et cet homme ou cette femme ou cet enfant, ce n'est pas un point ou *deux qu'il perd mais* la *totalité* de ses points. Il ne se relèvera, lui, jamais de l'accident.

Les professionnels de la route, par définition, ne sont pas des *amateurs* et *donc* savent mieux que les autres respecter les règles de la circulation. Si on ne veut pas suivre ces règles, si on ne peut pas, si cette incapacité est prouvée, la société a le devoir absolu et impérieux de leur imposer de ne *plus faire partie de la circulation*. Il s'agit là d'une obligation morale et de rien d'autre. On se doit de dire aux lecteurs, auditeurs, *téléspectateurs que les points* enlevés à des conducteurs indignes sont autant de chances pour d'autres de vivre.

Les points du permis sont des points *de vie donnés à tous, car* qui veut entendre au téléphone que ses deux enfants sont au bord de la route, inanimés ? Qui veut *enterrer un fils* de vingt-deux ans parti en vacances avec son amie ? Qui veut pousser le fauteuil d'un *jeune tétraplégique ; qui veut nourrir* et soigner un enfant horriblement handicapé qui, il y a quelques jours encore, était l'espoir d'une *famille* ?

▶ ***Francine Cicurel** est cofondatrice de la Ligue contre la violence routière.*

RELIGIONS

□ ***Leonardo Boff**, théologien de la libération, demande son retour à l'état laïque.* – Le Brésilien Leonardo Boff, un *théologien de* la libération qui avait été condamné au silence pendant un an, en 1985, par le Vatican, a décidé de rompre ses liens avec l'*ordre des* franciscains dont il est membre et a demandé à Rome sa réduction à l'état laïque. Les pressions du Vatican *n'avaient pas cessé sur* lui, son éditeur franciscain décidant de ne plus le publier et la Congrégation pour la doctrine de la foi lui *demandant* de soumettre tous ses écrits à la censure. – *(UPI.)*

SOCIÉTÉ

Un débat organisé à Paris par le Conseil national des villes et un rapport parlementaire de M. Julien Dray (PS)

La délinquance urbaine commence à dix ans

« *Désarroi général* », « *société au bord de l'explosion* » : la montée de l'insécurité urbaine inquiète de plus en plus les élus. En témoignent à la fois le débat organisé récemment à Paris par le Conseil national des villes (CNV) et le rapport d'information sur « La violence des jeunes dans les banlieues », rendu public jeudi 2 juillet, au nom de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, par M. Julien Dray, député (PS) de l'Essonne. Le constat est identique : la délinquance urbaine commence à un âge de plus en plus précoce.

« *On est entré dans une période de peur où les gens annulent leurs vacances pour ne pas laisser leur appartement vide, où les maris ne vont plus travailler pour protéger leur femme au foyer* », dit le maire (PS) de Tourcoing, M. Jean-Pierre Balduyck. « *La situation est aujourd'hui si tendue que j'ai décidé de ne plus bouger de ma ville jusqu'à la fin du mois d'août* », ajoute M. Pierre Cardo, maire (UDF) de Chanteloup-les-Vignes, qui a failli manquer la réunion organisée lundi 29 juin par le Conseil national des villes : la vitre de sa voiture de fonction venait d'être brisée, son radio-téléphone et son agenda dérobé.

On a beau être habitué aux cris d'alarme poussés en matière d'insécurité, le « *désarroi devant la dégradation sociale et l'aggravation de la délinquance* » exprimé, entre autres, par M. Rodolphe Pesce, maire (PS) de Valence, ne peut laisser indifférent. Surtout quand il est lancé par les quatre cents « acteurs de terrain » présents à la réunion du CNV : qu'ils soient élus de gauche ou de droite, magistrats ou policiers, travailleurs sociaux ou militants associatifs, ils se sont tous engagés au long des années 80 dans les dispositifs de prévention et de développement social des quartiers.

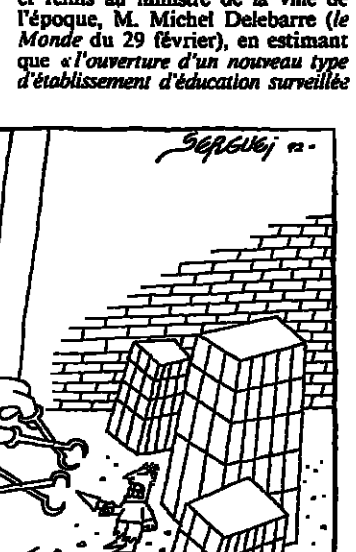
De cette décomposition urbaine, le rapport présenté par M. Julien Dray brosse un tableau alarmant. « *Notre société, du fait des banlieues, de la violence qui s'y exerce, du sentiment d'insécurité qui y règne, est au bord de l'explosion* », écrit-il. Certes, « *cette violence reste très limitée géographiquement* » puisqu'elle s'exprimerait essentiellement dans « *soixante à quatre-vingts quartiers* » décrits comme des « *poches de misère sociale où le chômage est devenu la norme et où les jeunes sont touchés par un syndrome d'abandonnite* ». Mais des formes spécifiques de délinquance s'y sont développées : parallèlement aux « *violences utilitaires* » (vols de biens de consommation, recel, trafic de drogue), « *les violences gratuites, destructions et dégradations de biens* [les automobiles en particulier], *ou les agressions contre des agents des services publics* » semblent y exprimer « *un message de mécontentement et de contestation* ».

« Une économie souterraine de la drogue »

Deux phénomènes relativement neufs ont préoccupé le rapporteur. La radicalisation des plus jeunes, d'abord : « *La tranche d'âge la plus violente est celle des dix-sept-vingt-trois ans* », écrit M. Dray, constatant aussi un « *développement des comportements violents ou délinquants chez les dix-quatorze ans* ». D'autant plus que ces jeunes sont « *souvent déscolarisés de fait par une sorte d'absentéisme à répétition* » et n'ont « *aucune approche de la vie en société autre qu'un appétit de consommation effrénée* ». Si, dans le passé, un « *processus naturel d'intégration* » a pu conduire de « *nombreux jeunes des banlieues à quitter la délinquance après avoir trouvé un travail ou fondé une famille* », ce processus risque de « *ne pas fonctionner avec les générations qui ont commencé à se révolter entre dix et quatorze ans* [et qui] *représentent le terreau le plus fertile pour de nouvelles pratiques délinquantes* ».

Le développement d'une « *économie souterraine de la drogue* », ensuite. Dans ces banlieues, la consommation du hachisch s'est généralisée, et n'est « *absolument pas perçue comme une pratique répréhensible ou comportant un risque quelconque par les jeunes habitants* », estime le rapport. Non seulement les usagers sont conduits à commettre des vols pour leur consommation personnelle, mais ils « *recrutent des fourmis (guetteurs, etc.) du trafic parmi les jeunes* ». En outre, ces dealers pratiquent un « *assistanat financier* » à l'échelle d'un quartier : ils ont pris l'habitude de « *venir en aide aux familles en difficulté, faisant des cadeaux aux uns, offrant des loisirs aux autres, constituant un complément de revenu non négligeable pour des familles (...) qui ont tendance à fermer les yeux sur des rentrées d'argent inexpliquées* ».

Au point que M. Dray croit y déceler une « *logique maffieuse* » avec l'apparition de « *petits caïdats* ».



Il va jusqu'à formuler une hypothèse selon laquelle « *certaines manifestations de violence symbolique (dégradation, incendies volontaires, attaques des représentants de l'autorité) seraient en fait manipulées par des dealers désireux de limiter au maximum les interventions extérieures dans leur zone d'activité* ».

Tout en précisant qu'« *il n'a pas pour ambition d'être l'auteur d'un énième plan pour les banlieues* », M. Dray trace quelques orientations. Contrairement à un précédent rapport du syndicat majoritaire des commissaires de police (*le Monde* du 25 mai 1991), son travail parlementaire estime que « *le nombre des bandes très structurées reste fort limité* ». L'ancien dirigeant de SOS-Racisme écarte l'idée d'une « *américanisation* » des bandes de jeunes et estime que « *les violences s'exerçant en banlieue sont dénuées de tout caractère racial ou ethnique* ». Il prend également le contrepied d'un rapport rédigé par M. Pierre Cardo et remis au ministre de la ville de l'époque, M. Michel Delebarre (*le Monde* du 29 février), en estimant que « *l'ouverture d'un nouveau type d'établissement d'éducation surveillée qui se situerait entre les centres actuels et la prison* » serait une « *fausse solution* ».

Alors que « *certains peuvent penser qu'il faut isoler ces quartiers et ces populations en leur appliquant une politique sécuritaire plus intense* », le rapporteur préférerait « *adapter des dispositifs déjà existants en les remettant en cohérence* ». Aussi se contente-t-il d'esquisser quelques pistes dont l'implantation de commissariats de police au sein des cités, une gestion favorisant l'affectation des fonctionnaires dans les banlieues difficiles et la généralisation des peines alternatives à l'emprisonnement des mineurs.

Autant d'orientations qui sont déjà inscrites dans la politique de la ville et de la prévention de la délinquance. Là s'arrête d'ailleurs le consensus relatif observé entre le député de l'Essonne et les animateurs du Conseil national des villes. Le CNV privilégie l'action coordonnée des maires et de l'Etat. Quant au député de l'Essonne, il voudrait parier sur la dynamique d'un mouvement associatif représentant, à ses yeux, « *la seule alternative à une généralisation de la délinquance* ».

« Des pompiers courant après l'incendie »

« *L'Etat ne peut avoir les communes comme seul partenaire local pour aider les jeunes,* plaide l'ancien responsable de SOS, *et doit pouvoir maîtriser la réorganisation des réseaux locaux de solidarité.* » Dans cette optique, il faudra « *responsabiliser les jeunes eux-mêmes* » en ouvrant des « *bourses pour des étudiants tuteurs prenant en charge des collégiens* » et en mettant en place un « *corps de médiateurs issus des jeunes des cités qui, en liaison avec les travailleurs sociaux, aurait pour rôle de recréer et de densifier les liens sociaux* ». Pour éviter les abus, l'Etat devra toutefois « *mieux contrôler l'usage des fonds* a posteriori ». L'ensemble devrait permettre d'éviter que des « *chantages à l'émeute* » (des sous, ou on casse tout...) ne deviennent la règle dans les banlieues, précise le rapporteur.

En dépit de l'impression qu'ils ont d'être « *des pompiers courant après l'incendie* », de l'embrasement de quartiers, à Vaulx-en-Velin ou ailleurs, qui avaient bénéficié de la politique de développement social, les responsables du CNV demeurent, quant à eux, convaincus que « *la méthode suivie reste la bonne* ». Sans doute conviennent-ils qu'un tiers seulement des 680 conseils communaux de prévention de la délinquance ont donné pleine satisfaction et que le dispositif paraît aujourd'hui s'enliser.

« *Nous sommes des élus au milieu du gué, qui avons été en première ligne et qui doutent* », concède M. Rodolphe Pesce, maire (PS) de Valence. A l'appui de son plaidoyer, le CNV peut se prévaloir d'un effort d'autocritique inhabituel pour de telles missions *ad hoc*. Il vient de publier un « Bilan des 64 propositions du rapport de la commission des maires sur la sécurité 1982-1992 » (1) qui fait minutieusement le point, dix ans après la remise au premier ministre Pierre Mauroy d'un document – le rapport Bonnemaison – qui aura pesé sur toute la politique conduite dans les quartiers difficiles depuis lors.

Mais ces « croisés » de la prévention, avec M. Gilbert Bonnemaison, vice-président du CNV, appellent à une remobilisation des acteurs locaux au sein des conseils communaux et départementaux. « *Les politiques ministérielles ne disposent que de troupes bien maigres,* explique le député (PS) de Seine-Saint-Denis. *Au mieux, quelque 10 000 policiers opérationnels à un instant donné, 1 500 travailleurs sociaux et 400 juges concernés par l'insécurité dans les quartiers en difficulté. En face, il y a quelque 100 000 mineurs, pas tous délinquants, touchés par la protection judiciaire de la jeunesse, tandis qu'environ 300 000 personnes sont chaque année auteurs d'un acte de délinquance.* » Conclusion : « *Seuls les élus locaux seront capables de mobiliser la population locale et d'animer les conseils communaux de prévention de la délinquance.* »

Les uns et les autres s'accordent néanmoins sur la note finale du rapport de M. Dray : « *Prendre la mesure de la situation actuelle, c'est reconnaître que si la France n'est pas encore Los Angeles, elle peut, elle aussi, dans les années à venir, fabriquer des ghettos à la française. Pour l'instant, nous n'avons ni les bandes ni le degré de violence de nos voisins d'outre-Atlantique. Mais nous avons déjà nos cancers.* » Soucieux de ne pas mettre de l'huile sur le feu, M. François Loncle, le nouveau secrétaire d'Etat à la ville, a réagi au rapport en dénonçant « *tout excès dans la description de la violence des jeunes dans les banlieues* [qui] *ne fait que renforcer l'exclusion et accroître le sentiment d'insécurité* ».

ERICH INCIYAN

(1) Disponible auprès du Conseil national des villes, 10-12, rue du Capitaine-Ménard, 75015 Paris

JUSTICE

Saisi par la chancellerie sur le cas de M. Jean-Pierre Urgin du tribunal de Dieppe

Le Conseil supérieur de la magistrature sanctionne un juge des enfants

Le Conseil supérieur de la magistrature siégeant en formation disciplinaire sous la présidence de M. Pierre Drai, premier président de la Cour de cassation, a sanctionné jeudi 2 juillet M. Jean-Pierre Urgin, juge des enfants au tribunal de Dieppe. M. Urgin, à qui la chancellerie reprochait des « *insuffisances professionnelles* », une « *attitude d'insubordination* » et des absences répétés aux audiences correctionnelles, sera muté d'office et interdit de fonction de juge des enfants.

Le Syndicat de la magistrature, dont le secrétaire général adjoint, M. Alain Vogelweith, assurait la défense de M. Urgin, aux côtés de Me Jacques Vergès a immédiatement dénoncé l'« *ignorance manifeste* » des membres du CSM face à la « *réalité du quotidien des juridictions* ».

DIEPPE

de notre envoyée spéciale

Le bureau de Jean-Pierre Urgin est niché au dernier étage du palais de justice de Dieppe, au bout d'un petit escalier en colimaçon qui menait sans doute jadis aux combles du tribunal. Isolé au second étage, le juge des enfants est en proie depuis deux ans à de graves mésaventures disciplinaires. En décembre 1990, le garde des sceaux avait tenté de l'écarter une première fois en invoquant une disposition du code de l'organisation judiciaire abrogée en décembre 1987.

Retenu par les « *incertitudes juridiques* » de son geste, M. Henri Nallet avait fini par renoncer, mais il avait engagé un an plus tard une procédure disciplinaire : invoquant les « *très nettes insuffisances professionnelles* » de M. Urgin, son « *attitude d'hostilité voire, d'insubordination envers sa hiérarchie* », et ses « *absences répétées et systématiques aux audiences correctionnelles* », il transmettait le 12 décembre 1991 le dossier de M. Urgin au Conseil supérieur de la magistrature.

La chancellerie s'appuyait alors sur un rapport de l'inspection des services judiciaires rédigé à l'automne 1991 qui dénonçait notamment l'« *inorganisation administrative totale* » du cabinet de M. Urgin. Registres et fichiers non tenus, archivages déficients, délaissement des dossiers pénaux : la chancellerie s'indignait d'un désordre « *dépassant la simple négligence* ».

Constatant que la juridiction pour mineurs de Dieppe était moins chargée que celle d'Evreux, du Havre ou de Rouen, elle concluait que le « *désordre* » du cabinet de M. Urgin ne pouvait être mis sur le compte du manque de moyens ou de la charge de travail inhabituelle de Dieppe. *Lorsque je suis arrivé à Dieppe, en décembre 1987, j'étais le quatorzième juge des enfants en moins de quatre ans et depuis lors j'ai vu passer six greffières!* note M. Urgin. *C'est vrai, je néglige le pénal, mais c'est pour mieux me consacrer à l'assistance éducative. Je suis bien obligé de faire des choix : au 1er janvier 1992, j'avais 1 200 dossiers en cours...* »

Selon M. Urgin, ce conflit « *administratif* » masque en fait des divergences concernant sa pratique de juge des enfants. Dès son arrivée, révolté par la multiplication des « *enfants DDASS* » qui passent cinq, voire dix ans hors de leur famille, il entre en conflit avec les services sociaux du département. M. Urgin les accuse de ne pas préparer les familles au retour des enfants et de négliger les rapports annuels qu'ils sont tenus d'envoyer au juge.

« *Lorsque je suis arrivé, l'aide sociale à l'enfance faisait ce qu'elle voulait,* affirme-t-il. *Plutôt que de m'adresser à eux, j'ai donc opté pour des placements directs dans les établissements habilités et j'ai confié les mesures d'assistance éducative en milieu ouvert à l'Association d'action éducative préventive (AAEP).* » Le conflit s'envenime rapidement : les services sociaux du département accusent le juge de favoriser indûment l'AAEP et le tribunal s'irrite de ce magistrat qui prétend « *refaire le monde* ».

« Manquement à la dignité et à la délicatesse »

Ecœuré par l'attitude du tribunal lors de la comparution d'étrangers en situation irrégulière, M. Urgin décide le 14 décembre 1990 de ne plus siéger aux côtés de ses collègues lors des audiences correctionnelles. « *Les droits des étrangers étaient constamment bafoués et la présidente ne me demandait même plus mon avis,* explique-t-il. *Je ne pouvais plus supporter cette parodie de justice.* »

Du 11 janvier au 5 novembre 1991, M. Urgin cesse donc de se rendre aux audiences et envoit douze certificats médicaux émanant de six médecins différents. Les jours où M. Urgin doit siéger, la présidente est obligée de demander à la dernière minute à l'un des trois juges du tribunal de Dieppe de le remplacer. Le temps et l'exaspération aidant, certains refusent, et la présidente se voit obligée de demander à l'un des avocats présents au tribunal de siéger aux côtés des juges.

Dès lors, les conflits s'accumulent : insulté devant plusieurs témoins par un père de famille qui le traite de « *sale nègre* », M. Urgin, qui est d'origine antillaise, s'indigne du silence du parquet. « *Pourquoi ne pas avoir poursuivi cet homme pour outrage à magistrat,* soupire-t-il. *Ici, il y a deux poids, deux mesures.* »

Le conflit aurait sans doute fait moins de bruit si M. Urgin avait accepté de respecter la courtoisie et la délicatesse qui sont de mise dans un tribunal. Mais le juge, que l'on dit autoritaire, voire cassant, n'a pas l'habitude de mâcher ses mots. Dénonçant le « *racisme* » du monde judiciaire, Jean-Pierre Urgin conclut un courrier adressé le 22 juin 1991 à la présidente du tribunal par ces mots : « *L'équipe de racistes dont vous et votre collègue du parquet avez pris la tête ne parviendra pas à s'opposer à ce qu'un homme, fût-il du peuple et d'origine antillaise, exerce une fonction de magistrat dans son pays.* »

Quinze jours plus tard, il renvoit le premier juge faisant fonction de présidente à « *ses cours sur les libertés publiques* ». Passant en revue les insultes contenues dans les courriers de M. Urgin, le garde des sceaux, dans l'acte de saisine du CSM, conclut sobrement : « *Ces faits constituent un manquement caractérisé à la dignité et à la délicatesse.* »

Depuis l'arrivée, au mois de novembre 1991, d'un nouveau président du tribunal, l'ambiance avait toutefois changé. M. Urgin siégeait à nouveau aux audiences collégiales, et les altercations avaient cessé. En lui interdisant les fonctions de juge des enfants, le Conseil supérieur de la magistrature le prive des seules fonctions qu'il disait vouloir exercer.

ANNE CHEMIN

La faute disciplinaire

L'organe de discipline des magistrats du siège est le Conseil supérieur de la magistrature. Lorsqu'il siège « *en formation disciplinaire* » sous la présidence du premier président de la Cour de cassation, le CSM ferme ses portes à deux de ses membres : le président de la République et le ministre de la justice. La définition de la faute disciplinaire figure dans le statut de la magistrature : il s'agit de « *tout manquement aux devoirs de son état, à l'honneur, à la délicatesse, ou à la dignité* ».

Le CSM est saisi par le garde des sceaux. La procédure est calquée sur la procédure pénale française : le premier président de la Cour de cassation désigne un rapporteur qui joue les juges d'instruction en accomplissant tous les « *actes d'investigations utiles* ». Lorsque ce travail est terminé, le magistrat comparaît devant le conseil de discipline, qui statue ensuite à huis clos. Les sanctions applicables vont de la réprimande avec inscription au dossier à la révocation en passant par le déplacement d'office ou l'abaissement d'échelon.

Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), estime que les sanctions infligées à M. Urgin illustrent les « *travers* » du Conseil supérieur de la magistrature.

« Un réflexe de solidarité hiérarchique »

« *En sanctionnant Jean-Pierre Urgin, le CSM méconnaît gravement la situation d'abandon dans laquelle se trouve plongé l'ensemble des tribunaux et, dans un contexte particulièrement dégradé, les difficultés d'exercice de la fonction de juge des enfants,* note le syndicat. *Face au conflit engendré par ces dysfonctionnement, entre une hiérarchie soucieuse de rentabilité statistique au mépris de la qualité de la production judicaire et un juge de base qui entend faire face pleinement à sa mission, le CSM a tranché par un réflexe de solidarité hiérarchique : il a sanctionné le juge de base qui refusait de se soumettre.* » Selon le SM, cette sanction démontre « *l'urgente nécessité d'une réforme constitutionnelle de cet organe actuellement dépourvu de toute légitimité à mettre en œuvre la responsabilité des magistrats* ».

A. C.

REPÈRES

MÉDECINE

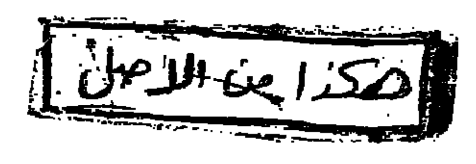
La FNTS est dissoute au profit de l'Agence française du sang

Un mois après l'annonce par le gouvernement de la réforme du système transfusionnel français, le conseil d'administration de la Fondation nationale de transfusion sanguine (FNTS) a décidé, jeudi 2 juillet, de mettre fin à toutes ses activités. Dissoute, la FNTS, qui gérait depuis 1974 le Centre national de transfusion sanguine (CNTS), cède ses dossiers à la nouvelle Agence française du sang (AFS), groupement d'intérêt public dont les statuts définitifs feront l'objet d'un projet de loi soumis au Parlement avant la fin de l'année (*le Monde* du 28 mai). Un comité composé de six personnes, présidé par Mme Claire Bazy-Malaurie, conseiller référendaire auprès de la Cour des comptes, est chargé d'assurer la continuité et de procéder aux opérations nécessaires au transfert des activités de la Fondation.

CORRUPTION

Un projet de loi pour « moraliser » la vie financière

M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, a annoncé, jeudi 2 juillet, un texte de loi consacré à la « *moralisation* » de la vie financière, qui sera déposé lors de la session parlementaire d'automne. Ce texte élargit en particulier le champ d'intervention de la cellule Tracfin (traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins). Si le projet est adopté, la cellule Tracfin, jusqu'alors limitée au blanchiment de capitaux issu du trafic de stupéfiants, sera aussi chargée de suivre le recyclage des capitaux provenant du « *crime organisé et du terrorisme*. En outre, le nouveau dispositif législatif améliorara la lutte contre la corruption en accroissant la transparence des mécanismes d'attribution des marchés publics



lementaire de M

e à dix ans

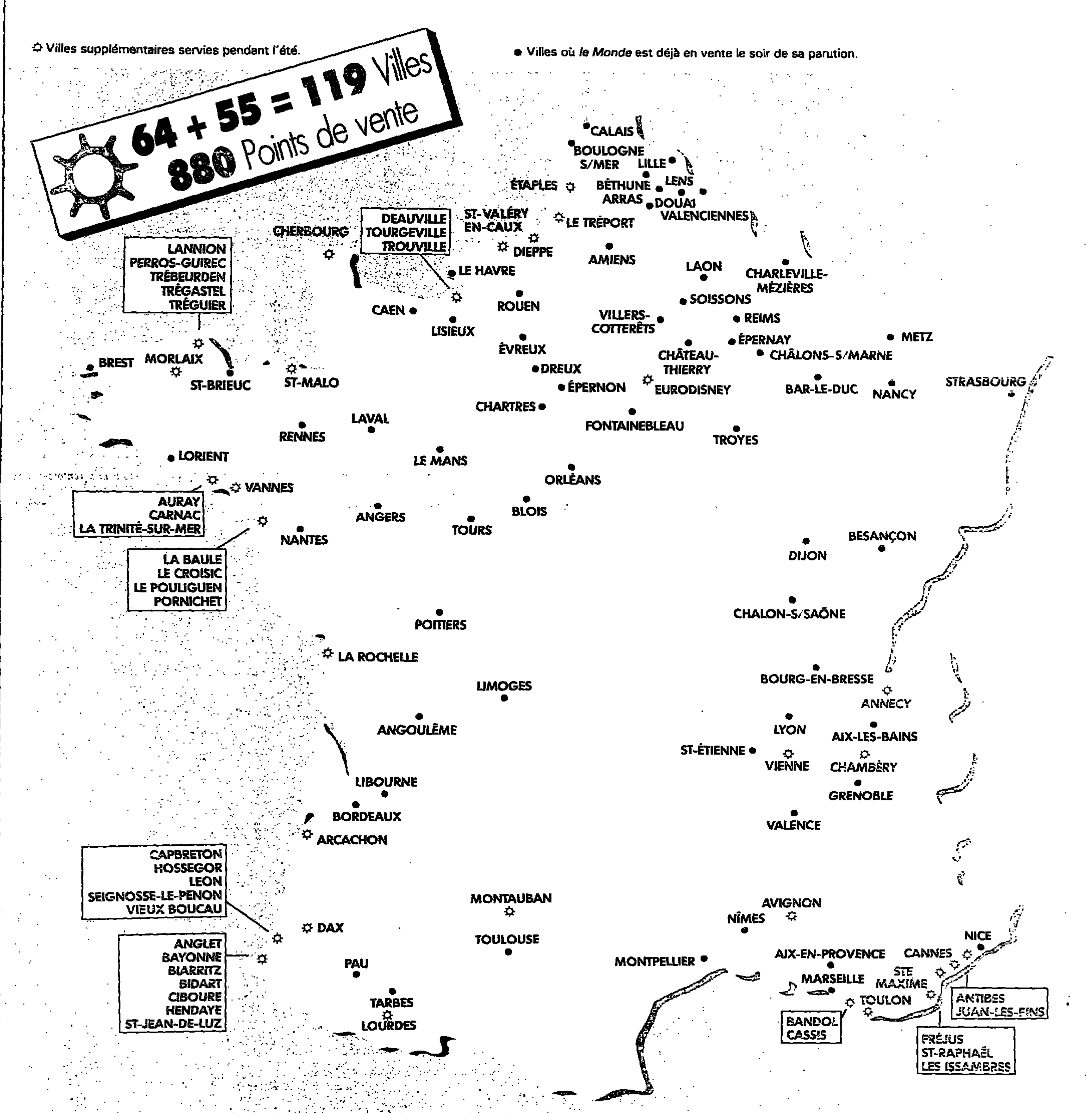
Dieppe

e des enfants

هكذا في الأصل

PENDANT L'ÉTÉ, DANS 55 STATIONS DE VACANCES, Le Monde EST EN VENTE LE SOIR DE SA PARUTION

Cinquante villes en février, soixante-quatre deux mois plus tard, cent dix-neuf aujourd'hui : *le Monde* poursuit le rapprochement engagé vers ses lecteurs, grâce à un aménagement de sa distribution. Du 9 juillet au 31 août, *le Monde* sera en vente le soir même chez certains marchands, là où un moyen de transport permet de faire parvenir le journal, chaque jour de la semaine, suffisamment tôt dans l'après-midi. Ces acheminements pour l'été s'ajoutent aux soixante-quatre que *le Monde* a déjà installés pour toute l'année : au total, dans 880 points de vente en province, *le Monde*, cet été, est désormais disponible, le soir même de sa parution.



VILLES SUPPLÉMENTAIRES SERVIES PENDANT L'ÉTÉ · **ANGLET (64)** – centre commercial B.A.B 2. **ANNECY (74)** – Gare – 9, rue Royale – 18, rue du Pâquier – 34, rue Carnot – 12, rue des Glières – 3 et 25, rue Sainte-Claire – 1, pl. Saint-François – 24, rue Filaterie – 2, rue Revon – 37, av. du Parmelan – 22, av. de France – 7, rue Centrale – 12, rue des Pommaries – 8, quai Eustache-Chappuis – rue Jean-Jaurès. **ANTIBES (06)** – 24, bd du Général-Leclerc – 30, rue Aubernon. **ARCACHON (33)** – gare – 45, bd du Général-Leclerc – 47, cours Lamarque – 224, bd de la Côte-d'Argent – « Bar Tony » Le Mouleau – allée de la Chapelle. **AURAY (56)** – gare. **AVIGNON (84)** – gare – 22, cours Jean-Jaurès – 29, rue de la République – 6, pl. de l'horloge – 11, pl. Carnot – 15, pl. des Corps-Saints – 1, rue du Limas. **BANDOL (83)** ex-Maison de la presse, 10, av. Jean-Moulin. **BAYONNE (64)** – gare – 15, rue de la Salie – 46, rue Jules-Labat – pl. de-Gaulle. **BIARRITZ (64)** – aéroport – av. Édouard-VII – 12, rue Mazagran. **BIDART (64)** pl. du Village. **CANNES (06)** – gare – « Lib. de la presse », 4, rue d'Antibes – « Le Khédive », 67, rue d'Antibes – « Le 116 », 63, rue Félix-Faure. **CAPBRETON (40)** – « Les Arcades », bd du Front-de-Mer – 12 et 57, rue du Général-de-Gaulle. **CARNAC (29)** – av. Mile – av. des Druides – 2, pl. de l'Église. **CASSIS (13)** – ex-Maison de la presse, av. Victor-Hugo – 13, av. de la Vigerie – 32, rue de la Reine. **CHAMBERY (73)** – gare – 19, rue Sommeiller – rue Saint-Antoine – 22, av. des Ducs-de-Savoie – 97, rue Croix-d'Or – pl. du Théâtre – 139, pl. Saint-Léger. **CHERBOURG (50)** – Gare. **CIBOURE (64)** quai Maurice-Ravel. **DAX (40)** – gare – 7, cours de Verdun – pl. Fontaine-Chaude. **DEAUVILLE (14)** – Au p'tit kiosque – Beach Bazar – 190, av. de la République – 88, rue Eugène-Colas – 58, rue Désiré-le-Hoc. **DIEPPE** – gare. **ÉTAPLES (62)** – Maison de la presse, pl. du Général-de-Gaulle. **FRÉJUS (83)** – 379, bd de la Libération – « Le Méditerranée », bd d'Alger. **HENDAYE (64)** – gare – « Les Arcades », bd Leclerc – Le Rond-Point – rue du Port. **HOSSEGOR (40)** – av. de la Grande-Dune – 232, av. Paul-Lahary. **JUAN-LES-PINS (06)** – Maison de la presse. **LA BAULE (44)** – 232, av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny – 41 et 71, av. du Général-de-Gaulle – espace François-André – 39, rue Lajarrige. **LA ROCHELLE (17)** – gare – 55, quai Valin – 16, rue Saint-Sauveur – 1, rue Chef-de-Ville – cours Wilson – 16, allée du Mail. **LA TRINITÉ-SUR-MER (56)** – Presse mille trucs et Trinité presse – cours des Quais. **LANNION (22)** 9, rue Geoffroy-de-Pontblanc – quai d'Aiguillon – 32, av. du Général-de-Gaulle – rue de Viarmes. **LE CROISIC (44)** – rue de la Marine – 13, quai de l'Aiguillon. **LE POULIGUEN (44)** – promenade. **LE TRÉPORT (76)** – Maison de la presse, quai François-1er. **LES ISSAMBRES (83)** San Peire. **LEON (40)** route des Lacs. **LOURDES (65)** gare. **MARNE-LA-VALLÉE (77)** – Eurodisney. **MONTAUBAN (82)** – gare. **MORLAIX (29)** – gare. **PERROS-GUIREC (22)** – 14, pl. de la Marne – pl. de l'Église – 3, rue du Maréchal-Joffre – 89, rue Ernest-Renan – pl. de la Chapelle-Clarté – pl. du centre Ploumanach – bd Thalassa. **PORNICHET (44)** – 129, av. de Mazy. **SAINT-MALO (35)** – gare. **SAINT-JEAN-DE-LUZ (64)** – gare – 59, rue Gambetta – pl. Louis-XIV. **SAINT-RAPHAEL (83)** – promenade René-Coty – kiosque du Vieux-Port, cours Guilbaud – Port de Santa-Lucia. **SAINT-VALERY-EN-CAUX (76)** – 20, quai du Havre. **SAINTE-MAXIME (83)** – Maison de la presse et librairie des Dauphins, bd du Général-de-Gaulle. **SEIGNOSSE-LE-PÉNON (40)** – 5, pl. de Castille. **TOULON (83)** – gare – « Hall de presse », av. du Maréchal-Leclerc. **TOURGEVILLE (14)** – centre commercial Champion. **TRÉBEURDEN (22)** – 4, route de la Corniche-Goasterez. **TRÉGASTEL (22)** – rue du Général-de-Gaulle – 6, pl. du Koz-Pors. **TRÉGUIER (22)** – 9, pl. du Martray. **TROUVILLE (14)** – 8, pl. Fernand-Moureaux – bd Fernand-Moureaux – 59, rue des Bains – place Tivoli – 33, rue de Paris – 96, rue du Général-de-Gaulle. **VANNES (56)** – gare – 2, pl. Gambetta – centre commercial Continent – route d'Auray – 5, pl. des Lices. **VIENNE (26)** – 45, cours Romestang – 33, cours Brillier. **VIEUX-BOUCAUX (40)** av. de la Plage – le Mail. VILLES SUBISSANT QUELQUES MODIFICATIONS PENDANT L'ÉTÉ **AIX-LES-BAINS (73)** – gare – 6, rue du Casino – bd Wilson – 14, rue de Chambéry – 8, pl. Clemenceau – 10, av. de Verdun. **MONTPELLIER (34)** – gare – 6, rue Boussairolles. **NIMES (30)** – gare – 2, bd Victor-Hugo – « Azur Provence » pl. des Arènes – « l'Esplanade », bd de la Libération – 23, av. Feuchères

AVEC LA COLLABORATION LOGISTIQUE DES NMPP, D'AIR INTER, DE LA SNCF ET DU SERNAM POUR L'ACHEMINEMENT

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

M. Lang présentera à l'automne un projet de rénovation des formations universitaires

M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, a confirmé, jeudi 2 juillet devant la Conférence des présidents d'université, sa volonté de préparer – d'ici à l'automne – un projet de rénovation des premiers et seconds cycles universitaires. Le ministère, a-t-il précisé, va élaborer pendant l'été de nouveaux textes qui devraient faire l'objet, à la rentrée, d'une large concertation au niveau de chaque université avant d'être présentés au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). C'est *« assuré du plus large assentiment possible de la communauté universitaire »* qu'il entend rénover les formations universitaires.

Peu de temps après son arrivée rue de Grenelle, le ministre avait suspendu les projets présentés au début de l'année par son prédécesseur et contestés par une partie des étudiants. Et il avait demandé aux présidents d'université d'organiser des conférences pédagogiques pour réfléchir, discipline par discipline, aux remodelages souhaitables des formations. La Conférence des présidents d'université lui a présenté, jeudi 2 juillet, la synthèse de ses propositions (*le Monde* du 2 juillet), en prenant bien soin, cependant, de préciser qu'il ne s'agit là que d'une *« contribution »* au débat et en rappelant son attachement au caractère national des diplômes.

Enfin, la Conférence des présidents d'université, statutairement présidée par le ministre de l'éducation, a renouvelé son bureau. Au *premier tour de scrutin*, M. Georges Haddad, président de l'université Paris-I, a été élu, pour deux ans, premier vice-président de la Conférence, en remplacement de M. Michel Bornancin, président de l'université de Nice, dont le mandat arrivait à son terme. Il sera entouré de MM. Claude Gour, président de l'université Paul-Sabatier (Toulouse-I), et Bernard Nemitz, président de l'université d'Amiens.

FAITS DIVERS

Après la tuerie de Besançon

La mort en vente libre

C'est bien moins un drame du chômage que la vengeance à retardement d'un psychopathe, qui a coûté la vie, mercredi 1er juillet à Besançon (Doubs), à six salariés de l'usine Raymond Bourgeois Découpage, tués par Franck Zoritch, vingt-six ans – un manutentionnaire licencié de cet établissement en novembre 1991, – qui s'est ensuite donné la mort (*le Monde* du 3 juillet).

Pour le procureur de la République de Besançon, M. Christian Hassenfratz, cette affaire remet notamment en cause la question des armes en vente libre. Zoritch était en effet muni, entre autres, d'un fusil AR 15 automatique, acheté 6 000 francs. Version civile du fusil d'assaut, cette arme est en vente libre, parce qu'elle se déclenche au coup par coup, alors que le fusil militaire tire en rafales... *« Il est aberrant et inadmissible,* affirme M. Hassenfratz, *que des répliques d'armes de guerre puissent être achetées librement et tomber tout à fait légalement dans les mains de n'importe qui. »*

« Cerner toutes les responsabilités »

Du reste, M. Robert Schwint, maire (PS) de Besançon et député du Doubs, a fait savoir, jeudi 2 juillet, qu'il saisirait le gouvernement *« dans les prochains jours »* pour étudier *« la mise en place d'une législation draconienne dans les domaines de la vente et du port d'armes »*.

Son fusil était, selon les témoignages, l'« orgueil » de Franck Zoritch, qui le montrait à l'envi dans le foyer de la Sonacotra où il résidait. Dépeint comme un être fasciné par la violence – les murs de sa chambre étaient, par exemple, tapissés de posters de films style *Rambo* –, souvent vêtu d'un treillis militaire (il s'était, à dix-huit ans, engagé dans un régiment de parachutistes, mais l'armée ne l'avait pas gardé), Franck Zoritch, crâne rasé, gros buveur de bière, était aussi nanti, dans sa meurtrière équipée, d'un revolver 44 magnum. Une arme de quatrième catégorie, dont le port nécessite un permis, et qu'il avait « empruntée » à son demi-frère, membre d'un club de tir sportif.

Mais l'enquête en cours devra déterminer comment il avait pu se procurer plusieurs dizaines de cartouches. C'est une des raisons pour lesquelles l'action de la justice n'est pas éteinte, malgré la mort du meurtrier. *« Il s'agit de cerner toutes les responsabilités »*, assure le procureur de la République.

Etait-il possible de prévenir le comportement de Franck Zoritch, décrit, après coup et un peu tard pour les six malheureuses victimes et les cinq blessés, comme *« un fou dangereux »* ? L'ancien manutentionnaire ne faisait, semble-t-il, l'objet d'aucune surveillance médicale particulière et son casier judiciaire était vierge. Considéré comme un délinquant primaire, il avait bénéficié du sursis pour des faits mineurs, compte tenu d'une enfance sordide : un père alcoolique, qui s'est suicidé il y a exactement vingt ans, une fratrie de neuf frères et sœurs issus de pères ou mères différents, élevés au petit malheur la guigne.

MICHEL CASTAING

M. François Korber, ancien militant gaulliste de nouveau en prison

Ancien militant gaulliste et candidat du RPR, protégé de M. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, M. François Korber est de nouveau en prison. Il a été inculpé, jeudi 2 juillet à Bordeaux, de vol sous menace d'une arme, de séquestration de personne, ainsi que de falsification de documents. Depuis le 1er octobre 1991, M. Korber bénéficiait d'une mesure de liberté conditionnelle. Il avait été condamné à quinze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Haute-Garonne pour participation à l'assassinat de Jacky Eichers, un de ses anciens employés, le 14 mars 1982, dans sa permanence électorale bordelaise.

C'est dans un logement mis à sa disposition par le bureau d'aide sociale de Bordeaux que la police l'a « cueilli » le 30 juin, pour le placer en garde à vue. M. Korber est soupçonné d'avoir participé à un vol avec violence chez un comptable bordelais, le 20 mars dernier. La police a retrouvé sa trace grâce à des chèques volés ainsi qu'au permis de conduire de la victime, qui avait été falsifié et portait la photo de l'ancien militant politique. Il a reconnu s'être servi des chéquiers et des papiers falsifiés, mais nie toute participation au vol. – (*Corresp.*)

DÉFENSE

□ **Douze hélicoptères franco-allemands pour le Pakistan.** – Pour une somme de 100 millions de francs, les forces armées du Pakistan ont acheté douze hélicoptères Lama au consortium franco-allemand Eurocopter. Le Lama est un hélicoptère conçu pour voler en haute altitude. A ce jour, l'armée du Pakistan, qui est aussi équipée d'hélicoptères américains et russes, dispose déjà d'une vingtaine de Lama, d'hélicoptères français Alouette et de trente-quatre hélicoptères français Puma.

SPORTS

CYCLISME : le départ du 79e Tour de France

Indurain... et les autres

C'est samedi 4 juillet, à Saint-Sébastien, en Espagne, que sera donné le départ du plus européen des Tours de France, avec sept pays visités avant de rallier Paris le dimanche 26 juillet, au terme de 3 983 kilomètres d'une course divisée en 21 étapes dont deux contre-la-montre individuels. Après le prologue de samedi et une étape, dimanche, à travers le Pays basque espagnol, les 198 coureurs (répartis en 22 équipes de marques, dont trois françaises seulement) *gagneront Pau, effleurant seulement* les Pyrénées. Les grimpeurs ne disposeront que de trois étapes (une dans les Vosges et deux dans les Alpes) pour creuser l'écart. Un scénario plutôt favorable au tenant du titre, l'Espagnol Miguel Indurain, coureur complet mais grand spécialiste du contre-la-montre.

A l'ouest des Pyrénées, la Navarre. Coincée entre la France, la Castille et l'Aragon. Fière de ses vallées profondes, de ses paysages et d'un fils prodige, Miguel Indurain, né, il y a vingt-sept ans, à Villava, près de Pampelune. Enfant, Miguel a certainement appris que la Basse-Navarre était, sous le règne d'Henri IV, unie à la France et que ses souverains portaient en conséquence le titre de « roi de France et de Navarre ».

Un titre flamboyant que le souverain vainqueur du dernier Tour de France porte aujourd'hui avec le panache d'un bel hidalgo. Signe du destin ? Hommage ? Le Tour 92 prend son envol d'Espagne, de Saint-Sébastien, capitale du Guipuzcoa, la province basque voisine de la Navarre. De quoi, s'il en était besoin, vous forger un moral de vainqueur.

Un moral déjà conforté par son succès, le 14 juin, dans le Tour d'Italie, le premier d'un Espagnol dans cette course prestigieuse. Et ce dès sa première participation, ce qu'avant lui n'avaient réalisé ni Merckx, ni Anquetil. Une domina*tion insolente avec un maillot rose* conquis dès la 3e étape et porté vingt jours durant. Une victoire annoncée, programmée, par un homme qui, chaque fois qu'il fut attaqué, revint à la hauteur de son adversaire pour le dévisager. *« Une question de principe,* expliqua-t-il. *Je voulais leur montrer que j'étais le patron. »* A décourager les plus déterminés, tel l'Italien Giovannetti qui constatait : *« Il est le meilleur contre la montre, on ne parvient pas à le distancer en montagne. Où l'attaquer ? »* Constat confirmé par un autre Italien, Claudio Chiappucci, observant, résigné : *« C'est triste à dire, mais on court tous pour la deuxième place. »*

En ira-t-il de même au Tour de France ? A s'en tenir aux jugements portés par ces grands dans la galerie desquels il figure désormais, on peut le craindre en effet. D'autant qu'il visera le doublé Giro-Tour que seuls jusqu'ici cinq coureurs (Coppi, Anquetil, Merckx, Hinault et Roche) ont réalisé la même année. *« Il est le plus fort et le plus intelligent,* affirme Eddy Merckx qui en fait son favori, *car tout en sachant s'économiser comme le faisait Anquetil, il est encore plus complet. »* Pour Felice Gimondi, il est un Espagnol à part : *« Ocana et Fuente avaient des tempéraments de feu et couraient à l'instinct ; lui calcule tout et possède un exceptionnel sens de la course. »*

Un coureur-ordinateur qui a réponse à tout

Comment battre Indurain ? Où lui prendre de précieuses secondes ? Certains tentent de déceler le défaut de la cuirasse. José-Manuel Fuente, par exemple, lui voit des lacunes en montagne, mais précise ausssitôt : *« Quand il souffre, personne ne peut s'en rendre compte. »* Vainqueur du Midi libre et encore tout auréolé de son maillot de champion de France, Luc Leblanc, qui apparaît comme la meilleure chance française du Tour, l'attend dans les Alpes : *« On franchira l'Iseran et un grand gabarit comme lui (1,88 mètre) peut être handicapé à cette altitude. »* Une analyse que n'est pas loin de partager Laurent Fignon : *« Si un Giro se gagne dans les contre-la-montre,* dit-il, *c'est dans la montagne que se joue la grande course française. »*

Cela, Indurain le sait et le coureur-ordinateur qu'il a la réputation d'être a réponse à tout. *« J'essaie de planifier,* expliquait-il ainsi après sa victoire au Giro. *Ma force se situe dans les contre-la-montre. Le but, c'est donc de prendre des minutes dans ces épreuves, ensuite de les économiser et d'en perdre le moins possible en montagne. »* Une tactique à la mesure d'un Tour de France où, justement, un contre-la-montre individuel préfacera, le 13 juillet à Luxembourg, les grandes étapes de montagne deux jours après dans les Vosges et surtout, les 18 et 19 juillet, dans les Alpes, avec les arrivées à Sestrières et à l'Alpe-d'Huez, et les ascensions des cols des Saisies, du Cornet de Roseland, de l'Iseran (toit du Tour avec ses 2 770 mètres), du mont Cenis, de Montgenèvre, du Galibier, du Télégraphe et de la Croix-de-Fer.

Et ce n'est certainement pas un hasard si Indurain, profitant d'un récent séjour de détente sur la côte basque, a reconnu en solitaire, quinze jours avant le départ du Tour, le parcours de l'étape contre la montre, par équipes, à Libourne. Tout comme il avait déjà reconnu celui de la dernière étape contre la montre, Tours-Blois, qui, deux jours avant l'arrivée à Paris, risque de peser lourd dans la balance.

Qui, en l'état actuel, peut empêcher cette balance de pencher *une nouvelle fois en faveur du roi* Miguel, épaulé par un ancien vainqueur du Tour, Pedro Delgado, et par les Français Jean-François Bernard (handicapé par une sciatique chronique), Armand de Las Cuevas et Fabrice Philipot ? Outre son dauphin de 1991, l'Italien Gianni Bugno, Chiappuchi et Chioccioli, peuvent prétendre l'inquiéter, à défaut de le battre. Peuvent aussi espérer les Français Luc Leblanc, Laurent Fignon (équipier de Bugno) et Charly Mottet, vainqueur du Dauphiné libéré, l'Américain Greg LeMond et le Néerlandais Erik Breukink. Reste l'impression tenace qu'au départ de cette 79e « Grande Boucle », il y a Indurain... et les autres.

PATRICK FRANCÈS

TENNIS : les championnats de Wimbledon

Gabriela boudée par la gloire

La finale dames des championnats de Grande-Bretagne opposera, samedi 4 juillet, à Wimbledon, la numéro 1 mondiale Monica Seles à sa dauphine, Steffi Graf. La Yougoslave a battu l'Américaine Martina Navratilova (n° 4) 6-2, 6-7, 6-4, et l'Allemande s'est imposée *face à l'Argentine Gabriela Sabatini* (n° 3), 6-3, 6-3.

LONDRES

de notre envoyée spéciale

La revanche, donc. Un mois après un match fiévreux, achevé à couteaux tirés à Roland-Garros par la victoire de Monica Seles sur Steffi Graf, les deux sœurs ennemies se retrouvent sur l'herbe britannique. Et cette revanche promet d'être âpre. Monica Seles, la numéro un mondiale, dont c'est la première finale à Wimbledon, est à un match du grand chelem après ses victoires aux Etats-Unis, en Australie et à Paris.

La joueuse allemande est prête à défendre son titre de championne d'Angleterre comme on défendrait sa vie. Et ce n'est pas un hasard si, jeudi 2 juillet, lors de sa demi-finale *contre Gabriela Sabatini, Steffi Graf* a ressorti son plus beau tennis, celui de 1988 où, première mondiale incontestée, elle bouclait un grand chelem et était sacrée championne olympique à Séoul. Athlète sans faille et sans pitié, elle avait retrouvé ce coup droit claquant comme au bon vieux temps, violent, précis.

D'un côté la force, de l'autre, la résignation, et puis la défaite de Gabriela Sabatini. Considérée comme l'une des joueuses les plus talentueuses du circuit, enflammée et persévérante sur la terre battue comme sur les surfaces rapides, l'Argentine est fâchée avec les tournois du grand chelem. Elle n'est parvenue qu'une fois à décrocher un titre dans l'un des quatre tournois majeurs, l'US Open en 1990 – face à Steffi Graf, – alors qu'elle a gagné vingt-quatre rendez-vous internationaux.

Cette année encore, elle a battu les meilleures en douce – Monica Seles aux Internationaux d'Italie ou Steffi Graf à Amelia-Island – comme si le destin la condamnait à faire triompher sa beauté magnétique loin de trop nombreux flashes, de trop nombreux regards. A croire que la gloire boude Gabriela Sabatini.

Depuis son apparition à Roland-Garros en 1985, l'Argentine s'est arrêtée à onze reprises aux portes des finales d'un tournoi du grand chelem. Sa dernière chute ? Aux Internationaux de France, justement, il y a un mois. Elle mène 4 jeux à 2 dans la troisième manche et tient une place *pour la finale. Trop beau pour elle.* Elle se l'interdit et cède son billet à Monica Seles. En 1991, finaliste à Wimbledon, elle s'était déjà refusé le mérite de remporter un combat acharné contre Steffi Graf.

Et comme d'habitude, la numéro 3 mondiale est perdue, en ce jeudi après-midi de plomb à Wimbledon. Lâchée au beau milieu d'un central comble et amoureux, elle ne regarde personne. C'est à se demander si elle s'amuse vraiment sur un court, si elle n'a pas envie de fuir, ses yeux sombres échoués dans un monde dont elle seule détient la clef... quand ils ne sont pas rivés sur la chaussure. A vingt-deux ans, Sabatini semble résignée à l'amertume de la défaite. Au cours de la conférence de presse, elle parlera peu et doucement : *« Mais si, j'ai bien joué, mais oui, je suis en pleine forme. Steffi était plus forte que moi, c'est tout, bien plus forte. »*

Il y a deux ans, déprimée, dégoûtée, l'Argentine a failli tout quitter. Couvée par un nouvel entraîneur, Carlos Kirmayr, elle a étoffé son jeu. A son tennis pétri de coups liftés, à son exceptionnel toucher de balle, elle a ajouté un service plus puissant et une présence inédite à la volée.

Aujourd'hui, il lui manque la confiance insolente de Monica Seles qui a maté, jeudi, la rage superbe de Martina Navratilova, ou l'espoir têtu de *Steffi Graf qui veut revenir à la* première place. Car en tennis, il faut décider de monter à la volée, accepter de tenter toutes les chances au risque d'en griller quelques-unes. Gabriela Sabatini n'ignore rien du tennis. Il lui faut désormais apprendre à espérer la victoire avant de craindre la défaite.

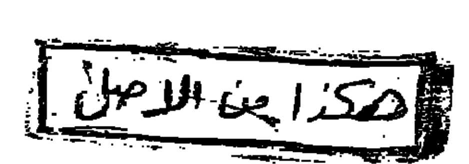
BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats

SIMPLE MESSIEURS. *Quarts de finales* : J. McEnroe (EU) b. G. Forget (Fra., n° 9) 6-2, 7-6, 6-3 ; A. Agassi (EU, n° 12) b . B. Becker (All., n° 4) 4-6, 6-2, 6-2, 4-6, 6-3.

SIMPLE DAMES. *Demi-finales* : M. Seles (You., n° 1) b. M. Navratilova (EU, n° 4) 6-2, 6-7, 6-4 ; S. Graf (All., n° 2) b. G. Sabatini (Arg., n° 3) 6-3, 6-3.

□ **FOOTBALL : le stade de Furiani en vente.** – Le stade Armand Cesari de Furiani est à vendre dans le cadre de la liquidation judiciaire de l'ex-Sporting Etoile Club de Bastia. Le juge-commissaire du tribunal de grande instance de Bastia, Michel Hubert, a arrêté cette décision, jeudi 2 juillet. Ce stade était placé sous séquestre depuis l'effondrement, le 5 mai dernier, d'une tribune provisoire qui avait coûté la vie de quinze personnes. La mise à prix pourrait être fixée à 1 million de francs.



POINT / LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

1998, une chance pour la France

Le comité exécutif de la Fédération internationale de football association (FIFA) a désigné la France, jeudi 2 juillet, comme pays organisateur de la Coupe du monde de 1998. La candidature française, présentée par M. Fernand Sastre, président d'honneur de la Fédération française de football (FFF), et M. Jean Fournet-Fayard, actuel président de la FFF, l'a emporté lors de l'unique tour de scrutin, avec 12 voix, contre 7 à la candidature du Maroc *(nos dernières éditions du 3 juillet)*.

La candidature suisse, *maintenue jusqu'au dernier moment malgré des rumeurs de retrait*, a été présentée au comité, mais elle n'a pas été soumise au vote, les stades helvétiques ne remplissant pas toutes les conditions de sécurité requises. Le dossier français a été préféré à celui du Maroc d'une manière plus nette que l'on ne le supposait ces dernières semaines. M. Havelange, le président de la FIFA, qui s'est retranché derrière le secret du vote, a ainsi essuyé les critiques de la délégation marocaine, qui espérait organiser la première Coupe du monde dans un pays africain. *« Il est temps de changer le mode de désignation du pays organisateur pour retrouver davantage d'équité et de démocratie »*, a déclaré M. Abdallatif Semlali, ministre des sports et responsable du dossier marocain.

Paradoxe : l'« heureux événement » pour le football français, selon les propos de M. Sastre, qui redonne un peu d'air à un sport qui semblait asphyxié par les « affaires » et les suites de la catastrophe de Furiani, aura été un peu éclipsé par les déclarations de l'un des plus ardents défenseurs de la candidature française, présent à Zurich pour la soutenir : Michel Platini. Le sélectionneur de l'équipe de France, en fonctions depuis plus de trois ans, a annoncé en effet qu'il renonçait à son poste.

***« J'arrête pour me remettre en harmonie avec moi-même »*, a déclaré Michel Platini. Il n'a donné aucune précision sur son emploi futur, ni sur le rôle de *« Jean-Claude Killy de la Coupe du monde »* qu'il avait évoqué récemment au sein du futur comité d'organisation qui se mettra en place à la fin de l'année.**

Son départ repose à la Fédération le problème d'une équipe de France à reconstruire en vue du Mondial. Car, sans bons résultats de la formation nationale, qualifiée d'office, une Coupe du monde ne saurait être totalement réussie.

Le dernier événement sportif du siècle

En obtenant l'organisation de la Coupe du monde 1998, le football français vient de remporter l'un des matches *les plus importants* de son histoire, à un moment où il semblait pourtant mal en point. Son crédit n'aura finalement pas été entamé par les affaires à *répétition qui* le secouent depuis quelques années et les suites de la catastrophe de *Furiani*, dans *laquelle* le président de la Fédération française de football (FFF), M. Jean Fournet-Fayard, est inculpé. Le conseil exécutif de la *Fédération internationale de football* (FIFA) se sera montré plus sensible à la symbolique des dates : avec cette dernière Coupe du monde du siècle, *soixante* ans *après avoir reçu* celle de 1938, la France bouclera une histoire qu'elle a largement contribué à écrire.

Le dossier de la candidature française ne se privait d'ailleurs pas de rappeler que, si le football a été inventé par des Anglais, ce sont trois *« architectes »* français qui ont joué un grand rôle lorsqu'il a fallu, dès le début du siècle, édifier ses institutions internationales et sa principale *compétition. Robert Guérin* fut, en 1904, l'un des fondateurs et le premier président de la FIFA. Jules Rimet, président de la FFF et de la *FIFA, et Henri Delaunay, secrétaire* général de la FFF, lancèrent, dès les années 20, l'idée d'une compétition *mondiale, ouverte aux* amateurs et aux *professionnels*, à la différence du tournoi olympique.

Grâce à leur action, la Coupe du monde fut votée en 1928, et sa première *édition* eut lieu deux ans *plus* tard. Avec de tels précurseurs à son tableau d'honneur, la France pouvait logiquement prétendre devenir *le* troisième pays à recevoir la Coupe du monde deux fois, après l'Italie (1934 et 1990) et le Mexique (1970 et 1986). *Les autorités du football* français l'avaient déjà fait savoir dès 1983, en présentant une première candidature au Mondial de *1990*, *poliment retirée* au *profit* de celle de l'Italie. Une manière de prendre date pour le tour suivant.

La réussite de l'Euro 84

A défaut d'un palmarès aussi brillant que celui des voisins anglais, *allemands ou italiens*, ce passé, ajouté aux deux millions de licenciés qui font du ballon rond le premier sport national, a permis au *comité de candidature* de dessiner l'image d'une France « terre de football ». Ce fut d'autant plus facile que le projet de *recevoir l'événement sportif* le plus important de la planète à côté des Jeux olympiques – avec les perspectives médiatiques *qui* en découlent – a suscité un vrai consensus dans le pays.

« Toute la France veut la Coupe du monde » pouvait clamer fièrement le *slogan* du *dossier* de candidature. Dans les milieux politiques, cette unanimité a parfois cédé la place à une surenchère électorale. M. Jacques Chirac, premier ministre en campagne présidentielle, avait ainsi affirmé en février *1988*, avant même *que* la France soit officiellement candidate : *« La Coupe du monde de 1998 ? C'est réglé : elle aura lieu en France. »* A la suite d'une *rencontre* entre MM. Chirac et Havelange, le président de la FIFA, une rumeur avait couru sur un *troc* entre *l'organisation* des Jeux *olympiques*, dont Paris venait d'être privé au profit de Barcelone, et celle de la Coupe du monde (*le Monde* du 20 *février 1988*). *M.* Chirac s'était alors engagé à la construction de ce grand stade qui avait été le talon d'Achille du dossier de la capitale pour les *Jeux de 1992*. A côté *de l'appui* du maire de Paris, et de ceux de la plupart des grandes ville françaises qui, toutes tendances confondues, ont demandé à *organiser* des *matches* de la Coupe du monde, le comité de candidature a pu se prévaloir du soutien de la tête de l'Etat. Le 1[er] février *1989*, ses membres, emmenés par M. Fournet-Fayard et Michel Platini, « ambassadeur technique » du projet, étaient partis présenter officiellement leur dossier à Zurich, munis d'*une précieuse lettre* de M. François Mitterrand, garantissant *« l'appui sans réserve des pouvoirs publics français »*.

M. *Michel Rocard*, alors *premier* ministre, avait donné suite à la volonté du président de la République en accélérant l'interminable choix de l'emplacement du Grand Stade, condition *sine qua non* pour l'organisation de la Coupe du *monde, et en fixant la contribution* de l'Etat à un tiers environ du financement de l'aménagement des stades.

Fort de ces engagements, le comité de candidature, sous l'impulsion de M. Fernand Sastre, président d'honneur de la FFF, et de M. *Gérard Enault*, le *secrétaire général* du comité, aura réussi à présenter un dossier technique très solide, qui va parfois au-delà du cahier des charges *particulièrement* strict imposé par la FIFA. Face à la candidature plus « politique » du Maroc – qui espérait briser la *traditionnelle alternance* entre l'Amérique et l'Europe en revendiquant une place pour le tiers-monde, – les Français avaient choisi *de jouer la carte du* savoir-faire. L'expérience acquise lors du championnat d'Europe des nations de 1984 a ainsi dû peser *dans les votes du comité exécutif*. L'Euro, répétition en taille réduite de ce que sera le Mondial, avait alors abouti à un succès total sur le *plan sportif (victoire de l'équipe de* France) mais surtout du point de vue financier (un bénéfice de 62 *millions* de francs).

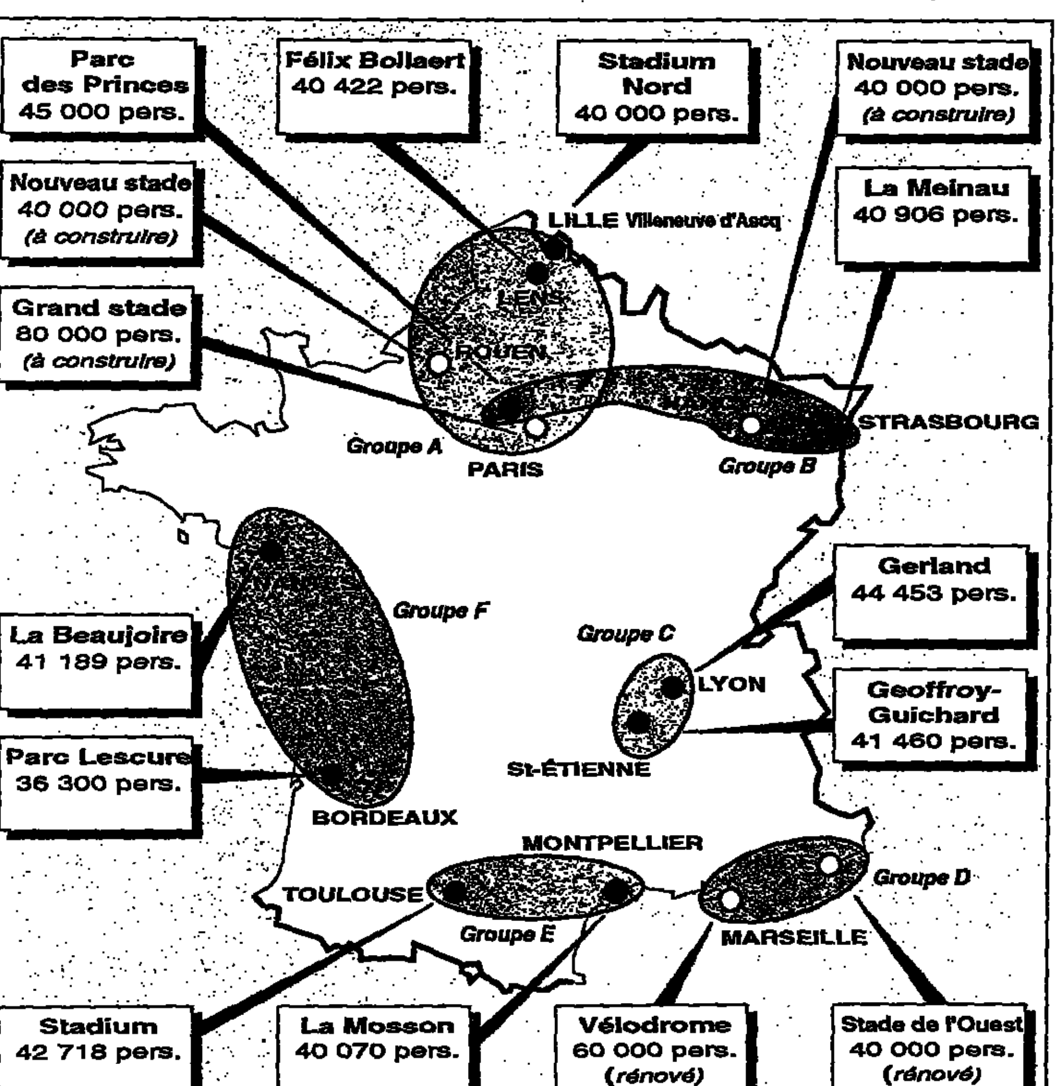
Le dossier de candidature mettait également en évidence le fait que l'Hexagone dispose, d'ores et déjà, de presque toutes les installations nécessaires. *Les capacités d'hébergement* et l'infrastructure médicale sont largement suffisantes pour recevoir vingt-quatre équipes, plusieurs milliers de journalistes et le public. La France dispose surtout d'une technologie de pointe qui facilitera l'organisation d'un événement de l'ampleur d'une Coupe du monde.

Dans le domaine, primordial, de la *sécurité*, les *organisateurs* miseront sur une billetterie entièrement informatisée – en espérant ainsi mettre enfin en échec le marché noir *sur lequel viennent souvent s'approvisionner* les hooligans – et sur la télésurveillance des stades. Enfin, pour faciliter le travail des journalistes, la Coupe du monde 1998 sera dotée d'un cœur tout neuf : le Centre de conférences internationales du quai Branly, non loin de la tour Eiffel, *qui devrait être inauguré* en 1995. Pendant toute la durée de la compétition, il sera transformé en centre de multimédias, doté des moyens de communication les plus modernes.

A côté de cette débauche technologique, les organisateurs de la Coupe du *monde devront, tout de* même, se frotter au bon vieux béton des stades. Plusieurs avaient été modernisés ou construits – la Beaujoire à Nantes – en vue de l'Euro 84. Mais, hormis le parc des Princes, aucun ne répond encore parfaitement aux normes fixées par la FIFA : quarante mille places, toutes obligatoirement assises. Le futur comité d'organisation devra donc lancer un programme de *modernisation*, parfois minime lorsqu'il s'agit de transformer les places debout en places assises.

Parmi les quatorze candidatures, certaines villes (Nancy) ou communautés urbaines (Rouen) veulent profiter de la Coupe du monde pour édifier une enceinte nouvelle, en espérant que le financement de l'Etat, pour l'instant consacré aux rénovations, finira par s'étendre aux constructions nouvelles. La municipalité de Marseille a, elle, fait savoir *au comité de candidature* qu'elle allait probablement renoncer au projet de stade nouveau en périphérie – objet de polémiques depuis des années – *pour se contenter d'une* rénovation radicale du vieux Vélodrome, qui passerait ainsi à soixante mille places. En dernier ressort, le futur comité d'organisation tranchera, *en accord* avec la FIFA, *entre* les candidats pour n'en retenir que douze.

JÉRÔME FENOGLIO



Cette répartition des stades en groupes géographiques n'est pour l'instant qu'un scénario, retenu à titre d'exemple dans le dossier de la candidature française. Dans cette projection, le match d'ouverture, une demi-finale et la finale auraient lieu à Paris (Grand Stade), l'autre demi-finale à Marseille et le match de classement pour la troisième place à Lyon. A ce jour, quatorze villes ou communautés urbaines se sont portées candidates à l'organisation de rencontres de la Coupe du monde, dont Paris avec deux stades. Douze enceintes au maximum seront retenues par le futur comité d'organisation français, en accord avec la FIFA. Dans le groupe A fictif, il devrait par exemple choisir entre Rouen, Lens et la communauté urbaine de Lille ; dans le groupe B, entre Strasbourg et Nancy.

Depuis 1930

Année	*Pays organisateur*	*Pays vainqueur*
1930	Uruguay	Uruguay
1934	Italie	Italie
1938	France	Italie
1950	Brésil	Uruguay
1954	Suisse	Allemagne
1958	Suède	Brésil
1962	Chili	Brésil
1966	Angleterre	Angleterre
1970	Mexique	Brésil
1974	RFA	RFA
1978	Argentine	Argentine
1982	Espagne	Italie
1986	Mexique	Argentine
1990	Italie	RFA
1994	Etats-Unis	

Le feuilleton du Grand Stade

Si, aujourd'hui, le sort d'un Grand Stade est lié à l'accueil de la Coupe *du monde de football, tel n'a pas* toujours été le cas. L'idée d'équiper la France d'un lieu d'une capacité de cent mille spectateurs, à l'exemple de *pays ou de métropoles comparables* comme Madrid, Rome, voire Rio-de-Janeiro, est ancienne.

Dès 1924, des yeux se tournent *vers Colombes*. En 1936, ils regardent plutôt Passy. Cette même année, Le Corbusier propose à Léo Lagrange, ministre des loisirs du *Front populaire*, le *concept d'un « ensemble polyvalent, réunissant stade olympique, cinéma en plein air et tribune d'orateurs. »*

La guerre passée, des projets resurgissent. En 1948, l'emplacement actuel de la Maison de la radio, dans le seizième arrondissement de Paris, *semble incomparable*. Trop petit pourtant. Abandonné. D'autres apparaissent au firmament et s'évanouissent : porte Dauphine, boulevard Soult (*à proximité de la porte* Dorée), tandis que l'idée d'agrandir Colombes ou le Parc des Princes a la vie dure.

Le général de Gaulle ne pouvait pas échapper à la tentation. Un conseil des ministres opte, à l'automne 1960, pour le bois de Vincennes. *Le projet prend forme* en février 1965, la forme d'une maquette qui, trois jours plus tard, est remisée aux oubliettes, le gouvernement *estimant que « Paris a plus besoin d'espaces pour les pratiquants* (de sports) *que d'une scène grandiose »*.

Coup de fouet pour Melun-Sénart

Le relais sera *cependant* repris par l'héritier, chef de la famille gaulliste, maire de Paris. Quand en 1986, la France postule pour l'organisation *des Jeux olympiques de* 1992, M. Jacques Chirac promet que, en cas de choix positif, Paris aura un stade de cent mille places. Le choix est négatif. Barcelone a la préférence du Comité international olympique, mais le maire de Paris rebondit sur la *Coupe du monde de football* de 1998.

Le processus est, une fois de plus enclenché. Fin 1988, M. Jacques Chirac évoque un *« stade polyvalent, écologique et intégré à l'environnement »*, et nomme un « M. Grand Stade » en la personne de M. Jacques Périlliat, *ancien directeur des sports*. Le *maire* de Paris ne parvient pas, toutefois, à jeter son dévolu sur un emplacement : le meilleur à ses yeux, le terrain du Cornillon, que la capitale possède à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) ne recevant pas l'aval de la *municipalité* (communiste).

Entre-temps, l'Elysée a nommé, à son tour, son « M. Grand Stade », M. Jean Glavany, déjà chargé de *superviser la préparation* des Jeux d'Albertville. Le 12 mars 1990, M. Jean Glavany révèle que vingt-six sites sont présélectionnés. L'idée de raser le Parc des Princes et le stade Jean-Bouin tout proche et de construire à *la place* un complexe géant refait surface.

Bientôt, les *vingt-six ne sont plus* que quatre : Massy, Tremblay-en-France près de Roissy, sur lequel les élus communistes de la région concentrent *leurs efforts mais qui* pose des problèmes de liaison avec Paris, Nanterre qui réunit bien des *avantages mais* que *le* premier ministre, M. Michel Rocard, élimine, ne voulant pas favoriser l'Ouest parisien. Ce sera donc Melun-Sénart, en Seine-et-Marne, annonce M. Rocard, le 8 février 1991. La dernière-née des cinq villes nouvelles autour de la capitale a du mal à décoller et Matignon fait le pari que *le* Grand Stade lui donnera le coup de fouet *décisif* : les travaux des infrastructures prévues (autoroute A5, ligne D du RER et, peut-être, barreau sud d'interconnexion des TGV) seront accélérés.

Sous l'impulsion de son président, M. Jean-Jacques Fournier, le syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Melun-Sénart met les bouchées doubles : *voyage à Toronto (Canada), où* le grand stade le plus moderne du monde vient d'être inauguré, recherche d'investisseurs, publics et privés. *Des sociétés se constituent en* consortiums : Bouygues avec Dumez et la CGE (Compagnie générale des eaux), d'un côté : Spie-Batignolles, *Fougerolles*, la *SAE et le groupe du* Madison Square Garden, avec la participation de Dominique Perrault, architecte de la Bibliothèque de *France, de l'autre. Une étude internationale* conclut à la viabilité d'un stade de quatre-vingt-cinq mille places, à dominante sportive et non *plus polyvalente, donc utilisable* moins de jours dans l'année, et d'un coût de 800 millions à 1 milliard de francs.

M. Jean-Louis Chambon, qui a *remplacé M. Jean Glavany, devenu* secrétaire d'Etat dans le gouvernement Bérégovoy, sait qu'il aura besoin du concours de tous, Etat, collectivités *locales, investisseurs privés*, instances sportives. Dans l'immédiat, il va mettre sur pied un GIP (*groupement d'intérêt public*), où l'Etat, la région, le département de Seine-et-Marne, le SAN et le Comité national olympique et sportif français) *auront toute leur place. Ce GIP* installera un jury qui, pour définir quelle sera la puissance concédante, lancera un appel d'offres. Fin août, un candidat sera retenu, selon un critère prépondérant : la solidité financière. Alors, les architectes se *mettront au travail, et, si tout va* bien, les bailleurs de fonds, signeront leurs chèques. A moins... que l'appel d'offres ne soit infructueux. Ou que les candidats n'exigent le choix d'un autre site, plus facilement rentable à leurs yeux. Le feuilleton, né quelques années *après la première* guerre, continue.

CHARLES VIAL

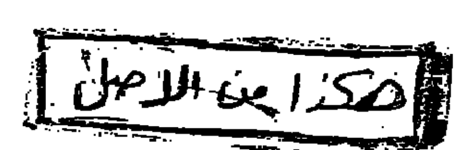
Bilan du Mondiale italien

Bilan financier de la Coupe du monde 1990, selon les chiffres de la FIFA :

	Francs suisses (1)
Recettes	
Vente des billets	75 000 000,00
Droits de télévision	95 000 000,00
Publicité, droits commerciaux	56 250 000,00
	226 250 000,00
Dépenses	
Organisation FIFA	42 987 500,00
Fonds de développement	11 312 500,00
Comité d'organisation italien	20 362 500,00
Fonds spécial	2 262 500,00
Taxes	22 500 000,00
Provisions	1 900 000,00
Contribution à la préparation des équipes	6 000 000,00
Voyages 40 personnes	2 101 323,57
Accueil et logement	5 690 000,40
Arbitrage	2 965 366,31
Contrôles antidopage	572 862,94
Assurances	6 993 753,90
	125 648 307,12
Bénéfices	100 601 692,88
Répartition des bénéfices	
Comité d'organisation italien (30 %)	30 180 507,86
Equipes participantes (70 %)	70 421 185,02

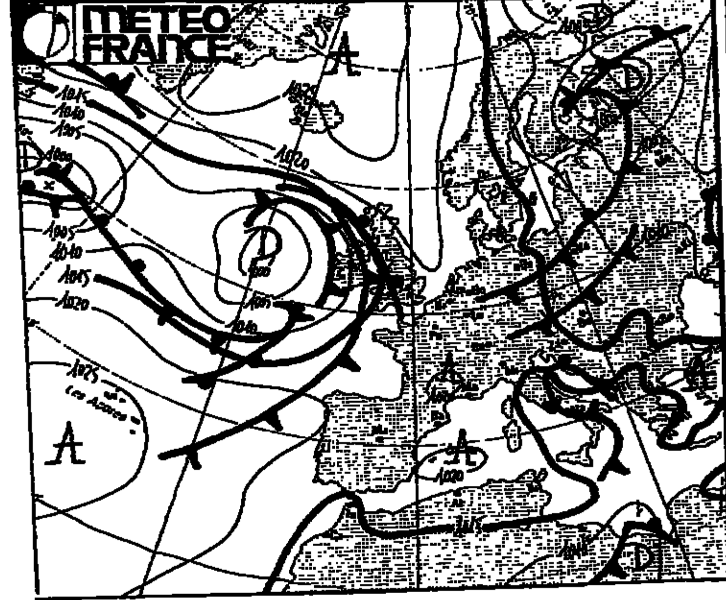
(1) 1 franc suisse = 3,72 francs.

A noter que les dépenses ne prennent pas en compte les coûts de construction ou de rénovation des stades ni des infrastructures nécessaires à l'organisation de la Coupe du monde.

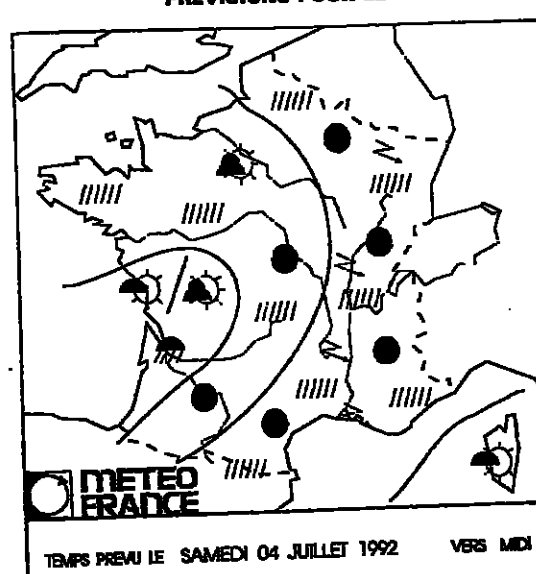


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



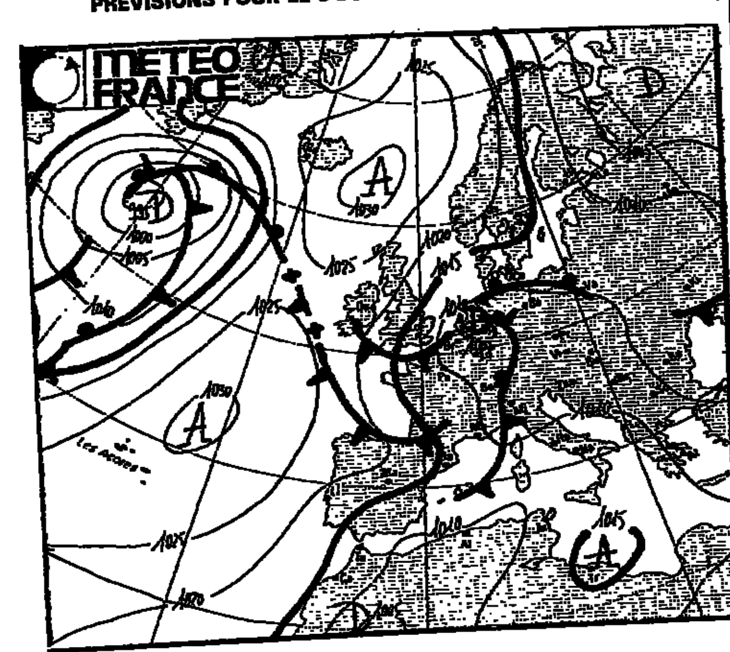
PRÉVISIONS POUR LE 4 JUILLET 1992



Samedi : frais, couvert et pluvieux. – Le matin, le ciel sera très nuageux du Nord-Aquitaine au Centre, jusqu'à la Normandie avec des brumes. Sur la Bretagne, des pluies arriveront par l'ouest. Des Pyrénées au Massif Central jusqu'au Nord et Nord-Est, le temps sera couvert et pluvieux. Plus à l'est, de l'Alsace aux Alpes, les nuages deviendront abondants. Sur la Corse, le soleil sera prédominant. L'après-midi, il pleuvra du Nord-Est jusqu'aux Alpes et aux Pyrénées orientales avec parfois des orages. En Corse, les nuages seront plus nombreux. A l'ouest d'une ligne Paris-Lyon-Toulouse, les nuages seront nombreux avec des averses, surtout en fin de journée.

Il fera frais pour la saison, de 19 degrés à 23 degrés du nord au sud du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 5 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 3-7-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-7-1992 à 18 heures TUC et le 3-7-1992 à 6 heures TUC

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	26	14	D
BIARRITZ	22	14	D
BORDEAUX	24	15	N
BOURGES	24	13	D
BREST	21	15	P
CAEN	18	13	P
CHERBOURG	19	14	N
CLERMONT-FER.	23	12	D
DIJON	22	15	D
GRENOBLE	25	13	D
LILLE	21	16	N
LIMOGES	21	13	D
LYON	24	13	D
MARSEILLE	28	17	D
NANCY	24	13	D
NANTES	23	12	N
NICE	22	18	D
PARIS-MONTS.	20	14	D
PAU	24	13	D
PERPIGNAN	26	16	D
RENNES	24	14	C
ST-ETIENNE	22	11	D
STRASBOURG	26	17	D
TOULOUSE	24	14	D
TOURS	24	14	D
POINTE-A-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	27	14	D
AMSTERDAM	19	13	C
ATHÈNES	26	19	C
BANGKOK	*35	28	N
BARCELONE	23	16	D
BELGRADE	27	12	D
BERLIN	26	15	N
BRUXELLES	23	15	C
LE CAIRE	32	20	D
COPENHAGUE	23	13	D
DAKAR	31	25	D
DELHI	38	27	N
GENÈVE	23	13	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	23	16	N
JÉRUSALEM	24	15	D
LISBONNE	28	17	N
LONDRES	19	14	P
LOS ANGELES	24	16	C
LUXEMBOURG	22	13	N
MADRID	30	15	D
MARRAKECH	33	18	D
MEXICO	25	14	P
MILAN	23	12	D
MONTRÉAL	21	7	D
MOSCOU	28	17	D
NAIROBI	18	14	C
NEW-YORK	23	18	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	27	8	D
PÉKIN	32	21	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	23	15	D
SÉVILLE	36	19	D
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	17	6	D
SYDNEY	21	10	D
TOKYO	23	21	C
TUNIS	24	14	D
VARSOVIE	32	16	N
VENISE	25	17	D
VIENNE	29	18	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– Joséphine et Zoé,

sont très fières de leur petite sœur,

Magali,

née le 1er juillet 1992.

Nicolas Brueder et Claire Monod,
17, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.

– Nadine et Serge BLOCH,

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Simon,

le 22 juin 1992.

Mariages

– **Nathalie MONTEIL**
et
Hervé PAPINUTTI,

font part de leur mariage,

le 4 juillet 1992.

60100 Creil.

Décès

– M. et Mme Raymond Boissier
et leurs filles, Marion et Sylvie,
M. et Mme Raymond Jeanpretre,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Colette Clerc,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Azziz et Martine Abou Samra,
ont la tristesse de faire part du décès de leur bien-aimée,

May-Sophie BOISSIER,
née Jeanpretre,

le 1er juillet 1992, à Paris.

Service commémoratif au temple de l'Oratoire, le 6 juillet, à 14 h 30.

Inhumation des cendres à Tornac.

« Dieu seul est esprit... »
« Mon âme, bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits... »

– M. et Mme Jean Guéroult
et leurs enfants,
François-Louis a'Weng et Emmanuel Guéroult,
La comtesse Guy de Chambure,
M. et Mme Gilbourne
et leurs enfants,
Isabelle et Olivier Campredon,
Gilles et Claire de Chambure,
La comtesse Arnaud de Chambure
et son fils Pierre,
M. et Mme Eric de Chambure
et leurs enfants,
M. et Mme Marc de Chambure
et leurs enfants,
Mme Alix de Chambure
et ses enfants,
Mlle Marie de Chambure,
La comtesse Gérard de Chambure
et ses enfants,
Mme Marie-Louise Bourgoing,
ont la tristesse d'annoncer le rappel à Dieu de

Mlle Aude de CHAMBURE,

leur sœur, belle-sœur et parente,

urvenu le 27 juin 1992.

« J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime. »
Bossuet.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 2 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19 *bis*, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
75004 Paris.

– Sa famille,
Ses proches et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André J. FERRIES,
diplômé d'études supérieures d'anglais,
licencié ès lettres,
lauréat du consulat britannique
de Toulouse,

survenu à Villejuif, dans sa soixante-septième année.

L'incinération a eu lieu le 4 juin 1992, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e.

Filleul et Pons,
50, rue Carnot,
94700 Maisons-Alfort.

– Le groupe des Verts au Parlement européen,
Les Verts,

ont la profonde tristesse de faire part du décès subit de

Mme Renée CONAN,
député européen,

survenu à Lorient, le 2 juillet 1992,

des suites d'une intervention chirurgicale, à l'âge de cinquante-quatre ans.

[Née le 11 février 1938 à Lorient (Morbihan), Renée Conan était enseignante. Militante anticolonialiste du temps de la guerre d'Algérie, puis membre du PCF, Renée Conan avait été élue conseillère municipale (Verts) de Lorient en 1989. Grâce à l'application du « tourniquet » pratiqué par les Verts, elle était membre du Parlement européen depuis janvier 1992, spécialisée dans les problèmes de pêche, d'agriculture et de développement rural.]

– Mme Sonia Djévahirdjian-Gulbenkian,
à Monthey (Suisse),
Mlle Katia Djévahirdjian,
à Monthey (Suisse),
Mme et M. Ludmila et Henri Bercher-Djévahirdjian,
à Mont-sur-Rolle (Suisse),
MM. Edouard et Jacques Gulbenkian,
à Riez (France),
Ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Vahan DJÉVAHIRDJIAN,

leur très cher et bien-aimé époux, père, beau-père, beau-frère, survenu subitement à Monthey (Suisse), le mercredi 1er juillet 1992, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques seront célébrées selon le rite arménien à l'église paroissiale de Monthey (Suisse), le lundi 6 juillet, à 10 heures.

Le défunt repose à la chapelle ardente de Monthey (Suisse), 7, rue de l'Eglise.

Il n'y aura pas de visites.

En lieu et place des fleurs, un don peut être adressé au soutien Arménie-Karabakh, CCP 12-2048-5, UBS Genève (Suisse), 255974-00 E 240.

Seul le silence est grand.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Domicile de la famille :
53, avenue de la Plantaud,
1870 Monthey (Suisse).

– Le conseil d'administration de l'industrie de pierres scientifiques H. Djévahirdjian SA, à Monthey (Suisse),
a le pénible devoir de faire part du décès de

M. Vahan DJÉVAHIRDJIAN,

son estimé président.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

– La direction et les collaborateurs de l'industrie de pierres scientifiques H. Djévahirdjian SA, à Monthey (Suisse),
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Vahan DJÉVAHIRDJIAN,

leur regretté et estimé patron.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

– M. et Mme Patrick Molho,
M. et Mme Victor Cohen-Hadria,
Frédéric, Virginie, Stella et Simon,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Paul MOLHO,
née Rachel Jehiel,

survenu le 26 juin 1992, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Selon les vœux de la défunte, les obsèques ont eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, avenue du Président-Kennedy,
75016 Paris.

– François et Andrea Benda,
Georges Peter,
Marie Zisman,
Guy, Marc, Joëlle et Florian,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Lilo PETER,
née Neumann,

survenu le 23 juin 1992, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en présence de sa famille et de ses amis proches en l'église protestante Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg.

10, rue Prosper-Mérimée,
67100 Strasbourg.

– Ecully.

Marie-Thérèse Rivière de Grand Boulogne,
Danielle Rivière Louche-Pélissier,
avec leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès de

Emmanuel RIVIÈRE.

30, chemin des Hautes-Bruyères.

– Les associés de MM. Cleary, Gottlieb, Steen et Hamilton,
ont la tristesse de faire part du décès de

Melvin C. STEEN,
avocat aux barreaux de Minnesota,
New-York et district de Columbia,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 28 juin 1992, à New-York.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Minneapolis.

41, avenue de Friedland,
75008 Paris.

Remerciements

– **Dominique SILHOUETTE**

nous a quittés, entouré de tous les siens,

Parents,
Anciens camarades d'école,
Collègues universitaires,
Tout le personnel de l'université Paris-XII,
Amis et voisins.

Sa famille reconnaissante.

Soutenances de thèses

– Francis Huguet est heureux d'annoncer la soutenance de sa thèse : « De la haute Ardenne à la côte de Moselle, questions de géomorphologie luxembourgeoise », à l'université Paris-Sorbonne, le mercredi 8 juillet, à 14 h 30, en salle Louis-Liard.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 juillet 1992 :

UNE LOI

– N° 92-574 du 1er juillet 1992 autorisant l'adhésion au traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

DES DÉCRETS

– Du 1er juillet 1992 décidant de soumettre un projet de loi au référendum ;

– N° 92-590 du 29 juin 1992 relatif aux centres spécialisés de soins aux toxicomanes.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 juillet 1992 :

UNE LOI

– N° 92-597 du 1er juillet 1992 relative au code de la propriété intellectuelle (partie législative).

DES DÉCRETS

– N° 92-598 du 29 juin 1992 modifiant l'article R.321-1 du code de la construction et de l'habitation relatif à l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat ;

– N° 92-602 du 2 juillet 1992 modifiant le décret n° 54-65 du 16 janvier 1954 pris pour l'application du livre VI du code de la santé publique concernant l'utilisation thérapeutique du sang humain, de son plasma et de ses dérivés.

PHILATÉLIE

1492 : première ascension du mont Aiguille

La Poste a mis en vente générale, le lundi 29 juin, un timbre à 3,40 F, *1492, première ascension du mont Aiguille (Isère)*.

Le 26 juin 1492, Antoine de Ville, capitaine de Montélimar, seigneur de Domjulien et de Beaupré en Lorraine, officier du roi de France Charles VIII, atteint le sommet du mont Aiguille, qui culmine à 2 097 mètres, et accomplit ainsi la mission que lui a confiée le souverain. L'accompagnent au cours de cet exploit Guillaume Sauvage, son laquais, Sébastien de Caret, maître royal en théologie, Jean Lobret, habitant de Die, François de Bosco, son aumônier, N. Reynaud, écheleur du roi, Servet, maître tailleur de pierre, et Arnaud, maître charpentier.

Cette conquête marque la naissance de l'alpinisme moderne et précède la première ascension du mont Blanc par Michel-Gabriel Paccard et Jacques Balmat, le 8 août 1786 (timbre émis en 1986). Il faudra, semble-t-il, attendre 1834 pour que le mont Aiguille soit de nouveau escaladé, par Jean Liotard.

Ce timbre est le dernier dessiné et gravé par Georges Bétemps, décédé le 18 avril dernier. Au format vertical 21,45 x 36 mm, il est imprimé en taille-douce, en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ **Oblitération temporaire : un bureau de poste temporaire avec timbre à date grand format illustré a fonctionné le 29 juin au Point-philatélie de Lille (Nord). Renseignements : Point-philatélie, M. Delabre, 159-167, rue du Molinel, 59035 Lille Cedex.**

Rubrique réalisée
par la rédaction du mensuel
le Monde des philatélistes
1, place Hubert-Beuve-Méry
94852 Ivry-sur-Seine Cedex
Téléphone : (1) 49-60-33-28
Télécopie : (1) 49-60-33-29
Spécimen récent sur demande
contre 15 F en timbres.

En filigrane

● **La bande dessinée en Suisse.** – En Suisse, le Festival international de la bande dessinée de Sierre (du 18 au 21 juin) a donné lieu à l'émission de trois timbres-poste signés Bernard Cosendai (*Cosey*), Philippe Chapuis (*Zep*) et Yves Robellaz (*Aloys*). Les timbres, au format horizontal 36 x 25,7 mm, imprimés en héliogravure en feuilles de cinquante, ont été émis le 22 mai.

● **Catalogue Scott 1993.** – Le volume I du catalogue Scott est paru. Au programme de ce pavé de près de 1 300 pages, qui fait référence dans le monde entier, la cotation des timbres des Etats-Unis, du Canada, des Nations unies, de Grande-Bretagne et du Commonwealth britannique. Au rayon des nouveautés, deux listes thématiques sur les trains, d'une part, et sur les oiseaux, d'autre part, émis par les pays recensés dans ce catalogue. Les ouvrages des éditions Scott sont commercialisés par Leuchtturm Albenverlag, AM Spakenberg 45, D-2054 Geesthacht, Allemagne.

● **Nouveaux Points-philatélie.** – La Poste a procédé à l'ouverture de deux nouveaux Points-philatélie, spécialisés dans la vente des timbres de collection et des produits philatéliques : à Issoudun (Indre) et à Château-Thierry (Aisne).

CULTURE

L'Été festival

DANSE

Tristan et Marie-Madeleine

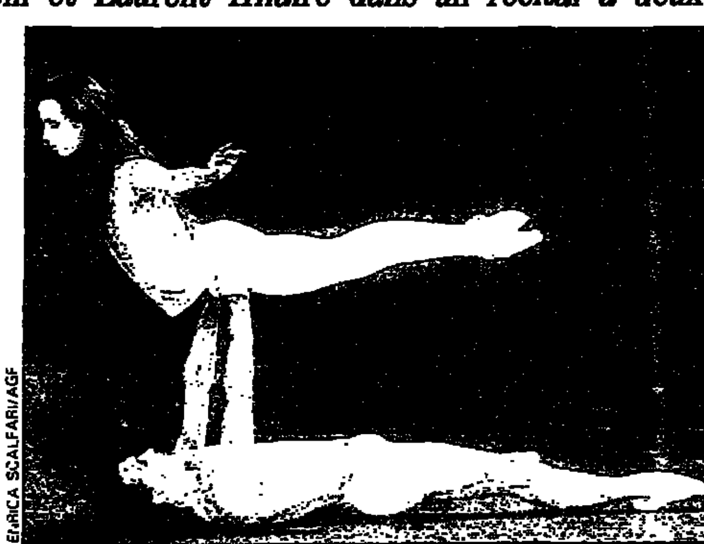
Sylvie Guillem et Laurent Hilaire dans un récital à deux personnages

ROME

de notre envoyée spéciale

Au fond, la splendide façade de Bartolomeo Ammanati, ses doubles colonnes, ses bas-reliefs, ses lions, son Mercure ailé dansant dans une vasque ; à droite, les pins plantés par Ingres, aujourd'hui majestueux... On connaît, même à Rome, des décors plus défavorisés que les jardins de la villa Médicis, pour un petit théâtre en gradins de mille places, de parfaite visibilité. Le festival Romaeuropa y naquit voici sept ans ; pluridisciplinaire, il grandit sans cesse et investit, cet été, pas moins de quatorze lieux de la Ville Eternelle ; mais la villa Médicis reste l'écrin privilégié de la France.

Chopinot, Decouflé, Saporta, Marin, Gallotta, Bagouet, et autres jeunes loups de la danse contemporaine française y ont défilé, la plupart d'entre eux commençant là leur conquête de l'Italie. Monique Veaute, la directrice de Romaeuropa, invitait cette semaine Sylvie Guillem et Laurent Hilaire dans un récital Balanchine, Robbins, Béjart : on a vu des affiches plus *ternes*.



ERICA SCALFARI/AGF

Sylvie Guillem et Laurent Hilaire dans « Episodes » de Maurice Béjart

Narcissisme et sensualité

Sans prétendre aux dons invraisemblables de sa partenaire, Laurent Hilaire a reçu du ciel, comme elle, beauté du visage et des lignes, élégance et réserve aristocratiques ; éduqué comme elle à l'école de l'Opéra de Paris, il forme avec elle une manière de « couple idéal » que se disputent les scènes internationales, bien qu'il n'ait pas encore, comme elle, coupé le cordon avec le palais Garnier. Egoïstement, nous souhaitons qu'il y reste, mais comment lui dénier un « droit à la liberté », dont Garnier se montre imprudemment avaricieux ?

Guillem et Hilaire étaient-ils morts de trac, ou épuisés par des répétitions dont Robbins et Béjart, présents à Rome, ont admiré le perfectionnisme ? *La Sonatine* de Balanchine nous déçoit légèrement, un peu amidonnée, alors qu'elle se veut hommage à la légèreté et au raffinement d'un XVIII[e] siècle rêvé par Watteau.

Peut-être Guillem et Hilaire sont-ils encore trop jeunes pour savoir exprimer l'expérience et la résignation souriante que demande ce duo, créé en 1975 par Violette Verdy et Jean-Pierre Bonnefous, à l'automne de leur carrière. Mais nous bondissons sur les cimes avec *Afternoon of a Faune*, chef-d'œuvre de Jerôme Robbins, inaltéré depuis bientôt quarante ans. Un studio de danse délimité par une porte et des barres, un garçon paresseux, une jeune fille s'étudiant comme lui dans l'invisible miroir que forme le public : rarement le narcissisme et l'éveil de la sensualité auront été suggérés avec autant de pudeur et d'éloquence par le chorégraphe comme par les interprètes.

On connaît, de Maurice Béjart, la virtuosité à accorder ses obsessions du moment aux circonstances extérieures. Il est passionné par une biographie de Pasolini (due au cousin de ce dernier, Nico Naldini) quand Guillem et Hilaire sont enfin libres de travailler avec lui à la création, longuement différée, d'un ballet à deux personnages. Qu'à cela ne tienne : il retiendra, du poète et cinéaste disparu, le mysticisme et l'attirance pour les grands mythes de l'humanité ; de ses deux interprètes, l'aptitude à évoquer les *Episodes* (c'est le titre du ballet) de la vie d'un couple. Tristan et Isolde, Roméo et Juliette, le Christ et Marie-Madeleine, Golaud et Mélisande, Judith et Holopherne, Jochanaan et Salomé, ces ombres et beaucoup d'autres voltigent, pas forcément accordées, ni le rôle masculin forcément attribué à l'homme et l'inverse – Béjart joue du côté androgyne, ambigu, de ses danseurs.

Peut-être ne sont-ils que deux étoiles en tournée, comme peuvent le donner à penser leurs valises et leurs fréquents changements de costumes. Tour à tour dominateurs et soumis, impérieux et fragiles, violents et tendres, Guillem et Hilaire y révèlent des aspects de leur personnalité trop souvent occultés par le triomphalisme du ballet classique ; ils nous bouleversent, et nous hantent longtemps après que se sont tus Wagner, Bach, Callas, Ennio Morricone ou Pasolini.

SYLVIE DE NUSSAC

► **Festival Romaeuropa, jusqu'au 22 juillet. Guillem et Hilaire, dernière le 3, Villa Medicis, 21 h 30, tél : 676-12-43. Autres spectacles : danses de Enzo Cosimi le 5, Foldwang Tanzstudio d'Essen les 6 et 7. Trisha Brown les 8 et 12, Lucia Latour le 15, Carolyn Carlson les 20 et 22.**

MUSIQUES

Le rock allégé décaféiné

Genesis dans un show réglé au millimètre

GENESIS
à l'hippodrome de Vincennes

Il n'y a que ces trois aimables quadragénaires, Phil Collins, Mike Rutherford et Tony Banks, connus sous le nom de Genesis, qui soient capables de remplir l'hippodrome de Vincennes. On y avait déjà vu cette saison Guns'n'Roses et le show d'Eric Clapton et Elton John. Mais pour l'instant, personne n'y avait attiré 70 000 spectateurs. Genesis l'a fait, avec un jour de retard. Le concert de Paris, prévu le 1er juillet, a dû être remis au lendemain pour cause de barrages sur les autoroutes.

C'est que le genre d'équipement qu'utilise Genesis nécessite un certain nombre de semi-remorques. Cette scène couverte d'une voûte transparente, cet écran vidéo géant qui se divise en trois panneaux qui coulissent, ces batteries de projecteurs qui glissent le long de câbles tendus entre les colonnes de haut-parleurs font la plus belle et la plus efficace des installations, depuis celle des Rolling Stones il y a deux ans. Avec l'aide de Volkswagen le groupe propose deux heures et demie de spectacle. Pour y avoir droit, il faut regarder les écrans vidéo. Là-haut, les musiciens sont filmés et encadrés à l'instant de jolis effets spéciaux. Si *l'on est assez près pour voir la* scène, on n'apercevra que cinq messieurs (Chester Thompson à la batterie et Daryl Stuermer à la basse et à la guitare prêtent main forte aux trois détenteurs de la marque déposée) au travail. Phil Collins, le chanteur, la star du groupe, est vêtu d'un jean et d'un T-shirt à manches longues bleu marine. Cette modestie s'entend aussi.

Il y a longtemps, quand Peter Gabriel était le chanteur de Genesis, on pouvait reprocher au groupe sa grandiloquence. Aujourd'hui, c'est à peine si elle affleure pendant les quelques passages instrumentaux. Aujourd'hui, la musique de Genesis est résolument moderne : c'est un rock fabriqué grâce à des techniques de pointe, dont ont été éliminés tous les éléments corrosifs, délétères, déstabilisants, qui ont maintenu le genre aux marges de la société. Il n'est pas sûr que Genesis l'ait fait exprès, mais le résultat, dans son monolithisme, est impressionnant.

La dernière chanson avant les rappels est *I Can't Dance* (prétexte à un clip qui est la meilleure chose qu'ait faite le groupe depuis des années). Et tous ceux qui ne savent pas danser, qui font tapisserie dans les boîtes de nuit, qui n'osent avancer jusqu'au pogo devant la scène, voient et entendent le rock qui les accueillera enfin, sans rien leur demander.

THOMAS SOTINEL

► **Le 19 juillet à Nice et le 20 juillet à Montpellier.**

Mort du chanteur Camaron de la Isla

L'un des plus grands chanteurs de flamenco, Camaron de la Isla, est mort le 2 juillet à l'hôpital de Badalona, près de Barcelone. Il était âgé de quarante et un ans.

Plus gitan, plus flamenco, plus gracieux que José Monje Cruz, natif de l'île de San-Fernando, dans la province de Cadix, quadragénaire aux manières de dénicheur d'oiseaux, adulte à l'allure enfan*tine, enfant qui semblait un vieil*lard, plus élégant, plus torero, plus mythique, on ne peut pas se figurer. Il suffisait de le voir en scène. Il suffit d'observer sur les photos l'air captivé du guitariste qui se tient à sa gauche. C'est l'air d'un homme qui cherche à percer un mystère, qui sait qu'il ne pourra l'atteindre. Alors, il joue de la guitare du mieux qu'il peut. Accompagner un flamenco, le soutenir, le relancer, avec l'énergie et la discrétion que cela suppose, c'est l'art le plus difficile. Il faut savoir se porter à hauteur d'inconscient, à hauteur d'homme et de mort, et dans le cas de Camaron, à hauteur d'impossible.

José Fernandez Torres, dit Tomatito, le plus fidèle des compagnons de route de Camaron de la *Isla (un chanteur, c'est un couple)*, recruté en un instant dans un bouge de Malaga alors qu'il n'avait pas quinze ans, Tomatito le sait : cette sensation de connaissance intime, savoir qu'il a accompagné un monstre unique : *« Des guitaristes, il peut en sortir quelques-uns de bons, mais des chanteurs comme lui, aucun. »*

Gitan blond, ce qui lui avait valu son nom de scène, Camaron de la Isla a commencé comme on commence et comme on devrait ne jamais finir : dans les fêtes de famille, dans les fêtes privées, à dix ans, avec Dolores Vargas, ou une centenaire moustachue qui passait par-là. Impossible de traduire les surnoms gitans, ce sont des signifiants purement rendus à eux-mêmes, celui-ci s'appelle « La petite Crevette de l'île », cet autre « Persil », le troisième « Le petit Tomate ».

C'est à Madrid qu'il se fait connaître, au Torres Bermejas. Paco de Lucia est à la guitare. *Camaron devient une figure* majeure, adulée, adéquate à une certaine image de la renaissance andalouse, à la fois porté par le rêve gitan, le mythe du Sud et l'esthétique rock. Quelque chose d'indécidable entre les plus grands « cantaores », Mick Jagger, Miles Davis et peut-être Michael Jackson. Sa voix perchée, terrible, immédiatement dramatisée, aussi excessive que le moindre des gestes qui la soulignent, se coule dans une sorte d'archétype exaspérant. D'un autre côté, il n'y a rien à dire : il lui suffit de paraître pour chanter, même mal, pour envoûter. Parfois, l'esprit flamenco le trahit, ce démon attendu ne se présente pas, les états d'exception où il se plonge à grands traits d'héroïne sont mal calculés. Mais souvent il est visité par le *duende*, et son excès de chant laisse alors hébétés guitaristes et cantaores. Les plus traditionalistes succombent à son charme pourtant trop habité par les courants actuels, puis, dès qu'il a le dos tourné, ils regimbent, s'offusquent pour mieux tomber encore. Camaron reste l'idole flamenquiste aussi fausse que possible, vrai comme le cristal, pure idole de la jeunesse des années 70 et des orthodoxes nonagénaires de Linea de la Concepcion.

Ses innovations rythmiques, ses expressions déroutantes n'y changent rien. Camaron est dans une sorte d'harmonie d'époque, de sensibilité, et cette harmonie n'est pas voulue. Enfant et vieillard, flamenco puro et rocker imaginaire, adulé et honni, fabricant de révolutions et de clichés, aimable et diabolique *à la fois... son dernier* album, paru en mai, *Potro de Rabia y Miel*, a été un énorme succès. Une chanson du groupe Pata Negra est sur toutes les lèvres. Elle dit : *« Tout ce que j'aime est immoral, illégal ou fait grossir. »* Bien qu'il se tînt loin des drogues depuis quatre ans, Camaron est probablement mort plus ou moins des effets de cette maxime. Malgré à faire peur au point de ne plus vouloir que ses fils le voient.

Tomatito l'avait observé. Sur tous les trottoirs du monde, même à New-York, les gens se retournaient sur lui. *« Tout le monde se rendait compte qu'avec lui il se passait un truc spécial. »* Dans la légende gitane, celui qui se reconnaît n'a besoin ni d'un signe, ni de parure, torero même sans toréer (Rafael de Paula), cantaore même sans chanter. *Ce qui était* son cas. C'est cette façon d'*être irrésistiblement seul qu'emporte* la mort.

FRANCIS MARMANDE

LOTO — MERCREDI 1er JUILLET 1992

19H55

5 10 29 42 44 48 — 4

Tirage n° 27

6	3	1 244 575 F
5	17	156 525 F
5	713	8 915 F
4	47 675	149 F
3	871 324	10 F

20H35

7 18 29 35 41 48 — 5

Tirage n° 27

6	6	1 360 010 F
5	21	82 800 F
5	782	7 895 F
4	43 284	148 F
3	829 869	11 F

LA FRANÇAISE DES JEUX

TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES LOTS A PAYER

LE N° 662 403 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR

62 403	GAGNENT	40 000 F
2 403		4 000 F
403		400 F
03		40 F
3		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 30 SEPTEMBRE 1992

27e TRANCHE
TIRAGE DU 2 JUILLET 1992

LA FRANÇAISE DES JEUX

CULTURE

La colère des intermittents

A l'appel de la CGT, l'Odéon est occupé par trois cents professionnels du spectacle

Trois cents professionnels du spectacle, acteurs, musiciens, danseurs et techniciens, occupent le Théâtre national de l'Odéon depuis le mercredi 1er juillet, à l'appel de la Fédération nationale des syndicats du spectacle CGT (*le Monde* du 3 juillet). Ils entendent ainsi protester contre la réforme, voulue par le CNPF, de leur régime d'assurance-chômage.

Cette réforme porte sur les annexes 8 et 10 (cinéma-spectacle) du régime général de l'UNEDIC dont le syndicat patronal estime qu'elles sont en partie responsables de l'important déficit de l'assurance-chômage. Plus de cinq mille manifestants avaient déjà protesté le 10 octobre 1991 contre cette remise en cause de leurs droits sociaux (*le Monde* du 12 octobre 1991). Une troisième réunion de la commission paritaire particulière, mise en place à l'issue de ce premier mouvement, a eu lieu le 1er juillet et a mis une nouvelle fois en relief un désaccord persistant des partenaires sociaux.

Les représentants du CNPF estiment que, si les règles d'indemnisation des travailleurs intermittents du spectacle contenues dans les annexes 8 et 10 doivent garder un *« caractère spécifique »*, *« il faut rechercher une solution afin* [qu'elles soient] *plus cohérentes »*, cela d'une manière d'autant plus urgente que, selon leur interprétation des accords existants, interprétation contestée par les autres syndicats, *« les anciennes annexes 8 et 10 cesseront de s'appliquer le 30 septembre 1992 »*. Selon M. Marc Slyper, musicien et responsable de l'occupation de l'Odéon, *« cette restructuration induit la disparition de la moitié des effectifs de la création audiovisuelle et du spectacle vivant »*. On estime à plus de 50 000 le nombre total des intermittents du spectacle.

M. Jack Lang, ministre d'Etat, ministre de la culture, a *« condamné »* le jeudi 2 juillet l'occupation du Théâtre de l'Odéon, déplorant *« vivement la persistance de cette occupation »* alors qu'il avait *« accepté de recevoir dans la journée du 2 juillet une délégation d'intermittents du spectacle »* à la condition qu'ils cessent cette occupation. Condition rejetée dans l'après-midi par une assemblée informelle qui réunissait plus de trois cents professionnels dans le foyer du théâtre – dont les entrées et les moyens de communication sont désormais contrôlés par la CGT.

Au nom du ministre

Rien n'y a fait, pas même la mission de bons offices confiée par le ministre à l'actrice Catherine Hiegel, sociétaire de la Comédie-Française, mandatée pour *« représenter le ministre et s'exprimer en son nom »*. Les intermittents occupant le théâtre, dont le nombre a doublé dès la première journée et qui devraient être rejoints par des renforts appelés à Paris et en province, ont considéré cette entremise comme une *« tentative de division des acteurs et des techniciens »*.

M. Jack Lang, dans un communiqué, a renvoyé les protestataires à la commission paritaire compétente, précisant que *« les seuls partenaires sociaux sont compétents pour assurer la gestion du régime interprofessionnel d'assurance-chômage et négocier les réaménagements nécessités par le déséquilibre financier de ce régime »*. M. Lang a rappelé à cette occasion que *« les négociations doivent se poursuivre selon les principes rappelés par le ministère du travail aux partenaires sociaux : la sauvegarde du principe de solidarité interprofessionnelle du régime d'assurance- chômage, l'adaptation du régime d'indemnisation des intermittents aux caractéristiques particulières de cette activité et l'équité des règles d'indemnisation des demandeurs d'emploi »*.

L'assemblée a donc décidé, à l'unanimité moins deux abstentions, de *« continuer à occuper l'Odéon jusqu'à ce qu'une rencontre puisse avoir lieu sans aucune sorte de préalable, soit avec le premier ministre, soit avec les services de la présidence de la République »*. En cas d'échec, la CGT annonce que *« les professionnels multiplieront les actions, pour faire entendre raison au gouvernement »*.

OLIVIER SCHMITT

CINÉMA

Mort du producteur Franco Cristaldi

L'un des plus importants producteurs de l'après-guerre, l'Italien Franco Cristaldi, est mort le 1er juillet des suites d'une intervention chirurgicale à la clinique de Monte-Carlo. Il était âgé de soixante-huit ans.

En plus de quarante ans de carrière, le producteur italien Franco Cristaldi avait vu quatre de ses films obtenir la Palme d'or du Festival de Cannes, trois autres le Lion d'or du Festival de Venise, et trois l'Oscar du meilleur film étranger à Hollywood. Né en 1924, d'abord producteur de courts-métrages documentaires, Franco Cristaldi avait fondé en 1952 sa propre société, la Vides, avec laquelle il produira une centaine de films, aux génériques desquels on retrouve la majorité des grands noms du cinéma italien : Visconti (*Sandra*), Fellini (*Amarcord, E la nave va*), Rosi (*le Défi, Salvatore Giuliano, l'Affaire Mattei, Le Christ s'est arrêté à Eboli*), Monicelli (*le Pigeon*), Germi (*Divorce à l'italienne*), Bellochio (*La Chine est proche*), Petri ou encore Pontecorvo.

On lui doit également d'avoir révélé Claudia Cardinale, qu'il avait épousée. Coproducteur du *Nom de la rose* de Jean-Jacques Annaud, Franco Cristaldi a également produit les premiers films de cinéastes de la nouvelle génération italienne, *Cinema Paradiso* de Tornatore ou *Ratataplan* de Nichetti.

La culture du navet

DEVENIR COLETTE
de Donny Huston

Née en 1873, à Saint-Sauveur-en-Puisaye, Sidonie Gabrielle Colette épousa, à vingt ans, l'écrivain et chroniqueur Henri Gauthier-Villars, dit Willy.

Il l'initia à la vie parisienne – celle des viveurs, des oisifs et des artistes – et la poussa à écrire ses premiers romans, cette série des *Claudine* qu'il saupoudra de polissonneries et de détails scandaleux et dont il s'attribua la paternité, jusqu'au jour où elle se révolta et prit son indépendance.

L'histoire des débuts littéraires de la *petite paysanne dégrossie* qui devint la grande Colette est de ces *sujets qu'on n'a pas* le droit de rater.

Or il est raté. La faute en revient à ce « babélisme » cinématographique qui sévit un peu partout. Un coproduction franco-allemande, un réalisateur américain, des acteurs de diverses nationalités, une version originale anglaise pour faire vendre sur le marché international : le résultat est une aberration historique et culturelle, une biographie triturée, laminée, une psychologie de roman-photo, une imagerie de bazar. Danny Huston n'aurait-il jamais vu le film de son père *Moulin-Rouge*, pour nous montrer ce qu'il nous montre de ce Paris fin de siècle ?

Même si elle joue consciencieusement ce qu'on lui a demandé, *Mathilda May n'évoque en rien* Colette. L'émancipation féminine *se réduit au port d'un costume* masculin et d'une cravate. Virginia *Madsen est une Polaire invraisemblable*, l'acteur Klaus-Marie Brandauer se croit encore dans *Mephisto*, et Paul Rhys se donne bien du mal pour faire son intéressant. A quoi rime cette mascarade ?

JACQUES SICLIER

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 4 juillet

L'Isle-Adam, *14 h 30* : vins, alcools : **Le Raincy**, 14 h : mobilier, tableaux.

Dimanche 5 juillet

Auxerre, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Chantilly**, 14 h 30 : vins ; **Chartres**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Provins**, 14 h : mobilier, bibelots ; **Sens**, 14 h 30 : mobilier, argenterie ; **Versailles (Chevau-Légers)**, 10 h et 14 h 15 : manuscrits, livres.

PLUS LOIN

Samedi 4 juillet

Arles, 15 h : mobilier, objets d'art ; **Dijon**, 16 h : véhicules de collection ; **Lyon (Sidoine-Apollinaire)**, 14 h : tableaux modernes ; **Marseille (Prado)**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Mayenne**, 14 h 30 : livres, gravures ; **Toulon**, 18 h 30 : ventes sur le thème de la mer ; **Tourcoing**, 14 h 30 : mobilier, tableaux.

Dimanche 5 juillet

Auxonne, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Belfort**, 14 h : mobilier, tableaux ; **Bourg-en-Bresse**, 15 h : mobilier, bijoux ; **Calais**, 14 h 30 : tableaux anciens et modernes ; **Epernay**, 14 h : ventes sur le thème de la vigne ; **Eu**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Juan-les-Pins**, 10 h et 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Langres**, 14 h 30 : armes, documents ; **Noyon**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Pont-Audemer**, 14 h : timbres, 16 h : arts d'Asie ; **Rodez**, 10 h : bijoux ; 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Rouen**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Thonon-les-Bains**, 14 h : mobilier, tableaux ; **Verdun**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Vinca**, 14 h 30 : mobilier, livres.

FOIRES ET SALONS

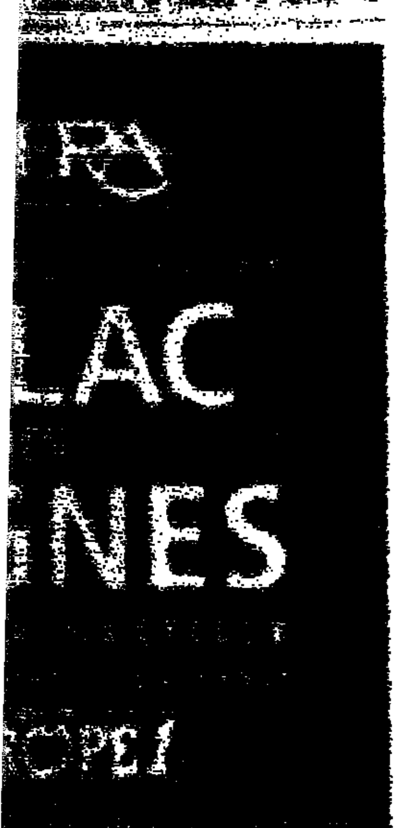
Paris (pont Louis-Philippe), Nantiat, Ambérieu-en-Bugey (Ain).

EN BREF

□ **Inquiétude des directeurs de théâtres municipaux.** – *Les* responsables de théâtres français dépendant des municipalités ont manifesté, au terme de l'assemblée générale de l'Union nationale des directeurs de théâtre et d'action artistique (UNDTA) leur inquiétude face aux licenciements ou démissions forcées de certains de leurs collègues intervenus ces derniers mois *« dans des dizaines de villes »*. L'UNDTA, qui compte une soixantaine de membres, ne conteste pas le droit des municipalités à mettre un terme à un contrat d'un directeur, mais se propose comme médiateur auprès des collectivités publiques, voire comme défenseur.

□ **Grève le 6 juillet dans les directions régionales des affaires culturelles.** – Un mot d'ordre de grève des conseillers de directeurs régionaux des affaires culturelles a été lancé pour le 6 juillet. Ce mouvement concerne une centaine de personnes dans les vingt-quatre délégations régionales des affaires culturelles (DRAC), représentant le ministère de la culture dans les régions. Les conseillers entendent *« attirer l'attention du ministre de la culture sur la dégradation de leurs conditions de travail et la précarité de leur statut »*.

□ **Découverte du corps du cinéaste Juris Podnieks dans un lac.** – Le corps du cinéaste letton Juris Podnieks a été retiré d'un lac près de Riga, le 1er juillet. Spécialiste du documentaire, il avait réalisé l'un des films les plus significatifs des changements en URSS, *Est-il facile d'être jeune ?* (1985). Podnieks avait fondé un studio privé, JPS Baltics, destiné à enregistrer les images de l'actualité. C'est en filmant les fusillades de janvier 1991 que deux de ses collaborateurs, Andris Slapins et Gvido Zvaigzne, avaient été tués. Leurs dernières images apparaissaient dans *Homeland*, le documentaire de Podnieks consacré à l'accession de son pays à l'indépendance. Il avait réalisé ensuite un autre document historique *la Fin d'un Empire*.



La gueule de bois du cinéma russe

Suite de la première page

Pendant ce temps, les cinéastes *qui n'avaient connu le succès* (parfois gigantesque) que dans les limites de l'Union soviétique criaient au naufrage, déboussolés par ces nouvelles règles du jeu. Ceux qui avaient obtenu quelque renom à l'étranger trouvaient le salut dans les coproductions avec l'Occident, et au premier chef la France.

Cet aspect-là, du moins, n'a pas changé : Kanevski, Lounguine, Guerman, Mouratova, Mikhalkov, Dikhovichni viennent de tourner ou s'apprêtent à tourner avec un financement parisien, soutenus par le Fonds d'aide aux coproductions avec les pays d'Europe centrale et orientale mis en place par le Centre national du cinéma. La SEPT a coproduit sept films adaptés d'autant d'œuvres littéraires. Klimov a reçu un soutien de Jack Lang pour un *Maître et Marguerite* auquel il viendrait pourtant de renoncer, tandis que Panfilov s'adressait directement à M. François Mitterrand et était lui aussi entendu. L'Italie, qui après *les Yeux noirs* et *Afghan Breakdown* coproduit en ce moment une pharaonique adaptation du *Don paisible* par l'indéracinable Bondartchouk, n'est pas non plus restée sourde.

Mais, sur place, la production s'est effondrée après la fièvre de la première année : la libération des prix a entraîné une telle hausse des coûts que l'« argent noir » est allé se faire blanchir ailleurs. Dans le même temps, la fréquentation des salles subissait une baisse considérable, sous les effets combinés de l'augmentation du prix des places, de la morosité ambiante et de l'arrivée en masse de séries Z.

Les studios menacés

A Moscou, il règne au studio Mosfilm – le plus grand d'Europe et où travaillent encore (en attendant les charrettes annoncées) cinq mille employés – une atmosphère de lendemain de catastrophe. Dix « unités de production » indépendantes se partagent désormais l'utilisation du studio. Quand elles ne fondent pas leurs espoirs sur des petites comédies lestes dont le principal mérite est d'être d'un ton nouveau dans cette région du monde (ainsi *le Petit Géant avec un grand sexe*, pochade coquine et ensoleillée d'Evgueni Dostal, qu'on avait découvert plus ambitieux au début de cette année avec *Nuage-Paradis*), elles comptent sur la manne des coproductions étrangères.

L'ex-producteur vedette de Hollywood Menahem Golan a ainsi reconstitué le New-York des années 30 pour une série de films de gangsters, tandis que sur un autre plateau achève de tomber en morceaux une Venise de carton-pâte. Et les responsables font l'article sur les attraits de leurs installations (pour lesquelles de lourdes améliorations techniques ont été consenties) au visiteur étranger pris, à tort, pour un possible partenaire. Ils s'inquiètent du peu d'intérêt des distributeurs et des publics étrangers – désintérêt qui n'a d'égal que celui des spectateurs locaux – pour les films russes.

L'ambiance est légèrement moins déprimante au grand studio rival, qui par référendum auprès du personnel s'appelle toujours Lenfilm même s'il est situé à *Saint-Pétersbourg-la-rebaptisée*. Les bâtiments sont aussi délabrés qu'à Moscou, mais entre eux s'élèvent de nouvelles constructions en préfabriqué (fruit d'un marché conclu avec des Japonais) : *« Cela coûte moins cher que de réparer les anciennes installations*, explique placidement le guide, *alors on les laisse finir de tomber en ruines. »* Ici aussi l'ancienne structure a été divisée en unités de production. Mais des neuf qui existaient à l'origine, seules deux ou trois ont su s'adapter aux nouvelles règles, c'est-à-dire, pour l'essentiel, trouver des partenaires étrangers, en coproduction ou en prestation de services.

La plus prospère est Troïtsky Most, grâce à la série en coproduction avec la SEPT – dont un épisode, *le Tchékiste*, a été montré à Cannes, – au projet d'Evgueni Lounguine (le frère de l'auteur de *Taxi Blues*) et à celui du cinéaste de *Délit de fuites*, Youri Mamine, intitulé *Une fenêtre à Paris*. Très actif également, le « Studio pour le premier et le film expérimental », que tout le le monde appelle le Studio Guerman. Comme l'indique son intitulé exact, l'unité de production dirigée par le grand réalisateur Alexeï Guerman a sponsorisé sept premiers films en 1991. Cette année, une seule première œuvre, mais la coproduction (avec la France et son fonds d'aide, toujours) de *la Grande Tambouriade*, du spécialiste de l'absurde et du folklore poétique Sergueï Ovtcharov, et surtout le retour derrière la caméra du maître des lieux.

Adaptation aux temps nouveaux

Sept ans après *Mon ami Ivan Lapchine*, l'un des plus beaux films réalisés en URSS dans les années 80, Guerman s'apprête à tourner une vaste fresque autobiographique, située à l'époque de la mort de Staline. Elle pourrait enfin constituer, sur cette période, le témoignage-clé que le cinéma a été jusqu'à présent incapable de montrer. *Khroustaliov, ma voiture !* (première phrase prononcée par Beria au sortir de la chambre mortuaire du Petit Père des peuples) est coproduit par la Société française pan-européenne : *« Ce sera la plus grosse production russe de l'année*, affirme son dirigeant, Philippe Godeau. *Le tournage, qui démarre fin octobre, durera près de neuf mois. »* Côté français, Godeau a trouvé le soutien de Canal Plus et de la SEPT.

Mais la part d'investissement russe est tellement élevée que son montant a semé la zizanie entre Guerman et celui qui fut son compagnon de lutte dans l'adaptation du studio aux temps nouveaux. Alexandre Goloutva dirige sa propre unité de production, mais gère aussi l'infrastructure commune de Lenfilm. *« En ce moment, douze films sont en tournage ici*, explique-t-il, *il y en aura une cinquantaine au cours de l'année entière. Ils étaient soixante et un l'an dernier, mais nous ressentons moins la baisse de production qu'ailleurs, tout le cinéma d'auteur vient chez nous. »*

Face à des problèmes financiers colossaux (le prix de la pellicule, par exemple, a été multiplié par trente en deux ans), Lenfilm a mis en place une gestion drastique, avec licenciements massifs – Goloutva parle de 10 %, peut-être de 20 % des effectifs, dans les couloirs on agite la menace de 70 %. En attendant sa privatisation, prévue pour l'an prochain, sous forme de société anonyme avec des partenaires occidentaux comme Technicolor et sans doute Kodak. *« Aujourd'hui, la gestion est devenue plus importante que la qualité et le succès des films*, constate, fataliste, Goloutva. *De toute façon, un studio, c'est le pays des idiots : on s'affaire à fabriquer quelque chose dont personne ne veut – des films russes. »*

Au-delà de la nécessaire refonte de la distribution, c'est effectivement le problème de fond de la diffusion des films en Russie (et même dans l'ex-URSS, puisque dans ce domaine le marché ne s'est pas replié derrière les nouvelles frontières). Il y a dix-huit mois, un des nouveaux riches de la perestroïka, le munificent et ambitieux Ismaïl Tagi-Zadé, avait tenté de mettre sur pied, sous son contrôle, un circuit national de distribution. Après « l'expédition de Cannes 91 », où il débarqua avec fracas et une cour de six cents affidés et s'en revint déconfit, son étoile a pâli. Après lui est apparu son parfait contraire : Marc Roudenstein, un homme d'affaires lui aussi, enrichi lui aussi (officiellement dans le textile), mais aussi discret et diplomate que Tagi-Zadé était flamboyant et hautain.

Roudenstein organise ce qui est devenu le principal marché aux films de l'ex-URSS, à Sotchi, sur la mer Noire. Il bénéficie du soutien des cinéastes et d'une image de marque à la fois moderniste et culturelle. Pourtant, un récent article fleuve de la *Nezavissimaïa Gazetta*, le *« Journal Indépendant »* qui consacre une page chaque jour aux problèmes culturels, concluait que Tagi-Zadé et Roudenstein ne représentaient que les deux faces d'une même stratégie ancienne, monopolistique, vouée à l'échec.

Comme tous les observateurs, Youri Gladilchikov et Maxim Andreïev, les deux spécialistes du cinéma de la *Nezavissimaïa*, soulignent que la question la plus urgente de la distribution demeure le piratage, qui inonde les écrans de films – essentiellement américains – sans que nul n'en ait acheté les droits. *« Le piratage s'est modernisé, industrialisé depuis l'époque où on trouvait surtout des cassettes vidéo. Aujourd'hui on projette au grand jour des copies dans les salles*, explique Gladilchikov. *Les pirates sont désormais implantés en Amérique même, avec des relais en Extrême-Orient ou en Pologne. C'est ainsi que des grands succès comme* Terminator 2 *ou* le Silence des agneaux *étaient visibles à Moscou le jour même de leur sortie à New-York. »*

Officiellement, la puissante MPAA, association des majors hollywoodiennes, boycotte le marché russe jusqu'à ce que le piratage soit réprimé. Officieusement, l'ambassade des Etats-Unis, malgré le manque à gagner, ne serait pas mécontente de cette diffusion intense de la culture yankee par la voie des images. En tout cas, un tour en ville confirme que les affiches des salles sont pratiquement monopolisées par des productions américaines, souvent du deuxième rayon. Et l'argument, maintes fois entendu, des professionnels russes selon lequel le public commencerait à se lasser de ces productions médiocres, paraît pour l'instant relever de la méthode Coué.

Les salles constituent le secteur dans lequel la disparition de l'Union soviétique a entraîné les plus notables changements. Elles appartenaient à l'Etat soviétique : celui-ci disparu, s'est posée la question de leur propriété, question résolue empiriquement avec un passage de principe sous l'autorité des municipalités, de fait sous celui des « collectifs de travailleurs » employés dans chaque salle, avec une montagne d'arguties juridiques à la clé.

Ainsi, par exemple, le Kinocentr de Moscou, que se disputent pas moins de cinq prétendants. Ou le cas particulier de la salle française de Moscou, le Mir, ouverte par UGC et qui se retrouve aujourd'hui victime de cet imbroglio juridique. Après les *multiples pressions* de l'ambassade de France, après les fermes remontrances du directeur du Centre national du cinéma, Dominique Wallon, lors du Festival de Cannes, Catherine Tasca, de passage à Moscou, est à son tour venue dire que les Français, si impliqués dans l'aide au cinéma russe, admettraient mal d'être dépossédés d'une salle dont ils ont financé la rénovation et l'animation. Mais entre décideurs municipaux et nationaux, entre fierté russe et droits légitimes des *travailleurs, l'affaire n'a pas* encore trouvé de solution.

Lutter contre la piraterie

Dans ce paysage dévasté, un homme est aujourd'hui chargé de mettre un peu d'ordre. Armen Medvedev, figure typique d'ex-apparatchik, fut l'homme de la perestroïka au sein de l'ancien tout-puissant Goskino. Le Goskino a disparu (et ses locaux sont occupés par la société privé d'un ancien dirigeant de l'organisme soviétique). A sa place a été créé le Comité du cinéma, surnommé Rosskino, aux prérogatives beaucoup plus modestes. *« Nous n'avons aucune vocation de monopole*, explique Medvedev. *Notre fonction est de soutenir l'économie du cinéma, et de mettre en place une nouvelle réglementation. La principale mesure prise jusqu'à présent concerne la lutte contre la piraterie* [mais le Comité manque tragiquement de moyens pour la faire appliquer], *et nous nous inspirons du système français pour instituer une taxation sur les entrées, qui alimentera un fond d'aide à la production. »* Mais, à nouveau, se pose la question non résolue du contrôle des recettes. En attendant le fruit de cette manne hypothétique, le Comité répartit une modeste subvention d'Etat, de 90 millions de roubles.

Pour inciter l'argent privé, quelle que soit sa couleur, à s'investir à nouveau dans la culture, et en particulier dans le cinéma, M. Boris Eltsine devait signer ces jours-ci un décret transformant le secteur en abri fiscal. Et, contre l'invasion des écrans par le cinéma américain, Medvedev prévoit une surtaxation des billets pour les films étrangers – le genre de mesure de bonne volonté qui conforte le public dans l'idée que les films américains sont meilleurs, puisqu'ils sont plus chers. Pour l'instant, il reconnaît que ses moyens d'action sont entravés par le manque d'outils statistiques : *« Toutes les données dont nous disposons viennent de l'ancien modèle soviétique. Il va falloir commencer par « CEIser » les calculs. »* Mesure qui n'inspire que scepticisme au directeur de l'Institut des recherches culturelles (et distributeur heureux de films d'auteurs étrangers à ses moments perdus), Kirill Razlogov : *« De toute manière, entre bureaucratie, piratage et propagande, les chiffres seront faux. »*

JEAN-MICHEL FRODON



Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉCONOMIE

La désunion industrielle

La volonté de créer une Europe industrielle ne serait-elle décidément qu'un vœu pieux? Au fil des semaines, les exemples se multiplient à l'appui de cette thèse . Aujourd'hui, *c'est au tour de Matra de s'allier* au canadien Northern Telecom. Hier, le constructeur d'ordinateurs américain Digital Equipment faisait l'acquisition de 10 % de l'italien Olivetti. Quelques mois après que Bull a ouvert son capital à IBM, qui rejoignait ainsi le japonais Nec au tour de table du constructeur français.

Un chemin tracé par l'anglais ICL qui, en juillet 1990, se vendit au *japonais Fujitsu, six mois après* que l'allemand Siemens eut signé un accord de coopération avec IBM pour la réalisation de puces mémoires de grande capacité.

Pendant que MM. Lagardère et Stern (le PDG de Northern Telecom) se congratulaient, le fabricant allemand de pneumatiques Continental menait une nouvelle action en justice contre son actionnaire italien Pirelli, afin d'empêcher celui-ci d'avoir plus de 5 % des droits de vote lors de l'assemblée générale des *actionnaires de Continental, qui* devait se tenir vendredi 3 juillet .

Pour Matra Communication, les propositions européennes *alléchantes n'ont pourtant pas* manqué. Mais un accord avec le hollandais Philips ou l'allemand Siemens aurait *« minimisé le rôle et la culture de Matra »*, estime M. Lagardère. Le puissant Siemens risquait de laminer Matra Communication, tandis qu'avec Philips les complémentarités étaient insuffisantes.

Les volontés politiques en faveur d'une union économique et *monétaire, les appels en* provenance de Bruxelles pour la mise en place d'une politique industrielle, ne peuvent ainsi éviter que, en la matière, l'histoire ne se repète.

Pourtant quelques alliances européennes se sont montrées fructueuses. Qu'il s'agisse du franco-britannique GEC-Alsthom, qui remporte contrat sur contrat dans le domaine des centrales thermiques ou des trains à grande vitesse ; de *l'alliance* franco-italienne entre Alcatel et Fiat en faveur d'un recentrage sur leurs points forts respectifs (les *télécommunications* pour Alcatel et l'automobile pour Fiat), ou au sein-même du groupe Matra, de la société commune créée avec le britannique Marconi dans le spatial.

ANNIE KAHN

Rompant son isolement

Matra marie ses télécommunications à Northern Telecom

Matra a conclu une vaste alliance dans les télécommunications avec le canadien Northern Telecom, numéro quatre mondial, ont annoncé jeudi 2 juillet à Paris MM. Jean-Luc Lagardère et Paul Stern, présidents respectifs des deux groupes (*le Monde* du 3 juillet). Northern Telecom détiendra d'ici trois ans 39 % du capital de Matra Communication, la filiale spécialisée du groupe français. Le canadien signe ainsi sa première grande alliance européenne.

On savait Matra en quête d'une alliance solide dans les télécommunications. Avec son chiffre d'affaires de 5,8 milliards de francs, *ses 8 000 salariés, Matra Commu*nication, sa filiale spécialisée, semblait condamnée à jouer les outsiders. Elle apparaît aujourd'hui trop petite, trop impécunieuse, encore trop hexagonale pour pouvoir prétendre, en dépit d'efforts d'internationalisation et d'acquis technologiques certains, éviter l'étouffement dans une industrie de géants.

Les regroupements de tous ordres se multiplient depuis le milieu des années 80. Les développements technologiques se font plus coûteux et doivent être amortis sur des durées de plus en plus réduites. Matra Communication a dû investir 500 millions de francs dans le seul radiotéléphone numé*rique GSM. Et doit au total, pour* rester dans la course, mobiliser 1 milliard de francs par an. Difficilement tenable pour cette structure. L'an passé, la filiale de Matra a terminé l'exercice dans le rouge, à hauteur de 9,4 millions.

Un groupe très rentable

Ce constat, l'état-major de Matra l'avait dressé depuis quelque temps déjà. Le groupe, qui s'apprête à fusionner avec Hachette – dont les comptes ont été lourdement obérés par l'expérience de La Cinq, – ne pouvait prétendre assurer seul le choc.

Son président, M. Jean-Luc Lagardère, l'a volontiers reconnu devant la presse *jeudi 2 juillet. « De tous les domaines où Matra est orienté, le secteur des télécommunications est incontestablement le plus compétitif, le plus difficile »*, a-t-il affirmé. Avant de reconnaître le poids *« relativement faible »* de Matra Communication dans le monde.

Le choix de Matra, qui avait engagé des pourparlers avec plusieurs groupes du secteur, s'est finalement porté sur le canadien Northern Telecom. L'américain ATT et les européens Philips et Siemens étaient également candidats. Le premier n'avait pas les faveurs de France Télécom, dont Matra Communication est l'un des tout premiers fournisseurs. *Constructeur d'équipements mais* aussi opérateur, ATT est un concurrent direct de l'exploitant public français.

Quant aux deux européens, leurs *propositions ne permettaient pas*, selon les mots de M. Lagardère, *« d'aboutir à un schéma satisfaisant pour le personnel et la culture Matra Communication »*.

L'allemand Siemens ne se serait vraisemblablement pas contenté d'une participation sans contrôle. Le néerlandais Philips n'a pas séduit.

Northern Telecom a *visiblement* davantage rassuré. Sept fois plus imposant que son partenaire français (Northern Telecom a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 8,1 milliards de dollars, soit 42 milliards de francs, et emploie 57 000 salariés), très rentable (il dégage une marge de 6,3 %), le canadien a offert un maximum de garanties pour arracher *« sa »* grande alliance européenne. Présent sur le Vieux Continent (il y emploie 11 000 salariés depuis le rachat du britannique STC en 1991 *et y réalise 17 % de ses ventes)*. Northern Telecom estime aujourd'hui ne pas y avoir l'implantation conforme à son rang mondial.

En France, où il dispose d'une *usine et d'un centre européen de* recherche, le canadien n'a jamais vraiment percé face à Alcatel. L'accord avec Matra lui ouvre donc une nouvelle voie.

Une jolie plus-value

Sur le plan financier, sa participation dans Matra Communication sera minoritaire. Dans un premier temps, Northern Telecom va acquérir 20 % de la filiale à la *faveur d'un désengagement de* Paribas. La Compagnie financière réalise au passage une jolie plus-value estimée à 450 millions de francs.

Une offre publique d'achat simplifiée sera proposée parallèlement au public sur la base de 295,70 francs par action. Cette participation pourra atteindre 39 %, *voire 49 % du capital dans trois* ans si l'allemand AEG, filiale du géant Daimler-Benz, décide de se retirer de ce ménage à trois.

Sur le plan industriel, les deux partenaires, aux productions complémentaires, vont mettre en place prochainement deux sociétés communes, dont le capital sera réparti à 50-50. La première dans le radio*téléphone numérique suivant* la norme européenne GSM, la seconde dans les réseaux de communication publique. L'accord exclut les centraux publics, pour lesquels Matra est déjà associé au suédois Ericsson au sein de MET (Matra Ericsson Telecommunication).

D'autre part, les deux partenaires ont *prévu « d'harmoniser leurs lignes de produits »* dans les centraux de communication privée (les PABX). Au final, ce qui aurait pu être un partenariat financier et industriel, certes étoffé mais limité à Matra Communication, prend aujourd'hui des allures d'alliance fondamentale entre le géant canadien et le groupe de M. Lagardère. Pour preuve, Northern Telecom *devrait investir 50 millions* de dollars (environ 250 millions de francs, soit une participation de 5 % à 8 %) dans MMB, le holding qui contrôlera le futur ensemble Matra-Hachette.

CAROLINE MONNOT

Six années de manœuvres tous azimuts

1987

Fusion des activités d'ITT Europe avec les activités télé*communications du groupe fran*çais CGE. La nouvelle entité baptisée Alcatel NV s'arroge le deuxième rang mondial des constructeurs de télécommunica*tions derrière l'américain* ATT.

En Grande-Bretagne, GEC et Plessey, les deux constructeurs nationaux, fusionnent leurs activités de télécommunications au *sein* de GPT (GEC Plessey Telecommunications).

Matra, qui a repris en 1986 les télécommunications privées de la CGCT, s'associe avec le suédois Ericsson pour acquérir, un an plus tard, la branche publique du constructeur français, ex-filiale d'ITT.

1988

Le japonais Fujitsu prend le contrôle des activités commutation privée de GTE. L'année précédente, l'allemand Siemens avait racheté les deux principales filiales européennes en transmission du même groupe.

1989

GTE, ainsi recentré sur la commutation publique, s'associe avec ATT.

ATT négocie, par ailleurs, un accord de participations croisées avec l'italien Italtel qu'accompagne un volet technologique (développements communs) et commercial.

GEC et Siemens lancent une OPA commune sur Plessey, qui aboutit courant 1990.

1990

Le français Alcatel et l'italien Telettra envisagent de fusionner leurs activités. Ce projet est lon*guement étudié par la Commis*sion de Bruxelles. Finalement accepté moyennant quelques aménagements, il fait du groupe français le numéro un mondial en équipements de transmissions.

Le canadien Northern Telecom lance une OPA sur le britannique STC. Les deux sociétés fusionnent leurs activités en Europe.

1991

Alcatel rachète les systèmes de transmission de l'américain Rockwell.

1992

ITT cède à Alcatel-Alsthom (ex-CGE) sa participation dans Alcatel NV.

Matra acquiert la division spécialisée dans la téléphonie mobile d'AEG.

Northern Telecom prend une participation directe de 20 % dans Matra Communication. Cette part pourra grimper à 39 % en 1995.

(Source : IDATE.*)*

Une entrée en douceur

Prudente, l'entrée de Northern Telecom au capital de Matra Communication va se faire en deux étapes. En n'achetant dès à présent que 20 % des actions Matra Communication, ce système va lui permettre de bénéficier des pouvoirs qu'elle aurait eu en détenant 39 % des titres.

Première étape : Northern Telecom prend 20 % du capital de Matra Communication, pour un coût de 695 millions de francs. En outre, *la firme canadienne débourse* 665 millions de francs, sous forme de prêt convertible, en 1995, en actions Matra Communication. Deuxième étape : *à cette date, et après conver*sion, la participation de Northern Telecom passe alors à un pourcentage compris entre 39 % et 49 %. D'ici à 1995, *Northern Telecom* bénéficiera néanmoins des mêmes pouvoirs que si elle détenait dès aujourd'hui 39 % du capital de Matra Com*munication*, car le prêt est affecté non pas à Matra Communication directement mais à une société en commandite par actions, détenue conjointement avec Matra. Or on sait que dans ce type de société, pouvoir et participation financière ne sont pas liés.

Cette entrée en deux étapes permet à Northern Telecom de différer de trois ans l'évaluation de sa prise de participation (pour la moi*tié de son montant*).

A. K.

La négociation sur l'assurance-chômage

Le patronat refuse toujours une augmentation de la cotisation pour sauver l'UNEDIC

La quatrième séance de négociations, qui se tenait le 3 juillet, devait être déterminante pour l'avenir du régime d'assurance-chômage. Soit les vraies discussions commençent, avec des concessions de part et d'autre mais il faudra encore de nouvelles rencontres pour parvenir à un accord. Soit, dans le cas contraire, en déficit cumulé de 20 milliards de francs d'ici *la fin de l'année*, l'UNEDIC connaîtra des difficultés de trésorerie en juillet et ne devrait pas pouvoir faire face à ses obligations en octobre.

Feinte ou réelle, l'heure est à la dramatisation dans la négociation sur l'assurance-chômage entre les syndicats et le patronat . Apparemment, les habituels contacts bilaté*raux qui* ont suivi la dernière séance officielle, le 23 juin (le Monde du 25 juin) n'ont pas permis de dégager une voie. Pis, il semble bien que les *positions* respectives n'aient pas bougé et, dans ces conditions, le dernier rendez-vous fixé, celui du 3 juillet, pourrait se terminer mal. Au mieux, il faudra d'autres réunions, après le 14 juillet, pour essayer d'avancer vers un accord. Sinon, il faut s'attendre à de sérieuses difficultés : l'UNEDIC prévoit un déficit cumulé de 20 milliards de francs d'ici la fin de l'année, sait devoir subir un trou de trésorerie en juillet et sera dans l'incapacité pratique d'indemniser les chômeurs en octobre .

Pour l'instant, la situation est complètement bloquée. M. Jean Domange, président de la commission sociale du CNPF, n'a pas obtenu de ses pairs de pouvoir discuter d'une éventuelle augmentation des cotisations, alors qu'on sait qu'une hausse de 1 % «rapporterait» 14 milliards la première année. Fermement opposé à une telle mesure – qui compromettrait l'emploi et la compétitivité des entreprises –, le patronat ne veut rien envisager d'autre que des réformes structurelles du régime d'assurance-chômage, dont l'allocation unique dégressive qui ferait économiser de *3 milliards*, la première année, à 9 milliards, la troisième année.

La responsabilité des entreprises

A l'inverse, ceux des syndicats qui accepteraient d'entrer dans la logique du CNPF, la CFDT, la CGC et dans une moindre mesure la CFTC, posent en *préalable* qu'une augmentation de la contribution, à parité entre les employeurs et les salariés, intervienne au plus vite pour parer au plus pressé. Sur ce terrain, ils *rejoignent* FO et la CGT, les uns et les autres s'offusquant de voir les chefs d'entreprise s'exonérer de leurs responsabilités financières alors que des efforts seraient demandés aux salariés et surtout imposés aux chômeurs. M. Gérard Dantin, secrétaire national de la CFDT, qui dirige pour la première fois la délégation de son organisation, a résumé le reproche commun quand, dans une déclaration, le 1er juillet, il a fustigé l'attitude des entreprises qui *«continuent à se décharger massivement sur la collectivité nationale en matière de gestion des effectifs»* et qui ne veulent pas en supporter les conséquences.

A moins d'aller vers un échec des négociations, qui obligerait les pou*voirs publics à intervenir*, et *signifie*rait la mort de la gestion paritaire à laquelle Force ouvrière est viscéralement attachée, il faudra pourtant dépasser ces blocages réciproques. Et *ce, pour plusieurs raisons.*

Sur le fond, d'abord, la réorganisation que suppose la méthode préconisée par le CNPF nécessite du temps. Parce qu'elle revient sur des principes affirmés d'origine dans la convention qui expire en décembre, une telle réforme ne peut être conduite dans l'improvisation. Ensuite certaines des solutions peuvent provoquer des dégats, si elles ne sont pas soigneusement étudiées.

Ainsi, l'instauration de délais de carence dans le versement d'allocations ou le l'ajustement entre les durées de cotisations et d'indemnisation pourrait se révéler catastrophique si l'on se souvient, comme le note la CFTC, que 70 % des licenciés d'aujourd'hui ont cotisé à l'UNEDIC pendant moins de deux ans.

Et l'on ne parle pas des propositions outrancières qui viseraient à supprimer l'indemnisation des jours fériés ou à ne l'assurer que six jours sur sept par semaine...

Enfin, les dispositions envisagées – hors cotisation – n'auront pas d'effet immédiat sur les finances du régime. Additionnées, elles ne seront à la hauteur des besoins que dans plusieurs mois. Or, le temps presse puisque l'UNEDIC s'enfonce d'un milliard supplémentaire par mois.

De surcroît, l'emprunt de 15 milliards contracté difficilement auprès d'un pool bancaire, il y a quelques *semaines, a été conditionné* à un accord et au retour à l'équilibre.

ALAIN LEBAUBE

Déclaration commune CNPF-CFDT-FO-CFTC sur l'Europe sociale

Le CNPF, la CFDT, FO et la CFTC ont diffusé, mercredi 1er juillet, une déclaration commune dans laquelle ils se prononcent pour *« une consolidation et un développement de la pratique contractuelle »* sur le plan européen. Avant l'ouverture à Bruxelles du sommet du dialogue social européen, les partenaires sociaux affirment leur attachement à *« la promotion d'une Europe facteur de progrès et de prospérité économique et sociale, constituant une zone de stabilité et de référence dans le monde »*.

« Une partie importante de ce qui pourrait constituer un droit social européen doit être accomplie par la voie contractuelle », estiment le patronat et les syndicats. Le 31 octobre 1991, l'Union des industries de la Communauté européenne (UNICE), le Centre européen de l'entreprise publique (CEEP) et la Confédération européenne des syndicats (CES) avaient adopté une déclaration commune favorable à la conclusion d'accords sociaux européens (*le Monde* du 14 novembre 1991).

Selon l'enquête annuelle de l'INSEE

Le taux de chômage a atteint 10,1 % en mars

Selon les premiers résultats de l'enquête sur l'emploi annuelle publiés vendredi 3 juillet par l'INSEE, la situation, entre mars 1991 *et mars* 1992, s'est davantage aggravée que les statistiques du ministère du travail ne l'observent. Pour la première fois depuis quatre ans, le taux de chômage, par rapport à la population active, est révisé à la hausse : il était de 10,1 % et non de 9,9 % en mars, selon l'institut.

En un an, la population active a augmenté de *227 000* personnes et l'emploi global (salarié et non salarié) a diminué de 45 000. Résultat, le chômage, défini d'après les critères du BIT (Bureau international du travail), s'est accru de *272 000* et correspond, au total, à 2,5 millions de personnes.

Le nombre de femmes actives a progressé *de 1,5 %, soit deux fois* plus vite qu'entre 1990 et 1991, et leur taux de chômage (12,8 %) est toujours plus élevé que celui des hommes (7,9 %). Entre 15 et 24 ans, plus d'une jeune femme sur quatre se déclare sans emploi. Pendant la même période, les disparités de chômage se sont accrues entre les moins qualifiés et les plus diplômés, ceux qui ont au maxi*mum un certificat d'études* étant 14,4 % à être au chômage (12,8 % en 1991), et contre 5 % pour les diplômés du supérieur.

Si les effectifs salariés ont peu régressé (– 10 000), le contenu de ces emplois s'est dégradé puisque les contrats à durée déterminée ont augmenté de 5 % et que les stages et les contrats aidés par l'Etat se sont accrus de 15 %. En outre, la part des actifs employés à temps partiel recommence à augmenter, surtout chez les femmes (24,5 % contre 23,5 %).

Seul élément positif et divergent par rapport aux données du ministère du travail, l'ancienneté *moyenne du chômage a baissé* et se situait à 13 mois pour les hommes et à 14 mois pour les femmes. Mais cela s'explique aussi par l'afflux récent de nouveaux chômeurs.

A. Le.

La CFTC propose des mesures pour favoriser l'insertion

La CFTC a présenté, mardi 30 juin, une série de mesures visant à favoriser *« l'insertion des publics en situation d'exclusion »*. Détaillant les conclusions d'un groupe technique confédéral, Mme Geneviève Lingesler, vice-pré*sidente* de la CFTC, a mis l'accent sur des propositions qui se veulent *« un appel à la responsabilité »*.

Outre les difficultés de financement et de formation, elle a dénoncé l' *« engrenage implacable »* qui touche les plus démunis : *« sans logement, pas de travail, sans travail pas de ressources, sans ressources pas de logement »*, a-t-elle déclaré.

La CFTC souhaite notamment la mise en place de *« lieux décentralisés d'accueil pour le logement »*, destinés aux familles en difficulté, ainsi que la création, pour les jeunes sans domiciles fixes, d' *« unités de vie »* constituées par des appartements de 4 ou 5 pièces.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Un accord signé à Kiev

La France va aider l'Ukraine à améliorer la sûreté de ses centrales nucléaires

La France et l'Ukraine ont signé un important accord sur la sûreté des installations nucléaires ukrainiennes à l'occasion de la visite, du 29 au 30 juin, du ministre français de l'industrie à Kiev. Ce voyage de M. Dominique Strauss-Kahn a également été l'occasion de promouvoir l'industrie française, qui pourrait nouer des contacts ou offrir ses compétences dans les domaines des gros porteurs, du transport aérien militaire et des lanceurs de satellites (Aérospatiale) de l'équipement aéronautique (Aéroports de Paris), du téléphone (Alcatel) et de l'énergie nucléaire (Cogema, Cegelec, Framatome, Merlin-Gérin, Bouygues).

KIEV

de notre envoyé spécial

«Soyons réalistes. Il nous est très difficile de nous passer de l'énergie nucléaire, explique M. Georgyi Kopchinsky, directeur adjoint du tout nouveau Comité d'État ukrainien pour la sûreté nucléaire et la radioprotection. *Du point de vue énergétique, nous sommes exactement dans la situation de la France en 1973. Nous n'avons pas de réserves de gaz, pas de réserves de pétrole et l'exploitation du charbon diminue. Nous cherchons donc à développer une stratégie globale en matière énergétique dans laquelle le nucléaire aurait sa part.»*

La tâche ne sera pas facile (1). Car, si le parc électronucléaire ukrainien, fort d'une douzaine de réacteurs représentant une puissance installée de 10 000 mégawatts, assure actuellement 27 % de la production totale d'électricité, il semble bien difficile au gouvernement de Kiev d'imposer aujourd'hui à l'opinion publique la mise en service de nouveaux réacteurs. L'Ukraine est toujours sous le coup d'un moratoire de cinq ans qui devrait s'achever en 1995, et s'apprête à fermer, vraisemblablement en 1993, les deux réacteurs encore en service de la centrale de Tchernobyl.

Alors, en attendant *«que les choses changent, il nous faut*, insiste M. Kopchinsky, *montrer que nous, autorité de sûreté, sommes capables de faire fonctionner nos centrales nucléaires sans incident»*. Bref, être vigilant et prêt à donner aux installations nucléaires du pays des standards de sûreté analogues à ceux appliqués en Occident. Ce qu'un expert résume d'un commentaire lapidaire : *«Améliorer les réacteurs existants et fermer les plus pourris.»* C'est à ce prix seulement que l'Ukraine peut convaincre sa population de la nécessité de mettre en service les quelques réacteurs VVER de 1 000 mégawatts (2) dont la construction est pratiquement achevée.

Une aide de 700 millions de dollars

Mais cela suppose un changement dans les mentalités, la volonté réelle d'acquérir ce que les spécialistes appellent une culture de sûreté et celle, tout aussi importante, de mettre en place une autorité de sûreté forte et indépendante. Des premiers pas dans ce sens viennent d'être faits, à l'occasion du voyage de M. Strauss-Kahn avec la signature à Kiev d'un accord général entre la direction française des installations nucléaires (DSIN) et le Comité d'Etat ukrainien pour la sûreté nucléaire et la radioprotection, dont le directeur, M. Nicolaï Shteynberg, est un chaud partisan d'une véritable autorité de sûreté.

Cette mesure devrait s'accompagner de la mise en place prochaine dans la capitale ukrainienne d'une *antenne commune à l'Institut français de protection et de sûreté nucléaire (IPSN)* et à son homologue allemand, le GRS. Grâce à l'appui technique de ces deux organismes, les choses devraient aller plus vite, d'autant *que le ministre français de l'industrie* s'est engagé auprès du président de l'Ukraine, M. Leonid Kravtchouk, à transférer gratuitement les codes de calcul et les matériels nécessaires à la simulation des incidents dans les centrales nucléaires.

Cette opération, d'environ 2,5 millions de francs, devrait permettre de mieux former les équipes de conduite des centrales ukrainiennes dans les centres de Cadarache (Bouches-du-Rhône) et de Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine). Une action d'autant plus nécessaire qu'elle devrait s'accompagner d'une analyse globale de la sûreté des réacteurs 1, 2 et 3 de la centrale de Rovno, préliminaire à toute modification de ces installations. Cette étude, longue et difficile, que mèneront l'IPSN et le GRS, devrait coûter quelque 9,5 millions d'Ecus (environ 66 millions de francs) sur quatre ans et être financée, dès maintenant, à hauteur de 4 millions de francs par la France et l'Allemagne pour les six prochains mois d'étude.

«Tant que de telles expertises ne seront pas menées à bien, précise un expert, *il serait absurde d'intervenir matériellement sur tous ces réacteurs. Ici, comme sur les autres centrales des pays de l'Est (3).»* C'est la raison pour laquelle la France, appuyée par le gouvernement ukrainien, mais aussi l'Allemagne, devraient, lors de la prochaine réunion du G7 à Munich, demander la constitution d'un fonds d'aide multilatéral de 700 millions de dollars destiné à *l'amélioration de la sûreté des installations nucléaires dans les pays de l'Est.*

L'Ukraine pourrait, bien sûr, bénéficier d'une partie de cette aide. Sous réserve toutefois, souligne M. Dominique Strauss-Kahn, *«que sa stratégie énergétique s'appuie sur une réelle politique d'économies d'énergie et sur un abandon progressif de la quasi gratuité du kilowattheure, ce qui permettrait au gouvernement ukrainien de dégager des ressources pour de futures améliorations du parc de centrales»*. Une thèse que M. Jean Syrota, patron de la Cogema, partage, affirmant même que la mise en place de mesures d'économie d'électricité permettrait très rapidement aux autorités ukrainiennes d'arrêter les réacteurs nucléaires les plus dangereux, comme les RBMK de type Tchernobyl et les VVER-440 à eau pressurisée de deuxième génération, sans priver pour autant les citoyens.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Le gouvernement français est prêt à financer une étude sur la situation énergétique globale de l'Ukraine. Des conventions sur ce point pourraient être signées avec EDF.

(2) Six réacteurs VVER de 1 000 mégawatts sont en construction sur les quatre sites des centrales ukrainiennes : un pratiquement achevé à Rovno ; trois à Khmelnitski ; un à Zaporozhe et un autre à Ukraine-Sud.

(3) L'Ukraine craignant de la part de la Russie, du fait de la partition de l'ex-URSS, des difficultés d'approvisionnement en combustibles, de stockage et de retraitement des déchets, la Cogema s'est proposée de conduire à ses frais une enquête sur l'ensemble du cycle du combustible dans ce pays.

M. Bush tente de ranimer l'économie américaine

Suite de la première page

En ajoutant aussitôt qu'il s'agissait d'un avis personnel et qu'il se gardait bien d'*«empiéter sur l'indépendance du conseil de la Réserve fédérale»*.

Réuni en conclave depuis deux jours, celui-ci a naturellement saisi le sens du message présidentiel, au moins autant que la publication d'indices économiques décevants, qui incite certains spécialistes à penser que *«la reprise a peut-être déjà avorté»*. Au pire moment pour le président Bush, qui doit batailler autant sur la scène intérieure qu'à l'extérieur où il devra convaincre ses principaux partenaires, lors du sommet de Munich du 6 au 8 juillet, de *la nécessité de relancer à tout prix* leur propre économie pour tirer les Etats-Unis de l'ornière.

L'élément le plus préoccupant pour la campagne électorale de M. Bush est la nouvelle aggravation du chômage en juin après la remontée déjà observée le mois précédent. En juin, le taux de chômage est grimpé à 7,8 % de la population active contre 7,5 % en mai, ce qui équivaut à 9,97 millions d'Américains sans emploi (dont 3,3 millions seulement sont indemnisés) et au taux le plus élevé depuis huit ans. Cette forte poussée résulte en partie de l'arrivée sur le marché du travail de demandeurs à la recherche d'un premier emploi.

Mais 471 000 nouveaux chômeurs figurent désormais dans les statistiques. Avec quelques situations explosives en germe, telle cette catégorie de demandeurs d'emploi mâles et blancs âgés de *16 à 19 ans* qui compte actuellement dans ses rangs 22 % de chômeurs, un taux qui monte à 46,8 % chez les jeunes gens du même âge mais noirs, cette fois.

Au moment où le département de l'emploi annonçait ces statistiques – que M. Bush a qualifiées de *«plus mauvaises que prévu»* –, le département du commerce faisait état d'une diminution de 0,8 % des commandes passées en mai à l'industrie manufacturière américaine. Alors que ces commandes (qui totalisent aujourd'hui 238,7 milliards de dollars) avaient augmenté de 1,3 % en avril.

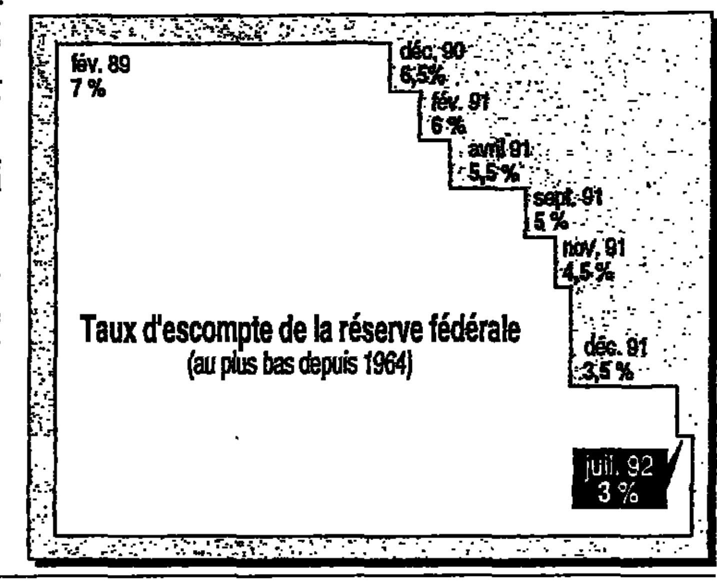
Dès la publication de ces deux statistiques, la Réserve fédérale a fait connaître sa décision de peser à nouveau sur son taux directeur. Cette mesure va-t-elle enfin permettre à l'économie – et surtout à la consommation – de véritablement redémarrer?

Peu de commentateurs se basardent à le tenir pour ferme en dépit des effets positifs qui vont se faire sentir ici et là. Ainsi, pour ne pas être taxées une nouvelle fois d'égoïsme, les banques commerciales ont réagi beaucoup plus vite qu'en décembre dernier, en ramenant aussitôt leur taux de base bancaire à 6,5 % ou 6 % selon les cas.

«Pour que cette baisse des taux ait un impact sur l'ensemble du circuit économique, il faut d'abord qu'elle se répercute aux taux hypothécaires et aux taux de crédit à la consommation et, surtout, que les particuliers aient intégré cette baisse dans leur tête pour se lancer dans des achats. Cela peut prendre du temps», explique un économiste, rappelant les effets pervers qu'entraîne aussi une baisse trop importante des taux d'intérêt, comme une diminution automatique d'autant de la rentabilité des certificats de dépôt.

Ces titres, dont le rendement était tombé à un niveau légèrement supérieur à 3 %, se retrouvent désormais rémunérés à 2,75 % seulement depuis la dernière baisse du taux d'escompte. Soit un taux réel devenu négatif pour la première fois puisque le taux d'inflation aux Etats-Unis ne s'établissait qu'à 3,02 % en glissement annuel à la fin juin. Et qui rend ce type de placement totalement inintéressant pour l'investisseur.

SERGE MARTI



COMMUNICATION

Séminaire des rédactions d'Antenne 2 et de FR3

L'information du service public en quête d'identité

Les problèmes de l'information du service public à *Antenne 2 et FR3 devaient être* au centre d'une réunion, vendredi 3 et samedi 4 juillet à Paris, entre représentants des journalistes mais aussi des services techniques, *administratifs* et artistiques.

Diriger deux équipes de journalistes – en l'occurrence celles d'Antenne 2 et de FR3 – dont les salaires et le statut sont différents n'est pas chose aisée. Les encourager à travailler ensemble, alors que ces rédactions appartiennent chacune à une chaîne de télévision alliée mais aussi concurrente, complique encore plus les choses. Enfin bâtir un *«projet journalistique»* commun à A2 et FR3 pour les années 1992-1995 relève du travail d'*Hercule* alors que la loi oblige chaque chaîne à conserver sa personnalité juridique propre. Toute la difficulté du projet d'Alain Denvers, directeur de l'information d'Antenne 2 et directeur de l'information de FR3 – la loi lui interdit d'être directeur de l'information d'A2 et FR3, – est là.

Ce lot de problèmes méritait bien une discussion générale, qui devait avoir lieu vendredi 3 et samedi 4 juillet, à Paris, entre représentants des journalistes mais aussi des services techniques, administratifs et artistiques. A la base de cette réunion, un document préparatoire a été élaboré. Ce texte reprend les grandes lignes d'un projet qu'Alain Denvers n'avait pas voulu divulguer avant que ne soit organisée la réunion, refus qui avait suscité en mai le vote d'une motion de défiance des journalistes d'Antenne 2. Au bout de deux jours, l'ensemble des délégués devront avoir élaboré une identité éditoriale pour Antenne 2 et FR3, organisé la complémentarité entre les deux réseaux, coordonné les rédactions et imaginé de nouvelles méthodes de travail.

Axes prédéfinis

Les axes de travail ont été prédéfinis par Alain Denvers : *«Antenne 2 doit devenir la chaîne du «Nous» et FR3 la chaîne du «Je» et du «Vous»*. Ce qui signifie que les journaux d'A2 doivent privilégier les sujets *«qui ont une véritable dimension dans la vie des téléspectateurs et la marche du monde»* tandis que ceux de FR3, dimension régionale oblige, devront être le point de rencontre de *«la subjectivité, de la diversité et de l'émotion»*. Parmi les innovations proposées par Alain Denvers, on note la création sur FR3 d'un journal d'une heure – 12-13 heures – articulé autour d'une *«information de service et de proximité... qui choisira de s'adresser à chaque groupe de téléspectateurs de façon «concernante»*. Pour Soir 3, une formule tout-images a été imaginée pour présenter *«de façon «digest» un panorama de l'actualité prolongé par des dossiers d'investigation»*.

Les autres journaux des deux chaînes ne connaîtront que des *«aménagements»*. Le matin, l'information devra rester *«conviviale»*; en revanche, la rénovation du 13 heures d'A2 est présentée comme une *«urgence»*. Tout en sacrifiant à l'actualité internationale, ce journal, dont la présentation sera confiée à un couple, se centrera autour de l'actualité *«France et régions»* et ce, pour mieux *«correspondre aux attentes d'un public essentiellement non parisien»*. Peu de changements en prévision pour le 19-20 de FR3 *«qui a fait ses preuves»*. En revanche, le 20 heures d'A2 devra être *«plus rigoureux, plus rythmé, encore plus cursif»* et sa signalétique (générique, décor, lumière...) sera modifiée.

Economies d'échelle obligent, les moyens techniques seront mis en commun, la budgétisation des opérations d'information organisée et les journalistes spécialisés en société, culture, sciences pourraient travailler indifféremment pour les deux chaînes alors que les présentateurs et les reporters – facteurs d'identité – demeureront attachés à leur antenne. Le but de toutes ces manœuvres est annoncé clairement par Alain Denvers : faire des chaînes publiques une référence en matière d'information télévisée.

YVES MAMOU

Prochain lancement de «Talents»

Bayard-Presse résiste à la crise en complétant sa gamme de titres

Le groupe Bayard-Presse a bien résisté à la conjoncture déprimée de 1991 : il affiche un chiffre d'affaires de 1,762 milliards de francs (+ 8,2 %) et un résultat qui s'accroît de 0,6 à 9,2 millions de francs. L'éditeur de *la Croix* – le *quotidien, doté d'une nouvelle formule*, a diffusé en moyenne 102 433 exemplaires en 1991, ce qui traduit une faible érosion – doit cette solidité à sa diversification.

La presse adulte, et notamment les magazines repris en 1990 comme *le Chasseur français* et *Bonne soirée*, ont augmenté leur diffusion, tout comme les publications religieuses. La presse des «seniors» *(Notre temps)* connaît une légère baisse de diffusion et une stabilité de son chiffre d'affaires. La presse pour les jeunes *augmente légèrement son chiffre* d'affaires (400 millions de francs) en ne perdant que 40 000 exemplaires sur un total de 1,15 million alors que le secteur chute de 12 % en moyenne. A ses seize titres destinés aux enfants et aux jeunes (de *Popi* pour les 18 mois à *Phosphore* pour les lycéens), Bayard va ajouter un aîné : *Talents*. Ce bimestriel (qui paraîtra le 14 novembre) visera les jeunes étudiants sous la forme d'un «news» pratique.

A l'étranger, Bayard poursuit son développement, avec les trente *titres édités directement ou sous* licence de Hongkong à la Finlande, qui représentent 14 % du chiffre d'affaires. Le groupe compte équilibrer cette activité internationale en 1993. Il va s'implanter dans de nouveaux pays, en élargissant ses gammes vers la presse religieuse ou vers les jeunes, en procédant à des acquisitions.

L'objectif est d'atteindre 9 millions d'exemplaires diffusés – dont 3 millions à l'étranger – en l'an 2000, contre 5,6 millions (dont 1 million à l'étranger) l'an dernier. Le groupe de communication catholique doit, pour cela, compléter sa panoplie de 70 titres en rapide expansion ces trente dernières années : 10 créations de 1961 à 1970, 21 la décennie suivante, et 42 de 1981 à 1990. Croissez *et multipliez...*

M. C. I.

Devant remettre des propositions avant le 5 décembre

La commission d'enquête parlementaire sur les médias a commencé ses travaux

La commission d'enquête parlementaire sur la situation depuis dix ans et les perspectives d'avenir de la presse et de l'audiovisuel a commencé ses travaux, jeudi 2 juillet, par l'audition des présidents du Syndicat de la presse parisienne (SPP) et du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR). MM. Jean Miot et Jacques Saint-Cricq ont expliqué que la crise qui frappe les journaux depuis la fin de 1989, à cause de la baisse des ressources publicitaires, a un caractère structurel.

En même temps que la baisse du lectorat et les coûts trop élevés de production (*le Monde* du 1er juillet), M. Miot en rend responsable le secteur du «hors-médias» (publipostage, brochures, catalogues, marketing direct...) qui, avec 55 % du marché publicitaire global, est selon lui *«le véritable ennemi de la presse»*.

La commission est présidée par M. Michel Péricard (RPR). Son rapporteur, M. Bernard Schreiner (PS), doit remettre un texte contenant des propositions avant le 5 décembre.

La commission s'est fixée trois thèmes : les conditions économiques de la vie des médias (y compris l'achat d'espaces publicitaires et la place du Syndicat du Livre); la production audiovisuelle française (avec notamment le problème des quotas et des rapports cinéma-télévision); enfin, les normes techniques de diffusion télévisée et leurs enjeux.

Après de nouvelles auditions les 7 et 21 juillet sur la presse, la commission abordera à la rentrée les problèmes audiovisuels.

EN BREF

□ **Pêche à l'anchois : accord entre la France et l'Espagne.** – La France et l'Espagne sont parvenues à un accord sur le contentieux qui oppose depuis longtemps leurs pêcheurs d'anchois dans le golfe de Gascogne, a annoncé, jeudi 2 juillet à Madrid, le secrétaire d'Etat à la pêche, M. José Loira Rua. Les pêcheurs français réclamaient un quota supérieur à celui qui leur a été attribué par la CEE. De leur côté, les professionnels espagnols, qui pratiquent la pêche au chalut, s'opposaient à l'utilisation par la flotte française des filets dits *«pélagiques»* (c'est-à-dire entre deux eaux) interdits en Espagne et auxquels ils reprochent de faire des ravages dans la faune. Les périodes d'ouverture de la pêche pour les deux pays ont été harmonisées. – *(AFP.)*

□ **Quotas laitiers : 23 millions de tonnes pour la campagne 1992-1993.** – Vingt-trois millions de tonnes de lait ont été allouées à la France pour la campagne 1992-1993, un quota national identique à celui de l'année dernière. En 1991-1992, la quantité autorisée avait été réduite de 2 %. L'arrêté, publié au *Journal officiel* du jeudi 2 juillet par le ministère de l'agriculture et de la forêt, prévoit en outre que les allocations provisoires de quotas disponibles, plafonnées à 20 000 litres par exploitant, devront être attribuées avant le 1er décembre.

□ **Accord entre l'assurance-maladie et les biologistes.** – Les trois caisses nationales d'assurance-maladie et trois syndicats des directeurs de laboratoires privés d'analyses médicales (UBF, CNB, SNPB) ont annoncé, jeudi 2 juillet, avoir signé un accord conventionnel fixant à 7 % l'objectif de croissance des remboursements de biologie, qui ont atteint 10 milliards de francs en 1991. Cet accord, qui constitue le prolongement d'un premier protocole conclu en décembre, systématise aussi la procédure du tiers payant.

□ **L'Association de défense de La Cinq dépose un recours contre Arte en Conseil d'Etat.** – L'association de défense de La Cinq, présidée par M. Jean-Claude Bourret, a annoncé mercredi 1er juillet qu'elle allait déposer un recours en Conseil d'Etat à propos de l'attribution du réseau de La Cinq à Arte, la chaîne culturelle franco-allemande. L'association considère que *«la procédure prévue par la loi du 30 septembre 1986 n'a pas été respectée»*. Et que le CSA *«devait procéder à un appel d'offres et non à une simple consultation informelle»*. Elle ajoute qu'il n'a jamais été question d'attribuer à la chaîne culturelle européenne des fréquences *«réservées au secteur privé»* et présente au total douze points de désaccord avec cette décision du CSA.

ÉCONOMIE

Les pays riches et l'insaisissable reprise

V. – *Etats-Unis : les embarras de M. Bush*

A quelques jours du Sommet des sept grands pays industrialisés, du 6 au 8 juillet à Munich, nous poursuivons notre enquête sur la situation des pays riches (*le Monde* des 30 juin, 1er, 2 et 3 juillet). Si l'économie américaine refait lentement surface après une sévère récession, le président George Bush ne *décolle* pas dans les sondages à quatre mois de l'élection présidentielle. Pis, il s'enfonce.

NEW-YORK

de notre correspondant

A la fin juin, à quelques jours du sommet de Munich où il devra affronter les six autres chefs d'Etat et de gouvernement des principaux pays industrialisés, 78 % de ses compatriotes désapprouvaient la façon dont M. George Bush gère l'économie. C'est là le score le plus bas depuis les 74 % d'opinions défavorables dont était crédité le président Carter en juin 1980, à quatre mois d'une élection présidentielle qu'il devait finalement perdre au profit de M. Ronald Reagan.

Est-ce à dire que M. Bush est d'ores et déjà assuré de mordre la poussière en novembre, après avoir buté sur le seul obstacle économique? Certainement pas. La machine républicaine est un outil extraordinairement efficace au profit du candidat sortant, et son rival démocrate déclaré, M. Bill Clinton, pas plus que *«le milliardaire-texan-non-candidat-pour-l'instant»*, M. Ross Perot, n'ont trouvé jusqu'à présent la recette miracle qui permettrait à l'Amérique de rétablir dans le domaine économique le leadership politique que lui assure encore sa puissance militaire. Mais le temps presse et le candidat Bush n'a plus que quelques semaines pour regagner la confiance des consommateurs, qui continuent à bouder ses *«bons indices»*, et pour rassurer ces 10 millions de chômeurs depuis la fin juin (avec une augmentation de 471 000 en un mois qui lui demandent *«pourquoi Saddam Hussein a encore un job et moi pas?»*.

La récession, qui de juillet 1990 à décembre 1991 a frappé l'économie, a été plus sévère que prévu, ne serait-ce que par le nombre de chômeurs qu'elle a engendrés (2,2 millions au lieu des 1,6 million initialement avancés) mais le président Bush ne doit pas se faire accuser pour autant d'afficher le bilan économique le plus catastrophique depuis Harry Truman (1945-1953). A la fin de son premier et seul mandat, M. Jimmy Carter était certainement moins fringant avec, à son passif, un taux de chômage et une inflation à deux chiffres, des taux d'intérêt qui s'étaient envolés jusqu'à plus de 17 % et l'*«indice de misère»* le plus élevé que l'on puisse imputer à l'un ou l'autre des onze présidents qui se sont succédé depuis 1945.

Il reste que M. Bush pâtit du taux de croissance le plus bas de cette longue période (2,5 % contre 14 % lors du second mandat de l'administration Reagan), de la plus faible création d'emplois civils dans le secteur agricole (0,7 %) et de taux négatifs en matière de production industrielle et de salaires horaires. Un bilan plutôt gris qui s'accompagne heureusement de quelques bons points en matière d'inflation (ramenée autour de 3,5 % par an) et de diminution du déficit commercial (65 milliards de dollars en 1991, soit environ 332 milliards de francs, contre 102 milliards l'année précédente), en grande partie grâce à la «sainte alliance» nouée avec le Koweït et l'Arabie saoudite qui a permis de stabiliser les prix du pétrole, un facteur déterminant pour un pays qui importe à présent 50 % de ses besoins en or noir.

Le plus bas niveau des taux d'intérêts

Pendant toute la durée du marasme économique, Wall Street, qui a gagné 4 % depuis le début de l'année, ne s'est guère soucié de ce tableau aux reflets nuancés, escomptant fermement une reprise tirée par la consommation dans un premier temps, par la production et l'investissement dans un deuxième, consolidée enfin par des taux d'intérêt tombés à leur plus bas niveau depuis 1964. Mais après avoir couru de record en record, l'indice Dow Jones butte sur son niveau de 3 300 à 3 400 points, en attendant des jours meilleurs et un nouveau coup de pouce à la baisse des taux d'intérêt que le président Bush appelle chaque jour de ses vœux.

Le dollar est à son plus bas niveau depuis deux ans et les analystes qui spéculaient sur d'excellents résultats financiers pour les sociétés américaines à la fin juin, après les chiffres encourageants du premier trimestre, sont devenus plus prudents au vu des statistiques qui distillent le chaud et le froid. Dans le même temps, sur le front extérieur, les contre-performances de l'économie et de la finance nippones et les nouvelles priorités de l'Allemagne réunifiée ont contribué à freiner les exportations américaines, au moment où les Etats-Unis avaient tant besoin d'un apport extérieur pour compenser un marché domestique encore fragile.

Les adversaires politiques de M. Bush ne sont pas seuls à lui faire grief de cette situation qui, en dépit de quelques embellies, reflète les maux profonds dont souffre l'économie américaine depuis de nombreuses années et qui ont pour nom endettement, surconsommation, sous-épargne et absence d'investissements. *«Si cela continue, le président va se présenter aux élections avec un dossier de plus en plus mauvais»*, assure M. Delos Smith, l'économiste du Conference Board de New-York, qui craint un essouflement de l'actuelle récession, mais elle était inscrite dans les faits bien avant, la meilleure preuve en étant le ralentissement depuis plus de quatre ans des ventes de détail, lesquelles représentent à elles seules 50 % de la consommation et donc le tiers du produit intérieur brut (PIB) américain. De son côté, la construction de logements reprend effectivement, après une forte baisse en 1991, pour remonter à un rythme annuel de 1,3 million de mises en chantier contre 1 million l'année précédente, mais cet indicateur, très prisé par les conjoncturistes, n'a guère de chance de retrouver les niveaux d'antan : près de 2 millions de maisons neuves par an.

Dans les deux cas, l'explication, outre le facteur conjoncturel d'une reprise dont la faible ampleur fait peur. *«L'administration continue à promettre la croissance et à demander une baisse des taux, mais il sera difficile de lui donner satisfaction»*, estime-t-il.



En privé, M. Sydney Jones, secrétaire adjoint au Trésor, est au moins aussi pensif. Délaissant pour un moment les statistiques au jour le jour pour des tendances sur une longue période, M. Jones constate que deux points (la consommation et la construction) sur les trois qui le préoccupent (le troisième étant l'évolution de la masse monétaire), reflètent l'évolution démographique et sociologique des Etats-Unis.

Ainsi la stagnation de la consommation s'est accentuée pendant la récente remontée des taux hypothécaires, est essentiellement démographique. Elle tient aux *babyboomers*, dont le vieillissement et la modification des habitudes de dépense n'ont pas encore été compensés par la nouvelle génération, moins nombreuse sur le marché de l'accession à la propriété et qui, bien plus que ses aînés, hésite à s'endetter pour s'équiper en électroménager ou en matériel hi-fi. Dans ce contexte, l'amélioration constatée en matière de ventes d'automobiles tient à la moyenne d'âge actuellement très élevée du parc automobile (sept à huit ans) qui oblige à un renouvellement des véhicules obsolètes.

Pendant quelque temps encore, ces freins à la consommation vont handicaper une reprise qui aurait pu être plus forte tandis que d'autres éléments, eux aussi à long terme, continuent à saper les bases de l'économie américaine, notamment la productivité, notoirement insuffisante, et l'endettement colossal de tous les agents économiques (particuliers, ménages, entreprises, Etat et collectivités locales) qui paralyse l'action du gouvernement, incapable de dégonfler le nombre des exclus de la croissance.

En 1991, la productivité a augmenté de 1,1 %. Or, en tenant compte de la progression de 1 % par an de la force de travail, il faudrait que l'économie américaine génère chaque année 2 % de gain de productivité pour rendre soutenable une croissance de l'économie de 3 %, soulignent certains spécialistes, estimant qu'il faut rétablir au plus vite le crédit d'impôt de 10 % jadis accordé aux investissements productifs. A condition de pouvoir «budgéter» cette nouvelle dépense au moment où il convient, au contraire, d'essayer de comprimer un déficit budgétaire record qui hisse à 4 000 milliards de dollars la dette publique (Etat et collectivités) et à 11 000 milliards l'endettement total du pays, en tenant compte des ménages et des entreprises.

L'un des moyens de réduire progressivement cette montagne de dettes – outre une politique vertueuse en matière de déficit budgétaire qui n'évoque plus que des sarcasmes après l'épisode tragi-comique de l'amendement à la Constitution finalement rejeté par le Congrès – réside dans la baisse des taux d'intérêt. Celle-ci bénéficie d'abord *au système financier, ainsi qu'en* témoigne le redressement des comptes des banques commerciales, *mais aussi aux entreprises et aux* ménages qui réduisent d'autant leur endettement.

Une réflexion sur l'identité américaine

Mais le *credit crunch* persiste et les banques n'ont pas encore repris leur politique de prêts avant d'avoir assaini leurs bilans. Parallèlement, elles se sont empressées de profiter de la permanence de taux élevés à long terme sur le marché obligataire pour placer leurs disponibilités nouvelles en valeurs du Trésor de longue durée, remplaçant au pied levé les acheteurs japonais qui ont quasiment déserté ce marché.

Dans le même temps, les effets pervers de la baisse des taux d'intérêt à court terme se traduisent par une migration massive des placements monétaires vers des placements non monétaires (en Bourse) au fur et à mesure que s'accentue la baisse des taux, relève un conjoncturiste washingtonien, soulignant *«le maintien artificiel du Dow Jones»* qui en résulte.

Pourtant, l'administration a frappé régulièrement à la porte de la Réserve fédérale pour réclamer une nouvelle baisse des taux laquelle s'est finalement produite le 2 juillet. A quelques jours du sommet de Munich, le président Bush expliquait encore qu'il ne comprenait pas l'attitude du «Fed», alors que l'inflation était maîtrisée. Mais pour les gardiens de la monnaie (et du dollar) tout danger n'est pas écarté. Pour autant, le candidat Bush est engagé dans une véritable course contre la montre – qu'il a des chances de gagner sans avoir abordé les questions de fond qui vont continuer à dominer les années 90 au plan économique et social. Car au-delà des considérations macro-économiques, l'Amérique, moins superficielle qu'on ne l'imagine parfois, a entrepris une réflexion sur son identité bien avant que les émeutes de Los Angeles lui rappellent les dangers d'un société à deux vitesses.

Nouvelles réalités de la vie quotidienne

Ces derniers temps, M. Bush a certainement démontré une étonnante force de caractère, en continuant à s'adonner régulièrement au golf au plus fort de la crise irakienne. Mais ses électeurs sont de plus en plus nombreux à lui reprocher cette attitude de patricien qui le tient si éloigné des nouvelles réalités de leur vie quotidienne : des jeunes diplômés de prestigieuses universités américaines qui ne trouvent pas d'emploi, un système éducatif lamentable dans les écoles publiques, qui fait que 80 % des candidats à l'embauche sont refusés faute de savoir écrire convenablement un *curriculum vitae*, un triplement en vingt ans du nombre d'enfants vivant avec un seul parent, un record mondial en termes de personnes sous les verrous (1,15 million, qui coûtent chacune 20 000 dollars par an), des villes délabrées et où l'apartheid racial et social est la seule règle de survie, la constitution d'une *under-class* ouverte à tous les maux aux côtés d'une classe moyenne paupérisée, une population agricole qui a chuté de 50 % en vingt ans, la violence par les armes à feu, reconnue *«épidémie»* et *«urgence publique»* pour l'Association des médecins américains, six millions d'enfants de 14 à 18 ans qui travaillent dans l'illégalité la plus complète un fossé grandissant entre les Américains les plus riches qui ont vu leurs revenus augmenter de 32 % en dix ans tandis que les plus pauvres ont vu les leurs chuter de 13 %, et pour finir – un comble! – des patrons contraints de diminuer leurs salaires devant la grogne de leurs actionnaires et de leurs salariés qui les accusent d'incompétence.

De quoi comprendre pourquoi un nombre grandissant d'électeurs affichent le nom de M. Ross Perot sur leur tee-shirt en disant *«Assez de paroles, place à l'action!»*. Si le président Bush fait de temps en temps son *mea culpa*, son équipe n'a pas toujours les mêmes scrupules. Ainsi son secrétaire au Trésor n'a guère d'états d'âme. A quarante-huit heures de l'ouverture du sommet, M. Nicholas Brady assure que l'hymne à la croissance qu'entendent célébrer les Etats-Unis à Munich sera entonné *«avec enthousiasme»* par leurs partenaires. Peut-être n'a-t-il pas eu le temps de lire les notes internes de son adjoint.

SERGE MARTI

Prochain article :

La métamorphose française
par Alain Vernholes

POINT DE VUE

Pour un consensus sur les politiques économiques de demain

A la veille du sommet de Munich, quatre ministres des gouvernements allemand, français, japonais et britannique ont souhaité, à partir d'une démarche commune, apporter leur contribution pour tenter de répondre aux défis de l'économie mondiale. Ces ministres considèrent que les années 90 devront privilégier l'entreprise, la microéconomie, l'industrie, l'action sur les structures de production.

Après les points de vue de M. Jürgen Möllemann, ministre allemand de l'économie, et de M. Dominique Strauss-Kahn, ministre français de l'industrie et du commerce extérieur (*le Monde* du 30 juin), nous publions aujourd'hui l'opinion de M. Kozo Watanabe, ministre japonais du commerce international et de l'industrie, publiée également au Japon par le *Nikkei Shinbun* et le *Nikkei Weekly*.

par Kozo Watanabe

LE fait que la prochaine réunion du sommet des sept pays industrialisés se tienne les 6 et 7 juillet en Allemagne, pays qui a joué un rôle majeur dans le processus d'assimilation de l'ancien bloc soviétique au sein du marché mondial, me paraît fort intéressant.

En cette période d'après-guerre froide, les réflexions concerneront tout particulièrement les modalités du soutien apporté par les sept pays membres à la réforme économique structurelle de l'ex-Union soviétique et des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est ; elles porteront également sur la façon de résoudre nos propres problèmes économiques.

J'aimerais, à ce sujet, attirer l'attention sur l'importance d'une action au niveau structurel. En effet, pour permettre aux anciens pays communistes d'instaurer une réforme économique axée sur leur dynamique propre, il est indispensable de mettre en place une structure économique qui permette au secteur privé de développer son potentiel, et ce par l'adoption de mesures microéconomiques telles que l'introduction de la concurrence, la conversion de l'industrie militaire en industrie civile, le développement des sociétés privées, et l'extension du commerce et de l'investissement. Si nous ne mettons pas en place un tel système, nous n'assisterons jamais, quels que soient les fonds que nous y consacrerons, à une véritable réforme économique, mais nous nous verrons contraints d'y affecter toujours plus de ressources. Un vieux proverbe asiatique dit qu'il vaut mieux enseigner comment attraper un poisson que de le donner. Cela signifie qu'il est plus utile d'aider ces pays à acquérir une certaine autonomie que de leur faire la charité.

L'importance de la réforme structurelle

M. Jurgen Möllemann, ministre allemand de l'économie, qui partage mes convictions, a organisé la réunion de Münster. Des ministres chargés de l'économie et du commerce extérieur, des responsables patronaux des pays participant au sommet ainsi que d'anciens pays du bloc communiste ont été invités, et nous sommes tombés d'accord sur des propositions de réformes économiques concrètes et utiles, fondées sur des mesures microéconomiques.

L'importance de la réforme structurelle – levée des obstacles au fonctionnement du marché libre, augmentation de la capacité productive de l'industrie et de la *concurrence – ne concerne pas* seulement le soutien apporté à l'ancien bloc communiste. Les pays industrialisés ont aussi toutes sortes de problèmes spécifiques qui doivent être surmontés en instituant une économie plus efficace et ouverte.

Pour développer tout le potentiel économique et atteindre une croissance forte et équilibrée, les pays participant au sommet doivent non seulement adopter des politiques fiscales et monétaires orientées vers la croissance, mais encore poursuivre avec combativité la réforme structurelle.

Pour faciliter la réforme structurelle de l'économie, il est indispensable que chaque pays participe aux efforts, mais aussi que le cadre institutionnel international soit renforcé. Sur la base de cette idée, j'ai proposé, lors de la réunion du conseil des ministres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) de mai dernier, des *«négociations multilatérales sur la réforme structurelle»* et j'ai souligné la nécessité de surmonter ensemble nos problèmes structurels et de partager nos expériences en ce domaine. De même, les entreprises de tous les pays devraient établir sur une large échelle des relations de coopération internationale et travailler ensemble pour créer et exploiter de nouvelles technologies et industries.

Enfin, j'espère fortement que lors du sommet l'importance de la réforme structurelle – dans les deux domaines suivants : politiques économiques des pays du G7 et réforme économique des pays de l'ancien bloc communiste – trouvera une nouvelle confirmation et qu'un consensus se dégagera sur la direction fondamentale à *donner aux politiques économiques* de demain.

▶ **Kozo Watanabe est ministre japonais du commerce international et de l'industrie (MITI).**

VIE DES ENTREPRISES

Les services publics postaux et l'Europe

Le ministre des PTT lance le débat autour du Livre vert

Le débat sur l'avenir de l'Europe postale a été officiellement lancé en France, jeudi 2 juillet, par M. Emile Zuccarelli, ministre des postes et télécommunications. Le marché unique des services postaux doit faire l'objet, à partir de la mi-juillet, d'une vaste discussion à l'échelon national, qui devrait permettre d'élaborer la position française d'ici à la fin de l'année. *« J'entends que le débat se traduise par une concertation ouverte, dense et suffisamment longue pour permettre l'expression des points de vue et le recul nécessaire à la réflexion sur un sujet qui engage durablement l'avenir du secteur postal »*, a déclaré le ministre.

Jusqu'à l'automne, le ministère procédera à l'audition des différentes parties concernées par le secteur postal : poste, opérateurs privés, syndicats, usagers (entreprises et associations de consommateurs), parlementaires, élus locaux... Dans un second temps, le débat, mené entre les acteurs d'octobre à décembre, devrait aboutir à la fin de l'année à la rédaction d'une synthèse finale et à la formulation de la position française.

Le Livre vert de la commission européenne sur « le Développement du marché unique des services postaux », base de travail pour le débat à venir, vient d'être rendu public. Parmi les différents scénarios envisagés, la Commission écarte autant la libéralisation complète du secteur postal que son harmonisation totale, impliquant une administration postale et une tarification uniques couvrant l'ensemble de la Communauté. La Commission européenne préconise une solution intermédiaire, reconnaissant un secteur exclusivement public, devant assurer un *« service universel »*, accessible à tout utilisateur et répondant à des normes de qualité et des conditions tarifaires satisfaisantes. La délimitation des secteurs alloués aux opérateurs privés sera l'un des éléments-clés des futures négociations. Côté français, *M. Zuccarelli a fermement rappelé* sa volonté de *« défense des valeurs du service public* [qui] *ne pourrait en aucune façon connaître une quelconque régression »*.

S'il n'est pas question, du côté de Bruxelles, de remettre en cause l'idée de service public, reste à savoir quel sera le profil de ce *« service universel »* européen. La part du courrier distribué en « J + 1 » varie entre 90 % et 15 % selon les Etats de la Communauté. La France, dont le service postal est l'un des plus performants, craint un nivellement *« par le bas »* auquel elle se refuse. D'un autre côté, certains Etats membres pourraient voir d'un mauvais œil le surcoût engendré par une amélioration de leurs services nationaux. La quadrature du timbre !

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

BOURSE

□ **Hafnia reporte le lancement d'une nouvelle émission d'actions.** – Le groupe d'assurances danois Hafnia a reporté, jeudi 2 juillet, à une date indéterminée le lancement d'une nouvelle émission d'actions de 2 milliards de couronnes (1,75 milliard de francs) à la suite d'un nouveau scandale financier. Hafnia a appris le 1er juillet que deux options d'achat de 73 % des actions d'une petite banque danoise, Interbank A/S, d'une valeur de 288 millions de couronnes (250 millions de francs), avaient été signées, à son insu, par M. Jesper Hansen, vice-directeur du groupe. Ces actions, propriété du club de football professionnel danois, côté en Bourse, Broendby IF avaient été mises en gage en contrepartie d'un prêt de 250 millions de couronnes (217,5 millions de francs) contracté auprès des deux banques (ABN Bank aux Pays-Bas et Carnegie Kreditinstitut A/S en Suède). Le remboursement devait être effectué au plus tard le 30 juin, faute de quoi Hafnia s'engageait, grâce à ces deux options, à l'honorer.

□ **Le CBV autorise Indosuez à ne pas déposer d'OPA sur la CPR.** – Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) a autorisé la banque Indosuez à ne pas déposer d'offre publique d'achat sur la Compagnie parisienne de réescompte (CPR), dont elle va posséder plus du tiers du capital et des droits de vote (*le Monde* du 29 juin). En effet, Indosuez s'est engagé à reclasser les titres en excédent dans un délai de dix-huit mois. Le communiqué du CBV précise que ces titres seront reclassés auprès d'*« investisseurs institutionnels ayant un potentiel d'affaires avec la CPR et la CGM »* (Caisse de gestion mobilière), que la CPR achète. La loi oblige un investisseur qui vient à dépasser 33 % du capital d'une société à lancer une OPA sur 100 % du capital. Le conseil a notifié sa décision à la Banque Indosuez en lui demandant de le tenir informé des opérations de reclassement d'actions CPR au fur et à mesure de leur réalisation.

□ **MFI (meubles et cuisines) brade le prix de son introduction en Bourse.** – Le premier fabricant et distributeur britannique de meubles, MFI Furniture Group, s'est résigné jeudi 2 juillet à casser les prix pour la réintroduction en Bourse de ses actions, le 17 juillet, cinq ans après son rachat par ses cadres. MFI, qui possède en France la chaîne de magasins Cuisines Hygena, a décidé de maintenir son offre publique de vente malgré la déprime actuelle des marchés boursiers. Le prix de ses actions a été fixé à 115 pence pièce, bien en dessous des 130 à 150 pence espérés par les analystes. A ce cours, MFI aura une capitalisation boursière de 669 millions de livres (6,7 milliards de francs), inférieure aux 717,5 millions payés lors de la reprise en 1987. Cette décision intervient le jour même où l'arrivée en Bourse du groupe de presse The Telegraph a été boudée. Seules 3,04 millions d'actions sur les 13 millions proposées au public ont été souscrites.

RISQUE

□ **Deux enquêtes sur les Lloyd's.** – Certains professionnels du marché londonien de l'assurance, Lloyd's of London, sont incompétents, mais pas malhonnêtes, a conclu jeudi 2 juillet une commission d'enquête indépendante chargée de découvrir pourquoi des centaines de *« names »*, ces particuliers qui garantissent les risques souscrits au Lloyd's sur leur fortune personnelle, ont été conduits à la ruine ces dernières années (*le Monde* du 27 juin). De son côté, le Conseil du Lloyd's a accepté les conclusions d'une autre commission d'enquête sur la nécessité d'une réforme interne. Il verra ses effectifs réduits de moitié en 1994 et perdra dès l'an prochain son omnipotence avec la création de deux autres instances, l'une chargée de la réglementation du marché et l'autre de la recherche de nouveaux débouchés.

CRISE

□ **Braniff International Airlines cesse toutes ses activités.** – La compagnie aérienne américaine Braniff International Airlines, dont le siège est à Dallas-Fort Worth (Texas), a cessé jeudi 3 juillet toutes ses opérations, victime de la guerre des tarifs que se livrent depuis plusieurs mois les transporteurs aériens aux Etats-Unis. La compagnie régionale Braniff International Airlines, qui fut à la fin des années 70 l'une des plus grandes compagnies américaines, opérait depuis août 1991 sous la protection de la loi sur les faillites.

ACQUISITIONS

□ **Les Ciments français acquièrent deux cimenteries tchèques.** – Les Ciments français ont annoncé mercredi 1er juillet avoir pris le contrôle de deux cimenteries tchèques du groupe italien Italcementi : Cement Hranice, actuellement en cours de modernisation, qui devrait dès 1993 produire 1,1 million de tonnes de ciment par an, et Cement Ostrava, spécialisé dans les ciments spéciaux, qui possède une capacité de production annuelle de 600 000 tonnes. Ces deux cimenteries sont situées dans le bassin industriel d'Ostrava. Les Ciments français, déjà présents en Allemagne orientale, Roumanie, Pologne et Russie, renforcent par cette acquisition leur présence en Europe de l'Est. Depuis fin avril 1992, Italcementi et les Ciments français sont liés, le cimentier italien ayant à cette date pris le contrôle de la majorité du capital des Ciments français.

□ **CBC (bâtiment) acquiert la société allemande B.F. Brüggemann.** – Les autorités allemandes ont autorisé le 30 juin la Compagnie générale de bâtiment et de construction (CBC) à prendre le contrôle de B.F. Brüggemann, dont le siège est à Duisbourg et qui réalise un chiffre d'affaires de 400 millions de francs. La société Brüggemann, qui emploie 380 salariés, réalise 10 % de son activité dans l'ex-Allemagne de l'Est. Le groupe CBC, déjà implanté en Belgique, en Grande-Bretagne, en Espagne et au Portugal, compte conforter par cette acquisition sa vocation européenne.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 3 juillet ⬇

Manque de conviction

La tendance était hésitante, vendredi 3 juillet, à la Bourse de Paris pour la dernière séance de la semaine. En repli de 0,38 % à l'ouverture, les valeurs françaises n'abandonnaient plus que 0,2 % peu avant la mi-journée. La tendance devait s'inverser par la suite, sans grande conviction toutefois puisque l'indice CAC 40 oscillait autour du point d'équilibre sans véritable orientation. Plus tard, aux alentours de 14 heures, l'indicateur de la place s'inscrivait à 1 878,72 points, en hausse de 0,28 %. La baisse du taux d'escompte américain jeudi se révèle « être un coup d'épée dans l'eau », indiquait un boursier, illustrant cette opinion par la baisse de 23 points enregistrée jeudi soir par le Dow Jones à Wall Street. Finalement, les investisseurs ne croient pas à une relance par la baisse des taux et l'ont bien prouvé sur le marché new-yorkais, a-t-il conclu.

Ce manque de conviction s'est transmis à la Bourse de Paris et est accentué par la faiblesse des transactions à la veille du premier week-end de juillet.

Toutes les valeurs du CAC 40 sont en repli mais les valeurs bancaires fortement impliquées dans l'immobilier accusent un important recul. En revanche, les valeurs du groupe de M. Jean-Luc Lagardère (Matra, Hachette, MMB) continuaient de réagir favorablement à l'accord signé avec le canadien Northern Telecom. Aux valeurs pétrolières, *Elf Aquitaine* se ressaisissait et Total continuait de s'apprécier à un prix légèrement supérieur à celui de l'offre publique de vente qui était de 230 francs.

NEW-YORK, 2 juillet ⬇

Baisse

Wall Street a perdu du terrain jeudi 2 juillet, à l'issue d'une séance très active, après l'annonce d'une forte augmentation du chômage en juin aux Etats-Unis, suivie immédiatement par une baisse d'un demi-point du taux d'escompte de la Réserve fédérale (Fed). L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est établi à 3 330,29 points, en baisse de 23,81 points (– 0,71 %). L'activité a été très soutenue tout au long de la séance, pendant laquelle 220 millions de titres ont été échangés au total.

Le taux de chômage aux Etats-Unis a grimpé à 7,8 % en juin, son plus haut niveau depuis mars 1984, a annoncé le département du travail. La Réserve fédérale a immédiatement réagi par une baisse d'un demi-point à 3 % de son taux d'escompte. Les investisseurs avaient anticipé le mouvement de la Fed au cours des derniers jours et Wall Street est repartie à la baisse peu après l'annonce de la réduction du taux d'escompte, suivie également par la baisse d'un demi-point à 6 % du taux de base *(prime rate)* de plusieurs grandes banques.

VALEURS	Cours du 1er juillet	Cours du 2 juillet
Alcoa	77 5/8	75 3/8
ATT	43 7/8	43 7/8
Boeing	41	41 1/8
Chase Manhattan Bank	28	28 3/8
Du Pont de Nemours	51 1/8	50 1/2
Eastman Kodak	40 3/8	39 7/8
Exxon	61 3/4	61 7/8
Ford	45 3/8	43
General Electric	78 1/2	77 1/4
General Motors	43	41 1/8
Goodyear	69 7/8	67 1/2
IBM	98 1/4	96 7/8
ITT	65 1/2	64 7/8
Mobil Oil	61	61 1/2
Pfizer	75 1/4	75 3/8
Schlumberger	63 1/2	64
Texaco	62	63 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	118 3/4	117
Union Carbide	26 3/4	26 7/8
United Tech.	51 7/8	51 7/8
Westinghouse	18 1/4	18
Xerox Corp	71	69 3/4

LONDRES, 2 juillet ⬇

Nouveau recul

La Bourse de Londres a de nouveau baissé jeudi 2 juillet. Après avoir abandonné plus de 22 points vers la fin de la séance, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en retrait de 17,8 points (– 0,7 %) à 2 476,1 points. Les échanges ont porté sur 393,5 millions d'actions, contre 445 millions la veille.

La progression plus forte que prévu *du chômage américain pour juin a* exacerbé les inquiétudes sur la faiblesse des économies mondiales. La baisse du taux d'escompte qui s'ensuivit fut davantage perçue comme un signe de désespoir qu'un stimulant. Le marché a également été perturbé par la mauvaise réception donnée aux *émissions d'actions nouvelles* par de nombreuses sociétés britanniques.

TOKYO, 3 juillet ⬇

Tassement

La Bourse de Tokyo a clôturé vendredi 3 juillet en légère baisse, le Nikkei cédant 39,85 yens, ou 0,2 %, à 16 717,78 yens dans un marché où 330 millions de titres ont été échangés. Cette séance peu active aura néanmoins été contrastée. En baisse de 0,7 % à l'ouverture, les valeurs se reprenaient à mi-séance et l'indice Nikkei s'appréciait de 0,2 %. Les investisseurs se sont alors montrés prudents à l'approche de la barre des 17 000 points. Toutefois, les perspectives de baisse des taux d'intérêt nippons, après celle du taux d'escompte américain jeudi, ont soutenu le marché.

VALEURS	Cours du 2 juillet	Cours du 3 juillet
Ajinomoto	1 200	1 200
Bridgestone	1 160	1 150
Canon	1 390	1 370
Fuji Bank	1 370	1 380
Honda Motors	1 370	1 340
Matsushita Electric	1 350	1 350
Mitsubishi Heavy	585	580
Sony Corp.	4 230	4 180
Toyota Motors	1 450	1 440

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4380	4446	Immob. Hôtelière	1020	1050
Amault Associés	230	.	Interna. Computer	146	...
B.A.C	35	.	I.P.B.M.	54	.
Bque Vernes	715	715	Locamic	71	.
Boiron (Ly)	463	460 60	Matra Comm	215 10	...
Boisset (Lyon)	200	..	Molex	161	..
C.A I.-de-Fr (C.C.I.)	749	748	Publ.Filipacchi	459 50	460
Calberson	400	382	Rhone-Alp.Ecu (Ly)	330	283 10
Cardif	830	830	Select Invest (Ly)	93	93
C.E.G.E.P.	164	164	Serbo	279 50	279
C.F.P.I.	274 90	273 60	Sopra	306	305
C.N.I.M.	1155	1160	TF1	478	475
Codetour	289	280	Thermador H (Ly)	372	..
Conforama	1219	...	Unilog	241	245
Creeks	188	....	Viel et Cie	98 50	95 50
Dauphin	310 10	315	Y. St-Laurent Groupe	825	820
Delmas	1060	1070			
Demachy Worms Cie	350	.			
Devanlay	1170	1190			
Deville	166	165			
Dolisos	114 90	115			
Editions Belfond	149	....			
Europ. Propulsion	177	177			
Finacor	120	. .			
G.F.F. (group.fon.f.)	83 45	89 95			
G.L.M.	376	375			
Gravograph	155	159			
Guintoli	780	...			
I.C.C.	195	195			
Idianova	92 80	80			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 juillet 1992
Nombre de contrats estimés : 173 298

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	107,66	107,90	108,16
Précédent	107,34	107,58	107,80

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	Déc. 92
108	0,43	1,03	0,73	1,12

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 16 378

COURS	Juillet 92	Août 92	Septembre 92
Dernier	1 870	1 902,50	1 920
Précédent	1 881,50	1 907	1 912

CHANGES

Dollar : 5,08 F ⬇

Vendredi 3 juillet, le dollar a fortement fléchi sur les marchés des changes européens et japonais, après la publication des mauvais chiffres du chômage américain de juin *(lire en première page)*. A Paris, le billet vert a ouvert en net repli à 5,08 francs contre 5,1125 francs au cours indicatif fourni par la Banque de France la veille.

FRANCFORT	2 juillet	3 juillet
Dollar (en DM)	1,5223	1,5100
TOKYO	2 juillet	3 juillet
Dollar (en yens)	124,45	124,25

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (3 juillet) .... 9 7/8 - 10 %
New-York (2 juillet) .... 3 3/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	1er juillet	2 juillet
Valeurs françaises	108,90	109,73
Valeurs étrangères	97,90	98,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	498,71	499,80
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 880,92	1 873,52

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	1er juillet	2 juillet
Industrielles	3 354,10	3 330,29

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	1er juillet	2 juillet
100 valeurs	2 493,90	2 476,10
30 valeurs	1 917,30	1 901,10
Mines d'or	89,30	89,60
Fonds d'Etat	89,18	89,40

FRANCFORT

	1er juillet	2 juillet
Dax	1 756,26	1 753,61

TOKYO

	2 juillet	3 juillet
Nikkei Dow Jones	16 757,63	16 717,78
Indice général	1 291,69	1 293,55

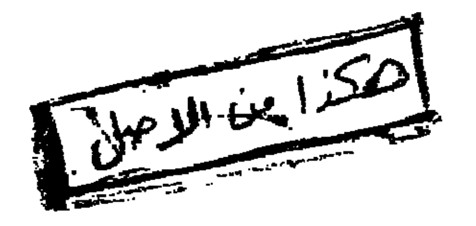
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,0810	5,0840	5,1636	5,1696
Yen (100)	4,0860	4,0901	4,1447	4,1520
Ecu	6,8910	6,8930	6,8797	6,8868
Deutschemark	3,3644	3,3649	3,3671	3,3700
Franc suisse	3,7524	3,7568	3,7619	3,7691
Lire italienne (1000)	4,4370	4,4390	4,3944	4,4004
Livre sterling	9,7540	9,7590	9,7576	9,7690
Peseta (100)	5,3193	5,3242	5,2866	5,3073

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 7/16	3 9/16	3 7/16	3 9/16	3 5/8	3 3/4
Yen (100)	4 5/16	4 7/16	4 3/16	4 5/16	4 1/16	4 3/16
Ecu	10 7/16	10 9/16	10 7/16	10 9/16	10 7/16	10 9/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 9/16	9 11/16	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	8 7/8	9	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16
Lire italienne (1000)	14 1/4	14 1/2	13 5/8	13 7/8	13 1/2	13 3/4
Livre sterling	9 7/8	10	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16
Peseta (100)	12 3/16	12 7/16	12 5/16	12 9/16	12 7/16	12 11/16
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 3 JUILLET

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4680	C.N.E 3%	4680	4680	4680	....
920	B.N.P. T.P.	921	922	920	- 0 11
900	Cr.Lyon. T.P.	899	890	890	- 1 00
1495	Renault T.P.	1500	1490	1500	....
1760	Rhone Poul. T.P.	1700	1725	1725	+ 1 47
1135	Saint Gobain T.P.	1135	1154	1137	+ 0 18
882	Thomson T.P.	910	882	882	- 3 08
740	ACCOR	742	743	749	+ 0 94
750	Air Liquide	775	765	780	+ 0 65
625	Alcatel-Alsthom	638	640	644	+ 0 94
1760	Als.Superm.	1790	1795	1800	+ 0 56
310	A L S P I	305 10	304 20	304	- 0 36
475	AGF Sté Centrale	481 50	480	475 20	- 1 31
150	Avenir H. Média	147 70	147	147	- 0 47
910	Axa (ex Cie Midi)	905	905	910	+ 0 55
138	Bafip	140	140	140	....
114	Bail-Equipem.	106 50	107	106 10	- 0 38
810	Bail Investiss.	805	810	809	+ 0 50
400	Bancaire	398	398	397	- 0 25
800	Bazar H.-V.	795	795	795	....
1400	Berger (M)	1419	1350	1310	- 7 68
400	Bertrand Faure	412	....	....	....
820	Bic	813	810	806	- 0 86
1050	B.I.P.	1065	1065	1055	- 0 94
296	BIS	298	299	295	- 1 01
370	B N P (CI)	358 50	356	356 70	- 0 50
760	Bollore Tech.	768	760	745	- 2 99
3170	Bongrain	3012	3010	3010	- 0 07
665	Bon-Marché	653	650	651	- 0 31
580	Bouygues	566	567	573	+ 1 24
108	BP France	106 90	106	105	- 1 78
1090	B S N	1100	1098	1108	+ 0 73
1180	Canal Plus	1190	1181	1202	+ 1 01
280	Cap Gem.S.	272 50	273	272 50	....
2610	Carrefour	2644	2627	2664	+ 0 76
148	Casino	153	152 10	153	....
92	Casino ADP	94 50	93 50	93 70	- 0 85
505	Castorama D.I.	497	499	504	+ 1 41
178	C.C.F.	179	178	178	- 0 56
40	CCMC Ly	39	39 60	39 50	+ 1 28
405	C.D.M.E.	410	407	410	....
172	C.E.G.I.D.	163 10	162 50	162 60	- 0 37
87	Centrest (Ny)	80	85 90	82	+ 2 50
385	C.E.P. Comm.	360	363	363	+ 0 83
120	Cerus	117	117 50	117	....
750	Cetelem	754	755	748	- 0 80
235	CF Int.	226	223	223 30	- 1 19
280	CGI Info.	301 50	305	305	+ 1 16
1090	C G I P	1080	1075	1078	- 0 19
645	CGP	646	643	645	- 0 16
1180	Chargeurs S A	1176	1189	1188	+ 1 02
315	Christian Dior	329	325	329	....
585	C I C A (M)	580	581	580	....
385	Ciments franc.	390	380 10	385	- 1 28
730	Clarins	717	711	710	- 0 98
460	Club Méditer.	470 10	466	468	- 0 45
183	CMB Packa.	182 50	182	179 80	- 1 48
805	Colas	835	835	828	- 0 84
245	Cpt. Entrep.	206	206	205	- 0 49
1090 80	Compt Mod.	1035	1036	1052	+ 1 64
235	CPR (Paris Réc.)	240	243	242	+ 0 83
870	Créd. Foncier	845	835	836	- 1 07
230	Crédit Loc France	245	244	246 70	+ 0 69

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
550	Cr Lyon (CI)	535	535	528	- 1 31
945	Crédit Nat.	929	920	925	- 0 43
270	CSEE	278 90	278 90	276	- 1 04
3210	Damart	3150	3161	3160	+ 0 32
390	Dassault Aviation	377	382	382 50	+ 1 46
174	Dassault Electr.	172	174	170	- 1 16
1750	De Dietrich	1791	1791	1800	+ 0 50
78	Dév.P.d.C.(Li)	80	72	72	- 10 0
125	Dév.R.Sud-Est	116	115	115	- 0 86
350	D M C	335	331	325	- 2 99
410	Docks France	418	416	415	- 0 72
295	Dynaction	250	256	251	+ 0 40
2240	Eaux (Gle)	2228	2223	2253	+ 1 08
880	E.B.F.	880	880	856	- 2 73
440	Ecco	442 20	440	444	+ 0 41
375	Elf Aquitaine	361 50	363	358	+ 1 85
1050	ElfSanofi(ExSanofi)	1080	1056	1058	- 2 04
265	Erap-Elf (Certif)	249 10	259 90	250 10	+ 0 40
675	Eridania-Beghin	656	649	651	- 0 76
410	Essilor	421 40	420	423	+ 0 38
210	Essil.Int.(DP)	195 60	200 60	200 60	+ 2 56
750	Esso	768	769	768	....
1370	Eurafrance	1410	1398	1390	- 1 42
680	Eurocom	663	657	652	- 1 66
112	Eurodisneyland	106 80	105 80	105	- 1 69
970	Europe 1	1040	1010	1009	- 2 98
35	Eurotunnel	33 90	34 20	33 95	+ 0 15
1400	Exor	1451	....	....	....
120	Finextel	110 60	110 10	110 10	- 0 45
390	Fives Lille	340 50	351	356	+ 4 55
3200	Fromager. Bel	3440	3390	3390	- 1 45
2190	Gal.Lafayette	2010	2008	2020	+ 0 50
1770	G.A.N.	1700	1670	1670	- 1 76
540	Gascogne (B)	523	522	525	+ 0 38
1430	Gaz et Eaux	1410	1401	1415	+ 0 35
715	Géophysique	715	710	718	+ 0 42
720	Groupe André SA	685	675	670	- 2 19
560	Groupe Cité	530	525	552	+ 4 15
415	GTM-Entrep.	430	425	430	....
1700	Guyenne-Gas.	1848	1849	1835	- 0 79
127	Hachette	125 10	128 50	127	+ 1 52
515	Havas	496 20	495	496 10	- 0 02
300	Idia	305	305	307	+ 0 66
340	Imétal	323	323	330	+ 2 17
134	Immob. Phénix	127 80	120	126 90	- 0 70
106	Ingénico	99 90	99	99	- 0 90
6640	Inst. Mérieux	6490	6330	6300	- 2 93
470	Interbail	420	417	423 90	+ 0 93
770	Intertechnique	750	700	701	- 6 53
835	J. Lefebvre	821	816	820	- 0 12
465	Klépierre	480	485	482	+ 0 42
750	Labinal	731	732	740	+ 1 23
340	Lafarge	329	327 10	328 10	- 0 27
330	Lebon	325	318	318	- 2 15
4670	Legrand	4775	4800	4855	+ 1 68
2600	Legrand (DP)	2530	2550	2575	+ 1 78
430	Legris Industries	405	406	410	+ 1 23
740	Locindus	670	672	665	- 0 75
3930	L.V.M.H.	3761	3765	3727	- 0 90

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
525	Lyon.Eaux/Dumez	529	530	528	- 0 19
95	Majorette Ly.	99 50	100	95 10	- 4 42
300	Mar. Wendel	295 10	295	291	- 1 39
180	Matra	191 50	193	196 80	+ 2 77
495	Merlin-Gerin	495 10	495 10	495 10	
88	Metaleurop	73 70	73	73 20	- 0 68
35	Métrologie In.	32	31 90	32	....
192	Michelin	199 80	198 70	202 70	+ 1 45
156	Min. Salog (Ma)	156 10	....	....	..
72	MMB	78 50	78 70	80 50	+ 2 55
152	Moulinex	154 50	154 20	158 50	+ 2 59
1050	Navig. Mixte	989	1000	985	- 0 40
118	Nord-Est	121	119	118	- 2 48
265	Nordon (Ny)	240	239	238	- 0 83
650	Nouv Galeries	647	647	647	..
141	Olipar	113	116 50	114 60	+ 1 33
890	Oréal	917	913	924	+ 0 76
365	Paribas	349 90	348	345 10	- 1 37
192	Pechiney Int.	179	178 60	178 80	- 0 11
340	Pechiney (CIP)	332	330 10	330 10	- 0 57
392 50	Pernod Ricard	403	401	409 80	+ 1 69
745	Peugeot	700	700	707	+ 1 00
360	Pinault	367	363	363 10	- 1 06
750	Plastic-Omn.	780	782	784	+ 0 51
580	Poliet	529	....	....	....
720	Primagaz	746	755	750	+ 0 54
770	Printemps	771	771	770	- 0 13
696	Promodes	707	715	696	- 1 56
535	Radiotechn.	541	540	529	- 2 22
5800	Redoute (La)	5780	5700	5760	- 0 35
170	Remy Cointreau	171	168 50	170	- 0 58
620	R. Poulenc CP	589	585	591	+ 0 34
305	Robur Franc.	275	275	275	....
60	Rochette(La)	59 10	59 10	59	- 0 17
2230	Roussel Uclaf	2185	2185	2180	- 0 23
3050	R. Impé.Ly *	3020	3018	3015	- 0 17
179	Sade (Ny)	167 40	165	165	- 1 43
2190	Sagem	2190	2190	2190	...
565	Saint Gobain	571	568	574	+ 0 53
1260	Saint Louis	1210	1235	1225	+ 1 24
1360	Salomon Ly	1351	1351	1350	- 0 07
315	Salvepar (Ny)	310	312	312	+ 0 65
1350	S A T	1444	1362	1410	- 2 35
245	Saul. Chât.	225	....	....	....
1080	Saupiquet (Ns)	1095	1095	1040	- 5 02
635	Schneider	623	620	623	....
14	SCOA	14 50	14 50	13 95	- 3 79
350	Scor s.a.	355	349	349	- 1 69
2080	S.E.B.	1995	2000	1985	- 0 50
420	Sefimeg	401	399	401	...
126	Sélectibanque	127	127 50	126 10	- 0 71
215	Sextant A	199 90	198	198	- 0 95
710	S F I M	662	653	663	+ 0 15
210	S.G.E.	200	200	202	+ 1 00
410	Simco	395	389 90	395	...
685	Sk. Rossignol	660	655	640	- 3 03
460	Sligos	458	457	455	- 0 66
505	Société Génl.	493	486 50	495 30	+ 0 47
54	Sodecco(B)	56	51 30	51 30	- 8 39

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
100	Sodero(Ns)	102	103	103	+ 0 98
1020	Sodexho	1000	1000	1000	...
74	Sogenal(Ny)	72	72	73	+ 1 39
420	Sogerap	391 40	391 10	391 10	- 0 08
1490	Som-Allib.	1454	1445	1467	+ 0 89
395	SOPHIA	358	359	358	...
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	.
785	Sovac	765	760	770	+ 0 65
320	SPEP	310	310	307	- 0 97
315	Spie-Batignol.	318 80	318	308 50	- 3 23
800	Strafor Facom.	790	787	786	- 0 51
295	Suez	274	269 80	268 60	- 1 97
1030	Synthélabo	995	995	999	+ 0 40
150	Thomson CSF	151 30	150 20	149	- 1 52
235	Total	230 50	231 70	234	+ 1 52
181 50	- (certif)	171 80	172	174	+ 1 28
190 89	Truffaut Fin.	196	195	191	- 2 05
475	U.A.P.	474 80	465	465	- 2 06
295	U F B Locab.	292	291	290	- 0 68
650	U I C	612	605	604	- 1 31
445	U I F	428 50	425	429	+ 0 12
750	U I S	730	730	730	..
425	Unibail	429 90	422 10	429 90	...
750	Valéo	764	776	770	+ 0 79
205	Vallourec	185	185	185	...
280	Via Banque	264	264	260	- 1 52
320	Worms et Cie	319	306	317 40	- 0 50
1280	Zodiac	1240	1238	1234	- 0 48
1060	Elf Gabon	1065	1052	1054	- 1 03
111	Amax	106 20	106 20	105 50	- 0 66
143	Amer. Barrick	144	144 80	145	+ 0 69
124	Amer. Express	118 10	121	121	+ 2 46
220	A.T.T.	224 50	223 20	223 20	- 0 58
167	Anglo Amer.C.	162	159 70	160	- 1 23
285	Amgold	273	..	...	...
240	Banco Santander	240	239	239	- 0 42
815	B.A.S.F.	807	801	801	- 0 74
950	Bayer	948	945	940	- 0 84
54	Blenheim Plc	50 90	49	48 70	- 4 32
34	Buffelsfont.	32	33	33	+ 3 13
137	Chase Manh.	145	143	143	- 1 38
2700	Daimler Benz	2575	2600	2600	+ 0 97
121	De Beers	119	119 70	119 70	+ 0 59
2320	Deutsche Bank	2370	2374	2385	+ 0 63
1150	Dresdner Bank	1164	1164	1177	+ 1 12
59	Driefontein	57	57 20	57 10	+ 0 18
260	Du Pont-Nem.	261	259 80	255	- 2 30
210	Eastman Kodak	205	203	201 90	- 1 51
13	East Rand	12 50	11 90	11 60	- 7 20
31	Echo Bay	31	30 50	31 35	+ 1 13
230	Electrolux	219		..	..
129	Ericsson	122	122	122	....
325	Exxon Corp	310	312 50	312 50	+ 0 81
240	Ford Motor	231	221	221	- 4 33
46	Freegold	45	44 25	44 80	- 0 44
17	Gencor	17	17 10	17	..
405	Gén. Elect.	403 50	397 50	395	- 2 11
225	Gén. Motors	215	210	210 90	- 1 91
345	Gén. Belgique	345 10		...	..

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
47	Gd. Métropol.	45	45	45 50	+ 1 11
55	Guinness	53	53 50	53 35	+ 0 66
21	Hanson PLC	21 05	20 55	21 05	
23	Harmony Gold	19 35	20	19 56	+ 1 03
360	Hewlett Packard	344	344	344	
32	Hitachi	32 95	32 25	32 20	- 2 28
855	Hoechst	841	836	836	- 0 59
69	Homestak.	69	...	..	..
118	I.C.I.	111 50	111 60	113 50	+ 1 79
500	I.B.M.	495	495	492	- 0 61
335	I.T.T.	333	328 50	332	- 0 30
177	Ito Yokado	178	178	177 50	- 0 28
53	Matsushita	55 95	54 85	55 05	- 1 61
3 55	Maxwell	3 55	...	..	....
235	Mc Donald's	240	238 50	238 50	- 0 63
265	Merck	253 10	254	254	+ 0 36
505	Minnesota M.	492 30		.	....
37	Mitsubishi	36	36 40	36 40	+ 1 11
335	Mobil corp.	314 50	317	317	+ 0 79
280	Morgan J.P.	292 50	297 50	297 50	+ 1 71
36400	Nestlé	36430	36180	36200	- 0 63
134	Norsk Hydro	128 50	124	129	+ 0 39
96	OFSL	96	96 10	96	...
1680	Pétrofina	1786	1793	1810	+ 1 34
390	Philip Morris	395	398 50	399 90	+ 1 24
91	Philips	88 50	88 80	88 80	+ 0 34
56	Placer Dome	52 50	52 20	53	+ 0 95
500	Procter Gamble	479	481	490 30	+ 2 36
180	Quilmès	175	174	174	- 0 57
22	Randfontein	22 95	21 10	20 70	- 9 80
280	Rhone Poul. Rorer	291 10	290 50	291 80	+ 0 24
455	Royal Dutch	450 20	450 50	450 60	+ 0 09
58	R T Z	58 30	57 75	58 10	- 0 34
17	Saat.& Saatch.	13 10	12 60	12 85	- 1 91
28	St Helena	26 20	26 10	27 30	+ 4 20
345	Schlumberger	319 70	325	324 20	+ 1 41
48	Shell transp.	48 10	47 25	47 80	- 0 62
2250	Siemens	2241	2226	2265	+ 1 07
168	Sony	171 80	169 40	173 40	+ 0 93
54	Sumitomo Bank	58	56 20	56 20	- 3 10
168	T D K	176 60	172	172	- 2 60
56	Telefonica	58	58	56 40	- 2 76
25	Toshiba	27	27 15	26 95	- 0 19
545	Unilever	554	553	553	- 0 18
265	Unit.Techn.	264 20	263	262	- 0 83
255	Vaal Reefs	231	234	231	.
1370	Volkswagen	1227	1275	1275	+ 3 91
380	Volvo	338 30	355	348	+ 2 87
141	West. Deep	128 20	128 60	128 60	+ 1 90
360	Xerox Corp.	361	352 30	357	- 1 11
104	Yamanouchi	101 30	103	103	+ 1 68
3 90	Zambia Cop.	3 75	3 65	3 66	- 2 40

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	100 03	9 55
10,80% 79/94	101 30	8 94
Emp.Etat 13,4%83	104 76	7 13
Emp.Etat 12,2% 84	100 46	8 96
10,26% mars 86	103 90	3 17
OAT 10% 5/2000	107 40	1 01
OAT 9,9% 12/1997	104 30	5 49
OAT 9,8% 1/1996	102 60	4 15
PTT 11,2% 85	105	6 08
CFF 10,30% 88	102 90	4 17
CFF 10,25% nov 90	106 60	3 06
CNA 10 % 1979	...	3 32
CNB Bques 5000F	98 50	0 04
CNB Paribas 5000F	98 15	....
CNB Suez 5000F	98 13	0 04
CNI 1/82 5000F	98 50	0 04
CNT 9 % 86	...	1 93
CRH 10,90% déc.85	107 25	4 98
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1010	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	638	....
Ly. Eaux cv 6,5%	786	....
Thoms. cv 9,2% 86	778	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	728	729
Applications Hydr	1535	1530
Arbel	496	505
Bains C.Monaco	962	950
B.Hypoth.Europ	360 80	359 80
B.N.P. Intercont.	372	370
Beghin-Say (C I)	495	500
Bénédictine	2730	2650
Bidermann Internat.	459	..
Blanzy Ouest	3055	....
B T P	59 10	59 30
Cambodge	1150	...
Carbone Lorraine	466	464
Case Poclain	4 50	....
C.B.C.	334 90	333 50
C.E.G.F (Frigor.)	720	720
Centenaire Blanzy	386	385
Cerabati	46 20	47
Champex Ny	70	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	200	200
C.I.M.	1050	1050
C.I.T.R.A.M. (B)	2701	2701
Cogifi	282	297 50
Comiphos	485	....
Cie Industrielle	5990	....
Cpt Lyon Alemand	345	340
Concorde	636	....
Constr.Mét.Prov.	19 90	19
Crédit Gén.Ind.	81	....
Cr Universel (Cie)	300	305
Darblay	645	....
Degremont	1890	1900
Delmas Vieljeux	2385	....
Didot Bottin	560	550
Eaux Bassin Vichy	2920	....
Ecia	383 20	373 20
Ent.Mag. Paris	4200	....
Exor (ex Exarcid)	2050	2050
Finalens	301 10	301 10
F.I.P.P.	83 70	80 40
F.N.A.C.	1950	1950
Foncière (Cie)	480	477
Fonc.Lyonnaise	600	600
Foncina	340	340
Fougerolle	830	810
France I.A.R.D.	600	....
France SA (La)	1780	1750
From. Paul-Renard	1429	....
Gaumont	460	460
Genefim	292	306
Gévelot	486	....
G.F.C.	316	325
Groupe Victoire	982	978
G.T.I (Transport)	212	..
Immobail	323	315
Immobanque	620	619
Im.Marseillaise	4990	4910
Immofice	383	375
Invest.(Sté Cie.)	3200	....
Lambert Frères	275	...
Lille Bonnières	950	945
Locafoncière	477	477
Louis Vuitton	670	670
Louvre	2700	2641
Luca	690	690
Machines Bull	30 10	33
Mag.Uniprix	196	196 50
Magrant	550	550
Métal Déployé	458	..
Mors	62 20	65
Navigation (Nle)	200	200
Optorg	293	293
Oréal (CI)	464 10	465 30
Origny-Desvroise	746	...
Palais Nouveauté	1440	1420
Paluel Marmont	630	....
Parfinance	160	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	199 60	198
Paris Orléans	220	230
Parthena Invest	273 70	....
Pathé Cinéma	1005	....
Piper Heidsieck	931	....
Porcher	477	480
Promodès (CI)	388	....
Publicis	753	753
Rochefortaise	123	....
Rosario	180 10	164
Rougier	229 90	....
S.A.C.E.R.	443	421 20
S.A.F.A.A.	155	....
S.A.F.I.C Alcan	225	226
Saga	385	395
Saint Dominique (F.)	107 50	107 40
Salins du Midi	600	605
Savoisienne M.	165	...
S.C.A.C.	756	...
Senelle	402 70	388 60
S.Essd.Part. (M)	108 50	...
Silic	570	599
Sinvim	112	110
S.I.P.H.	122	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	700	...
Soffo	326	...
Sofical	1090	1070
Sofitam (ex Satam)	77	....
Sofragi	2500	2450
Soudure Autogène	780	782
Sovabail	352	....
Stemi	476	....
Taittinger	2700	2650
Testut-Aequitas	210	....
Tour Eiffel	196	....
Ufiner	1111	1100
Vicat	485	490
Vinipix	1500	1510
Virax	120	125
Maroc Sté Brasserie	300	...

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	615	...
Akzo Nv Sico	455	....
Alcan Aluminium	108 50	....
American Brands	259	....
Arbed	620	...
Asturienne Mines	95 10	95 10
Banco Popular Espa.	560	548
B.Reglements Int.	16600	16600
Can.Pacifique	75 80	75 40
Chrysler Corp.	100 70	95 70
C I R	6 70	6 40
Commerzbank	820	705
Dow Chemical	295	289
Fiat	22 50	21 40
GBL (Brux Lamb)	495	495
Gevaert	1019	...
Glaxo Holdings Ltd	66 90	65
Goodyear Tire	356 20	355
Grace and Co (WR)	180	..
Honeywell Inc. Im.	356	....
Johannesburg	97	92 15
Koninklijke Pakhoed	132 30	....
Kubota	17 70	20
Midland Bank	39 95	...
Noranda Mines	78 10	78
Olivetti priv.	9 50	9 60
Pfizer Inc.	378	378
Ricoh	22 20	...
Robeco	277 50	278 80
Rodamco NV	140	142
Rolinco	275 30	276 70
Saparm	6	..
Sema Group	25 15	26
SKF Aktiebolaget	96	95 85
Tenneco Inc.	240	.
Thorn Electrical	80	....
Toray Ind.	25	25 80
West Rand Cons.	5 95	5 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	290	284
Calophos	99	..
C G H Cogenhor	6	..
Coparex	595	...
Drouot Assurances	339	..
Electro-Banque	313	..
Europ Accum.	79	77 50
Europ Soulres Ind.	19	...
Gachot S.A.	55 20	55 20
Guy Degrenne	420	..
Lecteurs du Monde	167	..
Nicolas	1112	.
Particip. Percier	350	
Quadrant	22	.
Rorento N.V.	219 20	219 50
St-Gobain-Emballage	1812	..
S.E.P.R.	1256	..
S.M.T Goupil	0 40	..
S.P.R. act. B.	283	..
Waterman	1200	....

SICAV (sélection) 2/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Acalion	197 48	192 19
Amen-gan	6952 17	6684 78
Ampia	268272 63	268272 63•
Amplitude	623 95	605 78
Arbitrages Court.T.	7267 58	7267 58
Associc	1098 20	1098 20
Atout Futur	414 33	404 22
Aurecic	1138 65	1105 49
Avenir Alizes	1681 20	1648 24
Axa Capital	169 25	164 32
Axa Court Terme	7993 36	7993 36
Axa Cro.Ex.Dr Inve.	896 35	870 24
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	788 50	765 53
Axa Europe	124 93	121 29
Axa Investements	104 55	101 50
Axa NPI	116 97	113 56
Axa Ob.Fr.Extrans	139 65	135 58
Axa.Ob In.Ex Mu U.Se.	134 32	130 41
Axa Prem Ex.Agepre	114 26	110 93
Axa Sél.Ex.Dr.Sale.	139 66	135 59
Axa Valeurs PER	120 89	117 37
Cadence 1	1050 72	1030 12
Cadence 2	1039 96	1019 57
Cadence 3	1032 01	1011 77
Capimonetaire	6340 69	6334 36
Capioblig.	6409 27	6283 60
Capiacic	1312 27	1292 88
Coexis	1322 08	1289 83
Comptavalor	3535 06	3529 77
Converimmo	347 42	340 61
Credinter	449 40	436 31
Credit Mutuel Capital	1285 92	1280 71•
Cred.Mut.Ep Cour T	675 12	675 12•
Cred.Mut.Ep Indus	95 68	93 12
Cred.Mut.Ep.J	70028 05	70028 05
Cred.Mut.Ep.long.T	189 33	184 26
Créd.Mut.Ep.Monde	1124 42	1094 33
Cred.Mut.Ep Quatre	1088 81	1059 67•
Dieze	1327 52	1295 14
Drouot France	845 54	820 91
Drouot Sécurité	223 45	216 94
Ecocic	1070 87	1039 68•
Ecupar	126 55	122 86
Ecureuil Capitalisation	2573 34	2547 86
Ecureuil Géovaleurs	2322 43	2254 79
Ecureuil Invest.	448 82	435 75
Ecureuil Monepremiere	67500 27	67500 27
Ecureuil Monétaire	39700 57	39700 57
Ecureuil Trésorerie	2448 99	2448 99
Ecureuil Trimestr.	2011 93	1992 01
Elicash	2 814319	2 814319•
Energia	262 73	250 82
Eparcic	3625 34	3625 34
Eparcourt-Sicav	4340 20	4329 38
Epargne Associat	25469 73	25179 72
Epargne Capital	10749 01	10642 58
Epargne Croissance	1696 31	1650 91
Epargne Oblign.	193 61	188 43
Epargne Premiere	14429 01	14321 60•
Epargne-Unie	1264 05	1233 22
Epargne Valeurs	429 96	418 45
Eufi Cash capi.	8380 68	8380 68•
Eufinvest capi.	657 41	638 26•
Eurocic Leaders	1089 28	1057 55
Eurodyn	1206 85	1177 41
Euro Gan	6316 86	6073 90
Europe Nouvelle	556 75	531 50
Fonsicav	14512 74	14512 74
France-gan	9816 32	9439 77
France Garantie	259 76	259 24
France Index Sicav	111 93	108 65

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	468 26	463 62
Francic	479 60	465 63
Francic Pierre	100 47	97 54
Francic-Regions	1219 94	1184 41
Fructi-Associations	35 52	35 52
Fructi-Capi.	41 99	41 37
Fructidor	236 11	232 62
Fructifrance action C	914 11	891 81
Fructifrance action D	893 62	871 82
Gestilion	14859 19	14785 26
Gest.Associations	168 13	164 43
Horizon	1212 40	1177 09
HLM Monétaire	14021 73	14021 73
Indust.Fse.Court.T	1480 49	1480 49
Interepar	103528 04	100512 86
Interoblig.	13720 54	13451 51
Intersélection Fce.	531 99	521 56
Japacic	151 82	147 40
Jeunepargne	287 39	283 14
Latitude	2270 17	2266 77
Laum. C T	12637 52	12637 52
Laum. L T	6461 73	6273 52
Lion Association	11311 42	11311 42
Lion Institution	29555 79	29482 08
Lionplus	978 05	958 87
Lion Trésor	2110 14	2089 25
Lion 20 000	26426 06	26426 06
Livret Bourse Inv.	562 13	545 76
Livret Portefeuil.	697 32	677 01
Méditerranée	174 01	168 94
Mensuel CIC	10117 51	10017 34
Monedem	68481 45	68481 45
Mone.J	73136 10	73136 10•
Monévalor	82597 51	82597 51
Mutualité dépôts	13530 11	13503 10
Natio Court Terme	286137 00	286137
Natio-Epargne	17737 49	17561 87
Natio-Ep. Ret.	129 24	125 78
Natio Eparg.Trésor	7816 23	7800 63
Natio-Imm.	1104 81	1075 24
Natio-Inter.	1391 22	1353 99
Natio-Monétaire	25486 61	25486 61
Natio-Patrimoine	1339 93	1304 07
Natio-Placements	64520 86	64520 86
Natio-Revenu	1028 11	1017 93
Natio Sécurité	12147 18	12147 18
Natio-Valeurs	872 17	848 83
Nippon-Gan	4818 49	4633 16
Nord Sud Dévelop	1574 06	1570 92
Obli-Associations	152 16	150 65
Oblicic-Mondial	2607 92	2589 38
Oblicic-Régions	1016 02	1001
Oblifutur	2846 52	2777 09
Oblig. très cnté	176 51	173 90•
Oblilion	1348 75	1335 40
Oblisécurité Sicav	12995 90	12995 90
Oraction	994 87	970 60
Orvalor	6702 85	6571 42•
Paribas Capitalisation	1492 97	1470 91
Paribas Opportunités	125 33	120 22
Paribas Patrimoine	569 50	546 28
Patrimoine Retraite	223 59	219 21
Pervalor	620 78	608 61
Placement A	1460 78	1432 14
Placement J	7280 89	7266 36
Placement M	67454 94	67330 30
Placement Nord	984 25	964 95
Plénitude	133 11	129 55
Poste Croissance	21925 26	21903 36
Poste Gestion	66251 56	66251 56
Première Oblig.	10653	10642 36

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 23	109 14
Priv'Associations	29664 11	29664 11
Proficus	1012 23	987 54
Quartz	132 57	129 34
Réalvalor	766 80	751 76
Rentacic	160 98	158 60
Revenus Trimestr	5304 54	5252 02
Revenu-Vert	1139 19	1122 35
St Honoré Vie & Santé	976 77	932 48
St Honoré Bons du Tr.	11311 76	11255 48
St Honoré Global	223 40	213 27
St Honoré Invest.	770 77	735 82
St Honoré Pacifique	559 05	533 70
St Honoré PME	528 52	504 55
St Honoré Real	15073 12	15013 07
Sécuricic	1755 56	1755 56
Sécuri-Gan	12919 41	12666 09
Sécuritaux	1402 42	1402 42
Scasden	712 23	701 70
Sicav Associations	1858 13	1858 13
SFI-CNP Assur.	641 94	623 24
S.G. Fr. opportunités	1174 77	1151 74
Sicav 5.000	440 36	428 57
S.I. Est.	1297	1259 22
Slivafrance	708 02	689 07
Slivam	387 90	377 52
Slivarente	205 87	202 81
Slivinter	421 74	410 45
S.N.I.	1098 87	1066 86
Sogenfrance	1119 15	1097 21
Sogépargne	316 28	310 08
Sogevar	1028 76	1008 59
Soginter	1262 06	1237 31
Soleil Investissements	561 68	540 08
Solstice	2150 51	2145 15
State Street Act. Eur.	9951 09	9614 58•
State Street Act. Frce	11058 20	10736 12•
St. Str. Act.Japon	9500 33	9179 06•
State Street Emer. Mkts	11215 58	10676 37•
St Street OAT Plus	10184 30	9984 61•
Stratégie Actions	807 05	778 01
Stratégie Rendement	1403 23	1359 06
Technocic	1083 84	1052 27
Techno-Gan	5598 16	5382 85
Thesora	664 89	658 31
Trésor Plus	1286 33	1273 59
Trésor Trimestriel	1031 64	1021 43
Trésoricic	130747 21	130747 21
Trilion	5111 44	5045 84
UAP Investissements	427 29	411 85
UAP Actions France	589 37	568 07
UAP Act. Select.	611 65	589 54
UAP Aedificandi	514 78	496 17
UAP Altefi	197 16	190 03
UAP Alto Sicav	155 82	150 18
UAP Moyen Terme	139 35	134 31
UAP Premiere Cat.	10744 58	10356 22
Uni-Associations	123 92	123 92•
Uni-Foncier	1169 45	1140 93
Unifrance	587 56	573 23
Uni-Garantie	1291 02	1265 68
Uni Régions	1369 50	1336 10
Univar	237 95	237 95•
Univers Actions	1240 64	1210 38
Univers Obligations	1776 12	1732 90
Valorg	2064 50	2052 44
Valrei	53651 32	53524 51

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d . demandé - • : prix précédent - ■ . marché continu

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 112	....	4 8	5 3
Ecu	6 892	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 460	....	325	345
Belgique (100 F)	16 349	....	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	298 520	....	287	307
Italie (1000 lires)	4 439	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 450	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 757	....	9 3	10 1
Grèce (100 drachmes)	2 762	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	374 130	....	360	380
Suède (100 krs)	93 130	....	89	97
Norvège (100 k)	85 900	....	82	90
Autriche (100 sch)	47 789	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 322	....	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	4 035	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 265	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 103	....	3 9	4 1

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/7
Or fin (kilo en barre)	57000	56800
Or fin (en lingot)	57050	56850
Napoléon (20f)	327	325
Pièce Fr (10 f)	353	.....
Pièce Suisse (20 f)	328	326
Pièce Latine (20 f)	324	321
Souverain	426	430
Pièce 20 dollars	1865	1910
Pièce 10 dollars	940	960
Pièce 5 dollars	615	.....
Pièce 50 pesos	2120	2125
Pièce 10 florins	338	338

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Le Journal intime de Sally Mara : 19 h. Rel. dim., lun. Courteline... Guitry! : 20 h 30 ; *sam. 18 h. Rel. dim., lun. L'amour est aveugle* : 22 h 15. Rel. dim., lun.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Fille sur la banquette arrière : 20 h 45 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Le Poisson volant : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : ven., sam., mar. 21 h ; sam. 18 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Le Venin du théâtre : ven., sam., lun. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.

ATELIER (46-06-49-24). Personne d'autre : 21 h. Rel. dim.

BERRY (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Les Couleurs de la pluie : ven., sam., dim. (dernière) 20 h 30.

BOBINO (43-27-75-75). Télé-folies : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h.

BOUFFES PARISIENS *(42-96-60-24).* Sans mentir : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIX (42-38-35-53). La Censale : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 15 h.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h. Rel. dim., lun. Le Graphique de Boscop : . 22 h ; lun. 20 h 30. Festival d'expression artistique : dim. 17 h, 20 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). *Le Jeu de l'amour et du hasard* : mar., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) Voltaire's Folies : 21 h ; sam. 19 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : 21 h. Rel. dim., lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Bal masqué : ven., lun., jeu. 20 h 30. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : dim. 20 h 30. La Folle Journée ou le Mariage de Figaro : sam., mer. 20 h 30. Le Malade imaginaire : dim. 14 h ; mar. 20 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h. Rel. dim., lun.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Livre d'heures : sam. 16 h 30 ; lun. 18 h 30 ; mar. 20 h 45. Le Roi Lear : ven., sam. 18 h 15 ; dim. 17 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). *Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 17 h 30. Rel.* dim. soir, lun. La Mouette : 20 h ; dim. 19 h 30. Rel. lun.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Hortense a dit Je m'en fous : 21 h. Rel. dim., lun. Angèle : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.

GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). A la rencontre de Marcel Proust : ven., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; sam. 17 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Qui va à la chasse... : 20 h 15. Rel. dim. Eric Thomas dans son nouveau spectacle - 22 h. Rel mer., dim.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Epreuves du temps : ven., *sam. (dernière) 22 h 15. Un pour la route* : ven., sam. (dernière) 19 h. Victor ou les Enfants au pouvoir : ven., sam. (dernière) 20 h 15.

HÉBERTOT (43-87-23-23). La Vérité sur maman : 21 h. Rel. dim., lun.

HOTEL DES MONNAIES (46-33-39-55). Saint Christophe Colomb : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : *20 h 30. Rel. dim.*

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Adieu monsieur Tchékhov : 20 h. Rel. dim. Le Rire de Tchékhov : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Bereshit : 18 h 15. Rel. dim. Feu la mère de Madame! : 20 h. Rel. dim. Silence, on bouge! : 21 h 30. Rel. dim.

MARAIS (42-78-03-53). Michaux, le grand secret : ven., sam., dim., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). *Savage Love* : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h 15. In Transit (spect. en anglais) : lun., *mar., mer., jeu. 19 h 30. My Dinner with* Andre (spect. en anglais) : ven., sam. (dernière) 19 h 30. Snow White and the Three *Frenchmen (spect. en anglais) : sam.* (dernière) 16 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : *20 h 30* ; dim. 15 h. *Rel.* dim. soir, lun.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL *(42-65-35-02). Les Aviateurs* : 21 h. Rel. dim.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Madame de La Carlière : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim soir, lun.

PRÉ-CATALAN (JARDIN SHAKESPEARE) (43-71-14-26). Mangeront-ils? : ven., sam. 19 h 30 ; sam. 15 h ; dim. 17 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). Exercices de style : , 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. La Troisième Ligne : 22 h ; dim. 20 h 30. Rel. lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 21 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

ROSEAU-THÉATRE *(42-71-30-20). La* mort viendra et elle aura tes yeux : 21 h. Rel. lun. La Femme déposée : mar., mer., jeu. 19 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : *20 h 30. Rel. dim., lun.*

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Prends garde à toi : 20 h 30. *Rel.* dim., lun. Christian Briand dans Tout est show-baise : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Une petite douleur : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). The Farmers' Daughters : ven., sam. (dernière) 20 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un soir au bout du monde : ven., sam. (dernière) *20 h 30.*

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Gérard David : 20 h 30. Rel. *dim., lun. Le Démagogue : 22 h 30. Rel.* dim., lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). *Ubu roi* : ven., sam., mar. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Bufaplanètes : ven., sam. (dernière) 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Greek (A la grecque) : ven., sam. (dernière) 20 h 30. *Petite salle. Kvetch : ven., sam. (dernière)* 21 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). L'Homme sur le parapet du pont : *19 h. Rel. dim., lun. Feu* la mère de Madame : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim., lun. Délire à deux : mar., mer., jeu. *22 h 15.*

TRÉTAUX DE L'ARSENAL (42-77-47-54). Le Professeur Frœppel : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Gladys : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SPECTACLES NOUVEAUX

MICHAUX, LE GRAND SECRET. Marais (42-78-03-53). 21h ; mer. et jeu. 21 h (1)

LA MORT VIENDRA ET ELLE AURA TES YEUX. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (lun.). 21h (1).

RHINOCÉROS. Neuilly-sur-Seine (Théâtre) (47-45-75-80). jeu., ven., *sam. et mar. 20 h 30 (2).*

TÉLÉ-FOLIES. Bobino (43-27-75-75) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 15 h (3).

IN TRANSIT. Marie Stuart (45-08-17-80) (dim.), 19h30 (6).

DÉLIRE A DEUX. Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.), 22h15 (7).

LA FEMME DÉPOSÉE. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (lun.), 19h (7).

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des *spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une* sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

RÉGION PARISIENNE

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). Parking *de l'Océan : lun., mar. 21 h.*

MEAUX (60-23-40-00). Meaux en marche vers l'Europe : ven., sam. 22 h 30.

NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE) (47-45-75-80). Rhinocéros : ven., sam., mar. 20 h 30.

RUEIL-MALMAISON (CENTRE EDMOND-ROSTAND) (47-51-85-45). L'Atelier : dim. *17 h 30.*

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24-)

VENDREDI

Une histoire du film policier français : l'Empire du diamant (1922), de Léonce Perret, 18 h 30 ; l'Etrange Monsieur Victor (1937), de Jean Grémillon, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29-)

VENDREDI

Le Cinéma polonais : Mascarade (1987, v.o. s.t.f.), de Janusz Kijowski, 14 h 30 ; Cauchemars (1978, v.o. s.t.f.), de W. Marczewski, 17 h 30 ; l'Homme de fer (1981, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, *porte Saint-Eustache,* Forum des Halles (40-26-34-30-)

VENDREDI

Polars en Seine : Doubles et Sosies : le Procès de la bande à Bonnot (1988) de Henri de Turenne et Jean-Noël Delamarre, Actualités Gaumont, Arsène Lupin contre Arsène Lupin (1962) d'Edouard Molinaro, 14 h 30 ; Parodie : Avant l'orage (1987) de Bertrand Stephant-Andrews, la Fée Carabine (1987) d'Yves Boisset, 16 h 30 ; Doubles et Sosies : les Cambriolages (1988) d'Henri de Turenne, Copie conforme (1947) de Jean Dréville, 18 h 30 ; Stups : Bande annonce : 125, rue Montmartre (1959) de Gilles Grangier, le Désordre et la Nuit (1958) de Gilles Grangier, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AUX CŒURS DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

CARNE (**) (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

FACES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

I WAS ON MARS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES FILMS NOUVEAUX

DEVENIR COLETTE. Film américain de Danny Huston, v.o. : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet *Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e* (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e *(43-35-30-40) ; Gaumont Alésia,* 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA SENTINELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SUVARNAREKHA (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e *(42-25-10-30) ; UGC Rotonde,* 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e *(43-57-90-81) ; UGC Gobelins,* 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES GRANDES REPRISES

A DOUBLE TOUR (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Gau*mont Parnasse, 14e (43-35-30-40).*

LE BUNKER DE LA DERNIÈRE RAFALE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

CÉRÉMONIE SECRÈTE *(Brit., v.o.) : Le* Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).

LES DUELLISTES (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.o.) : Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'EQUIPÉE SAUVAGE *(A., v.o.) : Les Trois* Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA GRANDE FARANDOLE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

HAIR (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; *Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60)* ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

HANNAH ET SES SURS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JU DOU (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Ciné Beau*bourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e* (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e *(43-07-48-60).*

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52)

LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LES PRODUCTEURS *(A., v.o.) : Action* Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

SEULS SONT LES INDOMPTÉS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SHADOWS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

TOO LATE BLUES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., *v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36)* ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 4 JUILLET

« *Le Marais, hôtels et jardins, place* des Vosges », 10 h 30 et 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville, devant BHV (Art et histoire).

« Les quinze plus vieilles maisons de Paris à travers le Paris médiéval du treizième au seizième siècle », 10 h 45, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Conférences M. Banassat).

« *Chemins inconnus et jardins* secrets de la butte Montmartre », 11 heures, 14 h 30 et 17 heures, métro Place-de-Clichy, sortie Caulaincourt (C.-A. Messer).

« Le Chinatown du treizième arrondissement », 11 heures et 14 h 30, porte de Choisy, devant la BNP (C. Merle).

Exposition : « Guimard », au Musée d'Orsay, 11 h 15, sortie RER Musée d'Orsay, côté quai (D. Bouchard).

Exposition ; « Du Tage à la mer de Chine », au Musée Guimet, 14 heures, 6, place d'Iéna (Paris et son histoire).

« L'Opéra de Paris, chef-d'œuvre de Charles Garnier », 14 h 15, hall d'entrée, statue Lulli (D. Fleuriot).

« Les tombeaux des rois dans la basilique de Saint-Denis », 14 h 15, sortie métro Saint-Denis-Basilique (D. Bouchard).

« A la recherche d'un Paris oublié : les passages couverts », 14 h 30, 31, rue du Faubourg-Montmartre (Sauvegarde du Paris historique).

« Le Marais des hôtels de Marle ou Beauvais, d'Onon. Promenade dans les traboules du dix-septième siècle », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Notre-Dame de Paris et l'histoire de la Cité », 14 h 30, métro Cité (Europ explo).

« Le quartier chinois du treizième arrondissement », 14 h 30, métro Maison-Blanche (Europ explo).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Saint-Germain-des-Prés et son quartier », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés (Lutèce visites).

« *Cités d'artistes et jardins secrets* de Montmartre », 15 heures et 17 h 30, métro Abbesses (Connais*sance d'ici et d'ailleurs).*

« L'ancien monastère, maison d'éducation de la Légion d'honneur », *16 heures, 2, rue de la Légion-d'Hon*neur (Office de tourisme).

« Hôtels, églises et ruelles du *Marais nord », 17 heures, métro* Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

« La basilique Saint-Denis, architecture et tombeaux des rois de *France », 14 h 30, entrée de la basi*lique (Office de tourisme).

« Saint-Germain-des-Prés artistique et *littéraire », 14 h 30, métro Odéon,* sous la statue (Europ explo).

« L'île Saint-Louis et ses jardins mystérieux de l'hôtel Lauzun à l'hôtel Chénizot », 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

« Cinq cents mètres sous terre dans l'aqueduc médiéval de Belleville » (lampes de poche), 14 h 45, métro Télégraphe (Conférences M. Banassat).

« Jardins et salons des hôtels Rochechouart et Rothelin », 15 heures, 110, rue de Grenelle (ARS conférences).

« Saint-Etienne-du-Mont et l'histoire de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, 1, place Sainte-Geneviève (Connaissance de Paris).

« Le splendide ensemble dix-huitième siècle du Musée Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Tourisme culturel).

« Circuit insolite dans le Marais », 15 heures, 46, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« *Ateliers d'artistes, jardins* et curiosités de Montparnasse », 15 heures et 17 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'ancienne Cour des miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, 45, *quai Bourbon (Paris et son his*toire).

« *Mystérieuse symbolique de Notre-Dame de Paris. Franc-maçonnerie,* Rose-Croix, bouddhisme. Les secrets des premiers bâtisseurs », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« L'île de la Cité des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (P.-Y. Jaslet).

« Saint-Séverin et son vieux quartier », 15 heures, métro Maubert-Mutualité, sortie escalator (Lutèce visites).

« L'abbaye de Port-Royal, foyer du jansénisme », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (D. Bouchard).

« Les trésors du quotidien à Saint-Denis », 16 heures, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri (Office de tourisme).

« Hôtels, jardins et ruelles du Marais sud », 17 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

DIMANCHE 5 JUILLET

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, 2, rue des Archives *(Paris autrefois).*

« A Montmartre, cités d'artistes d'hier et d'aujourd'hui », 10 h 45, *métro* Abbesses (Conférences M. Banassat).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 11 heures, 14 heures et 16 heures, métro Saint-Paul (C.-A. Messer).

« Les cours du Louvre restaurées, le château médiéval et les appartements royaux », 11 heures, sortie métro Louvre-Rivoli (D. Bouchard).

« *Personnages illustres et folles* architectures au cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, sortie métro Gam*betta, côté avenue du Père-Lachaise* (Aux arts et caetera).

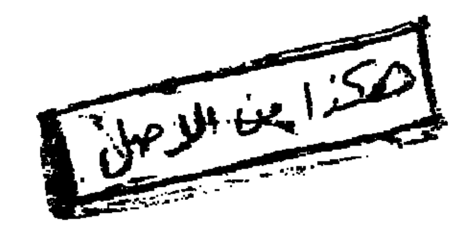
CONFÉRENCES

SAMEDI 4 JUILLET

Angle avenue Corentin-Cariou et *quai de la Charente, 10 heures* : « L'architecture du dix-neuvième arrondissement » (Rencontres avec l'architecture).

DIMANCHE 5 JUILLET

1, *rue des Prouvaires, 15 heures* : « Rencontre avec Nostradamus », par Philippe Bouelle ; « *Actualité des prophéties de Nostradamus », par Natya* (Conférences Natya).



RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Maman ministre

DANS les embouteillages et les files d'attente aux stations-service, la France angoissée ressentait comme un manque : où est donc passée Ségolène Royal ? Une bonne quinzaine déjà que le ministre de l'environnement n'était pas venue présenter un de ses plans bihebdomadaires contre le bruit, les décharges, les lotissements sauvages, la sécheresse, l'effet de serre, pour la couche d'ozone, les pingouins ou les girafes.

Où était passée Ségolène Royal ? Elle donnait naissance à Flora, son quatrième enfant. Les caméras n'y assistaient pas, mais tout juste : elles l'attendaient dans sa chambre, ce qui valut au bon peuple, au journal de TF 1, une revue détaillée des charmes déjà éminents du premier bébé, dans l'histoire de la République, né d'une mère ministre en exercice : poids, chevelure, postures et tout et tout.

Sur son lit, Maman ministre était au téléphone, les lourds dossiers de l'Etat savamment éparpillés sur le drap, autour d'elle. Elle informa la nation qu'elle serait de retour aux affaires dans les plus brefs délais : *« Quand on a la chance d'être ministre d'un pays comme la France, on doit mobiliser toute son énergie intérieure »*, insista-t-elle comme on s'extasiait. Elle donna enfin lecture du télégramme de félicitations que venait de lui adresser Pierre Bérégovoy, preuve s'il en était besoin que pendant les barrages, malgré les apparences, le gouvernement continuait.

Sans vouloir jouer les pisse-vinaigre en ces instants privilégiés, il faudra tout de même, un jour ou l'autre, aborder sérieusement cette question de la médiatisation de la vie privée. Chacun se félicite que la France ne soit pas les Etats-Unis, que les médias s'accordent à respecter la vie intime des hommes publics. Des affaires Gary Hart, Kennedy et autres feuilletons similaires seraient ici impensables, explique-t-on.

Très bien. Mais alors, tout le monde ne doit-il pas respecter ce tabou implicite ? Si les hommes – ou les femmes – politiques font eux-mêmes de leur vie familiale un élément parmi d'autres d'une savante stratégie d'image, comment interdire à « une certaine presse », comme on dit, d'aller, sur ce terrain aussi, démonter les truquages et les manipulations et, de proche en proche, creuser, fouiner, s'embusquer, comme elle en a l'habitude avec les vedettes du spectacle ou les familles princières ? Ou bien la vie privée reste résolument dans la sphère privée, ou bien elle est projetée dans la sphère publique, avec tous les risques afférents. Il faut choisir.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 3 juillet

TF 1

19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.45 ▶ Feuilleton : Les Cœurs brûlés. De Jean Sagols.
22.25 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des super-moyens, en direct de Pontault-Combault : Franck Nicotra (France)-Ray Close (Grande-Bretagne).
23.30 Divertissement : Arthur, émission impossible.

A 2

19.20 Divertissement : Caméras indiscrètes.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Jeu : La Piste de Xapatan.
22.10 Divertissement : Rire A 2.
23.10 Magazine : Lumière.
23.35 Cinéma : Mourir à trente ans. ■■ Film français de Romain Goupil (1982).

FR 3

20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. Cargo 92 : sous les pavés, la mer, de Sophie Bontemps et Denis Bassompierre.
21.40 ▶ Traverses. Les Colères de la Terre, de Jacques Brigot.
22.35 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Musicales. Festival de musique en mer (1re partie).
23.55 Série : Les Incorruptibles (Rediff.).
0.50 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Téléfilm : Souviens-toi de Kissing Place. De Tomy Wharnby.
21.55 Documentaire : Gentleman Jimmy. De Thierry Secrétan. *Chef de la tribu des Akwapins au Ghana et Blanc.*
22.40 Flash d'informations.
22.55 Le Journal du cinéma.
23.00 Cinéma : Le justicier braque les dealers. □ Film américain de Jack Lee Thompson (1987).
0.35 Cinéma : Always. ■ Film américain de Steven Spielberg (1989) (v.o.).

M 6

19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Capital.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Les vampires n'existent pas. De John Llewellyn Moxey.
22.25 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.25 Série : Troubles.
23.50 Capital.

ARTE

19.00 Documentaire : Palettes. D'Alain Jaubert. *Le Retable en morceaux,* polyptyque pour San Francesco à Borgo-San-Sepolcro, de Stefani di Giovanni.
19.30 Documentaire : Le Corbusier. De Jacques Barsac. 1. 1887-1929.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. *Des reportages, des documentaires et des débats.*
22.10 Téléfilm : Tak Tak. De Jacek Gasiorowski, avec Zbigniew Zamachowski, Maria Gladkowska. *Les folles aventures d'un Don Juan polonais.*
23.35 Magazine : Mégamix.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Georges Braque.
21.30 Musique : Black and Blue.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Michel Chaillou.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 avril au Théâtre du Châtelet) : Ainsi parlait Zarathoustra, poème symphonique op. 30, de R. Strauss ; Das Lied von der Erde, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio suédoise, dir. Esa-Pekka Salonen ; sol. : Birgitta Svenden, mezzo-soprano ; Michael Sylvester, ténor.
23.10 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Grande Halle de La Villette à Paris : The Count Basie Orchestra, dir. Frank Foster.
1.00 Les Voix de la nuit.

Samedi 4 juillet

TF 1

13.15 ▶ Magazine : Reportages. Police export, de Christian Brincourt, Gilbert Mercinier et Tony Comiti.
13.55 Jeu : Millionnaire.
14.20 La Une est à vous.
18.00 Magazine : Trente millions d'amis.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Divertissement : Les Roucasseries.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Essais de F1, Tapis vert, Météo et Tiercé.
20.50 Divertissement : Juste pour rire. Émission présentée par Patrick Sébastien. Avec Michel Leeb, Muriel Robin, Albert Dupontel, Pierre Palmade, Didier Gustin, Smaïn, les Inconnus, Michel Courtemanche, El Tricicle, Alex Métayer, Sol.
22.30 Feuilleton : Le Secret du Sahara. D'Alberto Negrin, avec Michael York, Ben Kingsley (1er épisode). *Aventures et romance. Déjà diffusé sur la chaîne en mars 1989.*
0.05 F1 Magazine. Spécial Grand Prix de France de formule 1 à Magny-Cours.

A 2

13.20 Magazine : Envoyé spécial. Pakistan : Destins voilés, de Serge Moati et Roger Motte.
14.15 Magazine : Animalia. Escale en grand bleu.
15.15 Tiercé, en direct d'Auteuil.
15.30 Série : Les Craquantes.
16.00 Jeu : Des chiffres et des lettres. Finale, en direct d'Antibes.
17.30 Sport : Cyclisme. Tour de France : Prologue à Saint-Sébastien (Espagne), course contre la montre (8 kms).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : La Nuit des héros. Présenté par Laurent Cabrol. Rediffusion des meilleurs moments.
22.45 Magazine : Double jeu. Présenté par Thierry Ardisson. Rediffusion des meilleurs moments.
23.55 Journal et Météo.
0.10 Sport : Rugby. Test-match international : Argentine-France.

FR 3

14.00 Magazine : Boomerang.
14.30 Magazine : Mondo Sono.
15.00 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon en direct : finale dames.
18.00 Magazine : Montagne. Le Temps d'un sommet, de Bernard Orcel.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.
20.15 Divertissement : Yacapa. Présenté par Vincent Lagaf'.
20.45 Série : Le Petit Docteur. Le Flair du petit docteur, de Marc Simenon, d'après le roman de Georges Simenon, avec Alain Sachs, Pauline Lafont.
21.40 Traverses. Les Crocodiles, les dragons d'aujourd'hui, documentaire de Victoria Stone, Mark Debble et Alan Root.
22.35 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Aléas. Présenté par Claude Duneton. Sire, de Jeanne Labrune ; Coup de cœur, de Daniel Edinger ; Terre de scène, de Daniel Isoppo ; Le Barbier de Tourcoing, de Jean-Louis Bonan ; Chiens courants, de Lise Deramont. *Des petits faits qui ont parfois de grandes conséquences.*
23.50 Magazine : L'Heure du golf. Le Magazine ; La compétition : le Masters de Rome.
0.20 Série : Les incorruptibles.

CANAL PLUS

13.35 Téléfilm : Chasse à l'homme en Californie. De Bruce Seth Green.
15.15 Série : Le Juge de la nuit.
16.05 Documentaire : Marie Sara, torero. De Frédéric Cebron.
17.00 Sport : Basket-ball. Résumé du match de demi-finale du Tournoi préolympique des Amériques.
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : Démons intérieurs. De Lamont Johnson.
22.15 Pétanque 92. Qualifications et quarts de finale du Tournoi de Canal Plus.
23.10 Flash d'informations.
23.20 Documentaire : Les Allumés... La femme aux serpents, de Jean-Paul Cornu.
0.00 Cinéma : Nuits chaudes à L.A. Film américain classé X, de John Stagliano (1989).

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Brigade de nuit.
15.40 Série : L'Ile mystérieuse.
16.35 Série : Médecins de nuit.
17.25 Série : Amicalement vôtre.
18.20 Série : Les Têtes brûlées.
19.20 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa Schultz.
20.35 Fun glisse.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Permission de minuit. D'Anson Williams, avec Tempestt Bledsoe, Clifton Davis. *Les mésaventures d'un père jaloux de sa fille.*
22.20 Téléfilm : Rock Hudson, la double vie d'une star. De John Nicolella, avec Thomas Ian Griffith, Daphne Ashbrook. *D'après le livre de sa femme, Phillis Gates.*
0.00 Série : Médecins de nuit.
0.55 Musique : Flashback.
1.25 Six minutes d'informations.
1.30 Magazine : Culture rock.
1.55 Magazine : Nouba.
2.20 Rediffusions.

ARTE

19.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités britanniques et allemandes de la semaine du 4 juillet 1942 (v.o.).
20.00 Magazine : Via regio. Les régions européennes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : A la mémoire d'un monstre. De Rolf Schübel. *Un document impressionnant, dur, sur un meurtrier qui voulait se faire castrer pour être libéré de ses pulsions.*
22.30 Cinéma d'animation : Constructions spirituelles. D'Oska Fischingerr.
22.35 Cinéma d'animation : Motion Pictures Painting. D'Oskar Finschinger, musique de Bach.
22.50 European Jazz Masters. En direct des Rencontres de jazz de Stuttgart. Avec Jan Garbarek, John McLaughlin, le Albert Mangelsdorf Quartet.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Richard Peduzzi, décorateur de théâtre.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. La Foi, l'amour, l'espérance, d'Odon von Orvath ; Nouvelles de l'exil, de Brigitte Fontaine.
22.35 Musique : Opus. Lennie Tristano, traces lumineuses d'un pianiste de l'ombre.
0.05 Rencontre au clair de la nuit. Jean-Louis Chapelon.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (en direct du Metropolitan Opera de New-York) : Don Carlos, opéra en trois actes, de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New-York, dir. James Levine ; sol. : Aprile Millo, Dolora Zajick, Michael Sylvester, Vladimir Chernov, Samuel Ramey, Sergei Koptchak.
0.08 Les Bruits du siècle. Par Marc Texier.
1.30 Les Sortilèges du flamenco. Par Robert J. Vidal.

Dimanche 5 juillet

TF 1

13.55 Grand Prix de France de formule 1. En direct de Magny-Cours ; A 15.40 Le podium.
16.00 Divertissement : Vidéo gag.
16.20 Série : Super Boy.
16.45 Disney Parade.
18.05 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Voile contact en Egypte ; 1986 : premières images d'Egypte ; Piton des neiges, de Bruno Cusa ; Tombés du ciel ; L'homme de la forêt ; L'Everest de Zebulon, de Philippe Lallet (rediff.).
19.05 Magazine : 7 sur 7. Invité : Michel Charasse, ministre du budget.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : La Carapate. ■ Film français de Gérard Oury (1978). Avec Pierre Richard, Victor Lanoux, Reymond Bussières.
22.25 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 ▶ Téléfilm : La Femme et le Pantin. De Mario Camus, avec Pierre Arditi, Maribel Verdu.
0.10 Journal et Météo.

A 2

13.35 Série : Mac Gyver.
14.25 Sport : Cyclisme. Tour de France : Saint-Sébastien-Saint-Sébastien, 1re étape (193 km).
16.55 Magazine : Vélo Club.
17.35 Documentaire : La Planète des animaux.
18.30 Magazine : Stade 2.
19.30 Sport : Le Journal du Tour.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : Taggart. Coup de folie, de Laurence Moody, avec Mark McManus, Neil Duncan.
22.40 Magazine : Etoiles. Présenté par Frédéric Mitterrand. Vivien Leigh.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Documentaire : Hommage à Serge Daney. Itinéraire d'un ciné-fils, de Régis Debray, Pierre-André Boutang et Dominique Rabourdin (dernière partie). *Les réflexions du regretté Serge Daney sur la télévision et le cinéma. Passionnant.*
1.10 Musique : Jazz. Dee Dee Bridgewater.
1.50 Magazine : La Nuit des héros (rediff.).
3.35 Court métrage : Histoire courte.
4.00 24 Heures d'info.
4.15 Feuilleton : D'Artagnan amoureux (1er épisode).
5.05 Documentaire : Les Chemins de la vie. Les Enfants télévisuels.

FR 3

13.30 Documentaire : Le Labre. *Dans les récifs coralliens au large d'Okinawa.*
13.55 Magazine : Sports 3 dimanche. Ski nautique : Masters français, finale en direct de Nemours.
15.00 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon en direct : finale messieurs. A 16.00, Tiercé, en direct de Saint-Cloud.
18.15 Magazine : A vos amours. Présenté par Caroline Tresca. Invitée : Véronique Sanson.
18.55 Météo des plages.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Téléchat. De Roland Topor.
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Spectacle : Les Beaux Moments du cirque.
21.55 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invité : James Edward Olmos, acteur hollywoodien et défenseur de l'identité hispanique à Los Angeles.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Cinéma : L'Homme de nulle part. ■■ Film français de Pierre Chenal (1936). Avec Pierre Blanchar, Isa Miranda, Robert Le Vigan.
0.10 Court métrage : Le hasard mène le jeu. ■ De Pierre Chenal (1985). Avec Gabrielle Lazure, Jacques-Antoine Fieschi, Jean Bouise.
0.35 Série : Les Incorruptibles.
1.20 Musique : Mélomanuit. Invité : Jean-François Kahn. *La Méditation de Thaïs,* de Massenet, par l'Orchestre symphonique français, dir. Laurent Petitgirard ; sol. : Olivier Charlier, violon.

CANAL PLUS

13.30 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : Les Tisserins, maîtres vanniers. De Hugo Van Lawick.
15.00 Téléfilm : Les Taupes niveaux. De Jean-Luc Trotignon, avec Zabou, Martin Lamotte.
16.30 Cascades et cascadeurs nº 12.
17.00 Pétanque 92. Rediffusion des qualifications et quarts de finale.
18.00 Cinéma : Sushi Sushi. ■ Film français de Laurent Perrin (1990). Avec André Dussollier, Jean-François Stévenin, Sandrine Dumas.

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.25 Flash d'informations.
19.30 Les Superstars du catch.
20.30 Cinéma : Toto le héros. ■■ Film germano-franco-belge de Jaco Van Dormael (1990). Avec Michel Bouquet, Jo De Backer, Thomas Gaudet.
21.55 Flash d'informations.
22.05 Corridas. L'alternative de Chamaco, suivie de la corrida de Fernando Cepeda à la Feria de Nîmes.
23.25 Sport : Basket-ball. Finale du Tournoi préolympique des Amériques.
1.25 Cinéma : Le Repaire du ver blanc. □ Film américano-britannique de Ken Russel (1988). Avec Amanda Donohoe, Hugh Grant, Catherine Oxenberg.

M 6

13.50 Série : L'Incroyable Hulk.
14.45 Multitop.
16.10 Série : Clair de lune.
17.05 Série : Le Saint.
18.00 Série : Espion modèle.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Sport 6.
20.38 Météo des plages.
20.40 Magazine : E= M 6. Mauvais temps sur la planète.
22.20 Magazine : Culture pub. Les griffes de la pub.
22.50 Cinéma : Carole et ses démons. □ Film français de Max Pécas (1970). Avec Sandra Julien, Jeanine Raynaud, Yves Vincent.
0.35 Six minutes d'informations.
0.40 Magazine : Sport 6.
0.45 Magazine : Métal express.
1.30 Magazine : Culture rock.
2.55 Rediffusions.

ARTE

19.00 8 1/2 Journal.
19.10 Soirée thématique. Vivre à la campagne.
19.11 Magazine : Vivre à la campagne. Animé par Greta Agro. *Quelques aspects inattendus de la vie rurale.*
19.45 Débat : La Ville et la Campagne.
20.25 Documentaire : La Fin de l'utopie. D'Ernst-August Zurborn. *Que sont devenus les adeptes de la vie en communauté à la campagne des années 70 ?*
21.45 Cinéma d'animation : The Hill Farm. De Mark Baker.
22.05 Moyen métrage : Le boulot, c'est bien beau, mais... De Detlev Buck. *Comédie sur les rapports ruraux-citadins.*
22.50 Documentaire : Blé de septembre. De Peter Krieg. *Le blé aux Etats-Unis. Un document pédagogique et passionnant qui montre le pervertissement d'un système économique.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Sounds for Broadgate.
22.35 Musique : Le Concert (donné le 3 février à la Maison de Radio-France) : Musique traditionnelle de Gascogne par l'Ensemble Verd e Blu.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 8 août 1991 lors du Festival de Prades) : Adagio en ut mineur et Rondo en ut majeur pour glass harmonica, flûte, hautbois, alto et violoncelle K 617, de Mozart ; Quintette pour hautbois, clarinette, violon, alto et contrebasse op. 39, de Prokofiev ; Le Pâtre sur le rocher, de Meyerbeer ; Quintette pour piano et cordes en la majeur op. 5, de Dvorak.
22.15 Mémoire d'orchestres. Par Philippe Morin.
23.35 Mère obscure, père ambigu et fils accompli. Par René Koering. Six portraits historiques hongrois, de Liszt ; Double concerto pour violon, violoncelle et orchestre, de Brahms ; Symphonie nº 6 en ut majeur op. 31, de Atterberg.
1.00 Les Fantaisies du voyageur. Par François Picard. Concert de musique irlandaise avec Frankin Gavin.

Le Monde

Les manifestations des chauffeurs routiers

M. Bérégovoy : « Le permis à points sera maintenu »

M. Pierre Bérégovoy a écourté. vendredi 3 juin, son voyage en Espagne pour réunir dans la matinée un comité interministériel avec MM. Quilès, ministre de l'intérieur, Bianco, *ministre de l'équipement* et des transports, Sarre, secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux, Joxe, ministre de la défense, Strauss-Kahn, ministre de l'industrie, Teulade, ministre des affaires sociales, et Vauzelle, ministre de la justice. A l'issue de la réunion, le premier ministre a déclaré : « *Nous avons procédé à un examen de la situation. Les ministres sont à leur poste, mais le permis à point sera maintenu.* ».

Dans la nuit du jeudi au vendredi 3 juillet, les négociations entre les pouvoirs publics et des délégués, désignés par les chauffeurs routiers qui participent aux barrages, se sont multipliées. Sur le terrain, les préfets ont reçu pour mission de M. Quilès d'expliquer la décision, annoncée jeudi 2 juillet par M. Bianco, de suspendre les contrôles rétroactifs de vitesse.

Au secrétariat d'Etat aux transports, M. Jacques Roché, président de la commission de suivi sur l'application du permis à points, a reçu successivement des représentants des fédérations des transports CFDT et FO, puis des délégations de chauffeurs routiers de plusieurs départements. « *Le permis à points a servi de détonateur en faisant surgir un ensemble de problèmes en suspens dans la profession*, estime M. Roché. *Je n'ai jamais rencontré d'opposition catégorique à la nouvelle réglementation. Mais les chauffeurs routiers demandent plus de points, comme dans les autres pays, même s'ils acceptent qu'on adapte alors le barème de retrait. C'est un problème d'information dans une profession très peu organisée.* »

La commission, présidée par M. Roché, devait tenir sa première réunion, vendredi à 14 heures. Elle proposera dans les prochains mois un certain nombre d'aménagements à la réglementation sur le permis à points, qui tiendront compte des revendications des chauffeurs routiers. *Des négociations ont également* eu lieu pendant toute la nuit au ministère de l'équipement.

M. Jean-Louis Bianco devait réunir, vendredi après-midi, les partenaires sociaux afin qu'une négociation s'ouvre sur la rénovation de la convention collective, en particulier sur les règles relatives à la durée de conduite et aux temps de repos des chauffeurs routiers.

M. François Mitterrand a déclaré, jeudi 2 juillet, en recevant Mme Geneviève Jurgensen, présidente de la Ligue contre la violence routière, que le gouvernement « *ne reculerait pas d'un pouce sur le permis à points* ». M. Mitterrand a estimé que les chauffeurs routiers sont les « *serfs d'aujourd'hui* » parce qu'ils n'ont pas bénéficié des avancées sociales des cinquante dernières années.

C. de C.

Bloqueurs bloqués

Les « milieux » agricoles – professionnels et pouvoirs publics, *passés maîtres dans l'art de la* cogestion ambiguë – ne manquent ni d'aplomb ni d'humour. Oubliant un peu vite que beaucoup de villes et de campagnes ont été, au cours des dernières semaines, le théâtre de blocages de la circulation, de barrages, d'encerclements, de barricades, occasionnés par des tracteurs, voilà aujourd'hui la paysannerie qui s'insurge contre l'action des routiers qui empêche l'acheminement des denrées périssables...

L'Union confédérale des producteurs de fruits et légumes indique que « *le début de campagne 1992 est déjà suffisamment difficile en raison des conditions climatiques et des problèmes conjoncturels de production sans que l'on n'accroisse artificiellement ces difficultés* » ... Venant à la rescousse, le ministre de l'agriculture et de la forêt, M. Louis Mermaz, a envoyé à son malheureux collègue chargé de calmer la colère des routiers, M. Georges Sarre, un courrier dans lequel il l'alerte sur « *les difficultés extrêmes, voire dramatiques, des campagnes fruitières et légumières* » et lui demande « *de bien vouloir tenir compte de cette situation dans la perspective d'une conclusion rapide de ce conflit* ».

Oubliées donc les conséquences fâcheuses qu'ont pu avoir les barrages de tracteurs pour des lycéens qui devaient passer leurs examens, les voyageurs qui devaient attraper un train ou un avion, les familles avec des enfants en bas âge coincées dans une voiture immobilisée... Chacun pour soi !

Aujourd'hui, comme hier l'arroseur arrosé, c'est le bloqueur qui est bloqué !

F. Gr.

De Madrid à Séville

Le voyage protocolaire du premier ministre

SÉVILLE

de notre envoyé spécial

Un petit tour de l'Exposition universelle est une obligation pour tout chef de gouvernement européen. M. Pierre Bérégovoy y a sacrifié jeudi 2 avril, l'ancien ministre des finances étant trop heureux de féliciter les responsables du pavillon français de la bonne tenue de leur budget. Mais comme un responsable politique français ne peut plus se déplacer sans un cortège de dirigeants d'entreprise, histoire de prouver que son principal souci est la promotion de l'économie nationale, le premier ministre s'était fait accompagner d'une vingtaine de PDG représentant la fine fleur des sociétés françaises, au premier rang desquels figuraient, bien entendu, ceux qui venaient d'être nommés ou confirmés à leur poste par leur actionnaire majoritaire, c'est-à-dire l'Etat.

Le tourisme n'interdisant pas la diplomatie, le premier ministre français est passé par Madrid pour s'entretenir pendant trois heures avec son homologue espagnol. Les difficultés rencontrées en France comme en Espagne pour ratifier le traité de Maastricht ont été à l'ordre du jour, comme les questions qui se posent aux deux seules « *formations progressistes* », pour reprendre l'expression de M. Bérégovoy, au pouvoir en Europe. Au cours d'un point de presse, tenu avant leur déjeuner, les deux chefs de gouvernement ont notamment *répondu à une question sur l'avenir* de l'avion de combat européen (ACE) que l'Allemagne vient d'abandonner. M. Felipe Gonzalez a souhaité « *inclure* » la France dans ce programme, et souligné que « *les industries de défense et aéronautiques européennes ne devaient pas renoncer au développement de leur technologie* » M. Bérégovoy a affirmé pour sa part, après avoir présenté l'état du projet ACE et de l'avion Rafale français : « *Si maintenant nous pouvons faire quelque chose ensemble, la France y souscrira. Car l'Europe, ce n'est pas simplement la perspective d'une monnaie unique, pas simplement la citoyenneté européenne mais aussi des efforts de recherche communs, une politique industrielle qui devrait permettre à chacun de trouver sa place et son compte. Tout ce qui nous permettra d'avancer dans cette direction sera positif.* »

L'Exposition est universelle, mais l'Europe veut être européenne.

THIERRY BRÉHIER

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier. « Sans visa » folioté 27 à 34

Le numéro du « Monde » daté 3 juillet 1992 a été tiré à 497 106 exemplaires.

« Heures locales » : les mécomptes de Briançon

A force d'emprunter pour réaliser des équipements déficitaires ou de prestige, la commune des Hautes-Alpes s'est placée dans une situation budgétaire particulièrement critique.

« Dates » : la création de l'échelle mobile des salaires

Il y a quarante ans, le 8 juillet 1952, l'Assemblée nationale adopte le projet d'indexation du salaire minimum sur le coût de la vie.

Ancien chroniqueur du « Monde »

Le géographe Maurice Le Lannou est mort

Le géographe Maurice Le Lannou, professeur honoraire au Collège de France, qui a tenu de longues années au *Monde* la chronique de géographie, est mort jeudi 2 juillet à Plouha (Côtes-d'Armor).

Né à Plouha le 8 mai 1906, *Maurice le Lannou était ancien* élève de l'Ecole normale supérieure (1928). Agrégé d'histoire et de géographie (1932), docteur ès lettres (1942), *il a été successivement* professeur au lycée de Brest et de Rennes, maître de conférences à la faculté de lettres de Rennes (1945), *professeur à la* faculté de lettres de Lyon (1947) et de 1969 à 1976 professeur au Collège de France, chaire de géographie du continent européen.

Il avait dirigé parallèlement, entre autres charges, l'Institut de géographie du Proche et du Moyen-Orient à Beyrouth.

L'Académie des sciences morales et politiques l'avait élu le 17 novembre 1975 dans la section d'histoire et de géographie. Il était chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire.

Titulaire de la croix de guerre (1939-1945) et de la médaille de la Résistance, Maurice Le Lannou était colonel de réserve.

Parmi ses principaux ouvrages : *Itinéraires de Bretagne, Pâtres et paysans de la Sardaigne, Pêches et pêcheurs de la Bretagne atlantique, la Géographie humaine, Géographie de la Bretagne, le Brésil, les Régions géographiques de la France, le Déménagement du territoire, Rêveries d'un géographe, le Nouveau Brésil, Europe terre promise, la Bretagne et les Bretons, un Bleu de Bretagne, Souvenirs d'un fils d'instituteur de la IIIe République, Saint-Brieuc*, collection « Des villes ».

J.-M. D.



SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Pour hommes

Si je peux me permettre, les mecs, vous avez quoi, là ? Cinquante, cinquante-cinq ans ? Et vous ne vous *sentez pas* un peu stressé, fatigué, angoissé ? Enfin, je veux dire, plus qu'avant et sans raison apparente. Vous n'avez pas tendance à prendre du ventre ? Et piquer un petit roupillon après déjeuner, ça ne vous tente pas ? Enfin, question chose du machin, vous n'êtes pas devenu un peu raplapla ; du genre : Je suis crevé, *j'éteins, bonne nuit, chérie, dors* bien.

Faut pas vous inquiéter. C'est tout ce qu'il y a de plus banal. Vous avez des ratés dans votre système hormonal, pareil que nous, les nanas. C'est la ménopause, oui. *Bon, bon, ne vous* vexez pas, on dit andropause au masculin. Vous n'étiez pas au courant ? Normal : sujet tabou, sujet proscrit sous prétexte que, de votre côté, il n'y a pas de date limite à la procréation.

A condition d'être à la hauteur. Au cas où vous ne le seriez plus, prenez la pilule. Et ça reviendra. Non, je ne blague pas. Cette pilule miracle, à base de testostérone, fait cinq colonnes à la « une » du *Sunday Times*. Certains toubibs sont contre, naturellement : ça sert à rien. Ça augmente le désir sans permettre de l'assouvir. Et ça donne, devinez quoi, le cancer *de la prostate*.

Air connu. Après l'avoir entendu chanter sur tous les tons, les femmes ont fini par faire la sourde oreille, et elles s'en sont très bien trouvées. Les British, eux, hésitent un peu : La pilule, *vous n'y pensez pas !* Et notre virilité, alors ? On ne vous la vole pas, voyons, on vous la rend. Ceux, ils sont déjà très nombreux, *qui ont mis, sans fausse honte,* sur leur table de chevet, une plaquette marquée aux sept jours de la semaine pendant la durée du cycle, pardon, du mois, crient au miracle.

Fini les kilos en trop, l'humeur *au noir et la libido en panne*. Ils se sont remis au boulot, au golf et même à la moto. Ils ont retrouvé leur appétit pour madame et ils n'hésitent pas à s'offrir des petits extras, histoire de ne pas rester sur leur faim.

Voyez, tout *arrive*, y compris ce fameux retour d'âge qui n'arrivait qu'à nous. Encore un peu de patience, et on vous refilera nos grossesses. *Vous avez déjà droit* à nos bouffées de chaleur, au nom de quoi vous refuserait-on nos nausées ?

Devant l'opposition du Congrès américain

Thomson-CSF reconsidère les conditions du rachat de la firme LTV

Après que la Chambre des représentants a approuvé, jeudi 2 juillet, une disposition du budget de la défense bloquant en fait le rachat de LTV par le groupe Thomson, le Sénat a voté le même jour un amendement *allant dans le même sens*. Devant ces obstacles, Thomson a décidé de réétudier son offre pour obtenir l'aval de l'administration américaine et du président Bush. Mais l'affaire paraît bien mal engagée pour le groupe français.

NEW-YORK

de notre correspondant

Devant la forte opposition que soulève au Congrès – et dans l'administration – la reprise par Thomson-CSF des activités aéronautiques et de missiles de la firme américaine LTV (*le Monde* du 20 juin), pourtant approuvée en avril par le tribunal des faillites de New-York, le groupe français avait annoncé, fin juin à Washington, qu'il envisageait de modifier le montage proposé pour ce qui constituerait, s'il était approuvé par la Maison Blanche, le premier rachat par un groupe étranger d'une entreprise américaine étroitement liée au Pentagone. Depuis, les derniers développements survenus au Congrès ont contraint Thomson à décider de « *coopérer avec le Comité sur les investissements étrangers de façon à trouver une solution aux problèmes posés* », indiquait, le 2 juillet, M. Jerry Dalton au nom de LTV Corp.

Cette société, dont les activités aéronautiques et de défense sont situées au Texas et dans l'Arkansas, est un important fournisseur militaire aux Etats-Unis, et la firme figure au cinquième rang en termes de contrats de recherche-développement accordés par le Département américain de la défense. Environ 5 % des *programmes sur lesquels travaille LTV* sont classés « secret défense », parmi lesquels le bombardier furtif B-2 et un système de missiles tactiques de l'US Army.

« *Nous examinons depuis quelques jours d'autres options et nous avons été approchés par plusieurs firmes de défense dont Northrop* », indiquait il y a quelques jours M. Richard Keating, l'un des représentants de la firme à Washington, en laissant entendre que le groupe français serait contraint d'associer plus étroitement des firmes américaines à son projet pour « *l'américaniser* » et espérer ainsi obtenir l'aval du Congrès, de l'administration et de la Maison Blanche. Les milieux spécialisés considèrent que Thomson-CSF va présenter son acquisition comme « *un investissement passif* » en renonçant à toute implication directe dans la direction de l'entreprise et en faisant participer au tour de table des intérêts américains tels que Northrop et Hughes Aircraft, deux groupes qui apparaissaient déjà dans le montage initial ou encore Loral Corp. et Raytheon Co. approchés par le groupe français.

Cette solution vise à désamorcer les craintes du Congrès quant à un transfert de « *technologies sensibles* » dans des mains étrangères, en l'occurrence françaises. Pour l'heure, cinquante et un sénateurs, sur les cent que compte la Chambre haute, ont *adressé des lettres de protestation au* président Bush pour s'opposer à l'opération.

Le président Bush doit faire *connaître sa décision définitive* en juillet, après avoir notamment recueilli l'avis de la commission fédérale sur les investissements étrangers (CIFUS), laquelle regroupe huit ministères. Dont le département du Trésor, qui dirige cette commission et qui a déjà exprimé ses réserves sur la transaction. Le CIFUS transmettra sa recommandation à la Maison Blanche le 7 juillet.

En attendant, Thomson-CSF – qui a fait appel à cinq cabinets d'avocats, trois firmes spécialisées dans le lobbying, une société de relations publiques et deux entreprises d'experts pour contrer le tir de barrage déclen*ché par les concurrents et par* les parlementaires – commence à se faire du mauvais sang pour son dossier. « *Si j'avais su les controverses que cette affaire allait susciter*, déclarait récemment M. James Bell, président de la filiale américaine de Thomson, *je n'aurais pas recommandé de chercher à tout prix à reprendre LTV.* »

S. M.

M. Jacques Chirac invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Chirac, président du RPR, maire de Paris, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » du dimanche 5 juillet de 18 h 30 à 19 h 30.

L'ancien premier ministre, qui précisera à cette occasion son attitude à l'égard du référendum, répondra aux questions de Philippe Lemaitre et d'André Passeron du *Monde* et de Richard Arzt et de Paul Joly de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

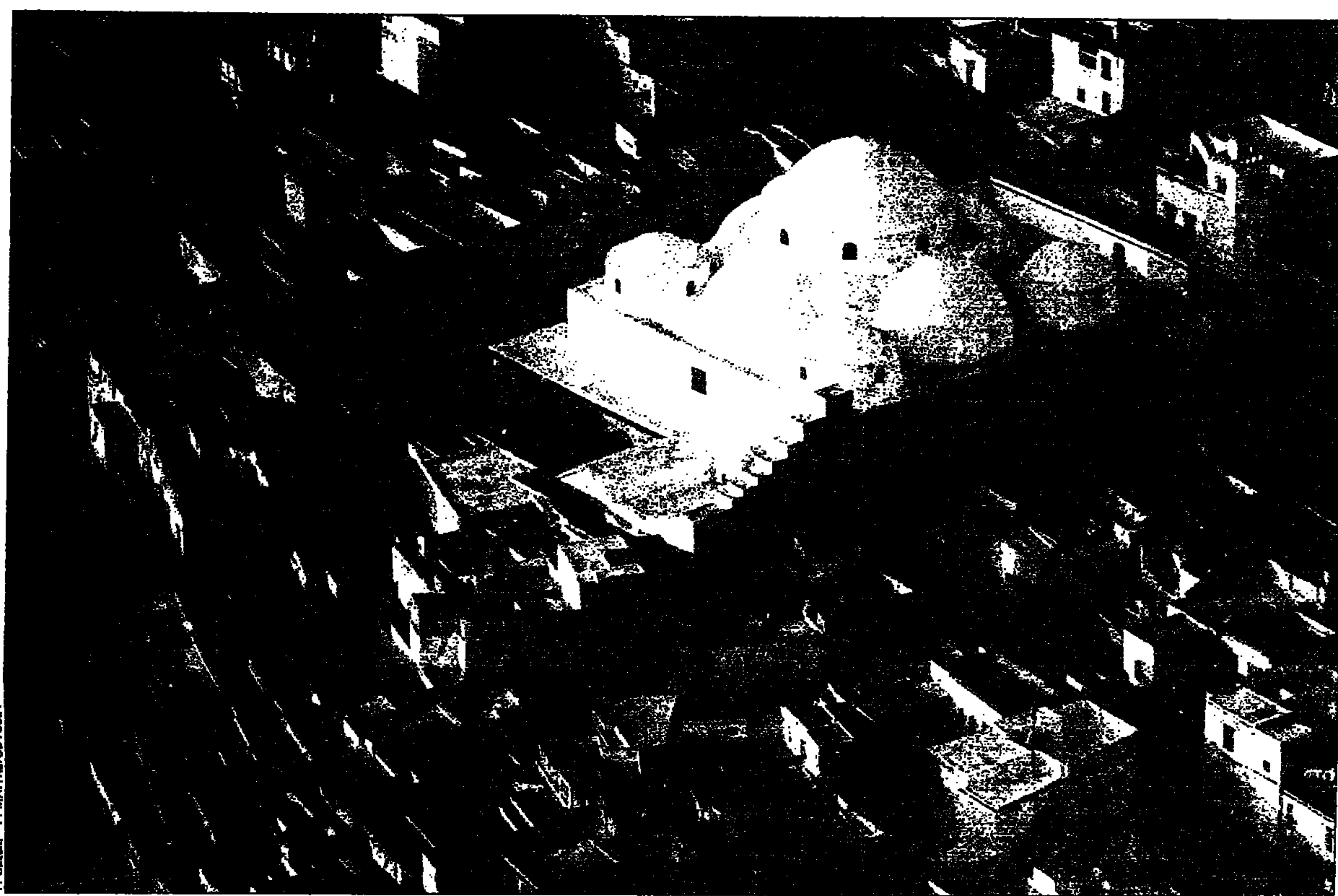
□ **L'Assemblée nationale enterre la taxe départementale sur le revenu.** – Les députés ont adopté, vendredi 3 juillet, le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal qui prévoient, notamment, depuis le vote par le Sénat d'un amendement de M. Pierre Masseret (PS, Moselle), la suppression de la taxe départementale sur le revenu (TDR). L'Assemblée a rejeté, par 301 voix contre 267, un amendement de compromis conservant le dispositif de la TDR, mais reportant son entrée en vigueur en janvier 1993. Ce rejet implique l'enterrement de la réforme, prévue pour l'automne prochain en application de la loi du 30 juillet 1990.

Le Monde

SANS • VISA

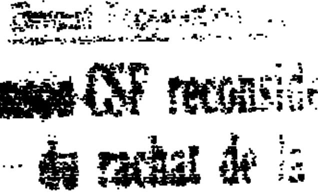
Tunis, les mousquetaires du bey

Le temps n'est pas si loin où bien des dirigeants tunisiens se rangeaient au jugement du géographe Pierre George sur les vieux quartiers de Tunis, *« lieu de tous les archaïsmes »*. Aujourd'hui, on se rend compte que la médina est dépositaire d'une grande partie des secrets de l'art de vivre arabe. Travaux pratiques dans ces demeures de l'ère beylicale où un carré de ciel appartient en propre à chaque famille.



Y. GELLIE - P. MAITRE/ODYSSEY

Comme sculptée dans la crème fraîche, la mosquée Sidi-Mehrez, le patron de Tunis, a été élevée en 1675 par Mohamed-Bey sur un plan typiquement stambouliote peu conforme aux canons architecturaux tunisois.



LA scène est au cœur même de la vieille ville arabe de Tunis, près de là où subsistent encore quelques maisons du seizième siècle, les plus anciennes sans doute de toute la capitale, datables grâce à l'absence de faïences dans leur décor. En ce secteur une artère sur deux se termine en impasse ; les fenêtres regardant la rue – quand elles existent – sont rares, hautes, claquemurées, quelquefois murées.

Il est arrivé qu'on découvre ici, au crépuscule, une touriste hollandaise ou allemande en pleurs, qui avait quitté son groupe quelques instants avant de se retrouver face à une, deux, trois voies sans issue, comme dans un film d'épouvante où des battants claquent derrière vous.

Cette mésaventure n'adviendra pas à l'expert international, naguère en poste à Tunis, revenu *pour un symposium et qui est* invité ce soir chez son ancien chef de chantier tunisien. On est allé le prendre dans son gratte-ciel de verre turquoise, là-bas sur *« l'Avenue »*. Les voitures ne pénètrent pas jusqu'au domicile de l'hôte – tout juste les motos – et, pendant la petite marche, notre Européen a pu, une fois de plus, toucher au passage ces murs de mosquées, oratoires, demeures riches ou pauvres, auxquels les couches successives de chaux ont fini, au fil des siècles, par donner une douceur de peau humaine.

Juste avant d'arriver chez le maître maçon, l'unique lucarne d'une paroi de trois étages s'est vite ouverte et fermée, laissant choir dans la ruelle un paquet d'épluchures. Visibles de loin avec leurs bretelles phosphorescentes fournies par la mairie, les deux balayeurs qui venaient de nettoyer l'endroit s'étaient arrêtés un peu plus loin pour fumer une Cristal. En temps normal, les employés municipaux auraient continué leur tournée. Cette fois, par égard pour l'étranger en visite dans leur quartier, ils sont revenus sur leurs pas avec leurs couffins et ont tout balayé.

Le visiteur et son ancien subordonné ont pénétré dans la *skiffa*, ce bref couloir coudé inventé par les architectes musulmans pour que l'œil du passant ne puisse voler ne serait-ce qu'un instant de l'intimité des ménages. Dans cette habitation, qui a peut-être un siècle au maximum, l'entrée, selon la règle millénaire, est également agrémentée d'un banc maçonné, tapissé de rafraichissants carreaux vert et blanc, place où doivent attendre les fournisseurs, facteurs ou autres hommes n'ayant rien à faire à l'intérieur. Ce n'est pas le cas de notre Occidental, attendu dans le patio par toute la famille.

Après les salutations et les remises de cadeaux, les deux messieurs sont laissés seuls avec les enfants les plus jeunes, rendus de marbre par la présence d'un hôte de marque. *« Ce n'est pas comme chez nous »*, pense l'Européen en se remémorant ses petits-fils dont le pape en personne ne pourrait interrompre les jeux bruyants ; puis il s'est assis sur le divan bas sans dossier. Auparavant, malgré les protestations de politesse de ses amis, il les avait imités en ôtant ses chaussures. Ce n'est pas seulement dans les lieux de prière que les mahométans se délestent de leurs souliers.

« Sur quel projet es-tu maintenant ?

– Sur Tourbet-el-Bey, figure-toi !

– Pas possible, et moi qui aurais tellement aimé travailler à ce mausolée des beys... Avez-vous trouvé tous les spécialistes, tous les artisans, les sculpteurs de plâtre, les marbriers-marqueteurs ?

– Oui, je crois qu'il y a à peu près tous les métiers nécessaires. Le vieux stucateur Zoubeir que tu avais fait venir de Kairouan s'est retiré, mais il nous a envoyé son fils, qu'il a formé lui-même. Tu te rappelles qu'on se demandait si tous ces vieux métiers existeraient encore à la fin du siècle ? Eh bien, nous y sommes presque, et le gouvernement parle même de rétablir nos anciennes corporations... Parfois, je regrette que mon fils aîné se soit fourré dans la comptabilité, même si ça m'aide aussi, plutôt que dans le bâtiment comme moi, mon père, mon grand-père et le père de mon grand-père.

– Est-ce qu'on a pu retrouver le même vert bouteille pour vernisser ces fameuses tuiles en forme d'écailles qui recouvrent certaines coupoles de Tourbet-el-Bey ?

– C'est en train, grâce à un type de Testour, tu te souviens, la petite ville andalouse à 100 kilomètres de Tunis où il y a les même tuiles vertes sur la zaouia (1) *de Sidi-Nasr-el-Guerouachi...*

– Formidable ! Vraiment, vous pensez à tout ; les princes, pour une fois, doivent se retourner de joie dans leurs tombeaux. Vous êtes devenus comme qui dirait les mousquetaires des beys ! »

Inutile d'expliquer à un Tunisien un tant soit peu instruit ce que c'est qu'un mousquetaire. En arabe ou en français, il aura certainement tâté d'Alexandre Dumas. Tout kiosquier tunisois un peu malin met sur son étal la énième réédition locale du voyage de Dumas dans la Régence en 1846 où il imagina *« l'intrépide Hamoud, un d'Artagnan bédouin bravant la mort dans d'affreux supplices pour satisfaire le caprice d'une Yamina – Milady de son douar »*.

Et quant aux beys, ces *« rois de Tunis »* au titre turc, on ne les regarde plus comme il y a dix ou vingt ans, espèces de Sardanapale au petit pied vampirisant le pauvre peuple, trafiquant dans l'ombre de la souveraineté nationale avec le *roumi*. Ici, comme en bien d'autres endroits, les misères de l'indépendance, les excès policiers semblables à ceux du colonialisme – à cela près que cette fois ils étaient sans recours – ont relativisé autant d'anathèmes que d'enthousiasmes. Et pour finir, Bourguiba le Grand, tombeur en 1957 du modeste Lamine-Bey, déposé à son tour en 1987 comme une vulgaire tête couronnée, une « fin de race »...

« Au fait, sais-tu que le petit-fils de Bourguiba, Mehdi, vient de se marier dans un palace, à côté du tien justement...

– Il aurait pu louer pour la fête un des palais restaurés de la médina. Ça aurait quand même eu plus de gueule...

– Peut-être, mais le mieux aurait été d'aller se marier simplement dans la résidence surveillée de son grand-père, à Monastir. Le Vieux n'est pas encore mort tout de même ! Quelques jours avant la noce, on l'a même laissé sortir, pour la fête du Sacrifice, et il est allé sur le tombeau de ses parents et de sa première femme, la Française devenue musulmane. Imagine-toi que, pour la circonstance, Bourguiba s'est coiffé d'une chéchia rouge, comme nos beys de jadis, lui le moderne ! »

TUNIS
Méditerranée
Sebkhra Ariana
N
La Marsa
Aéroport Tunis-Carthage
Carthage
Lac de Tunis
Ile Chekli
La Goulette
Sebkhra Sedjoumi
Hammam-Lif
Médina
Espace vert
0 5km

Le temps n'est plus où, dans la résidence balnéaire de Lamine, à Carthage, le gouvernement républicain poussait à la dérision en laissant une discothèque – le Bey's Palladium ! – s'installer à la place du dix-neuvième et dernier des Husseinides. Aujourd'hui, comme pour compenser cet affront, on remet délicatement en état le mini-Saint-Denis des dynastes tunisiens. Sans déranger les sarcophages posés dans le désordre, les niches de guingois, les céramiques niant la mort à coups de fleurs, ensemble à l'abri d'une vingtaine de coupoles identiques et pas une pareille, à l'image des mains qui jadis les façonnèrent.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Peroncel-Hugoz

Lire la suite page 30

(1) Sorte de chapelle musulmane, en général édifiée sur les restes d'un « saint protecteur » et où doit être en principe dispensé un enseignement coranique. (Testour a été fondée au dix-septième siècle par des musulmans espagnols.)

AU SOMMAIRE

COUP D'ŒIL

Les guides du mieux voir

SAGRES, au Portugal. Sur la route qui mène au cap Saint-Vincent, pointe occidentale de l'Europe, proue du Vieux Monde. Une forteresse légendaire y abrita, quarante années durant, au début du treizième siècle, l'étrange « cour » rassemblée par le prince Henri le Navigateur : astrologues, géographes, mathématiciens, cartographes et marins, réunis en ce lieu austère et isolé pour mettre au point les stratégies de la conquête maritime dans laquelle allaient se lancer les navigateurs portugais. De cette rencontre devaient naître l'invention de la navigation astronomique, l'utilisation des cartes marines et la construction de la caravelle, instrument de la grande épopée.

Il y a, toutes proportions gardées, de l'infant Henri dans ce Pierre Marchand, éditeur et navigateur, créateur de Gallimard Jeunesse (30 % du chiffre d'affaires du groupe), père de la collection « Découvertes » (plus de cent-cinquante titres traduits dans une quinzaine de langues) et qui, de la dunette des ateliers d'artisans modernisés situés rue de la Croix-Nivert à Paris, règne depuis trois ans sur un atelier de près de deux cents personnes où informatique et talents divers, assistés d'une unité de dessinateurs d'architecture à Rennes et d'une autre de cartographie à Bayonne, mettent la dernière main à ce qui, dans le domaine de l'édition, ressemble fort à une autre épopée. L'investissement engagé (50 millions sur trois ans) est à la hauteur de l'ambition affichée : assurer l'avenir de Gallimard.

Début juillet, seront présentés en France sept guides consacrés à la Bretagne (1) suivis, en octobre, d'un volume sur la Corse, d'un sur le Maroc, d'un sur Venise (que l'on promet « *époustouflant* ») et d'un premier guide thématique sur les restaurants de Paris. Un programme ambitieux (deux cents titres en cinq ans, dont une moitié consacrée à la France et l'autre à des destinations étrangères) et un projet international : sept grands éditeurs étrangers (2) ont acheté des droits de coédition et de reproduction.

Henri le Navigateur, Pierre l'éditeur : deux visionnaires. Chacun à sa façon. Le premier, chevalier chrétien engagé dans la croisade contre l'Islam mais fasciné, également, par l'or africain. Le second, syndicaliste chrétien mais, surtout, véritable homme de la Renaissance, autodidacte habité par un esprit de curiosité permanent. « *Nos guides*, relève-t-il, *c'est un peu l'arbre de la connaissance.* »

Pierre l'éditeur, Henri le Navigateur : deux aventuriers et une passion commune, la mer. « *Après tout, toute vie vient de la mer* », observe Pierre Marchand, qui se prétend mauvais marin tout en précisant ne pas en connaître beaucoup de bons... Plus important à ses yeux, ses deux compagnons de navigation, Eric Guillemot, également aviateur photographe, et Pierre Lenormand, un fou de nature qui lui a appris « *à ne pas naviguer idiot, à regarder autrement, à voir ce qu'il y avait derrière les vagues. Les guides leur doivent beaucoup, et je les ai faits un peu pour eux* ».

« *Au départ*, explique-t-il, *il s'agissait de réaliser des atlas des côtes, destinés aux marins et dans lesquels on évoquerait la flore, la faune, l'architecture, les habitants, à l'instar des premiers journaux de voyage. On est allé jusqu'au bout. L'atlas des côtes du Morbihan existe mais on ne l'a jamais sorti. Cela dit, le concept était trouvé. Une encyclopédie accrochée à un paysage et qui raconterait tout : les histoires et l'Histoire, les légendes, le travail des gens, le fil des saisons, le mobilier, les costumes, les fêtes, la musique, les recettes de cuisine ; qui montrerait les sites vus du ciel, les poissons, les oiseaux et les plantes, les monuments, les*



œuvres d'art, et jusqu'aux couleurs des maisons. Nous avons commencé par la Bretagne parce que c'était ce que je croyais le mieux connaître. »

RÉSULTAT : sept guides (soit 2 500 pages, plus de 10 000 documents dont 500 cartes, 230 itinéraires, 3 000 adresses) où tout ou presque est dit et montré. Qui répondent à toutes les questions, ou presque. Avec des dessins étonnants, de superbes plans de villes vues d'avion, des reproductions de tableaux, des vues cavalières comme avant la photographie, des cartes, des éclatés de monuments, des itinéraires et, comme promis, des planches pleines d'oiseaux et de poissons. Sans oublier un cahier pratique détachable remis à jour chaque année. « *Ces guides*, résume Pierre Marchand, *sont l'aboutissement professionnel de tout ce que j'ai appris, une synthèse du savant, du beau et de la technique, l'alliance de l'image et de la lecture.* »

« *L'image*, reconnaît-il, *c'est la première caractéristique. Ce qui fait la différence. Dans un siècle où l'image est reine, le livre qui donne à voir doit être à la hauteur. Si l'on veut que cette image soit belle, on doit mettre tous les atouts dans son jeu. Ainsi nos guides sont-ils imprimés en sept couleurs.* » Pas question, toutefois, de mettre l'image sur un piédestal. « *Elle doit inciter à la lecture, étonner, surprendre, intriguer, captiver.* »

Trois axes sont privilégiés. « *La nature, d'abord, puisque c'est la première chose qu'on voit. La culture, ensuite, car on ne voit bien que ce qu'on connaît. Si l'on ne connaît pas, on passe à côté ; ce qui explique qu'il y a des gens qui voyagent sans rien voir. Apprendre à voir, à regarder ce qu'il y a derrière la vague, tel est l'objectif de nos guides. L'aventure, enfin, avec des clés pour savoir et pour comprendre. Etant entendu qu'il appartient à chacun de choisir son aventure.* »

Plus significatif encore, les deux publics visés. « *D'abord, les habitants du lieu décrit. Pour leur restituer leur mémoire, leur donner le savoir de leur environnement. Afin qu'ils aient quelque chose à partager avec les touristes, notre deuxième public, à qui l'on aura donné le même bagage. Si les touristes et les habitants d'un lieu partagent le même savoir, la même culture, la même mémoire, ils ne seront plus ennemis ni antinomiques comme ils le sont aujourd'hui. Il y aura des touristes plus intelligents et des hôtes plus accueillants.* »

Presque trop beaux pour être honnêtes, les nouveaux guides Gallimard peuvent donner l'impression, à ceux qui les parcourent, d'embellir et d'idéaliser une réalité malheureusement souvent moins souriante et esthétique. « *Ce qui est absent*, reconnaît Pierre Marchand, *c'est effectivement le quotidien, à commencer par les bagnoles et les touristes eux-mêmes, qui font également partie des prédateurs. Mais à quoi cela sert-il de montrer une photo du Parthénon envahi par les touristes et les guides ? La réalité, ce n'est pas ce que les gens demandent : ils la voient, ils la connaissent. Ce que nous voulons, c'est leur apprendre à regarder derrière le troupeau, à s'en écarter. Certains savent déjà que, pour visiter Delphes, il faut se lever à 6 heures et avoir tout vu quand les premiers Japonais arrivent... Mais ça, je ne peux pas le dire : c'est l'aventure. La seule chose que je souhaite, c'est qu'ils retrouvent un regard sélectif et critique. Si, demain, nos lecteurs signent des pétitions pour faire enlever les antennes de télévision et les fils électriques afin que leurs villages ressemblent à nos guides, alors j'aurai gagné. Ça aussi, c'est de la pédagogie.* »

PÉDAGOGIE, mot-clé de guides qui, en véhiculant une image peut-être idéalisée de la réalité, peuvent éveiller des vocations, transformer des promeneurs passifs en militants du cadre de vie. Non seulement redonner la mémoire et renouer avec les racines, mais les faire revivre.

« *La qualité de nos guides*, insiste Pierre Marchand, *réside davantage dans la pédagogie qui les sous-tend que dans les images qui renseignent et amplifient. Leur force, ce n'est pas la perfection de l'image et de l'impression, mais la présentation intelligente de l'information. C'est le démontage du décor. Ce que je souhaite, ce n'est pas qu'on me dise que c'est beau et bien présenté, mais qu'on y a appris quelque chose. Ce dont je rêve, c'est que quelqu'un retourne quelque part à cause d'un de nos guides.* »

Henri le Navigateur, Pierre l'éditeur : le premier, « *homme lucide qui allait mourir dans le doute* » ; le second, qui ayant gravi, marche après marche, tous les échelons, mise sur vingt ans de métier et, fort de la confiance successive de Claude, Christian et Antoine Gallimard, écarte le doute. « *La clé du succès*, résume-t-il, *c'est de faire quelque chose qui n'est pas imitable.* »

Patrick Francès

(1) Côte d'Emeraude, Côtes-d'Armor, Finistère nord, Finistère sud, Loire-Atlantique, Morbihan et Rennes-Vitré-Fougères. Chaque guide a environ 400 pages. Prix : 165 F.

(2) Knopf (Etats-Unis), Standaard (Pays-Bas), Random House (Grande-Bretagne), S. M. (Espagne), Electa (Italie), Dohosha (Japon) et Dumont (Allemagne).

ESCALES

L'île aux trésors

Jadis, on l'appelait « l'isle de France ». Avec l'île Bourbon, aujourd'hui la Réunion, elle faisait partie de l'archipel français des Mascareignes, du nom du Portugais Pedro Mascarenhas qui les découvrit au début du XVIe siècle. Conquise par les Anglais en 1810, elle redevint Mauritius, ou Ile Maurice, nom que lui avaient donné les Hollandais, ses premiers occupants, en l'honneur du prince Maurice de Nassau. Un nom qu'elle conservera à son indépendance, en 1968. Nombre de lieux-dits et de villages ont toutefois gardé leur appellation française, souvent savoureuse : Curepipe, Trou-aux-Biches, Beau-Séjour, Poudre-d'Or, Montagne-Blanche, etc. Et si l'anglais est la langue officielle, tout le monde parle également le français, le créole étant la langue commune aux différents groupes ethniques (Indiens, Tamouls, Chinois, Africains, Sri-Lankais, Européens) qui composent le kaléidoscope mauricien.

Occupant une position stratégique sur la route des Indes et des épices, Maurice a connu une histoire coloniale agitée. Terre d'escale pour les pirates, corsaires et forbans qui écumaient l'océan Indien, l'île recèlerait, dit-on, quantité de trésors enfouis dans le lagon ou au pied de quelque arbre pluricentenaire... Les romantiques, de leur côté, partiront sur les traces de Paul et Virginie, héros mauriciens du roman de Bernardin de Saint-Pierre. En prenant le temps, à l'invitation de Jean-Marie-Gustave Le Clézio, de goûter le bruit de la mer, « *mêlé au vent dans les aiguilles des filaos, au vent qui ne cesse pas, même lorsqu'on s'éloigne des rivages et qu'on s'avance à travers les champs de canne* ».

Fruit du volcanisme, tout comme la Réunion, Maurice possède un avantage sur sa voisine : une


VAISSE/HOA-QUI

ceinture de récifs coraliens derrière laquelle, protégé des turbulences et des courants, un lagon transparent, paradis des plongeurs esthètes, déploie le somptueux spectacle des rameaux des coraux roses, bleus et jaunes et des nuées de poissons-chirurgiens, poissons-chats, perroquets de mer ou poissons-pyjamas. Sans oublier quelques jeunes requins inoffensifs, les adultes restant cantonnés au-delà de la barrière de corail. Les amateurs de « pêche au gros », eux, *tenteront de battre le record du* monde détenu par un pêcheur mauricien avec une prise de 1 500 livres. Au-delà du récif de corail évoluent espadons, marlins, thons et requins de gabarit respectable. La plupart des grands hôtels proposent des parties de pêche sportive (un espadon peut lutter plusieurs heures avant de s'avouer vaincu), à bord de bateaux spécialement équipés pour ramener des spécimens de 300 à 400 kilos.

Le charme de Maurice ne se limite pas pour autant à son littoral. Hérissé de mornes aux formes insolites, le cœur de l'île surprendra le randonneur. Si une bonne moitié du territoire est encore couverte de champs de canne à sucre, forêts et parcs nationaux abritent une faune et une flore dignes d'intérêt. Quelques « chassés » (territoires privés réservés à la chasse) s'ouvrent, à certaines périodes. Ainsi M. de Maroussem, propriétaire du chassé de Flic-en-Flac, sur la côte ouest de l'île, joue-t-il lui-même les guides, à bord de son 4X4, pour *surprendre cerfs, singes ou cochons* marron qui peuplent son domaine.

De sa végétation d'origine, Maurice n'a conservé que quelques espèces, et la plupart des plantes qui, aujourd'hui, fleurissent allées et « varangues » (vérandas) des maisons créoles ont été importées. Mais plusieurs réserves renferment des essences tropicales rares ou ailleurs disparues. Une visite du Jardin de Pamplemousse, par exemple, s'impose. Créé en 1735 par le gouverneur français Mahé de La Bourdonnais, ce jardin botanique doit beaucoup au philosophe et naturaliste Pierre Poivre, intendant du roi, qui y introduisit notamment nombre d'arbres à épices. Prendre le temps de déambuler, nez au vent, entre bougainvilliers et allamandas, à la recherche du cannelier, du giroflier, du muscadier, du cacaotier, etc. Sur 25 hectares, cohabitent plus de 500 espèces végétales, dont une impressionnante collection de palmiers : palmiers royaux, palmiers bouteilles, palmiers raffias, etc., sans oublier le fameux tallipot qui, *dit-on, ne fleurit qu'une fois tous les* quarante ans.

Maurice dispose d'une infrastructure hôtelière haut de gamme. Parmi les établissements les plus récents, le luxueux Sofitel Impérial, membre des Hôtels de loisirs Accor-Pullman. Situé sur la côte ouest de l'île, à Flic-en-Flac, cet édifice d'inspiration asiatique, est entouré d'un jardin exotique et s'intègre élégamment au cadre naturel. Toutes les chambres (136 et 6 suites) donnent sur le lagon. Doté d'une piscine spacieuse, de courts de tennis, d'un practice de golf, d'un centre de remise en forme et d'une base nautique, l'hôtel affiche une vocation sportive. De nombreuses excursions y sont proposées par les prestataires locaux. Dans sa brochure d'été, le voyagiste Planète (dans les agences) propose un forfait au départ de Paris (8 jours, 5 nuits en chambre double et demi-pension), de 12 000 à 15 620 F par personne, selon la période choisie.

Renseignements auprès de l'Office de tourisme de Maurice, 41, rue Ybry, 92200 Neuilly-sur-Seine, tél. : 46-40-37-47. A consulter, les guides Jeune-Afrique, Arthaud, Nouvelles Frontières, Nathan et *Visa* publié par Hachette, qui diffuse également une cassette vidéo de cinquante-cinq minutes consacrée à l'île. Dans un autre genre, lire *le Chercheur d'or*, de J. M. G. Le Clézio (Gallimard), *Sirandades*, du même auteur, chez Seghers, *le Bal du Dodo*, de Geneviève Dorman (Albin Michel) et, bien sûr, *Paul et Virginie*, de Bernardin de Saint-Pierre. S. K.

TÉLEX

Ainay-le-Vieil et Lignières en vedette dans le cadre de « Château Music », une initiative de l'American Chamber Music Ensemble qui fera revivre, les 8 et 10 juillet, les très riches heures musicales des châteaux du Berry. Au programme de ce mariage de la musique et du patrimoine, Mozart, Brahms, Mendelssohn et Fauré, interprétés par Claude Bolling et Christina Ortiz. Renseignements et réservations au 48-63-50-03 ou au 48-60-07-08.

Monuments en musique, du 11 juillet au 23 août, dans plus de 250 sites historiques français où seront donnés tous les après-midi, sauf le lundi et le mardi, des concerts gratuits : hommage à Laurent de Médicis par l'ensemble Douce Mémoire en la cathédrale Saint-Jean, à Lyon ; concertos de Vivaldi mais aussi Haendel et Lulli au fort des Têtes, à Briançon ; expressions chantées de la foi à l'abbaye du Thoronet ; musique catalane, flamenca et espagnole au fort de Salses, près de Perpignan ; chansons françaises de la Renaissance et musique de cour au château de Blois ; « Le piano ivre » au Trophée d'Auguste à La Turbie. Les musiciens sont, pour la plupart, issus des conservatoires régionaux et nationaux. Renseignements auprès de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris, tél. : 44-61-20-00, ou 42-36-41-80).

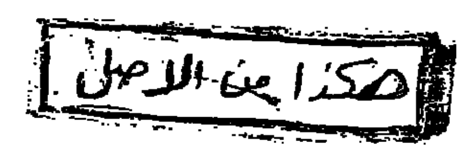
Fête de l'Europe maritime à Brest, du 10 au 14 juillet, puis à Douarnenez, du 15 au 18 juillet. A Brest, sur 5 km de quai, plus de 2000 bateaux anciens venus du monde entier offriront un spectacle haut en couleur et participeront à des régates ; à terre, Salon du bateau en bois, Festival du film d'histoire et d'ethnologie maritime, maquettes, visites de bateaux à quai, concerts et chants de marins, illuminations. Renseignements : Office du tourisme de Brest (tél. : 98-44-24-96). Fort à propos, les éditions Phoebus publient *Trésor de guerre*, dixième tome de la série « Capitaine Hornblower », de Cecil Scott Forester, considéré par les Anglo-Saxons comme un grand romancier de la mer (364 p., 140 F), et *Capitaine de Sa Majesté*, deuxième tome d'une autre série d'aventures maritimes d'Alexander Kent (434 p., 148 F).

Les sciences à l'honneur cet été dans vingt-deux villages de vacances de l'association VVF (*Villages, Vacances, Familles*), en collaboration avec les ministères de la recherche et du tourisme. Objectif : familiariser jeunes et adultes par le biais soit d'animations scientifiques (astronomie, vulcanologie, météo, écologie, monde marin, etc.) proposées, sans supplément, dans quinze sites, soit d'une caravane savante (ateliers de chimie, photo, astronomie, cinéma, etc.) qui parcourra huit villages de la côte atlantique, du 19 juillet au 5 septembre. Renseignements : Centre de réservation VVF, 69456 Lyon Cedex 06, tél. : 79-24-91-31.

Homo turisticus, cent ans de tourisme ordinaire en montagne : une exposition de photographies de la Société des amateurs-photographes et de Guy Martin-Ravel. Deux regards sur la montagne, à cent ans d'intervalle. Au Musée dauphinois de Grenoble, jusqu'au 31 décembre prochain. Tous les jours sauf le *mardi, 9 h - 12 h, 14 h - 18 h.*

Le Maroc avec une simple carte d'identité pour les touristes français, allemands, espagnols, suisses, suédois, danois, norvégiens, autrichiens, finlandais et islandais se déplaçant dans le cadre d'un voyage organisé. Une décision des autorités marocaines pour promouvoir le tourisme dans ce pays.

Sélection établie par **Patrick Francès** et *Danielle Tramard*



Colette chez Sido

Colette disait de sa mère, la fameuse Sido, qu'elle était « le plus important personnage » de sa vie ; elle en fera l'une des figures majeures de son œuvre. Si bien qu'à Saint-Sauveur-en-Puisaye, dans l'Yonne, le pays natal de l'écrivain, tout ramène à Sido. Pèlerinage.



COLL. PART.

Colette, en 1901, dans son appartement de la rue de Courcelles. Trente ans plus tard, à cinquante-sept ans, elle fera paraître *Sido*, l'hommage à sa mère.

« Maison et jardin vivent encore, je le sais, mais qu'importe si la magie les a quittés, si le secret est perdu qui ouvrait (...) un monde dont j'ai cessé d'être digne ?... »

SI, après être passé devant la poste, on descend vers *« l'église foudroyée, qui n'a plus de clocher »*, à l'entrée du village qui regarde vers Moutiers, comment ne pas évoquer Sido allant à la messe avec le théâtre de Corneille en place de son missel et s'enfermant dans le banc familial avec son chien Domino ? Et comment ne pas entendre Sido répliquer, de sa voix de « soprano nuancé », au vieux curé Millot lui reprochant les grondements de son chien pendant l'élévation :

« Je voudrais bien voir qu'il n'ait pas grondé pendant l'élévation ! Un chien que j'ai dressé moi-même pour la garde et qui doit aboyer dès qu'il entend une sonnette ! »

Et lorsque, sur la pente raide de l'ancienne rue de l'Hospice, rebaptisée rue Colette, on se trouve face à la maison de Sido, comment ne pas penser qu'elle est à l'image même de cette femme au *« glorieux visage de jardin »* et au *« soucieux visage de maison »* ? Car « la maison de Claudine », comme toutes les demeures bourgeoises de Saint-Sauveur, ne montre au passant qu'une façade lisse et neutre, et garde son charme, ses boiseries, ses jardins bien cachés, loin des regards. Colette, d'ailleurs, nous avait prévenus que sa maison *« ne souriait que d'un côté »*. Pour découvrir son côté souriant, et retrouver Sido dans son jardin, il faudrait franchir le perron double, ou pousser la porte-remise, et contempler *« le jardin-du-haut »* et *« le jardin-du-bas »*. Mais la maison ne se visite pas. Son dernier propriétaire, le docteur Muesser, l'un des deux médecins du village, est mort depuis peu. Ses héritiers viennent de temps en temps.

Mais juste de l'autre côté de la rue, *« le jardin-d'en-face »*, toujours dépendant de la maison, s'offre au regard, par-dessus son muret de pierre. Plus de grille ou de barrière, entre les deux portants, pour interdire l'entrée de ce rectangle d'herbe touffue, planté de deux rangées d'arbres fruitiers. Là, Sido nous attend. Car c'est là, dans ce jardin, que Colette, à *« onze ou douze ans »*, penchée à la fenêtre de sa chambre, a vu sa mère se livrer à une danse étrange à la clarté de la lune. C'est là qu'elle l'a vue *« serrer à pleines mains ses propres flancs, et tourner sur elle-même, et battre la terre de ses pieds... »*. Car la fille aînée de Sido, Juliette, *« la sœur aux trop longs cheveux »*, accouchait cette nuit-là dans la maison dont la haute silhouette surplombait, et surplombe toujours, le jardin, au fond, sur la droite. Et Sido devait se contenter de regarder la façade fermée, de se battre les flancs, et d'écouter, de loin, les cris de douleur de *« l'ingrate fille »* qui, depuis son mariage, le 15 avril 1884, refusait de voir sa famille.

C'est à Sido, justement, qu'est consacrée l'exposition au château de Saint-Sauveur : on y a pieusement reconstitué deux pièces de la maison de la rue de l'Hospice, la chambre à coucher du rez-de-chaussée et la salle à manger, en s'inspirant des inventaires successifs de la maison et de la documentation d'époque plutôt que des livres de Colette. Car les *« boiseries brunes de Montigny »*, le *« salon blanc et or »*, le *« premier étage à peine crépi »* étaient-ils *réels ou n'ont-ils existé que dans* le souvenir et l'imagination de l'écrivain ? Deux objets seulement sont authentiques : un petit fauteuil restauration bas sur pattes, *« le fauteuil du Capitaine »*, le père de Colette, et les délicates tasses de porcelaine anglaise bleu et blanc de Sido. Elle avait donné le fauteuil du Capitaine à sa repasseuse, et ses tasses à sa dernière servante, Juliette Roussine. Les descendants ont remis les (presque) reliques à la mairie de Saint-Sauveur, pour le Musée Colette qu'on met sur pied au château.

Mais la pieuse reconstitution permet surtout de lever un coin du mystère, de mieux comprendre comment une petite Bourguignonne qui courait la campagne en sabots est devenue l'écrivain Colette, et de visualiser l'univers raffiné de Sido. Les meubles en acajou, la porcelaine blanc et or, les verres de cristal, les couverts en argent massif n'avaient rien de campagnard. Et le salon, à en croire l'inventaire dressé en 1865 par maître Jarry, le notaire de la rue voisine du Bourg-Gelé, était luxueux : rideaux de damas, deux secrétaires, table à jeux à pieds tournés, vases de cheminée en porcelaine dorée, une bibliothèque en acajou à trois corps, un orgue, un piano, des tableaux, etc. Et des livres, des livres. Les livres de Sido et les livres du Capitaine, qui avait sa bibliothèque au premier étage. *« Pourquoi ne lis-tu pas Saint-Simon ? »*, demandait Sido à son *« Minet-Chéri »* âgé de huit ans. Et elle ajoutait : *« C'est curieux de voir le temps qu'il faut à des enfants pour adopter des livres intéressants ! »*

Mais pourquoi l'exposition, intitulée « Chez Sido », doit-elle avoir lieu dans deux pièces dénudées de ce grand château triste et sans caractère qui domine Saint-Sauveur, flanqué de *« la tour Sarrasine ? »* Et pourquoi la maison de Sido, avec son médaillon rose, brun proclamant « Ici, Colette est née », n'a-t-elle pas été rachetée par la municipalité et transformée en Musée Colette ?

C'est une longue histoire de village, connue dans ses moindres détails par Marguerite Boivin, organisatrice de l'exposition (*montée sans* un centime, *uniquement* avec des objets prêtés), membre de l'Association des amis de Colette depuis sa création en 1956. Poyaudine, c'est-à-dire née en Puisaye, cette petite dame à l'œil perçant, arrivée à Saint-Sauveur en 1951, se consacre depuis plus de quarante ans au culte de Colette, de Sido et de Saint-Sauveur. Elle a notamment convaincu certains notaires de lui montrer certains documents avant l'expiration des cent années légales. Elle est infatigable, intarissable, et sa mémoire est fantastique.

Marguerite Boivin raconte comment Sido avait hérité de la maison en 1865, à la mort de son premier mari, Jules-Robineau Duclos, un riche hobereau menant, dans sa jeunesse, *« une vie d'ivrogne et de mœurs légères »*, à en croire les documents d'archives. Colette elle-même nous a conté le malheur de Sido, jeune fille sans dot, arrachée à un milieu d'artistes et d'intellectuels pour être livrée au *« Sauvage »*. A la mort du Sauvage, Sido hérite non seulement de la maison, mais des bois et des fermes. Mais elle apprendra par maître Jarry l'existence d'un testament holographe en faveur de sa voisine la plus proche, Marie Miton, sa servante. Le Sauvage lui léguait sa *« couchette-bateau en noyer »* et autres *« hectolitres de blé »*, plus la belle somme de 10 000 F, dont elle jouirait comme usufruitière jusqu'à sa mort, lorsque la somme serait reportée *« sur la tête de son fils Antonin »*. *« Quel coup pour Sido*, dit Marguerite Boivin, *de penser que leur servante était la maîtresse de son mari, et qu'il était le père de son enfant ! »*

La légende familiale, colportée par Colette, veut que le Capitaine ait ensuite conduit la famille à la ruine, jusqu'à la blessure finale : la vente aux enchères de la maison et des meubles, le 15 juin 1890. Mais, en fouillant inlassablement les archives, la petite dame à l'œil perçant a découvert que, à sa mort, le Sauvage, malgré ses bois et ses fermes, avait 49 900 F de dettes, plus les intérêts. Elle a aussi appris que, après la vente aux enchères, la maison de Sido est passée dans les mains du percepteur Tapin, puis du notaire Gruet, puis de maître Auchère, *jusqu'à celles de M. Ducharme*, soyeux de Lyon habitant rue de la Paix, à Paris. Grand admirateur de Colette, il lui offre en 1926 la jouissance de la maison. Colette y installe un gardien, et passe de temps en temps. Elle viendra montrer sa maison natale à son très jeune amant, Renaud de Jouvenel. Et elle évoquera *« ce moment furtif du printemps de 1928 »* où elle a revu *« Sido debout, dans le jardin, entre la pompe, les hortensias, le frêne pleureur et le très vieux noyer »*.

Puis, en 1936, Colette installe un locataire, l'agent voyer Frettet. M. Levieux lui succède en 1938, le loyer augmente. Levieux part à la guerre, les Allemands occupent « la maison de Claudine ». En 1942, Colette la loue à un docteur Fayien, qui vend sa clientèle en 1946 au docteur Muesser, qui s'installe à sa place. Nous sommes maintenant en 1950, quatre ans avant la mort de Colette. Comme toujours, elle a besoin d'argent. Son mécène de la rue de la Paix lui propose de vendre la maison au docteur Muesser, et de partager. Mais, princier jusqu'au bout, le soyeux lyonnais laissera finalement tout à Colette. Marguerite *Boivin tient ce beau détail* de la belle-fille de M. Ducharme.

Sido aurait-elle pardonné à Colette d'avoir vendu sa maison, alors qu'on la lui tendait sur un plateau d'argent ? Les rapports de Colette et de Sido n'étaient pas simples, et demeurent pleins d'ombre et de lumière. *Colette* attendra longtemps avant de chanter *« celle qu'un seul être au monde – mon père – nommait Sido »*. Elle a quarante-neuf ans quand elle publie *la Maison de Claudine*. Sido est morte depuis dix ans, le 25 septembre 1922. Colette était allée la voir à la fin du mois d'août, mais elle était trop occupée à Paris ou ailleurs pour consacrer beaucoup de temps à sa mère malade. Elle n'est pas allée à son enterrement. Elle ne s'est pas habillée de noir, pour obéir à Sido, qui lui aurait dit : *« Que je te voie jamais porter mon deuil ! »* Et pourquoi toutes les lettres de Colette à Sido ont-elles disparu ? On sait qu'Achille, le frère aîné, en voulait à sa sœur d'avoir négligé leur mère malade, et les aurait déchirées, ou laissé déchirer par sa femme. En tout cas, avec la publication de *Sido*, qui paraît en 1930, quand elle a cinquante-sept ans, Colette rendra à Sido le plus bel hommage qu'une fille puisse rendre à sa mère. Sido retrouvera-t-elle un jour sa maison ? Il faudrait pouvoir convaincre les héritiers du docteur Muesser. Déjà, le *« jardin-d'en-bas »* s'est transformé en piscine...

La mairie de Saint-Sauveur a pu acquérir le château en 1982, et l'Association du château s'est créée. Cette gentilhommière du dix-septième siècle est immense, délabrée. On voudrait y abriter le Musée Colette, y reconstituer l'appartement du Palais-Royal, ouvrir dans deux ans. Il faut beaucoup d'argent, et il semble y avoir pas mal de tiraillements, notamment parmi les héritiers, entre le côté Jouvenel et le côté Goudeket. Et Sido et Colette seraient tellement plus heureuses chez elles, rue de l'Hospice ! On croit entendre Sido : « Qu'est-ce que nous irions faire, au château, Minet-Chéri ? Et mon jardin ? Et mes bêtes ? Je ne m'y retrouverais plus, là-haut, dans ces grandes pièces sans soleil ! »

de notre envoyée spéciale
Lise Bloch-Morhange

► Les citations sont extraites de *la Maison de Claudine* et de *Sido*. L'exposition « Chez Sido » a lieu au château de Saint-Sauveur jusqu'au 30 septembre. Visites de 10 heures à 12 heures, et de 14 heures à 18 heures.

Tunis, les mousquetaires du bey

Suite de la page 27

Bien des meurtriers et des victimes. émirs de la même lignée s'entrassassinant, reposent dans ce décor plus operette mauresque que nature... Quel formidable forban que le fondateur même de la dynastie (2). Hussein, soldat grec de fortune passé à l'islam par intérêt. promu agha des spahis, marié entre autres à une Corse enlevée dans son île. alors gênoise, par les audacieux corsaires (ou pirates) de Tunis!

Ensuite, pour les successeurs, tout de même moins à l'emporte-pièce que l'ancêtre éponyme, ce furent près de deux siècles de révérences et de coups fourrés pour échapper, sans en avoir trop l'air, à l'Empire ottoman... et aboutir finalement. en 1881. dans la nasse française. La Turquie tenait à Tunis, au point qu'elle ne reconnut qu'en 1920 le protectorat français sur l'ancienne « Régence barbaresque »...

Les Français trouvèrent un pays d'un million d'habitants – il y en a huit millions en 1992 – avec une capitale de cent mille habitants – elle en compte maintenant près de deux millions. dont cent mille dans la médina. où la population est donc restée au même niveau, – le tout dans un état de déshérence économique assez marquée. Mais les Husséinides, tel Bourguiba cent ans plus tard. s'étaient piqués de modernité : dès 1846 – deux ans avant la France. – ils avaient aboli l'esclavage ; la Constitution de 1857 établit l'égalité fiscale ; 1875 vit la création du premier collège franco-arabe, etc.

« *De toute façon,* estime en son for intérieur notre expert venu du Nord. *un système politique qui a pratiqué une architecture aussi humaine, aussi harmonieuse, ne peut pas avoir été vraiment mauvais.* » Et il lève les yeux vers le carré de ciel qu'accorde en propre à chaque foyer la cour intérieure arabo-islamique, se remémorant ses calculs de début de carrière sur le Vieux-Tunis, à partir de photos aériennes, prouvant que les patios y représentent plus de 20 % de l'espace habité.

Après la *aaja*, omelette pimentée où se mêlent tomates et saucisses sans porc, le maçon, qui n'a jamais bu une goutte d'alcool de sa vie, a fait apporter à son ex-patron un flacon de vin de Kélibia, ce curieux muscat sec tiré des raisins du cap Bon. Ensuite, les jeunes ont demandé l'autorisation d'allumer la télévision, cachée jusque-là sous un épais napperon brodé. Un « *programme français de France* » est apparu : en bras de chemise, M. Robert Fitzpatrick, pédégé d'Euro Disney, distillait de Marne-la-Vallée quelques vacheries polies sur les grévistes du métro parisien et sur les paysans bloqueurs de routes qui venaient d'empêcher écoliers d'un côté, handicapés de l'autre d'accéder à Mickey-Ville. L'auditoire tunisien a basculé d'un bloc du côté de la souris de papa Walt. L'américanisation *via* la francophonie...

Seul le paterfamilias a senti l'irritation de celui qu'il connaît depuis vingt-cinq ans et il lui a glissé : « *Reviens demain, nous écouterons ensemble sur la télé tunisienne le concert de* malouf (3) *de la Rachidia. Encore un cadeau des ancêtres !* »

Et, en raccompagnant son hôte à travers ces venelles de la médina aux noms chargés d'histoires oubliées – rue des Négresses, impasse du Missionnaire, rue du Persan, – le Tunisois lui a tracé un rapide profil de ce Mohamed Rachid, prince mélomane et éphémère – il ne régna que de 1756 à 1759 – dont le patronage fut naturellement choisi en 1934 lors de la création de ce qui allait devenir le plus prisé des orchestres maghrébins. Et puis le « mousquetaire du bey » est rentré chez lui dormir du sommeil du juste.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Peroncel-Hugoz

(2) Mohamed-Salah Mzali, *l'Hérédité dans la dynastie husseinide (1705-1957)*. Maison tunisienne de l'édition, 1969.

(3) Musique classique arabe héritée de l'Andalousie musulmane dont la pratique s'est notamment perpétuée à Tunis et en Tripolitaine.



Y. GELLIE - P. MAITRE/ODYSSEY

Urbanistes à contre-courant

CONTRAIREMENT à d'autres organismes du même type qui, au Caire ou à Alger, se sont donné pour mission la protection des édifices islamiques, mais les trois quarts du temps se contentent d'incantations, l'Association pour la sauvegarde de la médina de Tunis (ASM) (1) compte à son actif le sauvetage de plusieurs palais et demeures et la réhabilitation harmonieuse de deux secteurs anciens de la capitale tunisienne, la Hafsia et Halfaouine-Bab-Souika.

Aussi l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Banque mondiale, Antenne 2 – la chaîne publique française est diffusée en Tunisie – et une foule de personnalités culturelles arabes et européennes ont-elles volontiers participé aux diverses manifestations scientifiques ou artistiques qui viennent de marquer à Tunis le vingt-cinquième anniversaire de l'ASM.

Un classement de l'ensemble de la médina tunisoise au Patrimoine mondial par l'UNESCO et deux prestigieux prix Aga-Khan d'architecture islamique en 1983 (réaménagement de la Hafsia) et en 1989 (innovations architecturales dans le respect des canons de l'art musulman) avaient déjà reconnu la qualité du travail de la soixantaine de personnes – dont moins de dix architectes ou urbanistes – composant l'équipe de Dar Lasram, ancien hôtel particulier arabe remis en état par l'ASM qui y a établi son siège. A l'origine de cette association fonctionnant sous l'aile municipale, le combat, alors à contre-courant, de deux archéologues tunisiens, Mohamed Fendri et Slimane Zbiss, et de feu l'historien de l'art français Jacques Revault. En 1967, l'état d'esprit de la plupart des dirigeants politiques tunisiens « modernistes » penchait plus pour un démantèlement progressif du Vieux-Tunis que pour sa mise en valeur. Les pionniers de l'ASM et leurs successeurs durent donc démontrer que la ville arabe pouvait être plus utile en restant elle-même, naturellement au prix de quelques sacrifices comme la destruction d'immeubles taudifiés.

En 1973, l'ASM faillit bien disparaître, ou pis être réduite au rang d'organe bureaucratique, à l'instar de presque toutes ses pareilles des métropoles islamiques ; les édiles tunisois trouvaient que les architectes ne se préoccupaient pas assez *d'« embellissements touristiques »*... Sans parler d'autres architectes, étrangers ceux-là, venus ranimer les velléités gouvernementales d'« haussmannisation » d'une partie de la médina...

En 1980, l'entrée en politique municipale d'un conservateur de musée bagarreur, Abdelaziz Daouletli, permit la relance de l'association. L'actuel maire de Tunis et président de l'ASM, Mohamed-Ali Bouleymane (ancien secrétaire d'Etat à l'habitat), paraît apporter un large soutien à ce petit groupement de spécialistes alors qu'ils inaugurent dans une nouvelle phase particulièrement délicate de leur action : le sort des *oukala*, immeubles populaires locatifs souvent d'un intérêt architectural et historique indéniable, mais toujours habités et la plupart du temps en très mauvais état...

Viendra plus tard sans doute la question de la ci-devant « ville européenne » dont les vertus urbanistiques et esthétiques commencent à être reconnues : le théâtre Belle Epoque, avec ses femmes nues surplombant l'avenue Bourguiba, vient d'être classé.

Des concours financiers extérieurs sont évidemment nécessaires. La rénovation de la Hafsia (une centaine d'appartements et autant de boutiques) a coûté environ 80 millions de francs, dont 40 % financés par la Banque mondiale. En dépit de la présence depuis 1980 d'un Français, l'architecte et urbaniste Denis Lesage, apparemment bien intégré au sein du collège d'experts de l'ASM, la France officielle n'a jusqu'à présent porté qu'un léger intérêt aux entreprises menées en faveur de la médina de Tunis, pourtant assez exemplaires.

J.-P. P.-H.

(1) ASM, Dar Lasram, 24, rue du Tribunal, 1006-Tunis.

▶ Outre les trois tomes de Jacques Revault sur *Palais et demeures de Tunis* (Centre national français de la recherche scientifique), le livre-album du Tunisien Jellal Abdelkafi ; *la Médina de Tunis* (CNRS) constitue un panorama à peu près complet de l'histoire architecturale et urbanistique de l'ancienne capitale du bey et en même temps une étude critique du travail de l'Association pour la sauvegarde de la médina (préface de l'orientaliste André Raymond).

▶ L'*Histoire de Tunis* des orientalistes français de la première partie du dix-neuvième siècle Jean-Jacques Marcel et le docteur Louis Frank a été republiée par les éditions tunisoises Bouslama. *Les Impressions de voyage* d'Alexandre Dumas à Tunis en 1846 ont été reprises par les éditions Ibn Charaf. Ces deux livres sont en vente dans toutes les librairies du centre de Tunis.

« Le Monde sans visa » a publié le 23 septembre 1990 une enquête de Jean-Louis Perrier sur le travail de l'ASM « Entre médina et Halfaouine ».

Les éditions de la Manufacture, à Besançon, viennent de mettre en vente *le Guide de la Tunisie* de Pierre Gresser et Jacques Fontaine (illustré en couleurs, 390 p., 150 F).

▶ Le film franco-tunisien *Halfaouine, l'enfant des terrasses*, de Farid Boughedir, sera programmé en soirée mardi 21 juillet par A 2 et suivi d'une émission historico-artistique de Frédéric Mitterrand « Tunis chante et danse ».

COURRIER

Soleil noir de l'exil

« Pour la mémoire et l'édification des générations à venir, nous écrit M. Yves Ducoudray, de Saint-Denis de la Réunion, après la publication de l'article intitulé « Soleil noir sur Gorée » dans « le Monde sans visa » du 21 mars, *souhaitons que cet îlot maudit demeure protégé et montré à tous.* »

Evoquant le lieu de déportation d'Amadou Bamba, fondateur du mouridisme et créateur de la ville sainte de Touba, M. Ducoudray écrit : *« Je doute qu'il ait pu être déporté dans une des rares îles situées au large du Gabon. Celles-ci, Sao-Tomé et Principe ou encore Pagalu, appartenaient au Portugal ou à l'Espagne, pays que l'administration française n'avait aucune raison de solliciter pour y héberger, sur leur territoire colonial, un exilé sénégalais. L'Empire français disposait de suffisamment de terres entourées d'eau pour cela !*

J'ai le sentiment qu'il pourrait s'agir plutôt d'une île qui se trouve à l'intérieur du Gabon, sur l'Ogooué, à la hauteur de la ville de N'Djolé. C'est sur cette même île que Samory fut déporté et qu'il y finit ses jours. La question reste posée. »

Rio dans la lumière

Après la publication, dans « le Monde sans visa » du 30 mai, de l'article consacré à Rio-de-Janeiro, M. Jean Gantier, de Paris, nous a fait parvenir une lettre dont nous publions les passages suivants :

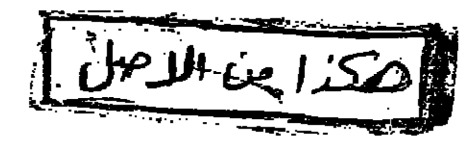
(...) Sans doute toute grande métropole internationale a, disons, ses zones d'ombre, et Rio, bien entendu, ne fait pas exception. Mais pourquoi ne voir qu'elles ? Que penserait-on d'un correspondant étranger faisant subir à Paris le même traitement ?

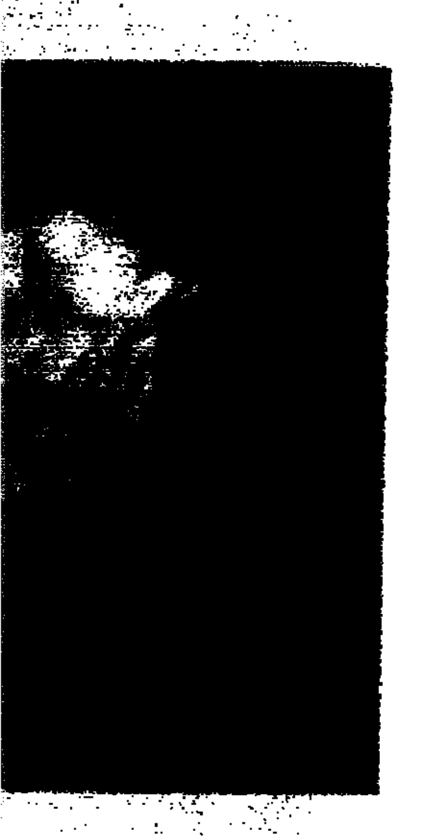
Rio, où, à la suite sans doute de mes lectures, je m'étais rendu avec beaucoup d'appréhension, m'est apparue bien différente de ce que j'imaginais. J'y ai côtoyé des foules fort sympathiques et n'ai jamais éprouvé le sentiment du moindre danger, aussi bien de jour dans les quartiers animés que, de nuit, sur la plage à peu près déserte de Copacabana. Rien ne me semble plus éloigné que Rio d'une ville « rongée d'aigreur » ! Il m'a également semblé que, dans de nombreux domaines : gentillesse et bonne humeur des habitants, propreté des rues, absence totale de mendicité, l'ancienne capitale du Brésil pouvait se comparer très favorablement avec notre propre capitale (...).

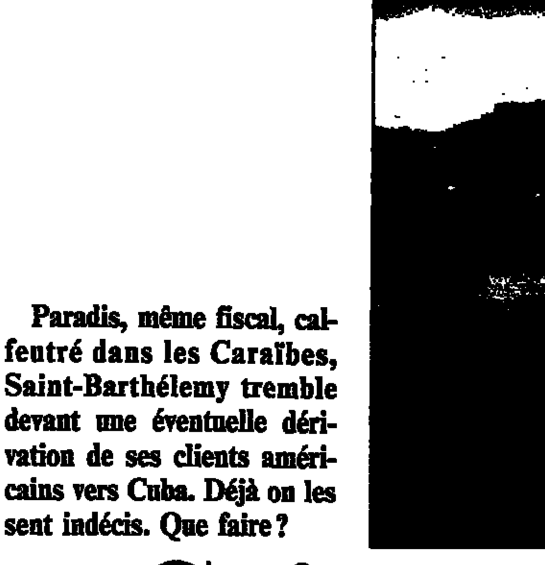
Le Horn de Drake

M. François Collomb-Clerc, du Chesnay, nous a fait parvenir la lettre suivante :

« La bataille du Horn » (« le Monde sans visa » du 13 juin) retrace la vie aventureuse des anciens cap-horniers. Cependant, on peut regretter que l'auteur n'ait pas rendu à Francis Drake les honneurs qui lui sont dus. Car le célèbre Anglais fut bien le premier à passer dans le Pacifique en doublant le fameux cap, il est vrai sans le voir. En hommage à cet exploit, l'étranglement de l'océan Austral, entre Terre de Feu et péninsule antarctique, porte d'ailleurs le nom de « passage de Drake ». Cornelius Schouten, que vous mentionnez, n'est donc pas l'inventeur du passage. Ce qui, bien sûr, n'enlève rien à ses mérites propres. »









BOSSUT - PICAT - C. HOAQUI

Paradis, même fiscal, calfeutré dans les Caraïbes, Saint-Barthélemy tremble devant une éventuelle dérivation de ses clients américains vers Cuba. Déjà on les sent indécis. Que faire ?

Saint-Barthélemy, priez pour eux

CE pourrait être le Pays imaginaire de *Peter Pan*, avec la crique des Pirates et, même, la fée Clochette. On l'a rencontrée. Il lui arrive de lancer ses souliers dans un bateau avant d'y sauter elle-même et que l'un d'eux, alors, tombe à l'eau. Dans ce cas, elle s'excuse, se dénude (à un rien près) et plonge dans l'onde céruléenne. Ce n'est pas l'office du tourisme local qui exagère, c'est Sidonie qui tient à ses ballerines. D'où il ressort qu'on peut vivre au milieu des milliardaires, accompagner des sorties en mer d'une demi-journée au prix d'un Paris-Guadeloupe (en classe économique) et ne pas jeter l'argent par les hublots.

Saint-Barthélemy, 25 kilomètres carrés, cinq mille quarante-trois habitants au dernier recensement, est un îlot posé sur la mer des Caraïbes, touché un jour de 1957 par un thaumaturge nommé David Rockefeller. Alors que les Saint-Barths commençaient à abandonner en nombre ce site aride où leurs ancêtres avaient abordé trois siècles avant et où le... commerce, favorisé *par le statut de port franc*, ne suffisait plus à nourrir leur petit monde, l'arrivée du magnat du pétrole a changé leur destin. Un bonheur ne venant jamais seul, David Rockefeller a amené des amis, qui se recrutent souvent dans les mêmes catégories de revenus. Les « mornes » de l'île se sont garnis de villas plus ou moins somptueusement inspirées du style caraïbe, et les comptes en banque des Saint-Barths, de dollars. Ils sont français par le passeport, guadeloupéens pour l'administration, américains par le fiduciaire.

A dix minutes d'avion de Saint-Martin, île franco-néerlandaise aux atouts touristiques également nombreux, mais hantée par des businessmen d'un genre particulier, Saint-Barthélemy est un havre de prospérité tranquille. L'île ayant appartenu à la Suède, qui l'a cédée à la France par traité en 1878, le port s'appelle Gustavia. On en fait le tour en deux coups de volant, à bord d'une sorte de voiture-jouet, une Mini-Moke, à moins qu'on ne préfère un 4 × 4 Suzuki, lequel donne à penser qu'on occupe une villa d'accès difficile en haut d'un raidillon. Les maisons Hermès, Cartier, Manuel Canovas ou Gucci ont ici pignon sur rue, ce qui rassure les uns et dépayse les autres. S'il fait soif, on a le choix entre le Sélect, qui ne l'est pas assez au goût de certains, et le Bar de l'oubli, qui fait roman facile et où, d'ailleurs, un consommateur attablé devant un micro-ordinateur et une bière en commence un. Ce Disneyland grandeur nature transporte le visiteur dans un non-lieu un peu inquiétant. Les plus honnêtes ne dissimulent pas que l'attrait de l'île sur les riches Américains doit beaucoup au fait que les Noirs y sont quasi inexistants. Les plages sont nacrées, les cocotiers sont langoureusement inclinés, la mer est transparente et bleue, le vieux pêcheur – face burinée, jambes arquées, pantalon roulé aux genoux – débite ses histoires, la température varie, au long de l'année, entre 25 et 28 degrés. Dans un coin près du port, la centrale électrique, l'usine de dessalement de l'eau de mer et les réservoirs d'hydrocarburants sont propres comme un sou neuf. Le cambouis est interdit de séjour. Les soirées s'enchaînent aux matinées sans début ni fin. C'est l'univers impitoyable d'un spot de publicité. On cherche des yeux le réfrigérateur où le yaourt fatal attend l'héroïne.

Pour toucher terre, l'un des moyens sûrs est d'entrer dans le bazar d'Alexandre Magras, maire de la commune après la guerre et titulaire d'un des douze ou treize patronymes que se partagent les autochtones. Le sien vient sans doute de la région nantaise, encore qu'il puisse s'agir de la francisation d'un lointain McGraw irlandais. Au mur, sous verre, une lettre du général de Gaulle, datant de 1956, remercie l'édile de l'époque pour son salut et lui présente des excuses pour n'avoir *pas trouvé le temps, en pleine traversée du désert*, d'un détour par Saint-Barthélemy. Dans ces années-là, les chefs saint-barths étaient gaullistes et se différenciaient de ceux de Saint-Martin, dont on assure même qu'ils n'avaient pas hésité à commercer avec les sous-marins allemands en maraude dans la zone.

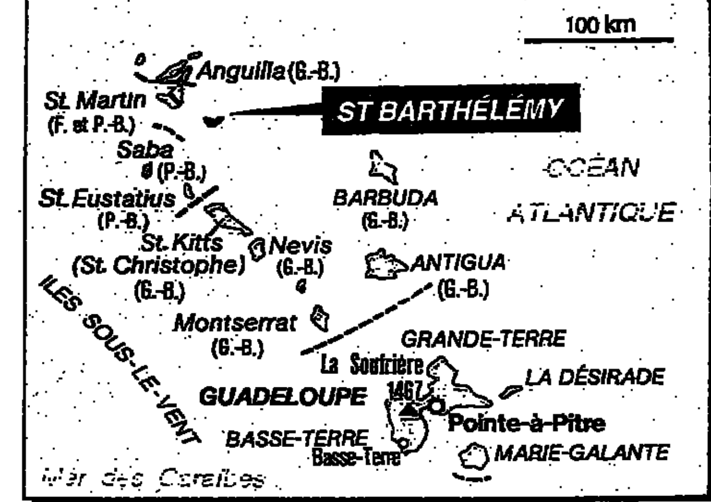
Alexandre Magras a vu arriver Rockefeller. *« Il venait chez moi – il n'y avait pas d'autre boutique,– en short, acheter le bordeaux, qu'on vendait en bonbonnes »*, se souvient-il. Le morceau d'île que le mythique américain avait acheté, 27 hectares au lieu-dit Colombier, lui avait coûté 32 500 dollars, soit 11 millions de francs de l'époque (110 000 francs d'aujourd'hui). Il en vaut facilement mille fois plus de nos jours. Pour aménager son parc et construire sa maison, qui fait penser à la villa du mont Rushmore dans *la Mort aux trousses*, il avait employé jusqu'à cent trois personnes. L'aubaine avait fait revenir de Saint-Thomas, l'une des îles Vierges voisines, de jeunes Saint-Barths qui s'y étaient exilés. Rockefeller avait été rejoint par des membres de son club, tels Du Pont de Nemours, qu'on ne présente pas, ou Edmond de Rothschild.

Fidel Castro a été le second bienfaiteur de l'île. En prenant le pouvoir à La Havane en 1959, les révolutionnaires cubains ont fait fuir les riches Américains de ce qui était leur lieu de villégiature préféré dans les Caraïbes. Saint-Barthélemy s'est peuplée de *tycoons* et de vedettes de cinéma en mal d'intimité et de discrétion, à commencer par la plus discrète de toutes, Greta Garbo, suivie par Robert Mitchum, Montgomery Clift, aujourd'hui Jane Fonda. L'intimité est respectée. Jacques Foccart, ancien conseiller du général de Gaulle pour les affaires africaines, a depuis longtemps sa maison à Gustavia ; Edouard Balladur, Jacques et Bernard Attali sont des visiteurs réguliers. Il y a encore des gens qui prétendent ne pas savoir si David Rockefeller est toujours propriétaire de Colombier, alors qu'il l'a vendu en 1987. Aucune difficulté, en revanche, pour apprendre que Michel Charasse séjourne volontiers dans l'île : les Saint-Barths étant affectés d'une allergie chronique à l'impôt, la personnalité du ministre du budget leur inspire toutes sortes de plaisanteries et de ragots.

En vertu du traité de cession de l'île à la France par la Suède (elle avait été successivement française, britannique, de nouveau française, puis suédoise), Saint-Barthélemy est un port franc. La seule taxe qui y soit perçue est un droit de quai de 4 % *ad valorem* sur toutes les marchandises qui y entrent, taxe qui selon le maire, Daniel Blanchard, couvre 30 % à 35 % du budget de la commune (le reste provient de diverses dotations et subventions de la région, de l'Etat et de la Communauté européenne). Compte tenu des distances, les prix sont élevés et justifient, aux yeux des Saint-Barths, l'absence d'impôts. Le Conseil d'Etat a jugé qu'à défaut d'impôts indirects, les habitants sont néanmoins redevables de l'impôt sur le revenu. Le Conseil d'Etat, vu de Saint-Barthélemy, n'est pas très impressionnant. Un jour, un métropolitain (un « maudit corbeau », dans le parler local), qui venait de s'installer ici, a rempli sa déclaration de revenus. Il a été prié de se défaire de cette mauvaise habitude.

A Corossol, Ingénu Magras a, lui aussi, des souvenirs. Ceux de l'époque où il allait pêcher avec son père sur une saintoise, petite barque à rames sur laquelle on hissait une voile lorsque le vent s'y prêtait. La pêche la nuit, l'école le jour, Ingénu avait du mal à garder les yeux ouverts. Il avait le regard assez vif, cependant, pour distinguer les coquillages, dont il se mit à faire collection. Et d'écrire à New-York pour lier connaissance avec d'autres amateurs. Il y a consacré sa vie, revenant toujours dans son hameau de Corossol, celui où l'on peut encore voir des « Normandes » (ainsi les autochtones furent-ils étiquetés pour justifier l'achat de l'île par la Suède en 1785) revêtir une coiffe traditionnelle et tresser le latanier. Ne plus confondre le latanier et le palmier est chez le visiteur, aux yeux des habitants, le signe d'un progrès certain sur la voie de l'assimilation, au moins une politesse.

Le musée d'Ingénu Magras est une des curiosités de l'île. L'entrée coûte 20 francs. Son propriétaire n'a jamais reçu un centime de subventions, mais il a réuni la deuxième collection du monde après celle de Tokyo. Il construit aussi des maquettes de bateaux, comme celle d'une goélette ressemblant à celle que le cyclone de 1950 lui avait enlevée. Les Saint-Barths transportaient sur ces goélettes et sloops, vers la Guadeloupe distante de 250 kilomètres, le sel de leur saline, du bétail venu des îles environnantes et diverses marchandises. *« On mettait huit jours pour faire le voyage, quelquefois plus*, se rappelle-t-il. *Il arrivait qu'on reste encalminé au large de la Guadeloupe et qu'un courant nous fasse dériver. Peu de vivres, pas d'eau, c'était rude. »* Bien des choses ont changé depuis. *« Pour ça, oui !* dit Ingénu. *Savoir si ça a changé en bien... »*



Le Saint-Barth réputé le plus riche de l'île, Hyppolite Lédée, a fêté récemment son douzième milliard de francs (anciens). Il possède le terrain sur lequel est installé l'aérodrome, ainsi que celui du centre commercial voisin. Comme l'hôpital de Gustavia ne donne pas toute satisfaction et que les jeunes mères, par exemple, doivent aller accoucher à la Guadeloupe en cas de complications, le fils d'Hyppolite, Stéphane, qui est médecin, envisage de créer une clinique privée sur l'un des terrains de son père. Le professeur Luc Montagnier – le découvreur du sida,– qui a des intérêts dans l'île, a été approché pour s'associer à cet ambitieux projet. Les mauvaises langues disent que tout cela n'a pas d'autre but que de viabiliser un terrain à moindres frais pour y installer, en définitive, un nouveau centre commercial.

Les mauvaises langues sont légion. Elles sifflent particulièrement autour de Rémy de Haenen, maire de 1960 à 1975, année où il avait dû battre en retraite devant une quasi-émeute. Les autorités, débordées, avaient fait venir des CRS et des gendarmes mobiles *« et, même, un bateau de guerre, le* Francis-Garnier, *basé à Fort-de-France »*, se rappelle Sony Brin, qui dirige Radio-Saint-Barth. Replié sur son rocher d'Eden-Rock, dans la baie de Saint-Jean, Rémy de Haenen maugrée contre les Pierre Messmer, Valéry Giscard d'Estaing et Olivier Stirn, qui, à l'entendre, n'avaient rien compris à ce qui se passait alors. Il n'en fait pas une affaire. A soixante-quinze ans, cet aventurier aux racines franco-anglo-autrichiennes, qui avait le premier posé un avion sur l'île en 1945, pilote toujours le sien pour des escapades à Saint-Domingue. Il entretient un séduisant mystère sur ses aventures dominico-vénézuéliennes : en délicatesse avec Rafael Trujillo, trente ans dictateur de Saint-Domingue ; ami de Romulo Betancourt, ancien homme fort de Caracas.

Les Saint-Barths ont aujourd'hui deux sujets de préoccupation majeurs. D'abord, ils en ont assez de voir des « étrangers » profiter de la défiscalisation des investissements dans les DOM pour construire des hôtels et des restaurants à tout va. Il y aurait bien un moyen de limiter ces constructions, ce serait que le conseil municipal adopte un règlement, ce que l'on appelle partout ailleurs un plan d'occupation des sols, bref, un POS. Malheureux ! La dernière fois qu'il en a été question, il y a deux ans, Daniel Blanchard, le maire, s'est retrouvé en minorité, avec « consultation populaire » à l'appui. Ses trois prédécesseurs – Alexandre Magras, Rémy de Haenen et Charles Querrard – appuyaient les opposants. Limiter la constructibilité à 2 000 mètres carrés de terrain ? Mais, alors, certains enfants saint-barths, devenus grands, auraient pu bâtir leur maison, d'autres pas ? Les uns seraient riches, les *autres posséderaient un patrimoine* sans valeur ?

Faute de POS, le sous-préfet des « îles du Nord » (Saint-Martin et Saint-Barthélemy), par délégation du préfet de la Guadeloupe, tranche entre le maire et la direction départementale de l'équipement, en faveur de cette dernière, les désaccords sur les permis de construire. Le maire attaque ces décisions devant le tribunal administratif de Pointe-à-Pitre. La situation est si embrouillée que la présidente du tribunal vient sur place pour essayer de se faire une idée. Certains permis sont confirmés, d'autres annulés. Le droit d'appel devant le Conseil d'Etat est utilisé au cas par cas.

Préserver l'environnement – limiter, par exemple, le nombre d'automobiles, ce qui est juridiquement délicat – paraît d'autant plus souhaitable que les Américains sont un peu moins assidus, depuis un an et demi, dans l'île et que chacun redoute le moment où, selon toute probabilité, Cuba se rouvrira au tourisme. Si les villas mirifiques se répartissent par moitiés entre propriétaires américains et européens (principalement français), les locataires et les clients des hôtels viennent, eux, des Etats-Unis à 80 % ou 90 %. C'est la deuxième inquiétude des Saint-Barths. Aussi cherchent-ils à corriger la réputation de « paradis pour milliardaires », qui s'attache à leur île, et à se faire connaître en Europe. Qu'on se le dise : les prix des billets d'avion ont baissé ; par Pointe-à-Pitre ou Saint-Martin, le voyage n'est pas si long, et pour peu que l'on renonce à la villa de Gatsby et au palace de Joan Collins, on peut s'offrir le Pays imaginaire pour un prix... moins exagéré qu'on ne pense.

De notre envoyé spécial
Patrick Jarreau

Guide

• De Paris, on gagne Saint-Barthélemy par Pointe-à-Pitre (vols réguliers Air France, Air Outre-Mer ou Air Guadeloupe, de 3 590 francs à 7 410 francs, aller-retour, selon les périodes) ou par Saint-Martin (vols Air France trois fois par semaine, de 3 700 francs à 7 410 francs). Les liaisons sont assurées par Windward et Air Saint-Barth au départ de Saint-Martin (environ 400 francs aller-retour) et au départ de Pointe-à-Pitre par Air Guadeloupe et Air Saint-Barth (960 francs aller-retour).

Louer une villa peut se faire par l'intermédiaire de l'agence Sibarth, que dirige Mme Brook Lacour (BP 55, Gustavia, 97098 Saint-Barthélemy Cedex ; tél : (19-590) 27-62-38 ; fax : 27-60-52). Il n'existe pas d'organisme centralisant les réservations d'hôtel. Les prix de ceux-ci sont très variables selon les catégories et la saison, la « haute saison » se situant entre le 15 décembre et le 15 avril (la semaine la plus chère est celle des fêtes de fin d'année). Pour la période du 12 avril au 19 décembre 1992, M. Guy Turbé propose, en ses Saint-Barth's Beach Hotel et Grand-Cul-de-Sac Beach Hotel, des forfaits allant de 1 515 francs à 1 770 francs pour trois nuits, location de voiture comprise (il propose aussi des villas, de 2 920 francs à 5 080 francs pour trois nuits, location d'auto comprise).

On peut se procurer la liste complète des hôtels à l'Office départemental de tourisme de la Guadeloupe (5, square de la Banque, 97110 Pointe-à-Pitre ; tél : (19-590) 82-09-30 ; fax : 83-89-22) ou à l'Office municipal du tourisme de Saint-Barthélemy (97095 Saint-Barthélemy Cedex : tél : 27-60-08 ; fax : 27-71-77). Enfin l'agence spécialisée sur Saint-Barthélemy et les îles environnantes est Saint-Barth Voyages (4, avenue Joffre, 94160 Saint-Mandé ; tél. : (1) 43-65-78-78 ; fax : 43-98-33-38). •

Bridge

nº 1491

LA DÉFENSE DE FRITZI

Longtemps le jeu de flanc a été le talon d'Achille des championnes, mais ce n'était pas le cas de Rixi Markus et de Fritzi Gordon qui, lors du championnat du monde par paires de 1962 était en Ouest dans la donne suivante.

♠ A V 6 5 4
♡ R 10 8
◇ 7 5 48
♣ R 7

♠ 8 3
♡ V 9 6 2
◇ D V 10
♣ 10 8 3 2

♠ 9
♡ D 7 4
◇ 8 6 3 2
♣ V 9 6 5 4

♠ R D 10 7 2
♡ A 5 3
◇ A R 9
♣ A D

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
X	F. Gordon	Y...	R. Markus
2 ♠	passe	3 ♠	passe
4 ♠	passe	4 SA	passe
5 ♠	passe	6 ♠	passe...

Ouest entame la Dame de Carreau, Sud prend du Roi, tire le Roi et la Dame de Pique (Est défaussant le 4 de Trèfle), puis l'As de Trèfle, la Dame de Trèfle, l'As de Carreau et son dernier Carreau (le 9) pour le Valet de Carreau d'Ouest. *Comment Fritzi Gordon a-t-elle joué* pour faire chuter ce PETIT CHELEM A PIQUE?

Réponse :

Fritzi connaissait maintenant toute la main du déclarant, et le *problème pour ne pas jouer* Trèfle dans coup et défausse était d'essayer de *faire une levée à Cœur* avec la Dame troisième en Est (car, si Sud a A D x à Cœur, il n'y a plus rien à faire). Comment assurer une levée à Cœur? Si Ouest joue le 2 de Cœur, le déclarant fournira le 8 du mort, prendra la Dame de Cœur avec l'As et fera ensuite l'impasse au Valet. Fritzi a donc contre-attaqué *le Valet de Cœur* et Sud n'a pu trouver sa douzième levée...

UNE VARIANTE DE BUFFALO

Le coup de Buffalo est facile quand on regarde les quatre jeux ; en revanche, à la table, il n'est simple *«qu'à condition d'y... penser»*! Voici une illustration de cette technique. Elle a permis au déclarant de faire deux levées de mieux et le top au cours du Festival de la *Costa Brava à Lloret de Mar l'année* dernière.

♠ D V 9 7 6 3
♡ V 2
◇ A 8
♣ 5 3 2

♠ 8 5
♡ R D 5 4 3
◇ V 10 7 2
♣ 10 4

♠ 10 4
♡ 9 8
◇ 6 5 4 3
♣ A R D V 6

♠ A R 2
♡ A 10 7 6
◇ R D 9
♣ 9 8 7

Ann. : S. don. N-S vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Fern.	X	Lara	Y
1 SA	passe	2 ♡	passe
2 ♠	passe	4 ♠	passe...

Ouest ayant fait l'entame normale du Roi de Cœur pour le 9 d'Est, *comment Fernandez en Sud a-t-il gagné* QUATRE PIQUES avec *deux levées de mieux* contre toute défense?

Note sur les enchères

La main de Nord est un cas typique où, sur l'ouverture de «1 SA», le Texas est utile car il permet de faire jouer par Sud le contrat de «4 Piques». En effet, Nord n'a pas de fourchette tandis que Sud peut en avoir. Il vaut donc mieux que ce soit *Sud* qui reçoive l'entame s'il a par exemple un *Roi de Cœur* ou un Roi de Trèfle en l'air (ce qui n'était pas le cas).

Quant à Est, on comprend que, même non vulnérable, il n'ait pas pris le risque de dire «3 Trèfles» pour indiquer l'entame.

COURRIER DES LECTEURS

Le respect des autres

«Dans mon club, certains joueurs veulent utiliser avec quelques partenaires des conventions que je ne connais pas. En ont-ils le droit, demande R.M.... ?»

Certainement pas si l'on veut respecter le fair-play, même si ceux qui emploient des conventions spéciales s'efforcent de les expliquer. Comment, en effet, faire comprendre en quelques secondes aux adversaires la signification d'enchères artificielles que leurs utilisateurs eux-mêmes connaissent parfois plus ou moins bien?

Certains joueurs de tournoi font des tops grâce à des gadgets contre lesquels leurs adversaires ne savent pas lutter, et certains même croient pouvoir s'en vanter...

Philippe Brugnon

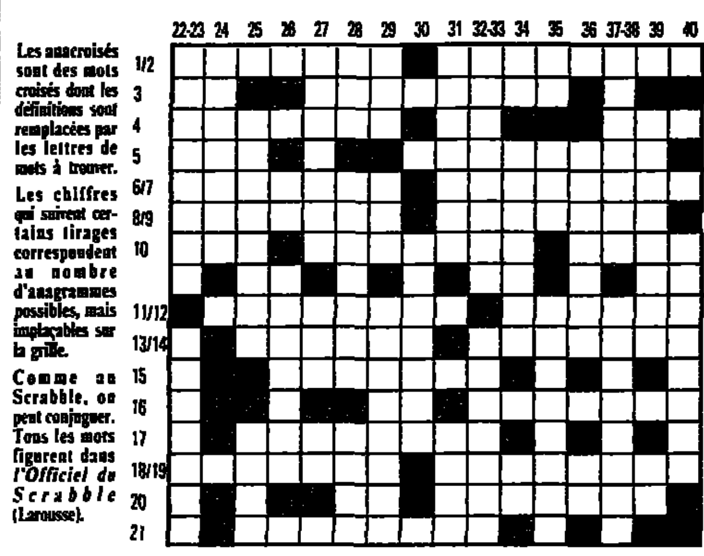
Anacroisés (R)

nº 722

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. CEIJSTU. – 2. AEIIPSSZ. – 3. ABELORST. – 4. CIMNORS. – 5. CEEEJRTU. – 6. DEEOSXY. – 7. AEEHINNT. – 8. EENNORS. – 9. BEEILLS (+ 1). – 10. CINOSST. – 11. ABCEHNRS. – 12. EEEIPR. – 13. EEIPRU. – 14. ACIRSST. – 15. EEEINPR. – 16. CILORTU. – 17. AACDEILM. – 18. EIILNOS. – 19. EEEENNRT. – 20. AEEIRRS (+ 2). – 21. AEOPSSSU (+ 1).

VERTICALEMENT

22. ABEEJMOR. – 23. CEIPRTV. – 24. AEINSUX (+ 2). – 25. CEELRSTY. – 26. AEEHPPS. – 27. EILNOST. – 28. CEENNOR (+ 3). – 29. AEHINTTU. – 30. EMNRSTU (+ 1). – 31. AABIJNP. – 32. ABEEIINT. – 33. CCEEIST. – 34. CEEHRST (+ 1). – 35. AEEIPRTU (+ 2). – 36. EEEILNS (+ 3). – 37. EIINOSU. – 38. EIINOOST. – 39. AEEPRRSS (+ 2).– 40. EEELLNTU.

SOLUTION DU Nº 721

1. SEULETS. – 2. AERATEUR. – 3. SEYANTES (SAYNETES ASSEYENT ESSAYENT). – 4. ROSATES (ESSORAT ROTASSE SERTAOS TOSSERA). – 5. GANOIDES (DIAGNOSE). – 6. ULLUQUE. – 7. TENICIDE. – 8. TANGAGE (GAGEANT). – 9. OCELLE (COLLEE). – 10. TENTAS (ETANTS NATTES TANTES). – 11. MIREUSES (RIMEUSES). – 12. ELIMENT (LIEMENT). – 13. ARENACEE. – 14. IAMBIQUE. – 15. ETIQUES (EQUITES QUIETES). – 16. ARENAIRE, qui croît dans le sable (ENRAIERA). – 17. ASPERGE (ARPEGES PEAGERS PRESAGE). – 18. TERASPIC (PACTISER...). – 19. TINAMOU (MANITOU). – 20. SCELERAT (RECTALES). – 21. SURCUIT. – 22. ETETANT (ATTENTE ENTETAT). – 23. ATHLETES (HATELETS). – 24. URSULINE. – 25. GNOMIQUE. – 26. ESTOQUAT (TOQUATES). – 27. GARNIE (GAINER...). – 28. SYSTEMES. – 29. TASSEAU. – 30. ANGSTROM. – 31. ABLATES, sublimes un matériau pour fusées (BATELAS BASALTE ETABLAS). – 32. CIPRIERE, marécage à cipres (cyprès chauves). – 33. RENONCER (ENCORNER). – 34. EQUERRE. – 35. ASOCIALE. – 36. AERASSE (ARASEES). – 37. ENDUISES (DESUNIES DINEUSES SUEDINES). – 38. EMERISA (MARIEES AREISME EMIERAS SEMERAI). – 39. ROSIERES (ROSSERIE).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

nº 434

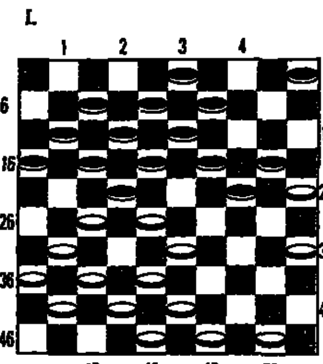
LE COIN DU DÉBUTANT

Coup de pointe

Pour une attaque par menace de prise de deux ou de plusieurs pions, l'adversaire réplique par une attaque irrésistible sur un pion dans le but d'ouvrir une brèche pour exécuter une rafle.

● **Exemple de schéma :**

I.

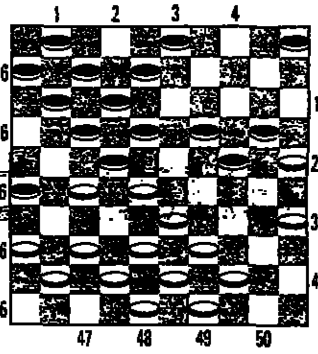


Les Noirs jouent et dament.

● SOLUTION : (16-21) ! [la caractéristique du thème dans cet exemple très simple] 25 × 23 [prise majoritaire prioritaire] (21 × 32) 38 × 27 (18 × 47), dame, +.

● **Exemple d'application :**

II.

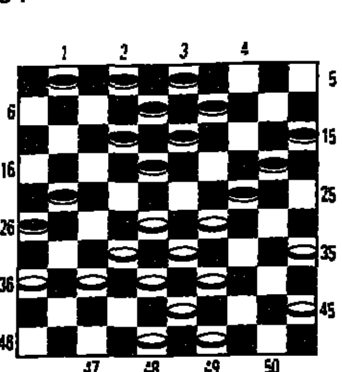


Les Noirs jouent et dament.

● SOLUTION : (17-21)! [la pointe] 25 × 23 (21 × 32) 28 × 17 (12 × 21) ! 38 × 16 (18 × 47), dame, +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Championnat Spartac-Kiev, 1976. Le maître Kisselev joue 29-23 (18 × 29) pour attaquer le pion à 26.



Kisselev poursuit donc, après le sacrifice du pion à 29, par 36-31. Les Noirs, conduits par le maître *Winderman*, amorcent alors une contre-attaque meurtrière (1-6) ! 31-27 (24-30) ! pour faire sauter le pion à 38. Kisselev tente de demeurer debout en prenant par 35 × 24, mais (2-7) ! 27 × 16 (29-34) ! 39 × 30 (20 × 29) 33 × 24 (7-11) 16 × 18 (13 × 31) ! et Kisselev ne s'en releva pas ! Il abandonna quatre coups plus tard.

SOLUTION DU PROBLÈME Nº 433

M. POUGHON (1992)

Blancs : pions à 20, 25, 31, 36, 37, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 47, 48, 49, 50.

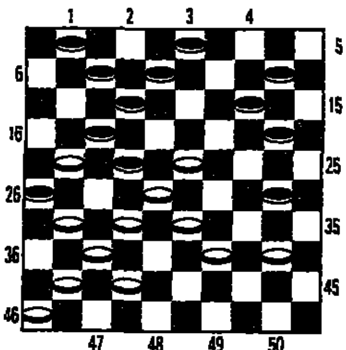
Noirs : pions à 3, 7, 8, 9, 15, 18, 19, 22, 23, 26, 28, 29, 30, 33, 34.

31-27 ! (22 × 31), *a* 36 × 27 *(15 × 24) 27-21 (26 × 17)* 42-38 (33 × 31) 25-20 (24 × 15) 45-40 (34 × 45) 39-34 (30 × 39) 44 × 4 !, rafle huit pions et dame ! Un problème qui s'apparente à un coup pratique.

a) (15 × 24) 27-21, etc, comme ci-dessus.

PROBLÈME

M. POUGHON (Dakar) 1992



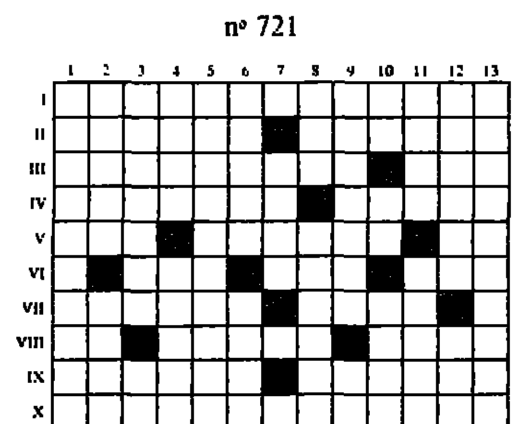
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DANS LA PROCHAINE CHRONIQUE.

Jean Chaze

Mots croisés

nº 721



HORIZONTALEMENT

I. Dispensent des soins qui ne sont pas gratuits, comme on pourrait le croire. – II. Elle ne dépend pas du précédent. Toujours en passe d'être battu. – III. Peuvent être, mais rarement, le fait des modestes. Roi. – IV. On le verra poli. A tenu compte de tout. – V. Néglige la prudence. Ils vont rester ensemble. Adverbe inversé. – VI. On l'envoie à l'est. Scandé. Dans l'opinion. – VII. Au nord et au sud dans le Caucase. Maison de campagne. – VIII. Pronom. Moins habillée quand elle est élue. Anneau. – IX. Dans le poème, il abandonne le bateau. Fleuve balte. – X. Mirent des couches.

VERTICALEMENT

1. Vieux pillards. – 2. Conduits d'aération. Conteneur commun. – 3. Vont fonctionner sans heurts. Bout de scalp. – 4. N'existe plus quand il est comblé. Fils de l'océan. – 5. Bon public. – 6. Gagne de proche en proche. Sa voix vient du bas vers le haut. – 7. Fait une couronne. – 8. Monnaie. N'ont pas de voisins contigus. – 9. Ont du poids. Voyelles. – 10. S'affirme dans le sud. Dans la charpente. Est-ce trop s'ouvrir? – 11. Il y a de l'agrément dans ce sens. Une couleur qui dit sa province. – 12. Civil. Monnaie. – 13. Modèrent l'amer ou le cru.

SOLUTION DU Nº 720

Horizontalement

I. Enfantillages. – II. Nerveuse. Sale. – III. Joie. Emulsion. – IV. Oland. Aria. Is. – V. Lob. Ove. Mue. – VI. Igls. Illettré. – VII. Vieillies. Ail. – VIII. Esseulés. Etal. – IX. Um. Usantes. Ne. – X. Redressements.

Verticalement

1. Enjoliveur. – 2. Néologisme. – 3. Friables. – 4. Aven. Sieur. – 5. Ne. Do. Luse. – 6. Tué. Villas. – 7. Ismaéliens. – 8. Leur. Leste. – 9. Limes. Em. – 10. Assaut. E.S.E. – 11. Gai. Etat. – 12. Eloi. Riant. – 13. Sensuelles.

François Dorlet

Echecs

nº 1494

TOURNOI INTERNATIONAL JUNIORS

Oakham, 1992.
Blancs : Hall.
Noirs : Collinson.
Partie espagnole.

1. é4	é5		12. Cg4 (f)	Cxb3 (g)
2. Cf3	Cç6		13. Cxf6+	Ré7 (h)
3. Fb5	a6		14. Fg5 ! !	Cxa1 (i)
4. Fa4	Cf6		15. Té1 +	Rd6 (j)
5. 0-0	b5		16. Ff4 +	Rç6
6. Fb3	Fb7		17. d5 +	Rç5 (k)
7. ç3 (a)	Cxé4 (b)		18. b4 +	Rç4 (l)
8. d4 (ç)	Ca5 (d)		19. Ca3 +	Rxç3 (m)
9. Cxé5 (é)	Cxb3		20. Cé4 +	Rxb4 (n)
10. Dxb3	Df6		21. Tb1 + !	Rxa3 (o)
11. f3	Cç5		22. Cç3 ! (p)	abandon (q)

NOTES

a) Dans cette variante, dite *« d'Arkhangelsk » (5..., b5 et 6..., Fb7)*, les Blancs ont le choix entre plusieurs possibilités, 7. ç3 ; 7. d4 ; 7. Cç3 et la suite principale 7. Té1, Fç5 ; 8. ç3, d6 ; 9. d4, Fb6 ; 10. Fg5, h6 ; 11. Fh4, g5 ; 12. Fg3, 0-0 ; 13. Dd3, Ch5 ; 14. Cb-d2, Df6 ; 15. Fd5, Cxg3 *ou Ta-é8 ainsi que 7. ç3.*

b) Ou 7..., Fé7 ; 8. d4, d6 ; 9. Cb-d2, 0-0 ; 10. Té1.

ç) Ou aussi 8. Té1, d5 (8..., Cç5 est plus connu) ; 9. d3, Cç5 ; 10. Cxé5, Cxé5 ; 11. Txé5+, Fé7 ; 12. Dé2, Cé6 ; 13. f4, 0-0 ; 14. f5, Fç5+ ; 15. Rh1 (et non 15. d4 ?, Cxd4), Cg5 ; 16. f6, gxf6 ; 17. Tf5, Té8 ; 18. Df1, Té5! et les Noirs tiennent bon.

d) Et non 8..., éxd4 à cause de 9. Té1, d5 *(si 9..,Ca5 ; 10. Cg5,* d5 ; 11. Dh5, g6 ; 12. Cxé4!) ; 10. Cg5, Fé7 ; 11. Txé4, dxé4 ; 12. Cxf7, Dd7 ; 13. Cxh8, 0-0-0 ; 14. Cf7, Tf8 ; 15. çxd4, Cxd4 ; 16. Cé5 ni 8..., d5 ; 9. Té1, d5 ; 10. dxé5, Ca5 ; 11. Fç2.

é) Peut-être plus simple que la continuation recommandée 9. Fç2, d5 ; 10. Cxé5 ou 9..., éxd4 ; 10. Té1, d5 ; 11. Cxd4 (11. Cg5) ou encore 9. Fç2, éxd4 ; 10. Fxé4, Fxé4 ; 11. Té1, d5 ; 12. Cxd4.

f) 12. Dd1 est aussi à envisager.

g) Forcé.

h) Dans la partie Wolff-Tal (San-Francisco, 1991), les Noirs jouèrent 13..., gxf6, ce qui donne aux Blancs, après 14. Té1+, Fé7 ; 15. axb3, un léger avantage. Wolff critiqua la reprise 13..., gxf6 et proposa dans *l'Informateur* (nº 52) la suite 13..., Ré7 avec un point d'exclamation.

i) Si 14..., gxf6 et 14...,h6 ; 15. Té1+.

j) 15..., Rd8 ? ; 16. Té8 mat.

k) Et non 17..., Rb6 à cause de 18. Cxd7+, Ra5 (si 18...,Ra7 ; 19. Fé3+, ç5 ; 20. dxç6+, Fç5 ; 21. Fxç5 Mat) ; 19. Fxç7+, Ra4 ; 20. Cb6+, Ra5 ; 21. Cç4+, Ra4 ; 22. b3+, Cxb3 ; 23. Cb2 mat. D'où la recommandation du grand maître Wolff 17..., Rç5 ! mais nous allons voir qu'il valait mieux ne pas s'y fier.

l) 18..., Rb6 ; 19. Cxd7+, *Ra7* ; 20. Fé3+ conduit encore au mat. Le R noir est aspiré dans le camp ennemi.

m) Ou 19..., Rd3 ; 20.Té3+, Rd2 ; 21. Cé4+, Rd1 (21..., Rç1 ; 22. Té2+, Rd1 ; 23. Tb2 suivi du mat) ; 22. Cf2+, Rd2 ; 23. Td3+, Ré2 ; 24. Td2+, Ré1 ; 25. Cd3 mat.

n) Si 20..., Rb2 ; 21. Tb1+, Rxa3 ; 22. Cç3 et 23. Fç1 mat. Si 20..., Rd4 ; 21. Td1 mat. Si 20..., Rd3 ; 21. Td1+, Ré2 ; 22. Cç3 mat.

o) 21..., Ra4 ne change rien au sort du R noir : 22. Cç3+, Rxa3 ; 23. Fç1 mat ou 22. Cç3+, Ra5 ; 23. Fxç7 mat.

p) Après les sacrifices de T + C + deux pions, un coup tranquille avant le mat.

q) Si 22..., Fç5+ ; 23. Rh1 et la menace de mat par Fç1 est imparable.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1493

A.A. TROITSKI (1935)

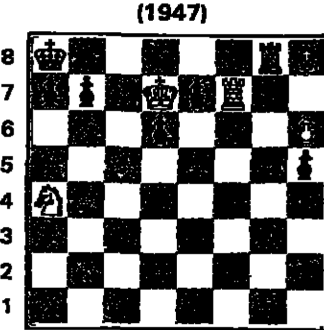
(Blancs : Rg3, Th4, Fg1, Pç2, ç4, g2. Noirs : Ré7, Dd2, Pb4, ç7, f7, f6, h7.)

1. Té4+, Rf8 ; 2. Fé3, Dd6+ ; 3. Ff4, Dç6! ; 4. Fh6+, Rg8 ; 5. Td4!, Da8! ; 6. Tg4+, Rh8 ; 7. Fg7+, Rg8 ; 8. Fxf6+, Rf8 ; 9. Td4, Ré8! ; 10. ç5!, ç6 ; 11. Rh4, Db8 ; 12. Td6, Dç8 ; 13. g4 et les Blancs gagnent.

Belle illustration du thème de la mise hors jeu d'une pièce, ici la D noire.

ÉTUDE Nº 1494

F.S. BONDARENKO (1947)



Blancs (4) : Rd7, Tf7, Ca4, Ph6.

Noirs (8) : Ra8, Tg8, Fh8, Pa7, b7, d6, é7, h5.

Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

Homards

L'APOSTROPHE chansonnière du début du siècle nous rappelle que le homard comme le champagne étaient, pour le populaire comme pour la petite bourgeoisie, un produit-symbole de fête et de luxe. On songe au pastiche de François Coppée *le Petit Homard des Batignolles* et à la petite Parisienne revenant joyeuse de goguette : *« Car elle avait gardé les pattes pour sa mère ! »*

Jusqu'au dix-neuvième siècle, les homards (et les langoustes) étaient quasiment absents de nos tables. La première recette que je trouve est de Beauvilliers (lequel nous dit bonnement : *« Le homard est une écrevisse de mer »*). Il propose de retirer les chairs du homard cuit et de les assaisonner de sel et poivre, échalotes et persil hachés avec huile et moutarde. C'est son « homard à la rémoulade. »

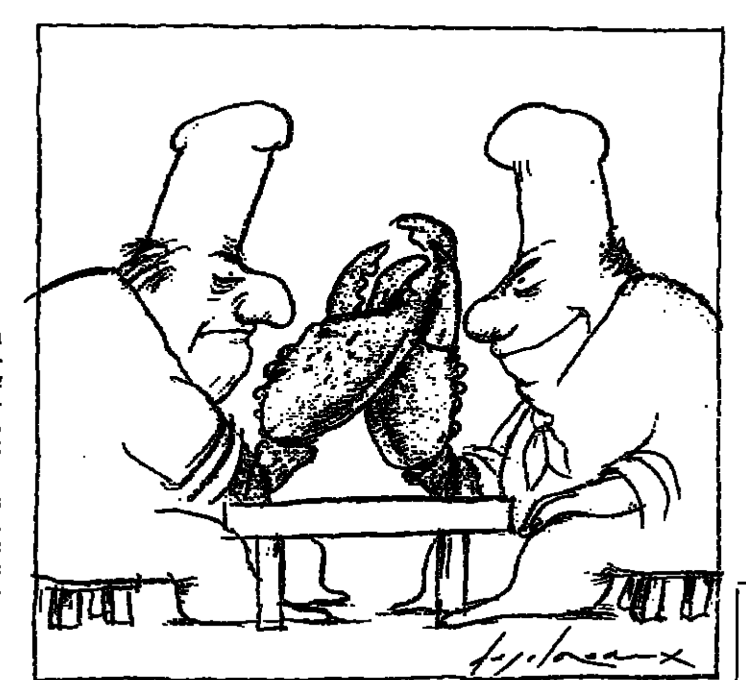
La première grande recette fut celle du homard à l'américaine, créé au restaurant Peter's (passage des Princes) à l'improviste et pour des clients d'Amérique, d'où son nom. En réalité, Pierre Fraisse, le chef-patron, était natif de Sète (d'où les tomates de la sauce) et recréait ainsi le quasi inconnu homard Bonnefoy. Ce qui explique que le crustacé *« demande à être découpé vivant »*, selon la formule, et que l'appellation « homard à l'armoricaine » est fausse.

Vinrent quelques années plus tard le homard Thermidor (la pièce de Victorien Sardou est de 1891), en sauce Mornay, et le homard Newburg, arrivé, lui, vraiment des USA, à la sauce déglacée au cognac et au marsala. Enfin, après la dernière guerre, Max Maupuy créa un homard à l'orange que l'on regrette de ne plus trouver sur les cartes, tandis qu'au Plaza Athénée le soufflé de homard reste un des sommets de la carte.

Le homard a fait couler beaucoup d'encre. Monselet parlant du homard à l'américaine assurait que sa dégustation ferait damner un saint :

Car plus d'une beauté rigide,
Au tête-à-tête familier
Succombe après ce plat perfide
En cabinet particulier !

J'y songeais l'autre midi au Chambord. C'est une petite auberge (poutres apparentes, fleurs, tables rustiques) de Neuilly et, sans doute, quoique inconnue du Michelin, le meilleur restaurant de la ville.



L'accueil gentiment familier de la maman et la cuisine « sincère » et « sans faille » de Philippe Lempereur faisaient déjà merveille depuis longtemps avec ses foies gras – en gelée, en salade, en papillote, aux pommes fruits, aux figues fraîches ; ses plats du Quercy : brandade du pays, salade de magret fumé, boudin quercynois, canard pressé au sang, pigeon en croûte de sel sauce Périgueux, j'en passe... Avec un plateau de fromages excellents de chez Alléosse et de bons desserts « maison ».

Mais voilà que Philippe vient d'acquérir une presse à homards et qu'il propose, entre son homard rôti au coulis d'estragon et son homard flambé au whisky, un homard pressé (avec son corail) bien séduisant.

Je me suis rappelé le quatrain de l'humoriste :

Une Américaine était incertaine
Sur la façon de cuire un homard.
Si nous remettions la chose à plus tard,
Disait le homard à l'américaine ?

en pensant que peut-être, ici, le homard ne demandait point de sursis, fier d'être si bien « choyé » par Philippe !

La Reynière

▶ **LE CHAMBORD, 17, rue P.-Chatrousse à Neuilly (92200), tél. : 47-47-73-17. Fermé dimanche et du 10 au 31 août. Menu déjeuner 220 F et carte (compter 400/450 F) A.E.-D.C.-C.B. Parking.**

Jean Didier n'est plus

C'est vers 1960 que Jean Didier prit la direction d'un guide gastronomique, le Guide Kléber, fondé par Simon Arbellot (de l'académie des gastronomes). Et c'est en 1981 que le Bottin gourmand devait succéder au Guide Kléber, toujours sous la direction de Jean Didier, gourmet et gourmand méticuleux, sillonneur de notre Hexagone et découvreur de bons cuisiniers.

Il avait, à l'âge de la retraite, abandonné la direction générale du Bottin gourmand à Pauline Didier, son épouse, sans toutefois ranger ses valises au vestiaire. Secrétaire général de l'Association professionnelle des chroniqueurs et informateurs de la gastronomie, il demeurait, néanmoins, l'âme du pratique et bien utile guide rouge.

Terrassé par une crise cardiaque, Jean nous a quitté l'autre semaine. On peut compter sur Pauline Didier pour continuer son œuvre et, avec nos tendres amitiés de consolations, nous lui souhaitons bon courage.

R. C.

DESSERT

Ananas et sorbets

LES premiers navigateurs qui abordent en 1492 aux Antilles parlent d'un fruit merveilleux appelé *« nana »*. C'est un vocable caraïbe qui désigne *Ananas comosus L.* Il pourrait se traduire comme « parfum de parfums ». La forme ovoïde de ce fruit qui séduisit les Espagnols, le fit nommer « pignon », puis en anglais *pine apple.* On ne le connaît en Europe que beaucoup plus tard, au dix-septième siècle, en Hollande où on le cultive en serre chaude. Au Jardin du Roi, à Versailles, l'on ne pratiquait que la culture forcée. Celle du figuier en conteneurs, celle de l'ananas aussi, protégés des rigueurs du climat par des châssis vitrés.

La paix d'Utrecht, en 1714, allait voir le triomphe de la serre hollandaise chauffée, et l'introduction de plantes ornementales des tropiques. Le bourgmestre d'Amsterdam offre alors à Louis XIV un pied de caféier. Et le botaniste Vaillant, prenant le relais de Versailles, fait construire au Jardin des Plantes une serre chaude, une « étuve » sur le modèle hollandais. L'ananas est aussi cultivé d'abord en serre protégée, puis en serre chaude où – plante d'ornement plus qu'arbre fruitier – il donne un fruit très acide et petit.

C'était l'époque également où l'on aimait les sorbets, mélange de fruit, de sucre et de neige dont les Italiens, à la suite de Catherine de Médicis, avaient assuré la fortune. En ville, le sorbet fera le succès du café *Procope*. Selon un paradoxe de l'époque baroque, on prisait autant neige et frimas – *« Ces atomes de feu qui sur la neige brillent/Ces étincelles d'or, d'azur et de cristal »* (Saint-Amant) – que l'artifice qui, au jardin de La Quintinie, à l'aide de paillassons, de vitres et de cloches, permettait de retenir les rayons d'un soleil avare, en ces temps, disent les historiens, de *« petite ère glaciaire »*, et de faire croître le figuier et l'ananas. La neige elle-même de ce temps cruel était conservée pour l'usage de cuisine sous d'épaisses couches de paille, en cave, ou charroyée depuis les montagnes.

Voilà l'étrange aventure du sorbet, à laquelle est mêlé l'*Ananas comosus*, cette plante broméliacée originaire de l'Amérique. Puis répandue aux temps modernes, au Kenya, au Cameroun, en Afrique du Sud et plus particulièrement à Hawaï d'où viennent les plus beaux fruits. Fruit si l'on peut dire, car autour d'un même bouquet les pédoncules floraux se groupent et se soudent pour former un ensemble sphérique surmonté, en turban, par une couronne foliacée du plus bel effet. Le fruit ovale est recouvert d'écailles et possède un tronc central ligneux que l'on se doit de découper pour accéder à la pulpe, ce délice sucré et acidulé qui servit à la confection des premiers sorbets exotiques.

Et si la cour du Roi Soleil connaissait les sorbets et les granités à l'orange et au citron, ceux à la figue, au melon brodé – vert délicat à l'intérieur – l'on ignorait la grenadille, ou passiflore, notre fruit de la passion, la précieuse mangue, fruit emblématique de l'Inde et qui plus est, ce dont nous nous régalons, le sorbet au thé vert du Japon ; à proscrire toutefois, comme la plupart des sorbets, dans le cours du repas.

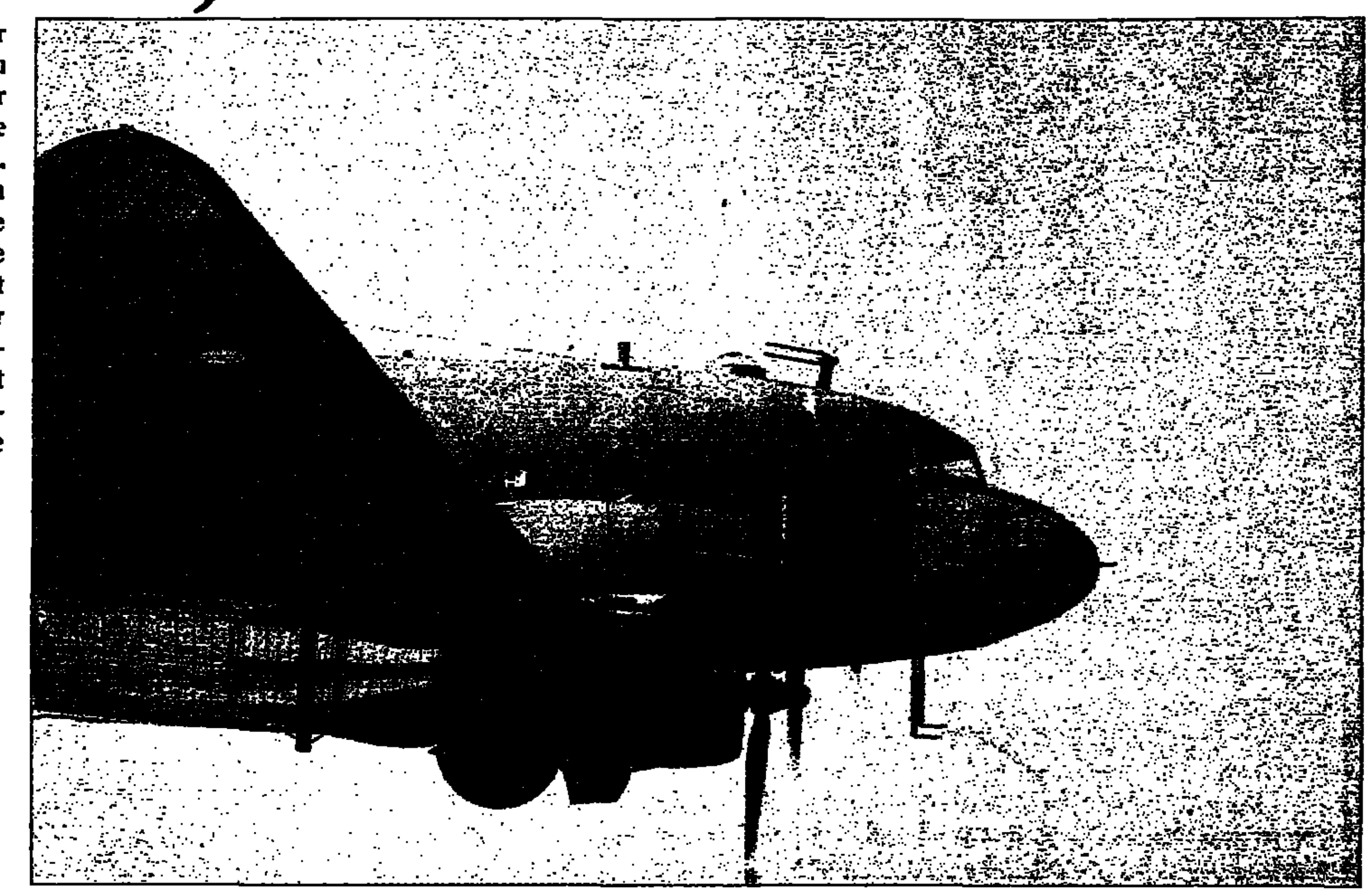
L'imagination des glaciers aujourd'hui paraît sans limite. Nous conseillons à la maîtresse de maison munie d'une sorbetière électrique et d'un pèse-sucre, de raison garder et de porter son attention plutôt sur la proportion et le dosage du sirop à 28 degrés Baumé, que sur des mélanges intempestifs. Le *Bac à glaces* (109, rue du Bac 75007 Paris) réserve aux amateurs un sorbet à la tomate ou à la carotte. Pierre Zappella à la *Maison de la glace* (96, rue Sainte, 13007 Marseille), à côté d'un délicieux mélange « poire-passion », fabrique un insolite sorbet au concombre. Dans un registre plus rustique, le restaurant *Campagne et Provence* (25, quai de la Tournelle 75005 Paris, tél. : 43-54-05-17) présente une tarte aux myrtilles avec un savoureux sorbet au fromage blanc. Superbe de précision et de saveurs subtiles est l'accompagnement du « pain perdu aux pommes », mi-sorbet, mi-granité, que Marc Meneau propose à *l'Espérance* (89450 Saint-Père-sous-Vézelay, tél. : 86-33-20-45) qui comptera bientôt quelques chambres supplémentaires et un « bistrot » – c'est la mode – accessible à toutes les bourses.

L'art du sorbetier consiste, comme pour le fameux *shorbet* de la table du sultan, à choisir des fruits à maturité et à doser précisément le sirop de sucre. Ce savoir-faire s'exprime au pittoresque *Laboratoire du sorbet de Paris* (33, rue des Alouettes, 75019 Paris), fournisseur d'Eddy Mitchell, de Noah, de Depardieu et de Nicolas le jardinier, ainsi que des enfants du quartier des Buttes-Chaumont. Jacques Ganem sait donner au sorbet à l'ananas la consistance qui lui convient, ainsi qu'au citron vert, au fruit de la passion, au kiwi, à la goyave ou encore au corossol. Berthillon (31, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris) traite soixante variétés de délicats sorbets qui conjoignent, comme au temps du « Grand Règne », la neige et le feu de ces fruits, pour les desserts de bonne compagnie ou pour nos plaisirs aujourd'hui plus démocratiques et partagés.

Jean-Claude Ribaut

DC-3, le vétéran du ciel

Conçu par des civils pour des civils, cet avion aura eu juste le temps de démontrer ses qualités avant d'être réquisitionné par la guerre, qui lui fit mettre à profit sa robustesse et toute l'énergie de son endurance. Après le conflit, il était dépassé et définitivement marqué par sa prestation sous les drapeaux. Il vole pourtant encore et malheur à qui voudrait l'en empêcher. Le DC-3.


ALAIN ERNOULT

DC-3 dans sa version militaire (C-47), lors d'un meeting à La Ferté-Alais.

DE retour de sa première mission de propagande au-dessus d'une Allemagne matraquée au point de ne plus s'étonner de rien ni même de voir tomber des feuilles de papier à la place de bombes au phosphore, un pilote de la RAF s'était présenté à la salle de *debriefing* pâle comme un linge, finissant par avouer à son chef d'escadrille qu'il se souvenait maintenant avoir oublié de couper la ficelle entourant les paquets de tracts. *« J'espère que vous n'avez blessé personne »*, avait fait l'autre, accommodant ce qui pouvait encore lui rester d'humour, après de trop longues années de combats, à la sauce humanitaire.

Tous les avions de la seconde guerre mondiale ont, peu ou prou, du sang au bout des ailes. Les grands tueurs, bien sûr, mais même ceux auxquels on avait confié des missions de deuxième main et que l'urgence finira par faire monter en ligne, armés de mitrailleuses lourdes et de mauvais sentiments. Presque tous ont des victimes à se reprocher hormis quelques-uns, rares, retenus dans les annales d'abord pour leurs faits d'armes avant la qualité de leur agressivité guerrière. Ayant survolé le conflit en prenant des coups sans vraiment chercher à en rendre, ils avaient droit à une prime de longévité après la tourmente, et certains n'ont pas tardé à entrer – dans le cas précis à se retrouver – dans la vie civile en faisant valoir leurs états de service tout en se prévalant du peu d'entrain qu'ils avaient déployé à donner directement de leur personne dans le massacre.

Le DC-3, autrement appelé C-47 dans sa version militaire, plus connu sous son nom de code anglais de Dakota, fait partie de ces vétérans à l'âme simple qui, près de cinquante ans après avoir largué leurs sticks de parachutistes au-dessus de la Normandie ou d'Arnhem, se retrouvent au même endroit, mais avec des « pèlerins » d'un autre genre dans leur carlingue, du genre émotion et souvenirs, pistons d'époque et cambouis d'origine. Un avion pour tout dire de légende, que sa considérable production met à l'abri d'une rupture de stock de pièces détachées avant longtemps, et que certains de ses historiographes n'hésitent pas à placer, dans l'absolu, en tête des appareils les plus réussis de l'histoire de l'aviation. Un appareil en tout cas qui, prochainement sexagénaire, continue de voler un peu partout dans le monde, apportant de la farine là, débarquant des passagers ici, faisant du cinéma ailleurs, bref, passant une retraite active et pittoresque en lorgnant du coin du hublot les grandes inventions de sa génération qui, elles, se sont déjà depuis des lustres repliées dans les musées ou chez les collectionneurs.

On ne peut vaincre l'époque que si l'on est en avance sur son temps. C'est toujours délicat avec un avion, car, une fois admis qu'on a su renouveler l'exploit de faire s'arracher la machine de l'attraction terrestre, il reste à prouver qu'elle saura tenir l'air et se poser là où on lui aura demandé de le faire. Les révolutions sont lentes et les innovations prudentes. Le DC-3 en avait inauguré quelques-unes de remarquables. Dans quel roman d'espionnage voit-on un commandant de bord s'excuser de quitter une partie de gin-rummy, alors qu'il gagne, sous le prétexte qu'il doit faire atterrir l'avion, « George » étant depuis plusieurs heures seul aux commandes. « George » était le nom donné au pilote automatique que la société Douglas venait de placer sur ses DC-3, en première mondiale, alors qu'elle lançait ses vols New-York-San-Francisco sur cet avion tout métal à ailes basses convoyant une petite trentaine de passagers qui n'en revenaient pas de se retrouver pionniers de l'aviation commerciale moderne. Nous étions en 1935, deux ans seulement après que les Etats-Unis eurent aboli le régime de la prohibition ; Duke Ellington changeait de section rythmique et engageait Rex Stewart et Wallace Jones comme trompettes ; Franklin Delano Roosevelt entamait son premier mandat de président. Tous les clichés de l'avant-guerre outre-Atlantique, impossible de se méprendre.

Avec le DC-3, pour la première fois, les compagnies aériennes gagnaient de l'argent. Douglas en vend à l'Union soviétique, aux Pays-Bas, au Japon, à la Suède, à la Belgique. Succès considérable malgré quelques crashs malencontreux que la concurrence s'empresse d'exploiter en lançant un slogan assez drôle pour marquer le coup, trop persifleur pour tenir longtemps : « Voir Naples et revenir en DC-3... » En fait, Naples, les fameux Douglas allaient la survoler quelques années plus tard et faire entendre le bruit de leurs moteurs par escadres entières, sans pour autant rendre craintives des populations qui commençaient à prendre garde à l'enthousiasme que mettaient les Américains à bombarder large et fort. Le ronron du Dakota était d'abord le signe de l'arrivée soudaine de chocolat, de lait en boîte, ou de munitions de secours pour la résistance, plutôt que de tapis de bombes lancés à la va-vite. Le signe, souvent, de l'approche de troupes aéroportées et d'une chance de liberté retrouvée. Un ami, cet avion, un espoir, un bercement dans la nuit qui disait que le malheur finirait bien par prendre fin un jour.

Les décisions avaient été rapides après Pearl Harbor, l'aventure furieuse. Réquisition générale de tous les DC-3 civils et commandes massives d'une version renforcée de l'appareil (le C-47) dont on fait tourner les chaînes de montage à cadence grand V pour parvenir à la performance d'en sortir deux à l'heure en 1944. Court moment de détente à la sortie du 2 000 exemplaire où les « riveting-Rosies », les petites mains qui habillaient l'avion, vont mettre leurs noms à la craie sur le fuselage pour porter chance au numéro 2000 et donner du cœur à l'ouvrage aux équipages qui prendraient la piste en songeant à Lou, à Mousie, à Patsy, à Loretta, à Wanda... *« 2000 th C-47... and more are coming. »* On ne s'attarde pas les filles, d'autres doivent suivre, d'autres vont suivre. Près de onze mille en tout qui deviennent les baudets de l'armée américaine dans sa reconquête du Pacifique, puis dans son élan vers l'Europe.

Vingt mètres de long, 30 mètres d'envergure, 12 tonnes au décollage, vitesse maximale 370 kilomètres à l'heure, 2 500 kilomètres d'autonomie, l'ensemble enlevé par deux Pratt & Whitney de 1 200 chevaux chacun. Voilà l'engin. On peut y mettre des hommes, des canons, de l'essence, des jeeps, du whisky, de la dynamite, des généraux, des haricots secs et quelques jolies chanteuses et comiques troupiers dépêchés au théâtre aux armées : tout ce qui fait tourner une guerre, tout ce dont elle a besoin pour vivre, tout ce qui lui est nécessaire aussi pour qu'elle s'éteigne.

Sous son uniforme militaire, cet avion, auquel on avait eu le bon goût de ne pas faire porter d'armes, accomplissait son devoir de manière exemplaire. Pas remuant, tombant au tapis quand il le fallait, rentrant de mission en lambeaux mais présent au rapport, obéissant à tout et à tous avec intérêt et conviction en attendant que ça se passe. Au jour J, le saut par-dessus la Manche devait être le moment auquel on le préparait de longue date sans qu'il en fût plus troublé pour autant. Sans lui, cependant, l'affaire aurait été engagée de manière différente. Il savait lancer les parachutistes selon des règles nouvelles, tirer des planeurs dans l'ordonnance de figures savantes encore que précaires, devenir planeur lui-même, résister aux uppercuts de la flak, retrouver son chemin au sextant, faire l'infirmière, repartir au turbin de l'huile en ébullition dans les entrailles. On l'admettait comme il était : une sorte d'engagé involontaire, robuste, résistant et dur au mal. Pas ramenard, pas vedette. Un brave type. Plutôt indispensable.

La guerre terminée, on lui décerna les quelques décorations qui restaient avant d'aller le faire rôtir sous le soleil des grands cimetières de l'Arizona. Beaucoup s'échappèrent pourtant, qui vinrent aider les compagnies aériennes renaissantes à reconstituer leurs flottes, comme Air France, qui céda ses derniers exemplaires à l'Aéropostale.

Après le blocus de Berlin, en 1948, durant lequel il assura durant trois mois un formidable pont aérien, il repartira sous le feu de nouvelles guerres, dans les embrouilles de nouveaux conflits. Infatigable, indestructible et sûrement navré, navré d'avoir encore à reprendre du service contre les hommes, lui dont c'était d'abord le boulot de leur faire voir la vie en paix.

Il en reste aujourd'hui environ sept cents en état de vol que seul menacerait l'approvisionnement en essence pour moteur à pistons, unique carburant qu'ils pratiquent et seul vrai signe de leur âge. Un peu partout dans le monde, des sociétés charitables se sont constituées qui veillent à leur survie et protègent avec fermeté leurs vieux jours. Des mordus, des fanatiques qui les sortent le dimanche pour leur faire prendre les nuages ; des missionnaires qui entraînent les enfants des écoles et les bonnes sœurs volantes dans des virées dont tout le monde revient le cœur chaviré et l'âme légère ; des nostalgiques qui se souviennent de toutes leurs peurs bleues et veulent, une fois encore, se rassurer au chuintement des roues mordant la piste. Le plancher des vaches une nouvelle fois, sain et sauf, retrouvé.

Jean-Pierre Quélin

► Signalons, en région parisienne, l'Association France DC-3 qui, parrainée par Air Inter, met un appareil à la disposition des groupes, comités d'entreprise et collectivités. France DC-3, BP 38, 94 391 Orly Aéroport. Yves Tariel, tél. : 48-87-82-62.

► En Normandie, une filiale du groupe Transvalair fera voler, au printemps prochain, un autre DC-3 à partir de Caen-Carpiquet. Tél. : 48-87-16-30.